**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172619 6

Digitized by Google

Digitized by Google

*DX
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# MERCURE
# DE FRANCE
## DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1785.

BIBLIOTHEQUE DU CHATEAU DES TUILERIES

BIBLIOTHEQUE DU PALAIS ROYAL

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

Digitized by Google

# TABLE

## Du mois d'Octobre 1785.


PIÈCES FUGITIVES.

*A M. de l'Averdy*, 93
*Epître à Mme de Z.....* 4
*Le Vieillard au Printemps, Elégie*, 49
*Essai d'Inscriptions pour la Halle au Blé*, 51
*Couplets*, ib.
*La Rose, Fable*, 52
*A une très-jolie Femme*, 97
*Epigramme*, 98
*Réponses à la Question*, ib.
*Anecdote Historique*, 101
*Stances à M. de Piis*, 96
*Le Tombeau de l'Isle de Jennings*, 148
*Couplet à Mme de....*, 164
*Vers faits après une représentation de Didon*, 193
*Fable du Géant Antée*, 194
*Charades, Enigmes & Logogryphes*, 6, 54, 110, 165, 197

NOUVELLES LITTÉR.

*Nouveau Recueil de Gaîté & de Philosophie*, 10
*Morceaux choisis de Tacite*, 56
*Supplément aux Projets de Bienfaisance & de Patriotisme pour toutes les Villes & gros Bourgs du Royaume*, 112
*Pensées & Observations modeste de M. le Comte de Barruel-Beauvert*, 120
*Melcour & Verseuil*, 168
*Mélanges de Littérature étrangère*, 179
*De l'autorité de l'Usage sur la Langue*, 199
*Explication du système de l'Harmonie*, 219
*Mémoire sur la Navigation intérieure*, 229

SCIENCES ET ARTS.

*Exposition des Peintures, Sculptures & Gravures dans le Sallon du Louvre*, 18
*Variétés*, 71, 125, 181
*Comédie Françoise*, 133, 231
*Comédie Italienne*, 87, 233
*Annonces & Notices*, 45, 91, 138, 185, 234



A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.



Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

# MERCURE
# DE FRANCE.

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1785.

## PIÈCES FUGITIVES
### EN VERS ET EN PROSE.

### BOUQUET

*A Mme la Comteſſe* DE BEAUHARNAIS;

ORNEMENT de Gnide & du Pinde,
Toi qui, ſur le double coteau
De nos Littéraires Renaud,
Armide à la fois & Clorinde,
Triomphes par un Art nouveau ;
Senſible Auteur de Stéphanie,
Ce jour, ce nom de Saint-François
Trahiſſent donc ta modeſtie,
Et nous donnent enfin les droits
D'offrir nos chants à ton génie!
Mais que d'écueils ! ſi de nos cœurs
Le tribut te plaît & t'honore,



Digitized by Google

Nos chants te plairont-ils encore ?
Comment sur le parfum des fleurs,
Comment tromper les sens de Flore ?
Si nous n'avions à célébrer
Qu'une femme obscure, ordinaire,
Ce seroit de l'inaugurer
Au trône banal de Cythère,
Et soudain chacun d'admirer ;
Mais cet encens fade & vulgaire,
Comment le faire respirer
A tes sens que le goût éclaire ?
Aussi, je le dis sans mystère :
Pourquoi t'avisas-tu, dis-moi,
De sortir du modeste emploi
Qu'a ton sexe sur l'hémisphère ?
Oser cultiver sa raison !
Quitter les jeux de la fougère
Pour gravir le haut Hélicon !
Faire au ridicule la guerre
Au lieu de lui prêter son nom,
Et négliger la grave affaire
Du choix d'un ruban, d'un pompon,
Pour cueillir d'une main légère
Toutes les palmes d'Apollon !
Dieu ! quel scandale !... des rivales
Vois sur toi sonner le tocsin ;
Tremble à la suite de ces Belles ;
Mol-même, un grelot à la main....

Digitized by Google

Mais non.... Devenons plus paisible....
Si ton esprit a des travers,
Ton âme du moins est sensible;
En sa faveur passons tes vers
Et ta prose douce & flexible.
Le jour où Phébus réunit
Dans tes agréables demeures
Le goût, le sentiment, l'esprit,
Jour léger qui paroît & fuit,
Où le plaisir sonne dix heures
Lorsque le temps frappe minuit,
J'ai vû souvent ton œil humide
Au récit touchant des malheurs;
Ta bouche, où ton âme réside,
S'adresse toûjours à nos cœurs.
Enfin, bienfaitrice honteuse,
L'on dit que bien souvent ta main
Fait dans l'ombre mystérieuse
Un don comme on fait un larcin.
En faveur d'une âme aussi bonne
Je te pardonne ta raison.
Pense, compose, écris, raisonne,
Jouis des respects de Buffon;
A la honte d'un nom antique
Déroge jusques aux Beaux-Arts,
Grave ce nom, de toutes parts,
Sur le double mont poétique,
Loin de l'offrir à la chronique



Digitized by Google

Pour ſes bulletins babillards,
Sois vaine que l'Auteur d'Émile
Aimât ton âme & ton talent;
De crimes quel nombre effrayant!
Mais je ſuis un juge facile
A l'aſpect d'un cœur excellent.

(*Par M. Vérninac de Saint-Maur.*)

---

*A Madame* GUIARD, *de l'Académie Royale de Peinture.*

PEINTRE de la Nature & de la Vérité,
Dont tout Paris au Louvre admire les Ouvrages,
De tes originaux qu'importe la beauté?
Celle de ton talent ravit tous nos ſuffrages.

---

*LA* REINE *ET LA* BERGÈRE, *Fable, à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas juger chaque choſe dans ſon genre.*

LA Reine Vénuſta, la Bergère Silvie,
Dans l'âge des plaiſirs mortes le même jour,
Deſcendoient triſtement au ténébreux ſéjour,
Et cheminoient de compagnie.
De compagnie! eh! oui : les mortels ſont égaux
Sitôt qu'ils ont quitté la vie,
Et Caron paſſe tout, les Bergers, les Héros.

Digitized by Google

Enfin, nos belles voyageuſes
Arrivent en jaſant aux demeures heureuſes
Où vivent, quoique morts, l'eſprit & la beauté.
Aux grilles du jardin le couple eſt arrêté ;
Il falloit décider quelle étoit la plus belle.
L'une avoit pour attraits la Nature ſans fard,
L'autre offroit la Nature & l'Art ;
Et comme le ſujet tendoit à la querelle,
Pour éviter un démêlé
Le Dieu du Goût fut appelé.
Voltaire vint. Çà, lui dit Rhadamante,
Jugez ces deux Beautés, l'une & l'autre eſt charmante ;
Mais leur rivalité cauſe notre embarras :
A laquelle des deux donneriez-vous le pas
Dans les jardins de l'Élyſée ?
Eh! quoi! c'eſt pour cela que l'on m'appelle ici,
Dit le Dieu ; mais, Meſſieurs, la choſe eſt fort aiſée ;
La Reine eſt belle & la Bergère auſſi.

Que chaque choſe à ſon rang ſoit peſée.
Entre Homère & Chaulieu nulle comparaiſon :
J'aime un Poëme & j'aime une Chanſon.

(*Par M. Hoffman.*)



Digitized by Google

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade eſt *Hautbois*; celui de l'Énigme eſt *Epingle*; celui du Logogryphe eſt *Eſpérance*, où l'on trouve *Perſée*, *Spa*, *pance*, *Perſe*, *penſée*, *ſerpe*, *carpe*, *ré*, *pan*, *âne*, *rance*, *ance*, *père*, *race*, *crêpe*, *ſac*, *crâne*, *Rancé*.

## CHARADE.

ON fauche mon premier,
On raſe mon dernier,
On chante mon entier.

## ÉNIGME.

JE ſuis très-recherché de diverſes couleurs;
A la ville on me voit toujours plutôt qu'ailleurs.
Mélide me choiſit ſelon ſa fantaiſie;
Je ſers à ſes atours. Le temps vient, on m'oublie;
Et pour lors négligé pour le bien que j'ai fait,
L'ingratte m'abandonne, hélas! me méconnoît.
La Nymphe d'Opéra de moi fait grand uſage,
Et paroît par mon art avec plus d'avantage.

Digitized by Google

Quoique d'un petit prix, à propos préſenté,
J'ai ſubjugué par fois la ſévère beauté.

(*Par M. le Chevalier de Briois, Officier au Régiment de Breſſe.*)

## LOGOGRYPHE.

Je ſuis un endroit agréable,
Plus d'un Lecteur en conviendra;
Et dans mes ſix pieds trouvera
Ce que communément on ſert ſur une table;
Un meuble utile auprès du feu;
Un animal à longue oreille,
Cette boiſſon qui nous éveille,
Dont chacun aime à prendre un peu;
L'un des habitans de l'Afrique;
Un autre des bois d'alentour.
De plus, deux tons de la muſique;
Une monnoie qui n'a plus cours;
Ce qui tient au port un navire.
Je puis offrir une liqueur
Avec un métal deſtructeur;
Une arme du Dieu de la lyre;
Une conjonction; de la France une ville;
Puis un pronom démonſtratif;
Et ce temps toujours trop hâtif
Pour celui qui le rend utile.

(*Par l'Auteur des Amuſemens du Jour.*)

Digitized by Google

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*MÉMOIRE sur les Corvées*, 1785. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

PERSONNE ne doute aujourd'hui que la conſtruction & l'entretien des chemins, des routes publiques, ne ſoit un des objets les plus importans de l'Adminiſtration d'un Royaume. En faiſant circuler les richeſſes, le commerce les multiplie, & les routes ſont, pour ainſi dire, les canaux par où circule la vie dans toutes les Provinces d'un vaſte empire. Deux pays favoriſés de la Nature, peuplés d'hommes actifs, & placés à peu de diſtance l'un de l'autre, ſont tous les deux pauvres; on ouvre un chemin qui va de l'un à l'autre, & tous les deux ſont riches.

Ces vérités ſont très-ſimples, & il n'y a pas long temps qu'elles ſont très-communes. Sully avoit fait proſpérer *le pâturage* & *le labourage*, (on aime à ſe ſervir des mots dont il ſe ſervoit lui-même); Colbert avoit créé les manufactures, il avoit voulu nous faire jouir en France des plaiſirs de l'Inde; mais ni Colbert ni Sully n'avoient fait de la conſtruction des chemins un objet général

Digitized by Google

des soins & des travaux de la Souveraineté. Ils faisoient naître des richesses, & ne leur ouvroient pas des routes. Sous Louis XIV, on avoit songé à faire des canaux, & non pas des chemins. Il est vrai que Boileau n'auroit pas pu faire d'aussi beaux vers sur un grand chemin, bien commode pour les Rouliers, que sur ce canal du Languedoc, qui joignit

Les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Comment se faisoient donc les chemins? Ils ne se faisoient point. Il faut nécessairement des routes aux hommes, aux animaux, aux voitures, & l'on avoit pour chemins publics les traces des pas des animaux & des hommes, les intervalles que laissent entre-elles les deux roues des voitures. Aujourd'hui on fait des chemins pour les voitures; alors c'étoient les voitures elles-mêmes qui faisoient les chemins.

On a cru que la corvée étoit une institution très-ancienne; elle ne remonte pas au-delà de la Régence; elle a commencé à cette époque..... Elle est née des circonstances & d'un exemple donné par les étrangers. Le Duc Léopold s'en servit en Lorraine, on l'imita en Alsace, ensuite en Champagne, insensiblement & de proche en proche dans toutes les Provinces.


Digitized by Google

Le mot de *Corvée* eſt très-ancien dans le ſyſtême féodal ; mais il y avoit un autre ſens ; il y repréſentoit certains travaux de la Glèbe.

Que faut-il donc penſer de ceux qui ont parlé de la *nature* de la corvée, des *principes conſtitutifs* de la corvée, des *loix fondamentales* de la corvée ? Sa *nature* eſt de n'avoir point de principes, & le bonheur de la France eſt qu'elle n'ait pour *fondement* aucune loi émanée de nos Souverains.

Choſe heureuſe & bien remarquable ! la première & l'unique loi qui exiſte en France ſur la corvée, eſt une loi qui l'abolit dans tout le Royaume : c'eſt l'Édit enregiſtré en Lit de Juſtice en 1776. Aucun peuple du monde peut-être n'a reçu des loix auſſi douces de ſes Monarques ; tout ce qu'il y a encore de barbare & d'oppreſſif dans nos inſtitutions nous vient d'ailleurs.

L'inſtinct des peuples a toujours eu la corvée en horreur ; & cet inſtinct, quoiqu'irréfléchi, n'eſt pas une choſe dont le Légiſlateur doive dédaigner de prendre conſeil. Le peuple n'a pas la même averſion pour les impôts, dont il a cependant porté quelquefois le poids ; c'eſt qu'il ſent, ſans trop s'en rendre compte, que les impôts, juſtes par leur nature, ne ceſſent de l'être que par leur excès. . . . . .

De bons Ouvrages ont déjà prouvé que la

Digitized by Google

corvée fait beaucoup de mal au peuple & de mauvais chemins à la Nation; & l'Ouvrage où cela eſt le mieux prouvé, c'eſt l'Édit même émané du Trône en 1776. L'Auteur du Mémoire ſe fait gloire d'avouer qu'il y puiſera un grand nombre d'idées. Ainſi on préſente aujourd'hui au Gouvernement les lumières qu'il a répandues lui-même dans la Nation, & les Conſeils qui entourent le Légiſlateur, n'ont rien de mieux à lui préſenter que ſes propres penſées & ſes propres loix.

Mais les vérités les mieux démontrées deviennent plus claires, plus faciles à ſaiſir quand elles ſont préſentées de pluſieurs manières par d'excellens eſprits: elles deviennent plus préciſes & plus complettes; & ce n'eſt qu'alors qu'elles entrent dans tous les eſprits pour n'en ſortir jamais. C'eſt ce qu'on éprouve en liſant ce *Mémoire ſur la Corvée.* Il eſt probable que la corvée n'aura plus de partiſans que dans ceux qui n'auront pas lû ce Mémoire. De combien de maux en effet, de combien d'injuſtices il démontre que la corvée eſt la ſource!

1°. Les chemins donnent une nouvelle valeur aux propriétés; ils élèvent le prix des denrées; & par la corvée, les travaux des chemins retombent entièrement ſur les Journaliers qui n'ont point de propriété, & dont la main d'œuvre ne s'élève pas toujours avec le prix des denrées. Le Journalier a vû ſouvent que le blé qu'il avoit fait naître, lui étoit enlevé par les chemins qu'il avoit conſtruits.

Digitized by Google

Ainſi, par la corvée, les chemins ne coûtent rien à ceux qu'ils enrichiſſent, & ils ſont faits par ceux à qui ſouvent ils ſont très-funeſtes.

2°. Une Province entière profite également des chemins qui la traverſent; & par la corvée, les habitans éloignés des grandes routes ne ſont pas appelés à les faire; l'avantage eſt pour tous, & le travail pour quelques-uns.

3°. L'accroiſſement de l'agriculture eſt le principal objet de la conſtruction des chemins; & par la corvée, la conſtruction des chemins devient funeſte à l'agriculture. Il n'eſt pas de ſaiſon abſolument morte pour les travaux de la terre; & quand on appelle tous les Journaliers à la fois d'un canton ſur un grand chemin, on enlève néceſſairement à beaucoup de terres les bras dont elles avoient beſoin. Les moyens par leſquels on ouvre des canaux aux richeſſes, tariſſent les richeſſes; il eſt vrai qu'on a du blé malgré la corvée; mais on en a beaucoup moins, rarement on en a aſſez pour le faire circuler dans les routes du commerce.

4°. On a cru que la corvée n'étoit pas un impôt, parce qu'elle demande du travail & non pas de l'argent. On voit par-là que les mots ne trompent pas moins en adminiſtration qu'en philoſophie. Mais les erreurs d'un Philoſophe ſont bien moins dangereuſes que celles d'un Adminiſtrateur. Dans la Société, où le travail repréſente continuellement l'ar-

Digitized by Google

gent, où l'argent repréſente continuellement le travail ; le travail eſt l'argent de celui qui n'a point d'argent, l'argent eſt le travail de celui qui ne travaille point. S'il y a quelque différence, (& il y en a une très-grande) c'eſt que celui qui paye de ſon travail, paye infiniment plus que celui qui paye de ſon argent, lors même que tous les deux paroiſſent payer la même ſomme.

Il faut donc évaluer en argent les journées de travail qu'exige la corvée, & vous trouverez, dit l'Auteur du Mémoire, qu'on ne fait pas avec un million en corvée, ce que tout Adminiſtrateur fera exécuter avec moins de quatre cent mille livres en argent.

Quel fait ! il eſt atteſté par un Adminiſtrateur éclairé, par un homme qui a préſidé lui-même à la conſtruction des grands chemins.

Il en réſulte : que la corvée fait payer aux malheureux qui ne poſsèdent au monde que leurs bras, le double de ce qu'il en coûteroit, dans un autre ſyſtême, à tous les habitans du Royaume ; les pauvres ſeuls payent le double de ce que devroient payer les pauvres & les riches enſemble.

Au premier coup-d'œil cette aſſertion de l'Auteur du Mémoire paroît extraordinaire ; il la rend enſuite très facile à concevoir.

Si le corvéable eſt un peu éloigné du lieu du travail, il perd une journée pour s'y rendre, & une autre journée pour s'en retourner.

Si au contraire ſa maiſon eſt voiſine du

Digitized by Google

chemin, il s'échappe à chaque instant pour voir sa femme, ses enfans, sa maison.

Quand on rassemble les Journaliers pour la corvée, tous ne peuvent pas arriver en même-temps, & aucun ne veut commencer le travail que lorsqu'ils sont tous arrivés, parce que nul ne veut faire plus de travail que les autres.

Que de manières de perdre du temps, c'est-à-dire, du travail, c'est-à-dire, de l'argent!

On travaille forcément, lentement, & voilà encore de nouvelles pertes d'argent, puisque voilà de nouvelles pertes de travail, de temps.

5°. Non seulement ce qu'on fait coûte davantage, mais on le fait mal. Il ne suffit pas de savoir donner un coup de pioche, de savoir transporter des cailloux pour savoir construire un chemin. C'est un art très simple, mais un art pourtant, & on ne le sait pas sans l'avoir appris, non plus que les autres. Les Laboureurs ne le savent pas, & ne se soucient pas de l'apprendre. Il faut donc des piqueurs très intelligens, & ces piqueurs sont rares; il en faut de durs, de sévères; ceux-là sont trop communs, & l'humanité des Intendans ne peut pas toujours les réprimer.

Autre inconvénient. Des hommes, dont la construction des chemins seroit le principal métier, pourroient veiller continuellement sur ceux qui seroient faits; & une pierre remise aussitôt que déplacée, une ornière com-

Digitized by Google

blée au moment où elle va s'approfondir ; les soins les plus faciles & les moins coûteux, suffiroient pour l'entretien d'une route bien construite ; mais quand les jours de la corvée sont finis, quand les ateliers sont dispersés, personne ne veille sur les chemins ; ils se dégradent entièrement. Ce qu'on appelle une réparation, est une nouvelle construction qui exige des corvées nouvelles. Ainsi les maux naissent des maux, les injustices des injustices, les corvées des corvées.

Voilà les vérités, c'est-à-dire, les faits que développe parfaitement l'Auteur du Mémoire. On a beaucoup déclamé sur cet objet en vers & en prose ; il n'y a point ici de déclamation, c'est le ton calme & tranquille d'un Magistrat qui délibère au pied du Trône, & ce ton persuade bien davantage.

Ces vérités, contestées encore par quelques personnes, ne le sont plus par l'opinion publique. C'est ainsi que pensoit M. de Trudaine père, dont le nom est une autorité dans ces matières : c'est ainsi que pensent plusieurs Provinces, qui, ayant le choix de la corvée & du rachat en argent, ont aboli la corvée. C'est ainsi que pensent presque toutes les Cours Souveraines de Magistrature ; & on a mal connu les opinions & les sentimens de celles qui ont été soupçonnées d'être favorables au système oppressif de la corvée.

On aime à voir un Magistrat du Conseil prendre la défense des Parlemens du Royaume ; & je me plais à transcrire ici, d'après

l'Auteur du Mémoire, ce qu'un Magistrat de Bordeaux disoit à ce sujet dans une Assemblée de Chambres.

« On ne craint pas, Messieurs, de vous » représenter comme les apologistes du ré» gime cruel de la corvée; cependant vos » remontrances de 1779 ont pour objet de » démontrer les inconvéniens & les avan» tages qu'il y auroit à la supprimer. Vous » avez supplié le Roi d'établir dans votre » ressort les Administrations Provinciales, » dont une des premières opérations auroit » été sans doute l'abolition de la corvée. » Dans les remontrances de 1784, vous » conjuriez de nouveau le Roi de réformer » l'administration des corvées. Vous avez » ajouté: Nous sommes prêts, Sire, à don» ner aux Ordres les plus distingués de l'État, » l'exemple d'un sacrifice généreux, sage» ment combiné pour le soulagement des » campagnes. »

Certes, ce n'est point là le langage des apologistes & des defenseurs de la corvée.

Combien il y a loin encore du moment où les esprits distingués apperçoivent une vérité politique à celui où un sage Administrateur peut la faire passer dans la Législation! Tout le monde entend la voix de l'humanité; l'Administrateur éclairé est le seul qui sache comment il faut la faire respecter dans les loix d'un grand Empire. C'est l'objet dont s'occupe l'Auteur dans la seconde Partie de son Mémoire.

Digitized by Google

L'abolition de la corvée rend l'établiſſement d'un impôt inévitable. Mais comment l'impôt ſera-t'il poſé & comment ſera-t'il lévé ? Ces deux queſtions préſentent de grandes difficultés ; l'Auteur les diſcute avec la même clarté, avec le même ordre, & toujours avec cet intérêt attaché aux penſées d'un Magiſtrat qui médite ſur le ſort du peuple, ſur le ſort des pauvres.

Un impôt général ſur le Royaume peut être établi, ou ſur tous les *poſſeſſeurs des fonds* indiſtinctement, ou à raiſon des vingtièmes, ou au marc la livre de la taille.

Le ſecond de ces moyens paroît évidemment mauvais, quoique ce fût celui que préféra l'Édit de 1776. Cette loi en choiſiſſant le vingtième pour bâſe, alloit même contre le motif énoncé de faire payer l'impôt des chemins aux propriétaires. D'abord le Clergé n'eſt pas aſſujéti au vingtième, & c'eſt un des grands propriétaires. En ſecond lieu, les Commerçans, les Artiſans, les Capitaliſtes ne payent pas le vingtième des terres, & perſonne ne profite plus des chemins.

Nous ſavons que le Miniſtre qui préſida à la rédaction de l'Édit de 1776, avoit eu d'abord le projet d'établir ſur toutes les terres indiſtinctement cet impôt dont l'emploi devoit être ſi avantageux à toutes les terres. . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

Un impôt sur toutes les terres paroîtroit aussi le plus légitime à l'Auteur du Mémoire ; mais il y insiste peu, & ne combat pas non plus des privileges qui se condamneroient peut-être eux-mêmes.

Ce respect des droits établis, lors même que ces droits pourroient être considérés comme des abus, est la marque la plus certaine d'un Gouvernement modéré & bienfaisant. On y respecte jusqu'à l'ombre de la justice.

L'Auteur du Mémoire apperçoit dans le troisième moyen, dans l'impôt au marc la livre de la taille, presque tous les avantages d'une contribution universelle sur les terres, & aucun des inconvéniens.

Il n'y a en effet de terres exemptes de tout impôt que celles dont la culture est dirigée par les Propriétaires même qui ont des priviléges ; ce nombre est très-petit : les Fermiers payent pour toutes les autres terres nobles indistinctement, & on est fondé à considérer une contribution au marc la livre de la taille, comme une contribution générale sur les terres.

A quoi tient la sagesse des dispositions dans ce genre ! Posez l'impôt sur toutes les terres, vous blessez une multitude de droits ou de prétentions Posez l'impôt au marc la livre de la taille, les terres le payent également, & personne ne murmure. Ce qui sépare une loi sage d'une loi imprudente,

Digitized by Google

n'eſt qu'un trait délié ; mais c'eſt préciſément parce que ce trait eſt fort délié, qu'il eſt difficile de l'appercevoir, & honorable de l'avoir apperçu.

Enfin, par quelles mains cette contribution ſera-t'elle levée ? Le Souverain ſe chargera-t'il de cette fonction ſi importante de la Souveraineté ? La fera-t'il lever par les mêmes mains dans tout le Royaume, & par un acte unique émané de ſon Trône, qui établiroit un impôt perpétuel ? Des Ingénieurs choiſis par le Monarque, ſeront-ils chargés de faire & d'entretenir tous les chemins de la France d'après le même plan & les mêmes vûes ?

On eſt porté à croire que cette unité dans les vûes & dans le travail, rendroit le travail plus prompt & plus parfait. On voit dans cette méthode ce caractère de ſimplicité ſans lequel la confuſion ſe met ſi aiſément dans les affaires d'un grand Empire.

Mais l'Auteur du Mémoire ne conſidère pas ſeulement les rapports des choſes entre-elles, il conſidère bien plus encore l'impreſſion que les choſes font ſur les hommes ; il ſonge aux alarmes du peuple, à ſes ſoupçons, qui n'ont pas beſoin d'être fondés pour le rendre malheureux.....

Le peuple peut craindre qu'un impôt perpétuel & univerſel pour les chemins, ne ſoit détourné pour d'autres beſoins de l'État,

Digitized by Google

& qu'on ne rétablisse encore la corvée.

L'Auteur répond, 1°. que la corvée deviendra bien plus odieuse encore par son abolition, qu'on la regardera bientôt comme un de ces fléaux de la barbarie qui ont ravagé les siècles passés; que dans les besoins les plus urgens, il seroit infiniment plus aisé au Gouvernement d'établir un nouvel impôt, que de détourner l'argent de l'impôt des chemins & de rétablir la corvée. 2°. Qu'il vaut mieux cependant renoncer à ce moyen, qui ne seroit plus le meilleur, puisqu'il pourroit altérer cette confiance qui doit unir le Gouvernement aux peuples.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

L'Auteur du Mémoire apperçoit dans la manière dont l'Administration Provinciale du Berry a procédé à la confection des chemins, un moyen qui n'a pas les inconvéniens d'un impôt général, & qui en a tous les avantages.

L'Administration Provinciale du Berry voit les travaux qui seront nécessaires dans l'année, établit chaque année une contribution proportionnée à ces travaux, & en

Digitized by Google

livre elle-même le produit à l'adjudicataire.

Que ce modèle soit imité dans toutes les Provinces, & le Peuple sera sûr que l'argent qu'il donnera pour les chemins sera toujours employé pour les chemins.

Mais ce n'est pas seulement le peuple qui a des craintes, le Gouvernement en a aussi: on veut du moins lui en supposer ou lui en donner.

Si les Provinces, dit-on, lèvent un impôt sur les peuples, le peuple sera moins capable de payer les impôts ordinaires.

Il en sera plus capable, & cela est évident d'après les lumières que l'Auteur du Mémoire a répandues sur cet objet.

On a vû que le peuple payoit trois ou quatre fois plus en travail, qu'il ne sera obligé de payer en argent. Il aura donc trois ou quatre fois plus d'argent pour payer les impôts ordinaires.

La classe la plus pauvre du peuple, les Journaliers, payeront pour les chemins; mais en travaillant pour les chemins, ils gagneront bien au-delà de ce qu'ils auront payé.

Les chemins publics deviendront pour le peuple de grands atteliers de charité, où il trouvera du travail & du pain dans les jours où il manque de l'un & de l'autre.

Digitized by Google

Ainſi, comme l'a dit ſi bien un homme éloquent, la juſtice ſeule dans l'Adminiſtration des grands Empires eſt une bienfaiſance.

Il ſe préſente une dernière queſtion.

Le Souverain doit-il laiſſer aux Provinces le choix du rachat en argent & de la corvée?

Ici, l'Auteur du Mémoire, quoique toujours porté aux opinions modérées, penſe qu'il vaudroit mieux ne pas laiſſer aux Provinces une liberté dont elles ne peuvent ſe ſervir que pour ſe faire beaucoup de mal; & la perſuaſion paroît être encore du côté de ſon avis.

1°. L'opinion qui demande aujourd'hui l'abolition de la corvée, eſt à peu-près l'opinion générale; & ce vœu univerſel, prononcé par le Monarque, eſt le véritable ſceau d'une loi.

2°. La corvée eſt déjà abolie dans pluſieurs Provinces, elle le ſera bientôt dans pluſieurs autres. Les Provinces qui la conſerveroient ne feroient que rompre cette uniformité deſirable, cet accord qui doit ſe trouver dans toutes les parties de l'Adminiſtration du même Empire.

3°. Tandis que les habitans de ces Provinces jouiroient dans tout le Royaume de la beauté des chemins faits à prix d'argent, tout le Royaume ſouffriroit de l'imperfection de leurs chemins faits par la corvée.

4°. Par une ſuite de la conſtitution de preſque toutes les Municipalités, le choix, ſi on le laiſſe libre, ſera fait, non par ceux qui

Digitized by Google

qui gémiſſent ſous la corvée, mais par ceux qu'elle diſpenſe de contribuer aux frais des chemins : leur préjugé, (car il faut croire que c'eſt un préjugé plutôt qu'une injuſtice) peut durer encore un demi ſiècle, un ſiècle.

Eſt-ce donc peu de choſe qu'un demi-ſiècle de perdu pour le ſoulagement des infortunés ?

Pourquoi attendre du tems, un bien qu'on peut faire tout de ſuite par les lumières ?

Je conçois que la raiſon ſeule, ſans l'autorité des faits, peut être ſuſpecte aux hommes ; celui qui les a un peu obſervés, a vû que la vérité n'exiſte pas encore pour eux tant qu'elle n'eſt démontrée que par la parole ; les exemples ſeuls ont pour eux de l'évidence ; mais ici les exemples ſont en grand nombre, & il n'y en a pas un qui ne promette & qui n'aſſure le bonheur.

Je conçois que dans les temps peu éclairés, cette défiance de la raiſon peut être elle-même une choſe très-raiſonnable ; mais lorſque les lumières ont fait beaucoup de progrès, eſt-elle autre choſe qu'une foibleſſe ?

Dans la naiſſance de l'Architecture, on n'oſe toucher à une maiſon qui menace ruine, de peur de la renverſer entièrement ; l'Architecture perfectionnée ſoutient la maiſon en l'air, & la poſe ſur de nouveaux fondemens.

On apperçoit à chaque inſtant deux choſes bien précieuſes dans ce Mémoire ; c'eſt une raiſon courageuſe qui porte ſes idées juſ-



Digitized by Google

qu'où va la vérité, & une raiſon ſage & circonſpecte, qui prend toutes ſes idées dans l'expérience.

Il y a un grand charme à lire un pareil Ouvrage lorſqu'il eſt fait par un homme qui tient à l'Adminiſtration ; on ſe dit à chaque page, la voix qui parle avec tant de reſpect & tant d'amour des intérêts du peuple, eſt une voix qui ſe fait entendre autour du Trône.

*(Cet Article eſt de M. Garat.)*

*INSTRUCTION dreſſée par la Commiſſion du Clergé, ſur la demande faite aux Bénéficiers des foi & hommage, aveux & dénombremens.* A Paris, de l'Imprimerie de Guillaume Deſprez. — *Défenſe des Droits du Roi contre les prétentions du Clergé de France*, ſur cette queſtion : *Les Eccléſiaſtiques doivent-ils à Sa Majeſté la foi & hommage, l'aveu & dénombrement, ou des déclarations de temporel pour les biens qu'ils poſsèdent dans le Royaume.* A Paris, de l'Imprimerie de Louis Cellot, rue des Grands Auguſtins.

Il n'eſt pas ordinaire de parler dans des Ouvrages comme celui-ci, des queſtions de Juriſprudence qui s'agitent dans nos Tribunaux. On doit cependant faire quelquefois des exceptions à cette règle ; & la queſtion des *foi & hommage* du Clergé en réclame une

Digitized by Google

particulière ; elle tient de toutes parts à notre droit public ; & discutée solemnellement devant le Conseil du Roi par le premier Ordre de l'État & la plus ancienne Compagnie de Magistrature, intéressant la Nation entière, elle est aujourd'hui un des plus grands objets dont les Savans & les Politiques ayent à s'occuper ; mais s'il convient d'en parler ici, il ne conviendroit pas de rien préjuger sur la décision qui doit intervenir. Nous nous bornerons à donner une idée très-succinte de cette contestation.

Rien n'est plus compliqué que les règles qui régissent nos propriétés. Par la nature des choses, toutes les possessions, protégées par l'union sociale, sont soumises à des devoirs envers l'État. Delà les tributs, les impôts, qui sont les signes d'une utile dépendance, & le gage de la sûreté dans la jouissance de nos fortunes particulières. Delà encore un devoir de la fidélité dans le propriétaire qui affecte la propriété même, parce que la violation de ce devoir entraînant une peine, il est plus simple, plus juste & plus doux de frapper le Citoyen dans sa possession que dans sa personne ; mais par le régime féodal, qui s'est étendu sur presque toute l'Europe, les terres se trouvent encore assujéties à une autre sorte de domination. Dans des temps où tous les maux de la barbarie étoient encore augmentés par ceux de l'anarchie, des hommes puissans ont envahi les possessions des foibles ; & les foibles eux-mêmes, pour s'assurer une pro-



Digitized by Google

tection, ont mis leurs terres dans la dépendance de ces hommes sous lesquels on ne trouvoit plus de sûreté : delà une domination particulière, qui entraîne aussi des tributs, des actes de soumission, des charges de différentes natures, & même un dévouement du vassal au Seigneur ; les plus connus, les plus universels de ces devoirs de la féodalité, s'appellent l'*aveu & le dénombrement*, la *foi & l'hommage*. Aujourd'hui ces deux dominations territoriales ne se combattent plus ; l'une est entièrement subordonnée à l'autre ; mais elles marchent & concourent encore ensemble, malgré toutes les choses qui semblent éteindre l'une pour donner à l'autre toute sa force & son poids. Elles se réunissent même en dernier degré dans les mêmes mains. Le souverain unique est le Suzerain universel. Delà, dans plusieurs cas, une grande difficulté de savoir si les devoirs de la terre se rapportent au Souverain ou au Suzerain ; l'incertitude des règles augmente encore par la contrariété de leurs principes. Les principes qui règlent les droits de la Souveraineté, naissent du fond de l'ordre social, de la raison éternelle, & quelquefois des pactes qui ont été faits entre les Princes & les Sujets ; ils sont simples & précis ; mais les droits de la Suzeraineté sont arbitraires de leur nature ; ils sont fondés sur des usages, des conventions qu'il faut aller étudier dans les vestiges de ces temps où l'on ne réduisoit rien en règles générales, où l'on ne conservoit pas les titres, où tout restoit

Digitized by Google

dans la confusion. Il faut cependant faire un choix entre des règles si contraires ; & alors, par la force des usages & de la possession, c'est souvent la loi de l'injustice & de la barbarie qui l'emporte & qui doit l'emporter.

Tel est le choix qu'il s'agit de faire ici, en consultant & en combinant les titres sur lesquels le Clergé fonde la franchise qu'il réclame, & ceux que les défenseurs des droits du Domaine lui opposent.

Comme Sujets, les Ecclésiastiques doivent serment de fidélité pour les bénéfices qu'ils possèdent ; le Clergé lui-même fait de ce principe la base de son système.

Mais doivent-ils en outre la foi féodale ? Leurs biens sont-ils des fiefs de leur nature, ou ont-ils pu rester des fiefs entre leurs mains ? Ne sont-ils pas au contraire, par leur destination, ou par l'esprit & les formalités dans lesquels ils ont été concédés à l'Église, affranchis de tous les devoirs féodaux ? Voilà la question.

Toutes les parties qu'elle embrasse sont parfaitement posées dans le Mémoire du Clergé.

« L'Église possède des dîmes qui n'ont au-
» cun rapport avec les mouvemens du Do-
» maine Royal, qui n'ont jamais été com-
» prises dans les différentes ordonnances con-
» cernant les demandes de déclarations &
» dénombremens de biens, & qui ne peu-
» vent pas devenir l'objet d'une prestation
» de foi & hommage.

» L'Église doit être déchargée des foi & » hommage pour les dîmes.



Digitized by Google

» L'Égliſe poſsède des alleux & franc-alleux;
» les ordonnances reconnoiſſent les poſſeſſions
» d'alleux & franc-alleux dans le Royaume.

» Les alleux & franc-alleux ne doivent
» point la foi & hommage, qui n'eſt dûe que
» pour les fiefs.

» Et les alleux & franc-alleux ne ſont ainſi
» dénommés que pour les diſtinguer des
» biens qui ſont ſoumis aux droits féodaux.

» L'Égliſe doit être déchargée des foi &
» hommage pour tous les biens qu'elle poſ-
» sède en alleu & franc-alleu.

» L'Égliſe poſsède des biens à titre de fran-
» che-aumône, & la franche-aumône eſt
» regardée par les féodiſtes, par les coutumes
» & par les arrêts des Cours, comme un titre
» d'affranchiſſement des droits féodaux.

» L'Égliſe doit être déchargée des foi &
» hommage pour tous les biens qu'elle poſ-
» sède à titre de franche-aumône.

» L'Égliſe poſsède des biens amortis. L'amor-
» tiſſement a, de tous les temps, compris
» l'indemnité des droits Seigneuriaux.

» Ce n'eſt que depuis 1724 qu'on a diſ-
» tingué dans les Domaines du Roi l'amortiſ-
» ſement de l'indemnité.

» L'amortiſſement eſt appelé, par les Féodiſ-
» tes même, l'affranchiſſement de la loi du fief.

» Les recherches faites depuis deux cent
» ans, pour cauſe d'amortiſſement, n'ont eu
» pour objet que les biens non amortis, &
» n'ont point eu pour objet la preſtation des
» foi & hommage des biens amortis.

Digitized by Google

» L'Égliſe doit être déchargée des foi & » hommage pour tous les biens amortis.

» L'Égliſe ne poſsède aucuns biens anté- » rieurs à 1700, qui ne ſoient des dimes ou » des alleux, ou franc-alleux, ou qui n'ayent » été donnés à titre de franche-aumône, ou » qui n'ayent été amortis.

» L'Égliſe doit être déchargée de la preſ- » tation des foi & hommage pour tous les » biens qu'elle poſsède avant 1700.

» Il n'y a d'exception à faire que pour les » biens amortis, dont l'amortiſſement con- » tiendroit une réſerve expreſſe des droits » féodaux & de la foi & hommage.

» Ces exceptions doivent être infiniment » rares. L'Égliſe doit être déchargée pour » tous les biens qu'elle poſsède avant 1700, » excepté pour ceux dont l'amortiſſement » réſerve les droits féodaux.

» On demande à qui appartient la preuve » d'une exception qui doit être infiniment » rare. La preuve incombe à la partie inté- » reſſée à prouver l'exception.

» C'eſt au Domaine à prouver qu'un bien » poſſédé par l'Égliſe eſt retenu dans ſa mou- » vance par le titre même de ſon amortiſ- » ſement.

» Tel eſt le véritable état de la queſtion. »

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que le Mémoire pour la défenſe des droits du Roi attaque, ſans aucune reſtriction, toutes ces propoſitions, & que ce ſont préciſément les inverſes qu'on y établit en principes.



Digitized by Google

Cependant, l'un & l'autre de ces Mémoires eſt plein de modération, de ſageſſe, de dignité. Tout y annonce, tout y repréſente les deux auguſtes Corps dont ils ont reçu la ſanction. Rien ne prouve mieux combien ces queſtions ſont difficiles à éclaircir & à décider.

Dans une conteſtation de cette nature, les conſidérations politiques ne ſont pas ſans influence. Il s'en préſente deux ici.

Depuis l'édit de 1759, la légiſlation tend à reſtreindre les droits & les avantages du Clergé plutôt qu'à les étendre. Doit-on encore lui accorder un privilège particulier, & qui diſtingueroit ſes poſſeſſions de toutes celles du Royaume d'une manière ſi utile & même ſi glorieuſe; car l'affranchiſſement des devoirs féodaux fut toujours & doit être la plus belle décoration d'une propriété?

D'un autre côté, ce privilège en eſt-il véritablement un? Ne dérive-t'il pas du droit primitif & eſſentiel des Nations? N'eſt-il pas la manière la plus naturelle de poſſéder? Dans un temps de lumières, & lorſque tout tend à détruire ce qui nous reſte des inſtitutions féodales, n'eſt-il pas heureux que le premier Ordre de l'État ait trouvé le moyen de s'y ſouſtraire? Le ſoumettre aux loix du régime féodal, ne ſeroit-ce pas renforcer cette bizarre & funeſte légiſlation, qui, aujourd'hui, n'eſt pas moins embarraſſante pour le Souverain, qu'onéreuſe aux particuliers? Ne vaudroit-il pas mieux ici ſe décider par ces vûes politiques qui préparent ces heureuſes

Digitized by Google

réformes, que par les vûes fiscales, qui ne donnent des ressources momentanées qu'en perpétuant les abus?

Ces Mémoires, par leur objet & la manière dont il est traité, rappellent le Mémoire publié l'année dernière pour la défense d'une de nos Provinces, (la Basse-Navarre) qui prétend être restée jusqu'aujourd'hui dans une allodialité entière, Ouvrage que l'on peut appeler un excellent Traité sur cette matière, où une discussion supérieure donne tout son prix à la plus vaste érudition. Ceux qui s'occupent de ces points de notre droit public, sentiront les rapports de ces discussions mieux que je ne puis les indiquer.

Pour me renfermer dans le genre d'appréciation qui convient à l'Ouvrage où j'écris, j'observerai que ces Mémoires, pour & contre le Clergé, sur lesquels je regrette de ne pouvoir m'arrêter plus long-temps, sont surtout distingués par l'ordre, la méthode, la netteté des idées & le style propre à de tels Ouvrages.

La défense du Domaine offre plus de développemens dans les recherches & sur les principes. L'Instruction publiée au nom du Clergé a un mérite différent. Elle établit le véritable état de la question que le Public n'avoit pas connu; elle la rend nouvelle & intéressante par son rapport avec les droits & la propriété des Citoyens; & des Mémoires plus étendus semblent devenir inutiles par la précision avec laquelle toute la cause est embrassée


Digitized by Google

& resserrée. On est d'abord tenté de s'étonner que l'Auteur * de plusieurs autres Mémoires pour la défense du Clergé, d'une grande éloquence, celui d'une de nos plus belles Oraisons Funèbres, celui d'un grand nombre de Mandemens, où la plus belle morale est présentée dans le style le plus noble & le plus touchant, qu'un Académicien plein de goût & d'esprit, ait pu écrire sur un sujet qui excluoit les qualités de talent qui lui sont le plus naturelles ; mais c'est le propre du grand talent de se conformer toujours aux sujets qu'il traite, & de ne paroître étranger à aucuns. ** . *( Cet Article est de M. de L. C.)*

* On peut voir dans les procès-verbaux de l'Assemblée du Clergé de 1780, le Mémoire pour l'augmentation des portions congrues, & celui pour l'affaire des dîmes du Languedoc ; l'on sentira après les avoir lûs combien cet éloge est mérité.

** On sait que cette Instruction est de M. l'Archevêque d'Aix, Auteur de l'Oraison Funèbre de Staniſlas, de celle de Madame la Dauphine, qui n'est inférieure à la première que parce que le sujet ne présentoit pas des événemens aussi propres à la grande éloquence ; mais dans laquelle l'on trouve toujours celle du sentiment & l'intérêt le plus touchant d'un grand nombre de Mandemens qui mériteroient d'être recueillis, & de qui l'on a entendu plusieurs Discours à l'Académie Françoise, faits pour être vivement goûtés des Juges les plus délicats & les plus sévères. Cet illustre Prélat doit nous pardonner d'avoir rappelé quelques-uns de ses titres au respect & à l'admiration du Publie, puisque nous n'en avons parlé que d'après l'opinion publique même.

Digitized by Google

*ESSAI sur les Maladies des Européens dans les pays chauds, & les moyens d'en prévenir les fruits; suivi d'un appendice sur les Fièvres Intermittentes, & d'un Mémoire qui fait connoître une méthode simple pour dessaler l'eau de la mer, & prévenir la disette des comestibles dans les Navigations de long cours;* par Jacques Lind, Médecin de l'Hôpital du Roi Charles I^er^ de Portsmouth, & Membre du Collége Royal de Médecine d'Édimbourg; traduit de l'Anglois sur la dernière Édition, publiée en 1777, & augmentée de notes, par M. Thion de la Chaume D. M., ancien Médecin des Hôpitaux Militaires, employé en chef dans les dernières expéditions de Mahon & de Gibraltar, Correspondant de la Société Royale de Médecine, Pensionnaire du Roi. 2 vol. *in*-12. A Paris, chez Theophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Le rang distingué que le Docteur Lind tient en Angleterre parmi les praticiens; sa réputation dans toute l'Europe; les Éditions multipliées des Ouvrages qu'il a publiés sur la même matière, & le mérite du Traducteur, donnent, de l'Essai que nous annonçons, l'idée la plus avantageuse.

« Les hommes, dit l'Auteur, qui quittent » le lieu de leur naissance pour des pays » lointains, peuvent être assimilés à des végé-



Digitized by Google

» taux transplantés dans un sol étranger, où
» ils ne peuvent être conservés & accoutumés
» qu'avec un soin extraordinaire, & la plus
» grande attention : leur constitution respec-
» tive doit nécessairement éprouver quelque
» changement à cet égard. »

C'est d'après cette réflexion que le Docteur Lind a composé son Ouvrage : son but est de faire connoître les maladies qui régnent dans certaines parties de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique & des Indes Orientales & Occidentales ; de fixer celles qui sont particulières à chaque température ; de comparer les différens degrés de salubrité que l'on y trouve ; de prévenir les dangereux effets d'un nouveau climat ; & enfin de donner les moyens les plus efficaces de se garantir des maladies qui sont le plus à craindre dans chaque habitation, ou de les détruire par un traitement qui leur soit propre.

Sa méthode, soit préservative, soit curative, est fondée sur l'observation, & toujours établie sur des faits inconteſtables. Éloigné de tout esprit de système, l'Auteur n'avance rien qui n'ait été confirmé par des épreuves réitérées. La précision, l'ordre & la clarté caractérisent particulièrement l'Ouvrage que nous annonçons, & ajoutent à son utilité. Il laisse si peu de choses à desirer que, suivant M. de la Ch., tous ceux qui, depuis sa publication, se sont exercés dans la même carrière, n'ont fait que reproduire ses principes, & souvent ses propres expressions. On voit dans les notes

Digitized by Google

intéreſſantes & inſtructives du Traducteur, combien il s'eſt lui-même affermi dans l'eſtime qu'il avoit conçue des obſervations de l'Auteur, & avec quel avantage il s'en eſt ſervi pour le ſalut des troupes confiées à ſes ſoins.

« Employé, dit-il, dès le commencement » de ma carrière à la médecine des parties » méridionales de l'Europe, j'ai toujours eu » lieu de me louer de l'application de ſes » principes & de ſa méthode. »

Un pareil aveu doit inſpirer bien de la confiance, quand il eſt fait ſur-tout par un Médecin qui ſe diſtingue dans ſon état, & qui a mérité d'être choiſi pour être employé en chef dans les dernières expéditions de Mahon & de Gibraltar.

L'Auteur a joint à cet Eſſai deux Mémoires, dont le ſujet eſt auſſi bien vû que préſenté : l'un ſur les Fièvres Intermittentes, & l'autre ſur les moyens de prévenir en mer les calamités de la faim & de la ſoif.

Nous regrettons que la nature de ce Journal ne nous permette pas d'entrer dans de plus grands détails, nous aurions bien des morceaux à citer; mais des extraits ne ſuffiroient pas pour faire apprécier l'Ouvrage, il faut le lire tout entier. Nous invitons les gens de l'Art à le méditer; ils ſauront certainement bon gré à M. de la Ch., déjà connu par pluſieurs Prix qu'il a remportés à la Société Royale de Médecine, d'avoir fait paſſer dans notre langue un Ouvrage auſſi utile, & d'avoir en-

Digitized by Google

richi sa Traduction de beaucoup de notes excellentes, qui annoncent de grandes connoissances, & cet esprit d'observation si essentiel à un Médecin.

*La Morale des Rois, puisée dans l'Éloge du Père du Peuple, pour servir de suite à la Collection des Moralistes*, par le Rédacteur de la Morale de Moïse.

Le Peuple étoit heureux, le Roi couvert de gloire.

A Stockholm, & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, Belin, Guillot, Regnault, Libraires, rue S. Jacques; Mérigot le jeune, quai des Augustins; Bailly, rue S. Honoré; Esprit, Hardouin, au Palais Royal; l'Esclapart, Pont N. D.

La Morale des Rois: voilà un grand titre, & qui promet de grandes choses.

*Quid tanto feret hic promissor hiatu?*

Nous ne prétendons pas accuser l'Auteur d'avoir voulu, comme tant d'autres, tromper ses Lecteurs par cette espèce de charlatanisme dont on abuse plus que jamais. Nous croyons seulement, avec Voltaire, qu'un Écrivain doit se garder de trois choses, du Titre, de l'Épître Dédicatoire & de la Préface. L'affiche de son Ouvrage est

Digitized by Google

un peu faſtueuſe, & doit le paroître d'autant plus que l'Auteur ne tient pas ſa promeſſe. Ce qu'il appelle la Morale des Rois n'eſt qu'une eſquiſſe ébauchée & diffuſe de l'Éloge de Louis XII, propoſé pour prix d'éloquence par l'Académie Françoiſe. On ſeroit en droit néanmoins d'attendre un code de morale pratique pour le Trône, puiſé dans les Ouvrages des Monarques Philoſophes. L'âme de Marc-Aurèle, les hautes qualités de Staniſlas, d'Alfred, leurs talens & leurs vertus ſont des objets immortels d'étude pour les Rois, & d'admiration pour les autres hommes. Il eſt vrai que dans un Poſt-ſcriptum l'Auteur avoue qu'il n'a voulu que préſenter le tableau des vertus du Père du Peuple; il convient même du *défaut de méthode & de conciſion* qui rend la lecture de ſon Livre vague & fatigante. On ne peut d'ailleurs qu'applaudir à ſes intentions patriotiques, honnêtes & louables. Voici comme il s'exprime lui-même ſur ſon Ouvrage.

« Militaire, Citoyen, père de famille, » j'aime autant reconnoître l'inſuffiſance » réelle de mes talens, que de rejeter ſur » la multiplicité non moins réelle de mes » devoirs, de mes affaires & de mes cour- » ſes, les palpables & nombreuſes défec- » tuoſités de cet Ouvrage, qui demandoit » une tranquillité d'eſprit & de poſition » dont le ciel n'a pas encore daigné m'ac- » corder la jouiſſance ni même l'eſpérance.

Digitized by Google

» Cependant, au milieu de cette continuité » d'embarras ſans ceſſe renaiſſans & variés » à l'infini, dont l'apperçu trouvera grâce » auprès du Lecteur ami de la candeur & » de l'ingénuité, je crois avoir ſoigné ce » petit volume, de manière qu'on n'y trou- » vera, ſoit dans les récits, ſoit dans les » réflexions, rien de contraire à la vérité, » que je mets au-deſſus de tout, puiſqu'elle » ſeule eſt la ſource des lumières & des » vertus. »

L'amour que l'Auteur a voué à la vérité, nous perſuade qu'il ne nous ſaura pas mauvais gré d'avoir oſé en être l'organe. Si nos remarques lui paroiſſent ſévères, nous le prions d'obſerver qu'il n'en eſt que l'occaſion; nous avons pour but de prémunir un grand nombre de Littérateurs d'une manie qui eſt trop commune. D'ailleurs, il convient lui même que ſa diction eſt extrêmement diffuſe, & le Lecteur a pu s'appercevoir, par la citation précédente, que les phraſes de l'Auteur ſont preſque toutes des périodes à longue queue interminables.

Digitized by Google

# ANNONCES ET NOTICES.

*Les Aventures de Télémaque*, par Fenélon, 2 vol. in 4°. De l'Imprimerie de MONSIEUR. A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, Imprimeur; Barrois l'aîné, Eugène Onfroy, Théophile Barrois le jeune, tous quatre quai des Augustins, & Delalain jeune, rue S. Jacques.

Les Éditeurs de cet Ouvrage, retardés par des obstacles imprévus & inévitables, n'ayant pu le livrer au terme annoncé par leur Prospectus, se sont réduits à ne demander qu'une simple soumission sans aucune avance.

Nous avons annoncé, avec des éloges justifiés par le succès, les éditions de M. Didot l'aîné; le même esprit d'équité nous impose un devoir que nous remplissons avec joie, celui d'être également justes envers M. Didot le jeune. Une noble émulation, qui ne peut que tourner au profit de l'Art, lui fait depuis long-temps tenter les plus heureux efforts pour acquérir des droits à la même reconnoissance. La beauté du papier & du caractère de cette édition doit lui mériter de grands éloges; & nous ne doutons point que l'accueil du Public ne l'encourage à concourir à la perfection d'un Art qui devra tant à sa famille.

Les figures, dessinées par M. Monnet, & gravées par M. Tilliard, n'ayant pas été tirées sur du papier vélin d'Annonai, la nuance & le grain du papier se sont trouvés si opposés, qu'on a cru devoir y renoncer. On en a fait dessiner d'autres par M. Moitte, qui sont gravées au lavis par M. Parisot, & tirées

Digitized by Google

ſur papier vélin. On peut s'en procurer des épreuves chez M. Didot jeune ; on en trouvera auſſi de coloriées & de peintes à la gouache ; mais pour l'un ou l'autre exemplaire de ces dernières, il eſt néceſſaire de ſe faire inſcrire. Il a été tiré quelques exemplaires du Télémaque ſur vélin, auxquels on peut joindre les figures peintes à la gouache auſſi ſur vélin.

*Tableau Hiſtorique & Chronologique de toutes les Rédemptions qui ont été faites par MM. les Chanoines Réguliers de la Ste Trinité, dits Mathurins, depuis leur origine juſqu'à nos jours*, avec un Précis ſur S. Jean de Matha & S. Félix de Valois, leurs Fondateurs, & les détails de chaque genre de ſupplice qu'on a coutume d'employer contre les Chrétiens en Barbarie. *in*-4°. A Paris, chez Leroi, Libraire, rue S. Jacques.

Ce Tableau, intéreſſant par lui-même, le devient encore plus dans un moment où Paris, témoin du ſpectacle de tant de priſonniers dont on a briſé les fers, partage ſa ſenſibilité entre la pitié qu'excitent leurs infortunes paſſées, & l'admiration que méritent leurs Libérateurs.

*Chansons nouvelles de M. de Piis, Ecuyer, Secrétaire-Interprête de Mgr. Comte d'Artois.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres, & ſe trouve chez l'Auteur, rue Copeau ; la Veuve Ducheſne, rue S. Jacques ; Brunet, rue de Marivaux ; Hardouin, au Palais Royal ; Bailly, rue S. Honoré ; Lejay, rue Neuve des Petits Champs ; & à Bordeaux, chez les Frères Labottière.

Nous avions annoncé le Proſpectus de cet Ouvrage comme une promeſſe qui ſeroit agréable au Public. Notre préjugé ſe trouve juſtifié par le premier Numéro. Nous nous empreſſons d'en louer l'exécution Typographique, qui eſt remarquable

Digitized by Google

par la beauté du caractère & du papier, & le mérite des Gravures, qui sont faites avec beaucoup de soin, & qui répondent à la réputation de leur Auteur, M. Gaucher.

Nous parlerons au premier jour du mérite des Chansons, que nous ferons connoître avec quelque détail.

*Le Lévitique expliqué d'après les textes primitifs, avec des Dissertations & des Réponses aux difficultés des Incrédules*, par M. l'Abbé du Content de la Molette, Vicaire-Général de Vienne. 2 vol. *in*-12. Prix, 5 liv. br., 6 liv. reliés. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

Cet Ouvrage est rédigé avec beaucoup de clarté, & il annonce de la part de l'Auteur une grande étendue de connoissances.

*Nouveau choix des Causes Célèbres*, 15 vol. *in*-12. par Souscription. Prix, 45 liv. reliés, & 37 l. 10 sols br.

La Souscription de cet Ouvrage curieux & intéressant, dont le septième Volume vient de paroître, est toujours ouverte, à la même adresse que ci-dessus. En payant la Souscription en entier, on reçoit les volumes à mesure qu'ils paroissent. Il en paroîtra un de mois en mois.

*Collection Universelle des Mémoires Particuliers relatifs à l'Histoire de France*, Tome 9, contenant *les Mémoires d'Olivier de la Marche*. A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou Dauphine, N°. 6.

Il paroît régulièrement chaque mois un volume de cette importante & utile Collection. Le prix de la Souscription pour 12 vol. à Paris, est de 48 liv., ou

Digitized by Google

de 24 liv. pour la demi-année. Les Souscripteurs de Province payent de plus 7 liv. 4 sols, à cause des frais de poste.

*Bibliothèque Universelle des Dames, Mélanges.* Tome 4e. Même adresse que ci-dessus.

Nous avons parlé avec de justes éloges de cet intéressant Ouvrage. Il en paroît deux volumes par mois brochés, ou reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, avec ou sans le nom de chaque Souscripteur, imprimé au frontispice de chaque volume. La Souscription pour les 24 volumes reliés est de 72 liv., & de 54 liv. brochés. On ne peut souscrire que pour la demi-année. Les Souscripteurs auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés payent de plus 7 liv. 4 sols pour l'année entière, ou 3 liv. 12 sols pour la demi-année.

*Jugement d'un Musicien sur le Sallon de Peinture de* 1785. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Quillau l'aîné, Libraire, rue Christine, & chez les Marchands de Nouveautés.

L'Auteur laisse aux Peintres à juger de la distribution plus ou moins heureuse des lumières, de la justesse des contours, du grouppement & du balancement des figures, des tons plus ou moins argentins, & ne s'attache uniquement qu'à l'esprit des choses. Il est essentiel que quelqu'un se charge de cette partie intéressante, trop négligée par les Artistes. Il examine enfin ce qu'un Artiste n'examineroit pas.

*L'Art de former l'Homme, Ouvrage commencé sous le titre de Cours de Latinité*, par Thomas-Ignace de Vaniere, achevé & dédié au Roi par Pierre-Antoine de Vaniere son fils, ancien Chanoine de la Cathédrale de Vabres, & Prieur de Saint-Jean-Baptiste de Pomeirols, quatrième Edi-

Digitized by Google

tion, remiſe en ordre, corrigée & augmentée, avec la Vie & le Portrait de l'Auteur, ſix Volumes *in-8°.*, propoſés par ſouſcription. A Paris, chez l'Auteur & Editeur, Place du Carrouſel, près de l'Hôtel du Roi.

La première Partie de cet Ouvrage, imprimée déjà pluſieurs fois ſous le titre de *Cours de Latinité*, a obtenu une eſtime univerſelle & méritée.

Le Continuateur a ſuivi le plan de l'Auteur, qui, ſous un titre ſimple, avoit caché le projet de donner un Traité complet d'Education, ce qui juſtifie le nouveau titre donné à l'Ouvrage.

*Souſcription* En ſouſcrivant, 15 liv.; en recevant le premier Volume, qui traitera de l'Education en général, 4 liv.; en recevant le ſecond, qui commencera le Recueil, & qui traitera du Spectacle de la Nature, 4 liv.; en recevant le troiſième, qui traitera des Devoirs, 4 liv.; en recevant le quatrième, qui traitera des Arts & des Sciences, 3 liv.; en recevant le cinquième, qui traitera des Paſſions, 3 liv.; en recevant le ſixième, qui en formera deux, & qui contiendra le Recueil des Auteurs ſacrés, & la partie des principes des Langues, 3 livres. Total, 36 livres. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront 45 liv.

On ſouſcrira chez l'Auteur & Editeur, & on ſera libre de ſouſcrire juſqu'à la livraiſon du premier Volume, qui paroîtra auſſitôt que le nombre des Souſcripteurs ſera ſuffiſant; mais on ne paſſera pas le premier Janvier 1786. On diſtribuera les autres Volumes de ſuite, de trois en trois mois. On prie le Public d'obſerver que l'impreſſion du Recueil devient fort chère par la différence des caractères qui le compoſent, & par les lettres & les chiffres dont il eſt chargé. Les deux Volumes ſe ſont vendus juſqu'ici 21 liv. Il eſt aiſé de voir dans le prix de tout l'Ou-

Digitized by Google

vrage combien l'on cherche à faire triompher le zèle qui l'a conçu.

*Rapport fait par MM. les Commissaires nommés par la Faculté de Médecine, pour l'examen des Eaux d'Enghien, au-dessous de l'étang de Saint-Gratien.*

Voici comment se résument les Commissaires de la Faculté : Nous croyons pouvoir conclure de la nature connue de ces eaux qu'elles peuvent produire des effets très-salutaires dans plusieurs maladies chroniques ; qu'on a lieu d'attendre qu'elles feront apéritives, atténuantes, incisives, détersives : qu'elles pourront convenir dans les affections psoriques, les paralysies & les ulcères internes ; nous savons même qu'on en a fait usage avec quelque succès dans plusieurs affections de cette espece ; qu'elles ont paru, lorsqu'on les a prises avec les précautions & les ménagemens convenables, porter à la peau, & exciter des sueurs abondantes.

La distribution de ces eaux se fait à la fontaine & dans tous les dépôts où se débitent les nouvelles eaux minérales de Passy : savoir, à Paris, chez M. de Pene-Tancoigne, Apothicaire, successeur de M. Boulduc, rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, & chez MM. Cadet & Deroſne, Apothicaires, rue Saint Honoré ; à Versailles, chez M. Colombot, Apothicaire, successeur de M. Corion ; à Saint Germain, chez M. Gros, Apothicaire ; & à Passy, aux nouvelles eaux minérales : on pourra même les y boire dans le jardin.

On les donnera *gratis* aux pauvres à la fontaine, ainsi qu'on l'a toujours fait pour les nouvelles eaux de Passy, mais sur le certificat signé d'un Médecin ou d'un Chirurgien, ou du Curé de leur Paroisse, qui porte la quantité dont ils ont besoin, & qu'ils sont hors d'état de les payer.

Digitized by Google

*Nouveau Plan de Géographie méthodique & universelle disposée par tablettes & colonnes qui désignent par division les Royaumes, Provinces, Comtés, les Villes, leur classe, leurs Juridictions Civile, Ecclésiastique, leur climat, leur commerce, &c., leur longitude, leur latitude, Ouvrage suivi d'un Traité de la Sphère à la portée de tout le monde, & principalement de ceux qui ne peuvent s'adonner à l'étude des Mathématiques ;* par M. Baignoux. A Paris, chez Royez, quai des Augustins, à la descente du Pont Neuf.

Cet Ouvrage, qui n'est qu'une Nomenclature, remplit assez bien son titre; il n'est point susceptible d'être lû de suite, mais on peut y avoir recours, & les Villes y sont classées avec assez de justesse; si l'Auteur entreprend jamais un grand Ouvrage de Géographie, que celui-ci paroît ne faire qu'annoncer, comme le porte le titre, nous l'exhortons à revoir avec scrupule les observations qu'il a faites sur chaque Ville en particulier; nous en avons remarqué quelques-unes qui manquoient d'exactitude; nous citerons l'article de Montpellier. L'Auteur dit, en parlant de cette Ville, « le Merdanson » qui l'arrose passe dans plusieurs endroits de la » Ville par des canaux souterrains. » Le ruisseau qui passe bien hors la Ville s'appelle le Verdanson, & non le Merdanson; ce ruisseau ne passe dans aucun endroit de la Ville, mais elle est percée presque dans toutes les rues de canaux souterrains par lesquels les immondices s'écoulent, & vont à près d'un mille se jeter dans le Verdanson.

Le Traité de la Sphère qui suit le Plan de Géographie est clair & méthodique ; & quoiqu'il ne contienne rien de particulier & de nouveau, nous croyons que les Personnes qui veulent acquérir une connoissance aussi utile & aussi agréable que celle du Système du Monde, & qui ne peuvent se livrer à

Digitized by Google

l'étude des Mathématiques, liront ce Traité avec fruit.

*Numeros 9 & 10 du Journal de Claveein*, par les meilleurs Maîtres. Prix séparément, 3 liv chaque ; abonnement, 15 liv port franc. — *Numéros 37 à 42 du Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. Prix séparément, 12 sols ; abonnement, 15 liv. franc de port pour 52 Livraisons, qui se font chaque Dimanche. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, *à la Croix d'or*, N°. 6.

*Numeros 47 à 50 des Feuilles de Terpsychore pour la Harpe & pour le Clavecin.* Il paroît une Feuille pour chacun de ces Instrumens tous les Lundis. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Cousineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, place de l'Ecole

*Errata du* N°. 44.

Pag. 230, ligne 18, *vûes politiques* ; lisez: *rêves politiques*.

## TABLE.


*Bouquet à Mme de Beauharnais*, 3
*A Mme Guiard*, 6
*La Reine & la Bergère*, Fable, ib.
*Charade, Enigme & Logogryphe*, 8
*Mémoire sur les Corvées*, 10
*Instruction dressée par la Commission du Clergé*, 28
*Essai sur les Maladies des Européens dans les pays chauds*, 36
*La Morale des Rois*, 38
*Annonces & Notices*, 41


## *APPROBATION.*

J'ai lu par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 5 Novemb. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 Novembre 1785. RAULIN.

Digitized by Google

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 NOVEMBRE 1785.


## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

### LE SINGE ET LE PETIT-MAITRE, *Conte.*

MON Conte eſt vrai, point moral; je détaille
Ce que j'ai vû, Lecteur; voici le fait:
Un Petit-Maître, auſſi riche que laid,
Avoit un Singe à-peu-près de ſa taille;
Ne penſez point que mon Apollon raille,
On les eût pris pour deux frères de lait.
Le Singe, lui qui n'eſt pas le plus bête,
Voyant ſon maître heureux, libre, fêté,
Veut l'être auſſi, veut vivre en liberté,
Et qu'au logis on le lorgne, on le fête
Dès le ſoir même. Or voici le comment:




Digitized by Google

Le drôle attend que Monſieur Damis ſorte
De ſa toilette; il connoît chaque porte
Et chaque trou de chaque appartement.
Et garderobe & bouge, en un moment
Tout eſt ouvert, fouillé: rapidement
Il vous ſaiſit un frac couleur de roſe,
Veſte brodée en perles & brillans,
Bas carmélite aux coins fleuris & blancs;
Et le voilà qui ſe métamorphoſe.
Deux beaux cordons, de breloques chargés,
Sur ſes gouſſets deſcendent allongés;
Il ſe parfume, il ſe poudre, s'arrange
Du mieux qu'il peut; conſulte ſon miroir,
Et fort content de ſa figure étrange,
Pimpant & fier, il ſort de ſon boudoir.
N'oublions pas qu'une cravate énorme,
Dont les deux bouts paſſent dans un anneau,
Entortilloit le cou du Damoiſeau,
Et qu'il couvrit ſon chef d'un grand chapeau
Gris, rabattu, d'une bizarre forme;
Un petit jonc badine dans ſa main,
Qui fait briller un diamant très fin
Mis à ſon doigt. Bref, des pieds à la tête
Il avoit l'air du Jumeau d'Adonis;
Ou tel Imbert nous conte que Pâris
Se pomponoit pour aller en conquête.
C'eſt en conquête auſſi que veut aller
Mons fagotin. Il vole s'étaler

Digitized by Google

Dans un fauteuil avant que l'assemblée
Soit, pour jouer, au sallon rassemblée;
Et là, croisant ses jambes sans façon,
Faisant semblant de lire le Mercure,
De déchiffrer quelque charade obscure,
Tirant la boîte & croquant un bombon,
Il vous jouoit si bien le petit-maître,
Il en avoit si bien l'air & le tour,
Qu'en arrivant, & grâce au demi-jour,
Chacun prenoit le Singe pour le Maître.
J'approuve assez son burlesque projet;
Il a l'air riche, il fera de l'effet.
Plus d'une mère, à l'éclat dont il brille,
En admirant sa veste & ses bijoux,
Disoit tout bas, quel bonheur si ma fille
Se nantissoit d'un si charmant époux!
Tout bas aussi, mainte jeune pucelle,
Faisant jouer de côté la prunelle,
Semble se dire: « *Il n'est certes pas beau;*
» *Mais il est bon.* — (Quelle riche dentelle!)
» *Pour un mari.* (C'est dans le goût nouveau
» Qu'il est vêtu. Dieux! que sa bague est belle!)
» *Cent mille francs de rente!* Oh! oh! oh! oh!
» Je veux l'avoir plutôt que telle & telle.
» — Mais c'est un sot. — N'importe, il a de l'or;
» Impunément il peut être un butor. »
Je dis ici ce qui trotte dans l'âme
D'une femelle, ou fille, ou veuve, ou femme.



Digitized by Google

J'en connois une, oh ! mais une ſans plus,
Indifférente à l'appât des écus,
Et qui préfère un amant doux & ſage,
Laborieux, actif & plein d'amour,
A ces veaux d'or de finance & de Cour,
Dont le palais n'eſt qu'un antre ſauvage;
De qui l'Hymen n'eſt qu'un triſte eſclavage,
Sans nul bonheur ni la nuit ni le jour.
Mais revenons au héros de mon conte.
Tandis qu'ainſi, par une avare erreur,
Un ſexe vain, dans le fond de ſon cœur
Le convoitoit; Damis arrive, monte,
Entre au ſallon, & ſe trouve en entrant
Là..... nez à nez avec Monſieur Bertrand.
Figurez-vous, s'il ſe peut, la ſurpriſe
Et les regards des deux brillans acteurs;
Figurez-vous la plaiſante mépriſe
Où quelque temps furent les ſpectateurs.....
Calot peut ſeul buriner cette ſcène:
Damis enfin reconnoît, non ſans peine,
Son Singe..... ô ciel! il cède à ſon courroux,
Lève ſa canne..... & le magot en garde,
De ſon côté montre les dents, regarde
Très-fièrement, prêt à rendre les coups:
Leur attitude eſt vraiment théâtrale;
Un rire fou circule dans la ſale;
Mais le cadet la porte regardant,
Craignant enfin d'avoir les étrivières,

Digitized by Google

Saute, détale & gagne en gambadant,
Tout habillé, les plus hautes goutières,

Aurois-je peint ici vos sentimens,
Sexe adoré! non, non, je dois le dire,
De vains dehors ne sauroient vous séduire:
Vous choisissez si bien tous vos amans!

(*Par M. Bérenger.*)

---

## *Lettre de Madame la Marquise d'A*** à sa Sœur.*

« Mon rhume s'obstinant à me retenir » dans ma chambre, je me hâte de vous » écrire, ma sœur, pour dissiper votre erreur. » Vous vous méprenez au motif de mes ques- » tions à Justine, & sur l'espèce de mécon- » tentement dont elle a mal interprété la » cause. En lui remettant cette immensité de » jolies bagatelles, que vous paroissiez si im- » patiente de recevoir, j'ai montré, non du » *mécontentement*, mais une extrême sur- » prise d'apprendre qu'elles étoient toutes » destinées à votre propre usage. La fin de » votre lettre m'a fait une impression plus » désagréable encore. Comment pouvez- » vous, ma chère amie, me conter avec tant » d'indifférence le malheur d'une jeune per- » sonne, votre compagne depuis un an, & » dont vous sembliez rechercher la société. » Que je crains de découvrir une triste vérité!



Digitized by Google

» J'en ai long-temps rejeté le soupçon ;
» mais vos lettres, vos discours, votre con-
» duite le font toujours renaître. Je le dis à
» regret, je vous vois disposée à devenir très-
» personnelle. Sans mettre sous vos yeux la
» foule des inconvéniens, suite ordinaire de
» ce naturel haïssable, je vous exhorte à
» vous occuper sérieusement du soin de cor-
» riger en vous ce penchant à vous aimer
» trop, à n'aimer que vous-même. Soyez
» sûre, ma sœur, qu'il détruit en nous toutes
» les sources du bonheur. Jeune, jolie, riche.
» Dans six mois, temps du retour de votre
» mari, vous quitterez le couvent pour ha-
» biter avec lui, partager les honneurs dûs à
» son rang, & les plaisirs qu'une grande for-
» tune permet de se procurer. Mais si votre
» cœur est fermé à cet intérêt qui lie, atta-
» che, unit les humains entre-eux, seule au
» milieu de la société, vous n'éprouverez au-
» cune des sensations vives & flatteuses qui
» nous font chérir notre existence. Madame de
» M*** m'a si souvent demandé des dé-
» tails sur la Comtesse de C***, que j'ai
» profité de mon séjour forcé chez moi pour
» les écrire. Je les mets sous votre enveloppe.
» Avant de les donner à Madame de M***,
» lisez-les, ma chère, avec attention. Réflé-
» chissez sur le caractère de la Comtesse, &
» faites de continuels efforts sur vous-même
» pour qu'il ne soit jamais le votre. »

H*** de V***, fille d'un homme attaché à la Compagnie des Indes, & d'une riche

Digitized by Google

Créole, perdit sa mère dès sa troisième annee. Son père conçut pour elle une affection si tendre, que la crainte de lui causer le plus léger déplaisir le soumettoit à toutes ses volontés. Il lui laissa la liberté de suivre ses penchans, de se livrer à ses goûts, à ses fantaisies; on n'osoit la reprendre ni la contrarier. A douze ans elle disposoit à son gré des immenses revenus de son père, & ne trouvoit jamais d'opposition à l'usage qu'il lui plaisoit d'en faire.

Après une longue résidence dans l'Inde, Monsieur de V*** revint en France, avec le dessein d'employer une partie de ses richesses à donner un état brillant à sa fille, en l'unissant à un homme dont la place ou les titres lui procurassent à lui-même une sorte de considération, que la fortune n'assure pas toujours.

Ce projet, communiqué à celle qu'il devoit intéresser, lui plut d'abord; mais en acquérant des lumières sur les coutumes établies, elle cessa de l'approuver; & dès les premiers mois de son séjour à Paris, elle montra beaucoup de répugnance à former des liens qu'elle trouvoit pénibles & assujettissans.

Blonde, blanche, bien faite, assez jolie, Mademoiselle de V*** pouvoit inspirer de tendres sentimens; mais haute, impérieuse, vaine de son opulence, elle daignoit à peine abaisser ses regards sur la foule d'amans empressés à lui plaire. Accoutumée à la soumission des esclaves de l'Inde, à voir ses moindres signes entendus & obéis, elle ne s'appercevoit ni



Digitized by Google

des soins, ni des attentions, ou s'en voyoit l'objet avec indifférence. Ardente à satisfaire ses goûts, elle ne s'occupoit jamais du plaisir des autres, & montroit dans toutes les occasions ce naturel exigeant, cette humeur personnelle si choquante, si propre à révolter ceux même qu'aucun intérêt n'engage à s'en plaindre.

Ce caractère éloigna de Mademoiselle de V*** les personnes qui avoient recherché son amitié, mais il ne rebuta pas les prétendans à sa fortune. Elle vit où tendoient leurs assiduités, & s'affermit dans la résolution de rester libre. Blessée des conventions ordinaires, des usages reçus, il lui paroissoit imprudent d'abandonner ses biens à la disposition d'un homme, autorisé par la loi à s'en réserver la jouissance; à régler la maison, borner la dépense de la femme qui l'enrichissoit, à mettre au nombre de ses droits sur elle le pouvoir de lui imposer des privations, quand il osoit prodiguer, souvent dissiper la fortune qu'il lui devoit, pour contenter ses propres fantaisies. Les circonstances aidèrent Mlle de V*** à rejeter tous les partis offerts à son choix. Son père avancé en âge, souvent malade, la pressoit moins de se marier; la présence de cette fille chérie le consoloit dans ses souffrances, & ses soins les adoucissoient. Deux ans après son retour en France, une violente attaque de goutte termina sa vie. Par ses dispositions, il rendit sa fille absolument maîtresse d'elle-même & de toute sa fortune.

Digitized by Google

Trop jeune pour tenir une maiſon, elle ſe fit meubler un appartement à l'Abbaye de T***, où elle connoiſſoit une Religieuſe, c'étoit Madame de Ch***, ſœur du Comte de Cezane, fille aimable, douce, indulgente; capable par la bonté de ſon naturel de ne pas s'appercevoir des défauts de ſes amies, ou de les ſupporter ſans dégoût & ſans impatience. En entrant à l'Abbaye, Mademoiſelle de V*** annonça le deſſein formé d'y attendre l'âge où la bienſéance lui permettroit de vivre dans le monde, & d'y vivre ſans engagement.

Une déclaration ſi préciſe ne laiſſa aucun eſpoir de vaincre ſon averſion pour le mariage. On ceſſa de prétendre à ſa main, & de l'importuner par d'inutiles inſtances. Elle conſerva au dehors une partie de ſes gens & de ſes chevaux, tint une table délicate, y admit les Dames de la maiſon qui deſirèrent d'y prendre place, ſe conduiſit avec beaucoup de prudence, ſortit rarement, n'abuſa point de ſon indépendance; & ſi ſon humeur altière la rendit déſagréable au plus grand nombre des compagnes de ſa retraite, la décence de ſes mœurs & la régularité de ſa conduite lui attirèrent l'eſtime de celles même qui ne l'aimoient pas.

Mademoiſelle de V*** étoit au couvent depuis près de deux ans, & paroiſſoit ne pas ſonger à rentrer dans le monde quand elle apprit le déſaſtre du Comte de C***. Elle l'avoit vû pluſieurs fois chez ſon père, où mon mari, lié avec Monſieur de V*** par quelques affaires



Digitized by Google

d'intérêt, y menoit son ami, dans le dessein peut-être de déterminer en sa faveur le penchant d'une jeune personne dont il ignoroit les secrettes dispositions. Elle le connoissoit trop peu, & n'étoit pas assez sensible pour prendre part à son malheur; mais les larmes & les gémissemens de Madame de Ch*** la forcèrent de s'en occuper. Cette tendre sœur, dont toute la félicité se bornoit à recevoir les visites du Comte & les marques fréquentes de son amitié, alloit le perdre, il s'éloignoit à jamais; & la vive douleur que lui causoit la certitude de ne plus le voir, s'aigrissoit encore par l'idée de l'état déplorable où il se réduisoit & du triste séjour où il se condamnoit à passer le reste de sa vie.

Louis-Auguste de Ch***, Comte de C***, âgé d'environ quarante-six ans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, distingué par l'ancienneté de sa Maison, par ses talens militaires & par des qualités vraiment estimables, jouissoit d'une grande considération & d'une fortune très-aisée. Plus de la moitié de cette fortune consistoit dans le revenu de deux Terres léguées à son père au préjudice d'un héritier plus proche. Les mœurs, le caractère & la mauvaise conduite de ce parent avoient irrité le testateur, & fixé sa tendresse sur un sujet plus digne de sa bienveillance.

Dès le temps où cette succession inattendue doubla la fortune du Marquis de C***, on l'avertit que des formalités oubliées pouvoient donner atteinte aux dispositions faites en sa

Digitized by Google

faveur, il négligea cet avis & mourut ſans avoir pris aucune meſure pour aſſurer ſa poſſeſſion. Le Comte, ſon fils, ignora cette particularité, ou n'y fit point d'attention. Ce parent exclus du teſtament, ſans bien, ſans amis, ſans crédit, ne devoit cauſer aucune inquiétude. En effet cet homme, hors d'état d'avancer les frais néceſſaires à l'éclairciſſement de ſes droits, ſe contenta de ſe maintenir dans la faculté de les réclamer un jour, en paſſant annuellement des proteſtations uſitées en pareil cas.

Malheureuſement pour le Comte de C*** cet homme mourut, & légua ſes droits à un neveu de ſa mère. Cet héritier ayant des fonds & de la protection, commença le procès, le pourſuivit avec chaleur, & le mit en peu de tems en état d'être jugé. Il ne s'éloignoit pas d'un accommodement; mais Monſieur de C***, conſeillé par des gens intéreſſés à lui faire ſuivre la cauſe, s'y refuſa, plaida, perdit. Fut condamné à la reſtitution des fruits perçus depuis vingt ans, ſe vit chargé d'une dette immenſe, & de toutes celles contractées pendant le cours de cette vaine & ruineuſe défenſe.

Honnête & courageux, Monſieur de C*** n'héſita point à ſacrifier le reſte de ſon bien pour s'acquitter. Il fit eſtimer ſon hôtel, ſes maiſons de ville & de campagne, tous ſes effets; réſolu de ſe retirer au fond du Poitou, dans une Métairie qu'il avoit autrefois donné à vie, & dont la mort récente du poſſeſſeur lui ren-



Digitized by Google

doit la propriété. Il ne se reserva rien, pas même ses pensions, abandonnées depuis six ans à deux de ses parentes, âgées, infirmes & pauvres; les représentations de ses amis, ses propres besoins ne purent le déterminer à leur retirer un secours si nécessaire à leur état. Tout mis en ordre, ses arrangemens pris, sûr de ne rien faire perdre à personne, il se consola dans son malheur par la certitude d'en souffrir seul.

Mademoiselle de V*** trouva tous ces détails dans une lettre du Comte écrite à sa sœur. Il l'exhortoit à ne pas s'affliger de sa ruine, à supporter son absence avec la fermeté que devoit lui inspirer le détachement du monde, & une parfaite résignation aux décrêts du ciel.

Mademoiselle de V*** lut plusieurs fois cette lettre, s'informa curieusement de toutes les particularités relatives à cette affaire, du montant des dettes, de la valeur des biens qu'on alloit mettre en vente. Satisfaite sur tous ces points, elle rêva profondément, prit ensuite un crayon, traça des chiffres sur un papier, les calcula, &, se levant de l'air d'une personne fort occupée de ses idées, elle embrassa Madame de Ch***, lui dit qu'elle croyoit avoir trouvé un moyen de la consoler, de lui rendre la douceur de voir son frère continuer à vivre dans la situation convenable à sa naissance & à son rang.

Deux heures après elle revint chez son amie, lui présenta une lettre ouverte, la pria de la lire avec attention, & d'examiner si la

Digitized by Google

décence lui permettoit de l'envoyer à son frère. Jamais surprise n'égala celle de l'affligée sœur du Comte, en voyant ces mots écrits de la main de Mademoiselle de V***.

« Monsieur, le parti noble mais violent où » vous vous arrêtez, va vous éloigner à ja- » mais d'une sœur désolée de vous perdre. » Témoin de sa douleur, mon amitié pour » elle m'engage à faire une démarche, irré- » gulière sans doute, mais dont les circons- » tances pressantes peuvent être l'excuse. Je » vous propose, Monsieur, d'arranger vos » affaires en un instant, de vous fournir les » sommes nécessaires à vous acquitter en- » tièrement, & de vous replacer dans la po- » sition où vous étiez avant la perte de votre » procès; & pour qu'on ne puisse vous repro- » cher de manquer à la délicatesse connue de » vos principes, en recevant ce service d'une » femme, & d'une femme étrangère à votre » Maison, sans intérêt à vous obliger, je vous » offre, Monsieur, une main long-temps de- » mandée, toujours refusée par des considé- » rations, qui m'éloigneroient encore de for- » mer aucun lien, si je n'espérois vous voir » accepter les conditions où j'attache le don » de ma personne, mon bonheur, & le votre, » Monsieur, si vos sentimens & mes desirs » peuvent s'accorder. Madame votre sœur » vous instruira de ces conditions. Si vous con- » sentez à les remplir, je suis prête à termi- » ner vos embarras, à vous rendre à Madame » de Ch***, au monde & à vous-même. »

Digitized by Google

L'étonnement, la joie & la reconnoissance de la sensible Religieuse ne s'exprimèrent d'abord que par de douces larmes, elle en inondoit le sein de son amie, la nommoit sa sœur, sa généreuse sœur! la pressoit entre ses bras, en lui répétant: ah, ciel! je reverrois mon frère; je le reverrois paisible, heureux! & je vous devrois ce bien si grand, si véritable! Ces premiers mouvemens ralentis, elle s'informa des conditions exigées par Mademoiselle de V***, les écrivit sous sa dictée & en son nom. Les voici telles qu'on les a trouvées dans les papiers du Comte après sa mort.

*Articles à rédiger pour être inserés dans mon contrat-de-mariage, suivant la forme usitée, dont je ne me suis encore procuré aucune connoissance.*

Premier Article. Monsieur le Comte de C*** se reconnoîtra débiteur envers moi des sommes que j'aurai avancées pour lui avant notre union. Les biens qu'il alloit mettre en vente me seront engagés pour la sûreté de mes fonds.

Deuxième Article. Je laisserai à Monsieur de C*** la jouissance du revenu de ces mêmes biens, & j'y joindrai une pension annuelle de quinze mille livres, afin de le remettre dans sa première situation.

Troisième Article. Si je meurs avant Monsieur de C***, sa dette contractée avec moi sera éteinte, mes droits sur ses biens anéantis, il rentrera dans leur libre possession sans que

Digitized by Google

personne puisse lui rien demander en mon nom. Outre cette remise de sa dette, je lui donne cent mille écus une fois payés, que mes héritiers seront tenus de lui délivrer un mois après ma mort. L'équité me porte à lui faire ces avantages en compensation du pouvoir que je lui ôte par l'article suivant.

Quatrième Article. Il sera stipulé, énoncé dans les termes les plus clairs & les plus précis, constaté par toutes les formalités prescrites pour rendre un acte valide, inattaquable, que je conserverai l'entière jouissance de ma fortune, & la pleine liberté d'en disposer à mon gré; que, chargée seule de ma maison, des dépenses relatives à cet objet, je prendrai l'état que je jugerai convenable à mes revenus, & qu'ils me permettront de maintenir.

Cinquième Article. Monsieur de C*** voudra bien quitter son hôtel, habiter avec moi celui que mon père faisoit bâtir, achevé un an après sa mort, il est prêt à me recevoir. Sa situation agréable & riante me le fait préférer à toute autre demeure. Pour m'expliquer sans détour, j'exige que Monsieur le Comte de C*** consente à vivre chez moi, à s'y regarder, à s'y conduire, non comme un mari, titre qui se change bientôt en celui de maître, mais comme un ami reçu avec distinction dans une maison étrangère. Les droits de cet ami doivent se borner à se voir bien traité, & ne jamais s'étendre à contrarier les goûts ou combattre les volontés de celle qui l'admet à partager son habita-

Digitized by Google

tion & les agrémens que le desir de se rendre heureuse elle-même doit naturellement l'engager à se procurer.

Je sais qu'aucune loi ne peut m'assurer l'observation de ce dernier article; mais connoissant l'exactitude de Monsieur de C*** & sa parfaite probité, je regarderai sa parole d'honneur comme un engagement formel; s'il veut bien me la donner, je suis prête à tenir tout ce que je promets.

Madame de Ch*** fit peu d'attention à la singularité de ces articles, elle se hâta d'écrire à son frère, & renferma sous l'enveloppe de sa lettre celle de Mademoiselle de V***, & le papier où ses conditions étoient exprimées.

Mon mari se trouvoit seul chez Monsieur de C*** au moment où le paquet, apporté de Tresnel, lui fut remis. Le Comte l'ouvrit, parut étonné, parcourut les papiers qu'il contenoit, & les jetta sur la table de l'air d'un homme peu disposé à s'en occuper d'avantage. Les reprenant un peu-après, il les donna au Marquis d'A***, & se montra moins touché des offres de Mademoiselle de V*** que surpris de la bizarrerie de sa démarche, & choqué de ses propositions.

Monsieur d'A*** les envisagea sous un aspect bien différent. Il pria son ami de les examiner avec plus d'attention, de peser les raisons qui devoient le déterminer dans une occasion si importante, d'où dépendoit si positivement le bonheur ou le malheur du reste de sa vie. Il lui représenta le désespoir où il se livreroit

Digitized by Google

dans sa triste retraite si la guerre venant à se déclarer, comme toutes les apparences l'annonçoient, il se voyoit hors d'état de servir, ignoré, oublié, déchiré par le regret d'avoir refusé un moyen d'être encore utile à son Prince, à sa Patrie, & de soutenir une réputation acquise par tant de nobles travaux.

Frappé de ces considérations, Monsieur de C*** reprit les papiers des mains de son ami, il les relut, soupira, rêva. Il s'affligeoit, hésitoit, ne se décidoit point. Il lui sembloit dur, peu honorable, encore moins satisfaisant d'accepter la main & les secours d'une fille qui abusoit de son infortune pour lui imposer des loix, offroit de le recevoir dans une maison dont il ne seroit point le maître, où il entreroit en contractant des obligations capables de lui en rendre le séjour pénible & même odieux.

Cependant ce bruit de guerre, en effet déjà répandu, dont mon mari venoit de lui rappeler le souvenir, lui faisant regarder sa retraite du service comme la plus accablante de ses disgrâces, il se montra moins révolté des conseils & des instances de cet ami tendre & zélé. La noble ambition de se distinguer encore dans les champs de l'honneur l'emporta sur sa répugnance, il accepta les offres de Mademoiselle de V***, & se soumit à toutes les conditions exigées par elle.

Les circonstances firent de ce mariage un événement dont on s'entretint beaucoup & long-tems. On ne se lassoit point de vanter le

Digitized by Google

désintéressement de Mademoiselle de V***, la bonté de son cœur si marqué par le choix qu'elle venoit de faire. Un murmure applaudissant & flatteur s'élevoit autour d'elle par tout où elle paroissoit. C'est ainsi qu'en se satisfaisant sur l'objet où elle attachoit le plus d'importance, elle parvint à changer d'état sans changer de principes, à prendre un mari sans risquer de se donner un maître, à s'attirer le suffrage public, la considération & la reconnoissance d'une grande Maison. Mais trois ans après son mariage la mort du Comte de C***, tué à la bataille de Minden, découvrit en partie le caractère de sa veuve. On sut à quel prix elle l'avoit obligé. Les parens de Monsieur de C*** s'éloignèrent d'elle. Sa hauteur, sa personnalité dégoûtèrent peu-à-peu la brillante société que le Comte attiroit chez elle. Des flatteurs intéressés, de vils complaisans l'entourent à présent. Cette grande fortune, unique objet de son attachement, lui a donné les moyens de se livrer à ses goûts & de les épuiser. En s'occupant toujours du soin de satisfaire ses propres desirs, on perd la faculté d'en former encore. Madame de C*** peut beaucoup, mais elle ne veut rien. Le vide de son cœur répand l'ennui sur tous les instans de sa vie. Elle accuse de ses chagrins tous ceux dont elle est environnée. Sans s'appercevoir que son insensibilité les fait naître & les entretient, il faut s'intéresser aux autres, être capable de compatir aux peines de ses semblables, de partager leurs plaisirs pour

Digitized by Google

jouir de ces sensations vives qui écartent de nous l'insipide indifférence. Un Sage l'a dit, & l'expérience le prouve, *il faut faire des heureux si on veut l'être soi-même.* Le riche, uniquement occupé de son bien-être, exigeant que tout concoure à flatter ses sens, élève une barrière entre le bonheur & lui. C'est en aimant, c'est en se faisant aimer, c'est en excitant la joie autour de lui qu'il introduira le plaisir dans son cœur. Les sensations douces qu'il causera aux autres pénétreront imperceptiblement au fond de son âme, comme le parfum des fleurs odorantes s'élève sous la main de l'amateur qui les arrose & le force à respirer l'air embaumé par leurs exhalaisons.

---

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Préface;* celui de l'Énigme est *Ruban;* celui du Logogryphe est *France,* où l'on trouve *farce, écran, âne, café, cafre, fan, cerf, fa, ré, franc, ancre, rac, fer, arc, car, Caën, ce, an.*

Digitized by Google

## CHARADE.

Aux noces de ton fils tu trouves ma première ;
Veux-tu de ma seconde ? Il faut tirer au sort ;
Mais sur les eaux ne fais jamais la guerre,
Mon tout y porte & la flamme & la mort.

## ÉNIGME.

Sur l'Air *du Confiteor.*

Je suis du genre féminin,
Méchante quand je suis vieillie,
J'ai le front ridé, l'œil malin,
On ne me trouve pas jolie ; *bis*
Mais ; mais passons *bis* donc sur cela ;
Voyons qui me devinera,
Voyons qui me devinera.

Iris, si vous vous connoissez,
Vous ne pourrez pas me connoître ;
Cependant, quand vous paroîtrez,
Sur vos pas vous me ferez naître ; *bis*
Mais, mais j'en dis *bis* trop sur cela ;
Voyons qui me devinera,
Voyons qui me devinera.

Votre amant sait peut-être bien
Mon nom & toute mon affaire ;

Digitized by Google

S'il ne vous en témoigne rien,
C'eſt par crainte de vous déplaire; *bis*
S'il eſt heureux, *bis* il obtiendra
Le doux prix qui me détruira,
Le doux prix qui me détruira.

(*Par Mme la Marquiſe de* ****.)

## *LOGOGRYPHE.*

Lecteur, tu me connois; je ſuis dans ta maiſon
Un ſecours des plus néceſſaires,
Puiſque je te fournis deux facultés contraires
Alternativement & dans toute ſaiſon.
On me conſtruit toujours ou de bois ou de pierres.
Arranges mes huit pieds de diverſes manières,
En moi tu trouveras un cérémonial
Pieux, magnifique & royal;
Deux plantes que ſouvent on emploie en cuiſine,
Et qu'on uſite en Médecine;
Une preuve de bonne humeur;
Une expreſſion de douleur;
Un fruit d'une ſaveur exquiſe
Qu'on mange au milieu de l'été;
Ce que devient une chemiſe;
Un mot en France reſpecté;
Ce qui brille, éblouït & prévient le tonnerre;
Un certain endroit de la terre
Où l'on s'exerçoit autrefois

Digitized by Google

A des courses, à des tournois;
Ce qu'on est satisfait de faire en un bon livre;
L'invisible élément sans quoi l'on ne peut vivre;
L'ustensile qui sert à porter les papiers
Des Procureurs & des Greffiers;
Ce qui fait le niveau pour poser la charpente;
Ce que le fameux Ramponeau
Trouvoit, ou trouve encore au fond de son tonneau;
Un immense amas d'eau qui ne court ni serpente,
Et n'a point d'autre mouvement
Que ce qu'il en reçoit du vent;
Trois tons majeurs de la musique;
Un instrument utile; un meuble familier;
Un lieu plein de vapeurs de la liqueur bachique,
Où le Vigneron prend un plaisir singulier;
Ce dont on fait de la bougie;
Ce qui fait voler les oiseaux;
Celui qui fut jeté du soleil dans les eaux;
Un mal très-dangereux qu'on traite en Chirurgie;
Un terme de tric-trac; une carte; un pronom;
Un état maladif digne d'attention;
Un terrein dans la mer, ou qu'enclot la rivière;
Ce qui nous donne un lustre ou de l'obscurité.
Devine, cher Lecteur, je crois qu'en vérité
Tu tiens mon analyse entière.

(*Par M. Gallet, Chirurgien à Jambrille, près Meulan.*)

Digitized by Google

# NOUVELLES LITTERAIRES.

*SUITE de la Vie & des Opinions de Triſtram Shandy*, traduites de l'Anglois de Sterne, troiſième & quatrième Parties. A Paris, chez Volland, Libraire, quai des Auguſtins, 1785.

*AMATEUR paſſionné de Sterne*, dit le Traducteur, *j'ai pris le texte Anglois & un Dictionnaire.* Aucun Dictionnaire, que je ſache, n'eût appris à l'Auteur François à ſaiſir l'eſprit de ſon original. Pour en faire paſſer le caractère en notre langue, il a fallu de la patience, une longue étude, même la lecture de divers Ouvrages analogues. Sterne eſt en Angleterre ce que fut l'Arioſte en Italie, inventeur d'un genre de plaiſanterie preſque impoſſible à traduire ou à imiter. Sterne eſt même bien plus dangereux, parce que ſa gaîté, ſes modèles, ſes peintures, ſes charges, ſa couleur tiennent au goût national: le repréſenter ſous ſon véritable coſtume à des Étrangers peu accoutumés à cette eſpèce de figures, eſt une entrepriſe hardie.

Entre la foule d'originaux qui ont peuplé & qui peuplent l'Angleterre, il n'y a pas eu d'homme ni d'Auteur plus original que Sterne, Prébendaire d'Yorck. Ses mœurs fu-

Digitized by Google

rent auſſi irrégulières que ſes Écrits. Dans ſa conduite, il s'étoit mis au-deſſus des bienſéances, comme au-deſſus des règles & de toute imitation dans ſes Ouvrages ſinguliers, où il ne reſſemble jamais qu'à lui-même, c'eſt-à-dire, à l'eſprit le plus fantaſque & le plus indépendant.

On ſait qu'ayant pris le nom d'Yorick, bouffon du Roi de Danemarck, introduit par Shakeſpéare dans ſa Tragédie d'Hamlet, il fit imprimer ſes Sermons ſous ce ſobriquet. Le Prédicateur ne parut pas moins extraordinaire que le Romancier. Jamais la raiſon ni la religion n'avoient parlé un pareil langage; mais tout nouveau qu'étoit ce genre d'éloquence ſacrée, on y trouva une morale & une argumentation ſolides, des traits de génie, & une grande connoiſſance du cœur humain. Chacun de ces Sermons eſt plein de digreſſions & de penſées ingénieuſes, déplacées. Dans celui ſur l'*Enfant Prodigue*, on lit une phraſe quelquefois citée; *la converſation*, dit l'Auteur, *eſt un commerce; ſi vous y entrez ſans fonds pour balancer le compte des autres, ce commerce ne peut avoir lieu.* Sa mauvaiſe ſanté, ſon inconſtance, ſon eſprit d'obſervation entraînèrent Sterne dans des voyages perpétuels. Pluſieurs fois il vint en France; il fit un aſſez long ſéjour en Italie: par-tout il ſe livroit à ſes goûts avec une liberté, il s'exprimoit avec un cyniſme, que ſon manteau d'eccléſiaſtique rendoit encore plus indécent.

Exercé

Digitized by Google

Exercé, la plume à la main, à se jouer de toutes les opinions, il n'étoit guères plus rigoureux sur les devoirs. Un jour à Milan on le mit aux prises avec la célèbre Cantatrice F...., ses propos surprirent à tel point cette femme, accoutumée aux saillies les plus licentieuses, qu'elle lui demanda, *Monsieur, quel âge avez vous?* Madame, reprit Sterne, sans se déconcerter, *je réponds selon l'intention des personnes*..... La décence empêche d'achever. Cet Écrivain étoit très laid, & d'une laideur à exciter le rire; on eût cru voir un Satyre pétri d'esprit & de feu.

Dînant chez le Duc de Modène, il se trouva placé entre deux Prélats. L'un d'eux, Évêque de Mantoue, lui proposa, en badinant, de le convertir. *Cela est très aisé*, dit Sterne. . . . . On citeroit de lui mille propos de cette espèce, conformes à la tournure de son esprit, & à l'habitude qu'il avoit prise de ne se gêner sur rien, de laisser aller son imagination comme sa vie, au gré de ses inclinations & des circonstances.

Les unes & les autres le conduisirent au plus grand désordre dans ses affaires domestiques, & à mourir sans succession. Il laissa dans la pauvreté une femme & une fille dont il s'étoit séparé, & qui n'ont joui qu'après lui des fruits de sa réputation. Le relâchement de ses mœurs influa sur son bonheur domestique; il ne fut pas heureux; il ne



Digitized by Google

passa ni pour un époux ni pour un père tendre; cependant on le jugeroit très-sensible en lisant ses Lettres à *Éliza*. Personne n'ignore qu'il a célébré sous ce nom *Mistress Draper*, à qui un Écrivain François a adressé une apothéose dans un Ouvrage fameux, où l'on ne s'attendroit guères à trouver des hymnes amoureuses.

Ce Diogène Anglois, ce Vicaire si peu scrupuleux, ce Cosmopolite si indifférent en apparence aux relations les plus chères de l'humanité, a imaginé des scènes, a exprimé des traits de sentiment qui font couler des larmes. Sans parler des Lettres à Éliza, il suffit de citer le touchant épisode de *Maria*, celui de le *Febvre*, l'histoire du *Chien* tué sous la berline, que nous rapporterons plus bas, & le *Voyage sentimental* tout entier. Personne ne narre avec plus d'intérêt, ne détaille avec plus de vérité, ne peint avec plus d'âme que Sterne dans ces divers morceaux. Cet Écrivain est dramatique; on assiste avec lui au lieu de la scène, on en voit les Acteurs, on en reconnoît le langage; jusqu'à l'attitude, au geste, à l'habillement des personnages, tout sert à animer le tableau, à en fortifier l'exposition, à la graver dans l'âme du Lecteur. Pas un coup vague de pinceau, point de recherche ni d'exagération. D'autres Romanciers Anglois se sont appliqués à multiplier les détails minutieux; Sterne les choisit; il les place comme des

Digitized by Google

nuances qui concourent à l'effet total. Lorsqu'Angelica, dans son charmant tableau de la *Maria*, du *Voyage Sentimental*, n'auroit pas nommé le sujet, chacun eût dit: voilà la pauvre villageoise des environs de Moulins; voilà son ruban verd, son chalumeau, le saule qui lui prête son ombrage, & le fidèle Sylvio qu'elle tient en laisse. *

Les premiers volumes de *Tristram Shandy*, traduits, imités, raccourcis, étiquetés par M. Frenais, ont fait connoître en France cette burlesque production. On prétendit en Angleterre, & M. de Voltaire l'a répété, que par ce chaos de chapitres, de digressions, de dissertations qui forment ce Roman amphigourique, sans amener ni suite ni conclusion, Sterne avoit voulu se moquer du Public dans l'attente, & s'amuser de sa crédulité en prolongeant ces hors-d'œuvres perpétuels. Plus vraisemblablement, Sterne eut le projet de persiffler les longs Romans de sa Nation; encouragé par le succès des premières parties, il se livra à son enjouement & au plaisir d'étendre une satire qu'il rendoit presque universelle.

Il versa le ridicule sur les Universités, sur les Érudits, sur les Docteurs, sur les verbiages des Auteurs Métaphysiques, sur le

* Maria est la même que M. Frenais appelle Juliette, on ne sait pourquoi, & qu'il a transportée de Moulins à Amboise.



Digitized by Google

Clergé, sur les Médecins, sur les Orateurs du Parlement, sur tous les états, sur les caractères singuliers, sur toutes les espèces de radotages.

Dans un des Chapitres de Triftram Shandy, il fait dire à son Héros : « Le matin mon » oncle étoit monté à cheval avec mon » père, pour tâcher de sauver un petit bois » charmant que le Doyen & le Chapitre » de Shandy faisoient abattre pour en donner » le profit aux pauvres. » En note il ajoute : *Pauvres d'esprit s'entend ; car l'argent du bois fut partagé entre le Doyen & les Chanoines.* Ces sarcasmes sur ses confrères, multipliés en toute occasion, lui attirèrent une foule de Brochures polémiques & d'ennemis, en augmentant le nombre de ses Lecteurs.

Rabelais & le Docteur Swift avoient été l'objet de ses études favorites. Souvent il a emprunté la manière, la bouffonnerie, la charge du premier ; le sel, la philosophie, la plaisanterie satyrique du second. Il a surtout de Swift ce caractère de gaîté, qu'indiquent les Anglois par le mot *humour*, particulier à leur Nation, & dont le terme ni la chose ne se trouvent parmi nous, excepté dans quelques morceaux de M. de Voltaire, dont le talent avoit su adopter ce genre de comique sans blesser la delicatesse de notre goût.

On se méprendroit en ne regardant Sterne

Digitized by Google

que comme un Romancier facétieux; il eſt plein de raiſon & de raiſon fine; il rajeunit les moralités, les maximes, les vérités, ſoit par une expreſſion neuve, ſoit par des images fortes. Perſonne n'a mieux obſervé les différens travers de l'eſprit, les petites foibleſſes & les motifs déterminans du cœur humain.

Sterne vécut indépendant; c'eſt le premier des titres en Angleterre : il devroit l'être par-tout où le ſentiment de la dignité de l'homme n'eſt pas encore éteint. Sterne, ainſi que Pope, ſe glorifioit d'être :

*Un plac'd, un penſion'd; no man's heir or ſlave.*

Sans places, ſans penſion, héritier ni eſclave de perſonne. Il dédia le premier volume de Triſtram Shandy au célèbre Lord Chatam, Miniſtre alors ſous le nom de M. Pitt. *Je vous prie très-humblement*, lui dit l'Auteur, *de prendre mon Livre, non pas ſous votre protection, car il doit ſe protéger lui-même; mais pendant votre ſéjour à la campagne, où j'eſpère qu'il excitera quelquefois votre ſourire, & vous diſtraira un inſtant de vos travaux.*

Rappelons ici ce qu'il ſeroit triſte qu'on eût oublié, que M. Freneais, Traducteur des premières parties de ce Roman, eut le noble courage de les dédier à un Miniſtre qui venoit de perdre ſa place, ſans fatiguer le Public du ſpectacle de ſes regrets; à un Miniſtre qui, ainſi que le Comte de Chatam,



Digitized by Google

réuniſſoit les vertus fortes aux lumières.

Triſtram Shandy paſſe en Angleterre pour être auſſi difficile à bien entendre en proſe que Shakeſpéare & Butler le ſont en vers: quelles doivent donc être ces difficultés pour les étrangers? L'anglois de Sterne eſt pur, ſouvent même élégant; mais il eſt plein de locutions particulières au genre de l'Ouvrage; dans ſon laconiſme, l'Auteur ſous-entend quelquefois la moitié de ſa penſée ou de ſon expreſſion; ſes tranſitions bruſques interrompent à tout inſtant le ſens, & déroutent le Traducteur; chaque Chapitre a, en quelque ſorte, une forme de ſtyle propre. Rien d'ailleurs n'eſt moins aiſé à interpréter que la plaiſanterie & le burleſque; en un mot, dans une pareille verſion on eſt toujours auſſi près d'inſpirer le dégoût que de faire rire.

Je ne ſais ſi dans notre langue on ſoutiendra une auſſi longue caricature. M. Fremais ſe permit de l'abréger, & malgré ces ſacrifices, il eſt reſté encore beaucoup de détails qui dégénèrent en bavarderie. L'Auteur, il eſt vrai, convient lui-même de ſon galimatias affecté. Quelque part il ſe prépare à donner une définition de l'amour, & il ajoute: « Quand je ne pourrai plus aller, » & que je me trouverai empêtré de tous » côtés dans ce labyrinthe myſtique, alors » je m'expliquerai avec plus de préciſion, » & l'on verra ce que je penſe ſur l'amour. » Dans le Chapitre ſuivant, ayant à faire le

Digitized by Google

portrait de la veuve Wadman, il s'adresse au Lecteur : « Faites vous-même ce portrait ; » voici une plume, de l'encre, du papier ; » asseyez-vous, Monsieur, peignez cette » veuve à votre fantaisie. — Comme votre » maîtresse, si vous pouvez, — & non » comme votre femme, si votre conscience » vous le permet. »

Il est à souhaiter que le Traducteur des dernières parties de cet Ouvrage soit récompensé des peines de son travail. Il a tâché de conserver, autant qu'il l'a pu, le ton de son original & la méthode de M. Frenais ; comme celui-ci, il a interverti l'ordre des Livres & des Chapitres ; il n'existe aucune disparate entre les deux Traductions ; cette dernière est même plus littérale, & moins souvent l'interprête s'est substitué à son original.

Il n'est cependant pas toujours heureux dans ses suppressions & dans ses remplacemens. Par exemple, le sixième volume Anglois de Tristram Shandy, commence par une espèce d'introduction plus bizarre que toutes les bizarreries de ce Roman. Le Traducteur retranche ce morceau, & sous le titre d'*intermède*, invente ce qui suit.

« Les dissertations savantes de mon père, » ses verbes auxiliaires, peuvent bien ne » pas plaire à tout le monde. — *Je vois là* » *un gros Abbé qui dort.* — Et cette Dame, » non *pas cette vieille Présidente qui prend* » *du tabac* ; mais cette *jeune Marquise qui*



Digitized by Google

» *eſt dans la même loge avec ce Duc qui lui* » *parle à l'oreille ;* croyez-vous qu'elle nous » ait entendus ? — Le Public eſt partagé en » deux claſſes, dont l'une admire tout ce » qu'elle ne comprend pas, & l'autre dé- » chire tout ce qu'elle comprend. — Une » troiſième claſſe eſt compoſée de ceux qui, » comme vous, *jugent ſans prévention, cri-* » *tiquent ſans humeur, & louent ſans par-* » *tialité.* » Perſonne ne reconnoîtra Sterne à ces antithèſes ; ce n'eſt pas un Chanoine d'Yorck qui parle du *gros Abbé*, de la *vieille Préſidente* & de la *jeune Marquiſe qui parle à l'oreille d'un Duc.* A ce qu'il me ſemble, ou il ne falloit pas mettre ces gentilleſſes Françoiſes dans la bouche d'Yorick, ou bien le Traducteur auroit dû s'abſtenir de le faire parler.

En divers autres endroits, le Traducteur n'eſt pas plus heureux en inventions ; il altère quelquefois ſon original ſans néceſſité, & l'accourcit ſans motif. On ne ſait, par exemple, pourquoi il a dénaturé le Chapitre aſſez plaiſant ſur les lignes droites ; mais en général cette verſion épineuſe indique un homme d'eſprit, familiariſé avec l'Anglois & avec ſon Auteur.

Il ſeroit téméraire de prédire une grande fortune en notre langue à cet Ouvrage ſi eſtimé, ſi lû, tant de fois imprimé chez les Anglois. Indépendamment de la différence de goût entre les deux Nations, depuis long-temps tout Roman gai eſt devenu une

Digitized by Google

monstruosité en France, où on ne rit plus ni dans la Littérature ni au Théâtre, où l'on peint quelquefois des vices & où l'on n'observe plus de caractères, où le bel-esprit & le jargon du monde ont semé leur ennui dans les Romans comme dans tout le reste.

Qu'on nous permette cependant de citer un morceau entièrement écrit dans le goût du *Voyage Sentimental*. Il est propre à confirmer l'opinion qu'on a de Sterne, & celle qu'on doit prendre du Traducteur. Shandy arrivé en France, change à Amiens de chevaux de poste ; & voici la scène qu'il décrit.

« Je n'ai rien, mon bonhomme, lui dis-» je. — C'étoit à un vieillard couvert de » haillons, qui s'étoit avancé jusqu'à deux » pas de la portière, son bonnet de laine » rouge à la main. — Son geste & ses yeux » demandoient, sa bouche ne parloit pas. » — Il avoit un chien qui tenoit, ainsi que » son maître, ses yeux fixés sur moi, & » qui sembloit aussi solliciter ma charité.

» Je n'ai rien, dis-je une seconde fois.

» C'étoit un mensonge & un acte de » dureté. — Je rougis de l'avoir dit. — » Mais, pensai-je en moi-même, ces pau-» vres sont si importuns! — Celui là ne le » fut pas. — Dieu vous conserve, dit-il, » & il se retira humblement.

» Ho hé, ho hé, vîte les chevaux. — » C'étoit la berline qui venoit d'arriver. Les » postillons coururent. Le vieillard & son



Digitized by Google

» chien s'approchèrent, n'obtinrent rien,
» & se retirèrent sans murmure.

» Celui qui vient d'avoir un tort, seroit
» fâché de rencontrer quelqu'un qui, à sa
» place, ne l'auroit pas eu. Si les voyageurs
» de la berline eussent donné au pauvre,
» je crois que j'en aurois senti quelque
» peine. — Après tout, dis-je, ces hommes
» sont plus riches que moi, & puisque.....
» Bon Dieu! m'écriai je, leur dureté ex-
» cuse t'elle la mienne? Cette réflexion me
» mit mal avec moi-même. — Je cherchai
» des yeux le pauvre comme si j'eusse voulu
» le rappeler. — Il s'étoit assis sur un banc
» de pierre, son chien vis à-vis de lui, &
» la tête appuyée entre les genoux de son
» maître, qui le flattoit de la main sans le-
» ver les yeux de mon côté.

» Sur le même banc je vis un Soldat que
» ses souliers poudreux annonçoient pour
» un voyageur. Il avoit posé son havresac
» sur le banc entre le pauvre & lui, & par-
» dessus son havresac son épée & son cha-
» peau. Il s'essuyoit le front avec la main,
» & paroissoit reprendre haleine pour con-
» tinuer sa route. Son chien (car il avoit
» aussi son chien) étoit assis par terre à côté
» de lui, regardant les passans d'un air
» fier.

» Ce second animal me fit mieux remar-
» quer le premier, noir, fort laid, & à
» moitié pelé. Je m'étonnois que le vieil-
» lard, réduit à la dernière misère, voulût

Digitized by Google

» ainſi partager avec lui une ſubſiſtance
» rare & toujours incertaine. — L'air dont
» ils ſe regardoient tous deux, m'éclaira
» ſur le champ. — O de tous les animaux
» le plus aimable & le plus juſtement aimé,
» dis je en moi-même! tu es le compagnon
» de l'homme, ſon ami, ſon frère, toi ſeul
» lui reſtes fidèle dans le malheur; toi ſeul
» ne dédaignes pas le pauvre... ..

» En ce moment une glace de la berline
» ſe baiſſa, & il en tomba quelques débris
» de viandes froides avec leſquelles les
» voyageurs venoient de déjeûner. Les deux
» chiens s'élancèrent. — La berline partit;
» un ſeul chien fut écraſé. — C'étoit celui
» du pauvre.

» L'animal jeta un cri. — Ce fut le der-
» nier. Son maître s'étoit précipité ſur lui;
» ſon maître dans le plus ſombre déſeſpoir!
» il ne pleuroit point. Hélas! il ne pouvoit
» pleurer. — Mon bonhomme, lui criai-
» je. — Il retourna douloureuſement la
» tête. — Je lui jetai un écu de ſix livres. —
» L'écu roule à côté de lui ſans qu'il s'en mît
» en peine. Il ne me remercia que par un
» mouvement de tête affectueux, & il re-
» prit ſon chien entre ſes bras.

» Mon ami, dit le Soldat, en lui tendant
» la main avec les ſix francs qu'il avoit ra-
» maſſé: — ce brave Gentilhomme Anglois
» vous a donné de l'argent. Il eſt bien heu-
» reux, il eſt riche! mais tout le monde ne
» l'eſt pas. — Je n'ai qu'un chien, vous



Digitized by Google

» avez perdu le vôtre. — Celui-ci eſt à » vous. » En même temps il attacha ſon chien avec une petite corde, qu'il mit dans la main du vieillard, & il s'éloigna auſſi-tôt

« O Monſieur le Soldat, s'écria le bon » vieillard à genoux & lui tendant les bras, » & le Soldat s'éloignoit toujours, laiſſant » le pauvre dans l'extaſe de la reconnoiſ- » ſance.

» Mais les bénédictions du pauvre, mais » les miennes le ſuivront par-tout. Brave & » galant homme, m'écriai-je, eh! qui ſuis- » je auprès de toi? Je n'ai donné à ce mal- » heureux que de l'argent: tu viens de lui » rendre un ami. »

J'invite les Lecteurs que pourroient rebuter le galimatias des titres de Chapitres & le déſordre des ſujets, à paſſer tout de ſuite à l'hiſtoire de *le Febvre*, à la danſe avec *Nannette* en Languedoc, à la touchante aventure de *Maria*. Quant aux Amateurs de ſcènes groteſques, ils en trouveront à chaque page de l'hiſtoire du bon Capitaine *Tobie*, qui ne fait cas de la chronologie qu'en raiſon des éclairciſſemens relatifs à l'époque de l'invention de la poudre à canon; époque qu'il nomme plaiſamment une eſpèce d'*ère militaire*.

*(Cet Article eſt de M. Mallet du Pan.)*

Digitized by Google

# SPECTACLES.

## COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 31 Octobre, on a donné la première représentation de l'*Amitié au Village*, Comédie en trois Actes & en vers, mêlée d'ariettes, par M. Desforges, musique de M. Philidor.

Un ancien Seigneur du village de Clémencey, a fondé un prix de vertu qui tous les ans, doit être distribué au payſan le plus laborieux, le plus ſenſible & le plus ſage. Proſper & Vincent, unis tous deux de l'amitié la plus tendre, partagent entre-eux les ſuffrages: mais l'amitié délicate de Proſper lui fait craindre de l'emporter ſur Vincent; en conſéquence, dans l'intention de lui aſſurer le prix, il s'éloigne, & fait courir le bruit de ſa mort. Le prix eſt donc accordé à Vincent d'une voix unanime. Le jeune homme, au déſeſpoir d'avoir perdu ſon ami, demande au moins qu'on cache cet événement au malheureux auteur de ſes jours. Le généreux payſan revient incognito chez ſon père, jouit du plaiſir de le voir, de l'embraſſer, de recevoir les témoignages de ſon affection paternelle; puis ſe retire, en déclarant que des raiſons puiſſantes le forcent à cacher ſon retour juſqu'au ſoir; & voici

Digitized by Google

quelles ſont ces raiſons. Le garçon du village qui a obtenu le prix de verre peut, le même jour, demander la main de la fille qu'il aime le plus. Vincent aime Éliſe; mais Éliſe a été promiſe à Proſper, & Vincent craint tout-à-la-fois, en la choiſiſſant pour épouſe, & de lui faire violence & d'outrager la mémoire de ſon ami. Sa joie eſt à ſon comble quand il apprend que non-ſeulement Éliſe n'auroit fait qu'obéir en épouſant Proſper, mais encore qu'il en eſt tendrement aimé. La Marquiſe de Clémencey unit elle-même Éliſe & Vincent. Alors Proſper ſe montre, il fait connoître le motif de ſon éloignement paſſager, & jouit du double triomphe de ſon ami. Au travers de cette intrigue paſſent deux perſonnages épiſodiques; une Demoiſelle Honorine qui aime Vincent ſans en être aimée, & un M. Claude Brunet qui n'eſt point aimé d'Honorine, qu'il aime. La coquetterie de l'une, & la malignité niaiſe de l'autre jettent des étincelles de gaîté dans l'action principale, dont le ton général eſt plus triſte encore qu'il n'eſt admiratif.

Une Anecdote, conſignée dans l'Encyclopédie, paroît avoir fourni le fonds de cette Comédie, qui étoit d'abord en quatre Actes, & que l'Auteur a réduite à trois, pour en reſſerrer la marche. Il réſulte de cette réduction que les entrées & les ſorties des perſonnages ne ſont pas toujours bien motivées. Par exemple, Proſper & ſon ami la Franchiſe, viennent au ſecond Acte, dans la ſeule intention de

Digitized by Google

faire connoître au Public les projets que le premier a formés pour le bonheur de Vincent: & où viennent-ils s'entretenir de ces projets? Dans le lieu où le prix doit être distribué, dans un endroit public, ouvert à tout le monde. Il faut, sans doute, un concours de circonstances bien heureux & bien rare, pour que Prosper arrive en ce lieu sans être vû, le quitte sans être rencontré par personne, pour qu'il se rende ensuite chez son père, & s'en retire enfin, encore sans être apperçu. Toute cette marche n'est ni motivée ni vraisemblable. Parmi les situations que présente cette Comédie, très-peu gaie, il faut remarquer celle où Prosper entrant dans la cabane de son père, le trouve endormi dans un fauteuil, s'apperçoit qu'il s'occupe de lui pendant son sommeil, se met doucement à ses genoux, & le réveille en se jetant dans ses bras ouverts. Ce tableau de la tendresse paternelle & de la reconnoissance filiale, a fait une très-vive sensation; il a obtenu les applaudissemens les plus universels & les plus mérités.

Quant au fonds général de l'Ouvrage, il n'a pas été, à beaucoup près, aussi universellement goûté. L'amitié de Prosper pour Vincent a paru très-exagérée. Ce renoncement absolu à soi-même, cette foule de sacrifices, & des sacrifices les plus chers que ce premier fait à l'autre, ont semblé au-dessus des forces humaines. Il n'est pas impossible, on en convient, de rencontrer quelquefois de tels phénomènes d'amitié; mais ces phénomènes sont des ex-

Digitized by Google

ceptions à la marche ordinaire de la Nature. Quand on veut inviter les hommes à la pratique des vertus, il faut leur préſenter des modèles à leur portée, & non pas des modèles toujours très-difficiles, & le plus ſouvent impoſſibles à imiter. Les plaiſirs que promet le vice ont des dehors ſi flatteurs, ſi ſéduiſans, qu'ils rendent pénible l'exercice ordinaire des vertus les plus ſimples; avant de montrer aux hommes le chemin du mieux, il faut donc leur montrer celui du bien.

Le ſtyle de cette Comédie eſt facile, mais négligé. Nous ne ceſſerons de dire à l'Auteur que ſa facilité lui deviendra funeſte, s'il continue de s'y livrer. Ce qu'un Écrivain regarde comme le *cachet du naturel*, * eſt ſouvent regardé par le Public comme le *cachet de la négligence.*

La muſique eſt de M. Philidor, Nommer cet Artiſte, c'eſt faire ſon éloge. Un ſtyle pur, correct, de beaux effets d'harmonie, des accompagnemens travaillés d'une manière ſavante, une compoſition qui réunit ſouvent la richeſſe à beaucoup d'expreſſion: telles ſont les qualités que l'on diſtingue dans le nouvel Ouvrage de M. Philidor. On lui a reproché d'avoir donné à ſa couleur un ton généralement triſte. Eſt-ce ſa faute? Eſt-ce celle du Poëte, ou, pour mieux dire, celle du ſujet? La queſtion n'eſt pas difficile à réſoudre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le duo à double

* Voyez la Préface imprimée en tête de la *Femme Jalouſe*, Comédie de M. Desforges.

Digitized by Google

motif du premier Acte, entre Honorine & Vincent, est bien senti, bien écrit & fort gai. Celui du troisième Acte, entre Honorine & Brunet, est plus gai encore. Les morceaux d'ensemble sont très-estimables & d'un style propre à la situation, sauf celui qui termine le troisième Acte, dont le chant nous a paru pénible. Nous ne terminerons point cet article sans parler du duo chanté par le vieux Prosper & son fils pendant le sommeil de premier. Il réunit la grâce, la vérité, la richesse, au charme d'une expression douce, naturelle & touchante. C'est un morceau de Maître : on y reconnoît M. Philidor tout entier.

## VARIÉTÉS.

### *LETTRE au Rédacteur du Mercure.*

VOTRE Journal nous a fait connoître, Monsieur, avec autant de goût que d'impartialité, le différent mérite des Compositions qui ont été exposées cette année au Louvre ; mais vous n'avez pu indiquer aux Amateurs de Peinture un Tableau qui n'auroit point déparé cette Collection s'il avoit eu le droit d'être placé à côté des morceaux dans lesquels on a apperçu le plus de talent. Cependant quelques Artistes sans jalousie, instruits de l'existence d'un Ouvrage qui annonce le plus grand mérite, ont été lui accorder le tribut d'estime qui lui est dû ; c'est d'après leurs jugemens que je crois pouvoir le désigner à ce Public curieux qui cherche à encourager les talens par ses éloges, & à les éclairer par ses observations.

Digitized by Google

Mlle de Beaulieu * a peint, dans un tableau de 34 pouces de hauteur & de 27 pouces de largeur, *la Muse de la Poésie livrée aux regrets que lui cause la mort de Voltaire.* Cette composition, imaginée avec sagesse, & exécutée avec intelligence, est entièrement relative au sujet & dans le ton poétique qu'il exige. Le dessin en est correct, la lumière bien disposée, l'artifice du clair obscur bien entendu, les objets exactement placés sur leur plan, la draperie jetée avec grâce & avec cette modestie qui pare la Nature; le coloris en est vrai, les teintes parfaitement fondues; & si l'habitude du pinceau n'a pas encore permis à cette jeune Artiste d'acquérir ce faire assuré & cette touche mâle qui caractérisent les grands Maîtres, il est aisé de s'appercevoir qu'elle s'attache à l'imitation de la Nature, & qu'elle en a si bien saisi le ton & les effets, que ses moindres progrès peuvent la rapprocher de la manière du Corrège. Un talent si marqué & si précieux doit être connu & encouragé. Les Artistes ont besoin du véhicule de la louange pour n'être point rebutés par les difficultés de l'Art, & pour avoir ce desir de la célébrité qui produit les belles conceptions du génie.

Vous voudrez bien insérer ma Lettre dans votre Journal; vous servirez la reconnoissance que je dois à Mlle de Beaulieu, pour le plaisir que m'ont fait & le tableau dont je viens de vous parler, & les belles têtes qu'on admire en même temps, & dans lesquelles on trouve le style de Vandick.

Je suis, avec les sentimens d'estime & d'amitié que je vous ai voués, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, L....

*Paris, le 20 Octobre 1785.*

* Cette Artiste demeure dans le Cloître S. Louis-du-Louvre, Cour de l'Horloge.

Digitized by Google

# ANNONCES ET NOTICES.

LE *Cabinet des Fées*, ou *Collection choisie des Contes des Fées & autres Contes merveilleux, ornés de figures.* Septième Livraison, Tomes 13 & 14, contenant *la suite des Aventures d'Abdula*, & le premier volume des *Mille & un Jours.*

Cette intéressante Collection aura 30 v. de Contes &. un volume de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées & les notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement deux volumes par mois. On s'inscrit pour ladite Collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez Cuchet, Libraire-Éditeur des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost.* Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 sols le volume broché, orné de trois planches, faites sous la direction de MM. Delaunay & Marillier.

*Sigevart, dédié aux âmes sensibles*, Roman traduit de l'Allemand par M. de la Vaux. 2 vol. *in*-12. Prix, 5 liv. br. A Paris, chez Volland, Libraire, quai des Augustins, & Desserme, au Palais Royal, près du Théâtre des Variétés, N°. 216.

Nous reviendrons sur cet Ouvrage, dont l'original a eu du succès en Allemagne.

*Dissertation sur le Quassi & sur ses propriétés Médicinales nouvellement découvertes.* A Paris, chez M. Buc'hoz, Auteur de cette Dissertation, rue de la Harpe, au-dessus du Collége d'Harcour. Prix, 2 liv. avec figure coloriée.

On trouve aussi chez le même *la Dissertation sur*

Digitized by Google

*le Tabac, sur ses bons & mauvais effets.* Prix, 4 liv. — *Traité des Plantes qui servent à la Teinture & à la Peinture*, par le même, & chez le même Auteur. *in*-12. Prix, 1 liv. 10 sols. — *Traité de la nature des Arbres & Arbustes qu'on peut élever dans le Royaume, & qui peuvent y passer l'hiver en plein air*, par le même, & chez le même Auteur. *in*-12. Tome premier.

M. Buc'hoz avoit publié un *Catalogue latin & françois des Arbres & Arbustes qu'on peut cultiver en France en plein air ;* pour compléter cette partie économique, il donne maintenant la manière de les cultiver, & c'est le premier volume de ce Traité que nous annonçons.

On trouve à Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, N°. 252, les Almanachs suivans pour l'année 1786, *Variétés Amusantes ; Etrennes aux Gens de Bon Goût, Sérail à l'Encan*, Pièce Turque ; *la Nouvelle Omphale ; les Bigarures agréables, lyriques & galantes ; les Délices de Cythère*, ou l'*Ecole de l'Amour ; Etrennes aux Grâces.* Prix, 1 liv. 10 sols pièce.

*Collection Académique, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe, concernant l'Histoire Naturelle, la Botanique, la Physique, la Chimie, la Médecine, l'Anatomie, la Mécanique, &c.* Tomes 8 & 9, partie Françoise, contenant la suite de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, *in* 4°. A Paris, chez G. J. Cuchet, rue & hôtel Serpente, & à Liège, chez C. Plomteux, Imprimeur de MMgrs. les États.

Le seul titre de cette Collection en annonce l'importance & la grande utilité. Les découvertes des

Digitized by Google

Savans seroient peu utiles aux Sciences, si, se bornant à la jouissance exclusive de leurs acquisitions, ils renonçoient à la gloire de les publier. Mais la publicité que chacun d'eux en particulier peut donner à leurs découvertes, ne forme, pour ainsi dire, que des rayons épars; l'usage de les recueillir, en forme un foyer commun qui répand ses lumières sur tout le monde savant.

Tel est l'avantage de la riche Collection que nous annonçons au Public. Elle présente à la fois le tableau des conquêtes que l'homme a faites dans les Sciences, & fournit des armes pour en faire encore de nouvelles.

*Essais de Géographie, de Politique & d'Histoire sur les possessions de l'Empereur des Turcs en Europe, divisés en trois Parties*, par M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. d'A., pour servir de suite aux *Mémoires du Baron de Tott*, *in*-8°. A Londres, & se trouve à Paris, chez Poinçot, Libraire, rue de la Harpe.

L'Auteur de cette Brochure paroît fort instruit de la matière qu'il traite; il a corrigé la sécheresse des détails géographiques par l'intérêt des tableaux historiques dont il les a entourés. Cet Ouvrage peut être utile, & remplit l'objet de son Auteur.

*Recueil de Réglemens & Recherches concernant la Municipalité*, Parties 10, 11, 12, 13 & 14, par M. ***, Avocat. Tome troisième. Prix, les 3 vol. brochés, 9 liv. A Paris, chez Prévôt, Libr., quai des Augustins, & Méquignon le jeune, Libr., grand'salle du Palais.

*Les trois Damis, Comédie en un Acte & en vers*, représentée sur le Théâtre des Variétés au Palais Royal. A Paris, chez Cailleau, Libraire, rue

Digitized by Google

Galande, & Hardouin, Libraire, au Palais Royal.

« Cette petite Comédie, dit-on dans la Préface, » a été destinée au Théâtre des Variétés, qui, » porté de l'extrémité d'un Fauxbourg au centre de » la Ville, en conservant plusieurs jolies Pièces ac- » cueillies du Public, va sans doute se purger des » farces qu'on y a trop applaudies. Il doit prendre » un ton convenable au lieu qu'il occupe, & fait » pour plaire à la bonne Compagnie qui le fré- » quentera. Il y a long temps que l'on desiroit voir » s'élever un Spectacle mitoyen entre ceux de la » Nation & les Tréteaux de la Foire, où les jeunes » gens pussent essayer leurs forces & sonder le goût » du Public. » Le dialogue de cette petite Comédie, quoique facile & agréable, n'est pas assez nourri d'idées, assez vif pour suppléer au défaut d'intrigue.

*Leçons de Géographie ancienne & moderne abrégées d'une forme nouvelle, propres à l'Education des jeunes Gens de l'un & de l'autre sexe*, par M. l'Abbé Morin, seconde Edition, rédigée sur les derniers Traités de Paix & de Commerce de 1783 & 1784, & sur les Observations du Capitaine Cook. Prix, 1 liv. 10 sols relié en parchemin. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, Place des Quatre-Nations.

Cet Ouvrage est rédigé avec beaucoup d'exactitude & de méthode, & remplit l'intention de l'Auteur, qui est d'être utile à la Jeunesse.

*M. le Chevalier de Lamanon a fait l'Histoire Naturelle de la Fontaine de Vaucluse & des Pays circonvoisins* en un Volume *in*-8°. qu'il devoit bientôt faire imprimer. Il prévient les Personnes qui ont souscrit pour cet Ouvrage que des circonsi-

Digitized by Google

tances relatives aux Sciences l'empêchent aujourd'hui de le publier, & qu'on peut renvoyer les billets de souscription à M. l'Abbé Arnavon, Prieur de Vaucluse, chez lequel on les avoit pris.

*Le Sieur Desnos, Ingénieur-Géographe & Libraire du Roi de Danemarck, à Paris, rue Saint Jacques, au Globe*, annonce à MM. les Libraires & autres Marchands des Pays étrangers & des Provinces de France les plus éloignées qui desireroient recevoir des Almanachs avant le temps de la vente, que les siens composés de Chansons choisies par les meilleurs Poëtes, ornés de douze Estampes chacun, avec Tablettes économiques, Perte & Gain, reliés en maroquin & fermés d'un stylet, pour 1786, sont actuellement en vente. Il suffira de charger quelques Personnes de la demande, lesquelles en répondront au sieur Desnos.

Du nombre de ces Almanachs sont les douze Parties d'*Anacréon en belle humeur*, ou *le plus joli Chansonnier François*, indépendantes l'une de l'autre, & qui se vendent séparément; *les Etrennes du Sentiment, de l'Amour & de l'Amitié*, dédiées aux deux Sexes.

Chacun de ces Almanachs se vend, prix ordinaire, 4 liv. 10 sols. Le sieur Desnos en distribue le Catalogue, ainsi que celui de Géographie, comme Globes & Sphères, &c.

On trouve chez le même Libraire le nouvel Essai sur les combinaisons de la Loterie Royale de France suivant toutes les spéculations qui y ont été faites; le Livre des Rêves, ou Application des Songes aux numéros de cette Loterie. Prix, chacun 1 livre 16 sols.

*Nouvelle Carte Géographique & très-détaillée de la Province du Languedoc*, en deux feuilles, de-

Digitized by Google

visée suivant ses différens Diocèses, dans laquelle sont compriſes les Provinces du Rouergue, du Quercy, du Roussillon & du Comté de Foix; dreſſée d'après plusieurs Cartes particulières & manuſcrites levées sur les lieux, & assujéties aux obſervations astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences, par le sieur Dezauche, succeſſeur des sieurs Deliſle & Phil. Buache, premiers Géographes du Roi, & de la même Académie. Prix, 2 liv. 10 ſ. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers.

*Suite des principaux Monumens, Hôtels & Maiſons de Paris*, gravée en couleur par différens Graveurs. A Paris, chez les Frères Campion, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen.

Il en paroît douze Numéros, & l'on promet d'en donner autant sous peu de jours.

## TABLE.


*LE Singe & le Petit-Maître, Conte*, 49
*Lettre de Madame la Marquiſe d'A****, 53
*Charade, Enigme & Logogryphe*, 68
*Suite de la Vie & des Opinions de Triſtram Shandy*, 71
*Comédie Italienne*, 85
*Variétés*, 89
*Annonces & Notices*, 91


## *APPROBATION.*

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 12 Novem. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 11 Novembre 1785. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 19 NOVEMBRE 1785.

# PIÈCES FUGITIVES
## EN VERS ET EN PROSE.

### ÉPITRE SUR LES AGES DE LA VIE
### A M. ***.

TU le sais, Atiſton, du palais des Sciences
Nous avons parcouru les demeures immenſes;
De ces filles du ciel, infidèles amans,
Et payant leurs faveurs d'hommages inconſtans,
Nous avons tour à tour, dans un magique verre,
Groſſi l'aſtre des cieux & les fleurs de la terre,
Élevé l'aſtrolabe à la hauteur de Mars,
Sur l'épaiſſe lentille abaiſſé nos regards,
Vû la loi de Newton dans les ſphères errantes,
Et celle de Linné dans les amours des plantes;
Nos ſens ont éprouvé ce fluide nouveau
Qui dirige la foudre & meut notre cerveau: *

* Quelques Phyſiciens ont penſé que le fluide électrique & le fluide nerveux étoient une même choſe. *Note de l'Auteur.*



Digitized by Google

Cet Art audacieux, la fière anatomie,
Qui demande à la mort le secret de la vie,
Nous vit porter les mains sur ses autels sanglans;
A nos yeux la Chimie, en ses foyers brûlans,
Des sels & des métaux divisa la substance,
Et sut leur redonner leur première existence.
Mais je cours maintenant à d'autres vérités;
De miracles savans les yeux alimentés,
L'homme peut parcourir cette chaîne infinie:
Ce n'est plus l'Univers, c'est lui que j'étudie;
Je veux de leur secret instruire les humains,
Et, le prisme de Locke en mes utiles mains,
Diviser ce rayon de l'essence suprême,
Ce double agent qui fait & qu'on pense & qu'on aime,
Éclairé par les sens, par les sens obscurci,
Corrompu dans Caprée & pur dans Salenci.
Avec Pope & Buffon, ma Muse véridique
Abaissant sur nous même un œil philosophique,
Veut de l'homme naissant interroger la voix,
Et faisant agir l'âme & le temps à la fois,
Peindre par leur progrès en vers que l'on renomme,
La nature morale & les saisons de l'homme.

Sur les traits de l'enfance essayant mon pinceau,
Je conduirai ma Muse au bord de ce berceau,
Qu'une mère attentive investit & contemple;
Dans des vers maternels puisant un doux exemple,
D'Émile & de leur cœur écoutant les leçons,
Toutes de leurs enfans feront leurs nourrissons.

Digitized by Google

Ce bienfait leur prépare une touchante ivresse ;
L'instinct du sentiment reconnoît leur tendresse.
Voyez ces jeunes bras foibles, mais courageux,
Défendre l'heureux sein qui s'est ouvert pour eux !
Instruit par les besoins que la Nature donne,
Et brisant par degrés le joug qui l'environne,
L'enfant court au plaisir, & de légers efforts
Raffermissent toujours ses fragiles ressorts.
Échappé par sa force au péril du jeune âge,
Il voit de l'Achéron s'éloigner le rivage. *
Mes vers s'arrêteront sur ces instans heureux,
Et, simples comme lui, retraceront ses jeux.

De ces jeunes rameaux la sève active & pure
Végète sous un ciel ami de la Nature ;
Bientôt elle fermente aux feux d'un nouveau jour ;
L'arbrisseau, transplanté dans un brûlant séjour,
S'élance vers les cieux, & son front se colore.
L'enfant n'est déjà plus, l'homme n'est pas encore ;
L'être innocent succombe à la voix des desirs ;
Il meurt.... & renaît homme au milieu des plaisirs.
L'amour, des passions la source & la première,
Anime son regard, abaisse sa paupière,
Altère son humeur, son geste, ses accens,
Porte une âme nouvelle à chacun de ses sens ;
Et faisant pressentir l'ardente jouissance,

* L'âge de sept ans est celui auquel on peut espérer une plus longue durée de vie.



Digitized by Google

Du poids des voluptés charge son existence ;
Sur mille objets charmans son œil roule égaré ;
Son cœur le suit, balance, & bientôt déclaré,
Voyant de son tourment naître un charme suprême,
Entouré de Beautés, nomme celle qu'il aime.

Mais de l'adolescence abrégeant les erreurs,
De l'âge qui la suit je peindrai les douceurs ;
En s'ouvrant aux vertus, l'âme ferme & sensible
Aime à se délasser de ce rêve pénible.
Jeune encor, de vingt ans le récent souvenir
Console mon réveil. Un aimable avenir
Vient m'offrir la Raison, des Jeux environnée,
Des Arts près de l'Amour la trompe fortunée,
Et l'Amitié suivant ce cortège enchanteur....
Éleverai-je alors le temple du Bonheur ?
Infortunés du moins, embrassons son image ;
La saison de jouir est le printemps du sage.

Ah ! ruinant bientôt l'édifice sacré,
L'homme traîne en projets son esprit égaré ;
Il croit voir le Bonheur enfant de la Fortune.
L'aspect de l'avenir, qui déjà l'importune,
Lui fait à la Déesse adresser ses desirs ;
Il veut par les honneurs remplacer les plaisirs ;
Son front audacieux appelle les nuages ;
La raison semble fuir le plus noble des âges ;
Et Roi de la Nature, assiégé de regrets,
Comme les Rois du monde il méconnoît la paix,

Digitized by Google

Mais plutôt, de son être éprouvant la puissance,
Qu'il se sonde lui-même, & cet abîme immense,
Où long-temps inconnue a fui la vérité;
Dans ses détours obscurs qu'il porte la clarté,
Et s'efforce, animé d'un esprit vif & juste,
D'ôter son dernier voile à cette Vierge auguste.
Les Sciences, les Arts, la Gloire & les Talens,
A l'homme qui vieillit sauvent l'ennui des ans;
Il vécut par les sens, il vit par la pensée;
La Sagesse en ses mains a mis son caducée;
Le roseau qui soutient ses membres chancelans,
Dirige le vieillard vers le palais du Temps;
Tranquille voyageur, de loin il considère
Les aspects variés d'une longue carrière;
Et marchant d'un pas lent au pays des frimats,
Aime à se rappeler de plus heureux climats:
Il jouit du respect que sa foiblesse impose;
Sans force il commandoit, sans sommeil il repose;
Dans ce calme des sens, trop heureux s'il s'endort,
Et s'il peut se soustraire à cette longue mort,
Quand à l'aspect affreux du monstre qui s'avance,
S'envolent tous les biens, & même l'espérance.

Ainsi, de nos saisons retraçant le tableau,
Dont la couleur s'efface à la nuit du tombeau,
Je vais peindre l'enfance inconstante & naïve;
Sa finesse innocente & sa foiblesse active;
La prompte adolescence au caractère ardent,
Prenant vers les plaisirs un essor imprudent;



Digitized by Google

Aux autels du bonheur l'âge mûr qui s'empreſſe,
Et les ſoucis empreints au front de la ſageſſe ;
Des rapides inſtans d'un printemps éclipſé,
La vieilleſſe échauffant ſon ſouvenir glacé ;
Préſente à l'avenir & du paſſé ſuivie,
Ma Muſe va conter l'hiſtoire de la vie.

( *Par M. de Choiſy.* )

---

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade eſt *Brûlot* ; celui de l'Énigme eſt *Jalouſie* ; celui du Logogryphe eſt *Eſcalier*, où l'on trouve *ſacre*, *céleri*, *ail*, *ris*, *cri*, *ceriſe*, *ſale*, *Sire*, *éclair*, *Licée*, *lire*, *air*, *ſac*, *cale*, *lie*, *lac*, *ré*, *la*, *ſi*, *ſcie*, *ſalière*, *célier*, *cire*, *aîle*, *Icare*, *carie*, *caſe*, *as*, *il*, *criſe*, *iſle*, *race*.

---

## CHARADE.

MON premier d'un beau ſein relève tout l'éclat,
Et ſoutient les attraits d'un fat, d'une coquette ;
Le chien, par mon ſecond, fait un affreux dégât,
Et mon tout, à l'Anglois, fit craindre la Fayette.

( *Par M. Briſſat, Peintre à Roanne.* )

Digitized by Google

## ÉNIGME.

JE suis une cité d'agréable structure ;
J'ai pourtant contre moi des ennemis si forts,
Qu'ils abattent mes murs & ruinent mes forts,
Sans avoir de ma part souffert aucune injure.
Considérez un peu quelle est mon aventure,
Et comment je résiste à ces puissans efforts :
Mon gouverneur me vend, mes habitans sont morts ;
Et, comme leur cité, je suis leur sépulture.
Les plus fâcheux hivers sont pour moi des étés ;
Car je sens des chaleurs de ces lieux écartés,
Que brûle le soleil sous la zône torride.
La mer rougè souvent vient arroser mes bords ;
Mais j'ai des ennemis dont la fureur avide
Sait prendre le dedans & tarir le dehors.

(*Par M. Navarre, Professeur de Géographie, & Maître d'Armes de la Première Compagnie de MM. les Gardes-du-Corps du Roi.*)

## LOGOGRYPHE.

JE plais au village, à la ville ;
Là, je suis sans prétention ;
Ici, j'ai plus d'ambition,
A contenter l'on est plus difficile.



Digitized by Google

A deux Muſes je ſuis voué ;
Dans les palais, à la guinguette,
Point de fête, Lecteur, qui puiſſe être complette,
Si par moi tu n'es enjoué.
Tantôt je ſuis moëlleux, tantôt je ſais vacarme ;
Souvent j'écorche & rarement je charme ;
A tout rompre l'on m'applaudit,
Ou je ſuis durement maudit ;
Pour reſſentir la louange ou le blâme,
Rien n'eſt tel que d'avoir une âme ;
Et mes ſix pieds me donnent de l'humeur
De ce qu'ils offrent plus d'un crime,
Un attentat aux biens, à la pudeur ;
Auſſi j'embraſſe un ſein qui le réprime.
O vous, mes chers applaudiſſeurs !
Pardonnez ſi je manifeſte
Une liqueur chère & funeſte
A plus d'un de mes amateurs ;
Je puis calmer leur ſoif ardente ;
Pour contraſter avec Bacchus
Et tempérer ſon divin jus,
Dans mes ſix pieds un fleuve ſe préſente.

( *Par M. R...., de Narbonne, ancien Capitaine Aide-Major au Régiment de Bourgogne.* )

Digitized by Google

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*HISTOIRE d'Hérodien, traduite du Grec en François, avec des Remarques sur la Traduction*, par M. l'Abbé Mongault, de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de Mgr. le Duc d'Orléans. Nouvelle Édition, revue & corrigée. A Paris, chez Barrois l'aîné, quai des Augustins, & Savoie, rue S. Jacques.

ET l'Auteur & le Traducteur de cette Histoire ont l'un & l'autre beaucoup de réputation. C'est à M. l'Abbé Mongault que nous devons une excellente Traduction des Épitres de Ciceron; Hérodien est cité parmi les Historiens comme un des plus recommandables par la première qualité d'un Historien, la fidélité; il l'est beaucoup aussi par l'intérêt continu qu'il sait répandre sur son récit, par le talent de ne dire que ce qui est nécessaire, de supprimer les détails froids ou minutieux, de mettre sous les yeux les personnages avec leurs passions, leurs vertus & leurs vices, prouvés par les faits & non simplement allégués, comme on le voit souvent chez beaucoup d'Historiens mal-adroits, qui ne savent point mettre d'accord & de convenance entre les portraits & l'histoire de leurs personnages;



Digitized by Google

en rapportant des faits même vrais, ils leur ôtent, pour ainsi dire, leur vraisemblance, faute d'observer les gradations & les nuances progressives des caractères; ils font, pour ainsi dire, agir ces caractères par ressorts & par secousses, il les font marcher par bonds & par sauts, ils oublient que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, tout a une marche régulière & graduelle, tout a un commencement, un progrès & une fin. Hérodien marque avec soin, & rend sensibles toutes les gradations du passage de la vertu au vice, & du retour du vice à la vertu. Le premier est malheureusement le plus commun. En voyant Commode succéder à Marc-Aurèle, on cherche d'abord comment

Le ciel a permis
Que le vertueux père eût cet indigne fils.

Comment le fils & l'élève du Philosophe Marc-Aurèle, formé sous ses yeux & par ses mains, guidé par ses leçons & par ses exemples, a pu dégénérer à tel point de la vertu d'un tel père. On est porté à conclure qu'il avoit une perversité innée dont l'éducation n'avoit pas pu triompher. Ce n'est point du tout cela. Commode étoit assez bien né, il portoit sur le Trône d'assez heureuses dispositions, il regrettoit sincèrement son père, il en chérissoit & en révéroit la mémoire, il voulut prendre sa conduite pour modèle; il estimoit, il aimoit, il consultoit les amis de Marc-Aurèle, il les prioit de guider ses pas sur

Digitized by Google

les traces de ce Héros. On voit ici le flatteur Pérennis s'insinuer insensiblement dans la confiance de Commode, le corrompre par le charme des voluptés, l'éloigner peu-à-peu de ses devoirs & des affaires, l'aguerrir contre les remontrances, lui rendre les gens de bien & les amis de son père, d'abord incommodes, puis importuns, puis odieux, & enfin suspects, ce qui devient pour eux un arrêt de mort; les conjurations nées, pour la plupart de ses fautes & de ses crimes, achèvent d'aigrir son caractère & de l'accoutumer à la cruauté; une fois engagé dans cette route funeste, il finit par vérifier de tout point ce que Burrhus dit à Néron:

Mais si de vos Flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés;
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés....
Craint de tout l'Univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets;
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets

Voilà ce que devint le fils de Marc-Aurèle, conduit par Pérennis. Léontine dit:

C'est du fils d'un Tyran que j'ai fait ce Héros.

Pérennis pouvoit dire:

C'est du fils d'un Héros que j'ai fait ce Tyran.

Et il résulte delà une importante leçon; il en



Digitized by Google

fort une voix terrible qui crie aux jeunes Princes :

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches Flatteurs la voix enchanteresse.

Le portrait de Sévère est encore parfaitement dessiné ; on y voit le Conquerant rapide :

Qui d'abord accabloit ses ennemis surpris,
Et d'un instant perdu connoissoit tout le prix.

Le Soldat robuste, endurci à la fatigue, aux rigueurs des saisons, aux injures de l'air, aux exercices militaires ; le Politique, fourbe, cruel, sanguinaire, qui jamais ne fut pardonner à un ennemi, & dans qui le langage & l'apparence de la vertu ne furent qu'un moyen de tromper les hommes & de perdre ses rivaux.

La haine implacable des deux frères Caracalla & Geta, fils de Sévère, haine qui rend vraisemblable tout ce que la fable nous raconte des fureurs d'Etéocle & Polynice ; Geta, le plus aimable des deux frères, égorgé par Caracalla presque dans les bras de leur mère ; les fureurs de cet odieux Caracalla, qui ne prit le surnom sacré d'Antonin que pour le profaner ; la molleſſe, les folies & les sacrilèges d'Héliogabale ou Hélagabale ; les cruautés du terrible Maximin ; la relation du siège d'Aquilée, où ce Maximin fut tué par ses propres Soldats, forment ici des tableaux imposans & assez variés, quoique le fond en soit essentiellement uniforme ; mais le talent de l'Auteur

Digitized by Google

ne se borne point à peindre avec des couleurs effrayantes les monstres qui ont désolé l'humanité, il sait aussi peindre avec des couleurs douces & riantes l'âme céleste de Marc-Aurèle, la vertu constante & courageuse de Pertinax, & sa mort désastreuse soutenue avec fermeté; la douceur inaltérable, mais un peu pusillanime & trop mêlée de foiblesse, d'Alexandre, fils de Mammée. Le moment où cet enfant malheureux, détrôné pour les vices & l'avarice de sa mère, qu'il n'avoit jamais osé réprimer, se jette entre ses bras, en lui reprochant sa mort qu'il attend, & à laquelle il se résigne, est un mouvement pathétique.

La surprise & l'incrédulité de Pertinax, lorsqu'au lieu de la mort qu'il attendoit, on vient lui offrir l'Empire, forme un tableau d'un genre différent, & qui console après les violences de Commode, dont on vient d'être rassasié.

Marcia, concubine de Commode, Électus, son Chambellan, & Lœtus, chef des Cohortes Prétoriennes, ayant surpris une liste écrite de la main de cet Empereur, & où leurs noms étoient proscrits, l'avoient prévenu en l'empoisonnant. « Lœtus & Électus, avec » quelques-uns de leurs amis, allèrent vers » minuit à la maison de Pertinax, & éveil- » lèrent son portier, qui, leur ayant ouvert, » & ayant apperçu des Soldats avec Lœtus, » leur Commandant, courut tout effrayé en » avertir son maître. Il dit qu'on les fit en- » trer; qu'il voyoit bien que son heure étoit

Digitized by Google

» venue ; que ce coup n'avoit rien qui le
» surprît. Quoiqu'il ne doutât point que ces
» Officiers ne vinssent pour le tuer, il les vit
» toutefois paroître sans changer de visage ;
» & se tenant sur son lit avec un air assuré :
» Je m'attendois, dit-il, toutes les nuits à un
» pareil sort. Je restois seul des amis de Marc-
» Aurèle, & je ne comprenois pas pourquoi
» son fils différoit si long-temps de me re-
» joindre à eux. Exécutez vos ordres, & dé-
» livrez-moi pour toujours d'une incertitude
» plus cruelle que la mort même. — N'ayez
» point de nous, dit Lætus, des pensées si
» injustes, & concevez des espérances qui
» répondent au mérite de vos grandes actions.
» Nous sommes bien éloignés d'avoir aucun
» dessein contre votre personne ; nous ve-
» nons au contraire implorer votre secours,
» & nous remettre à vos soins de la liberté
» du peuple & du salut de l'Empire. Le Tyran
» est mort, ses crimes ne sont pas demeurés
» impunis ; nous l'avons prévenu, & nous
» avons sauvé notre vie en lui ôtant la sienne.
» Il faut que vous preniez sa place ; votre au-
» torité, votre prudence, votre modération,
» votre âge même, tout vous en rend digne.
» Le peuple a pour vous beaucoup d'affec-
» tion, d'estime & de respect ; nous sommes
» persuadés qu'il nous avouera de notre
» choix, & qu'il trouvera son avantage où
» nous cherchons notre sûreté. — Pourquoi,
» reprit Pertinax, insulter un vieillard, &
» vouloir éprouver sa constance ? N'est-ce pas

Digitized by Google

» assez de me faire mourir, sans joindre la » moquerie à la cruauté? — Puisqu'il n'y a » pas moyen de vous désabuser, dit Électus, » lisez cet écrit; » & il lui donne à lire la liste de proscription qui les avoit déterminés à se défaire de Commode.

Le moment de la mort de Pertinax est le pendant de ce tableau avec lequel il contraste. Le Sénat, le Peuple, tout l'Empire bénissoit le Gouvernement doux, juste & ferme de Pertinax; mais les Soldats Prétoriens que Commode avoit accoutumés à la plus grande licence, ne pouvoient souffrir un Prince uniquement occupé à rétablir l'ordre & la discipline; ils courent au palais pour l'assassiner. Pertinax eût pu se sauver en se jetant entre les bras du peuple, & on le lui conseilloit. Ce parti lui parut trop indigne de son rang, de son caractère & de la réputation qu'il s'étoit faite; il ne voulut ni fuir ni se cacher, il alla au-devant du péril, parut hors de sa chambre, & sans rien perdre de sa gravité ni de sa majesté, s'avança pour parler aux Soldats. « Quel est votre dessein, leur dit-il, & que » prétendez-vous faire? Tuer un vieillard » qui n'a que trop vécu, & qui a acquis assez » de gloire pour n'avoir pas de regret à la vie; » aussi-bien faudra-t'il toujours en venir à ce » terme, & je n'en suis pas fort éloigné. Mais » que vous, qui êtes commis à la garde du » Prince, qui êtes chargés de sa conservation » & de sa vie, qui en répondez à tout l'Em- » pire; que vous, qui êtes armés pour sa dé-

Digitized by Google

» fenſe, deveniez ſes aſſaſſins; que vous
» trempiez vos mains dans le ſang de votre
» Empereur! c'eſt un attentat qui peut avoir
» pour vous d'auſſi dangereuſes ſuites, qu'il
» eſt en lui-même horrible & inoui..... Si c'eſt
» la mort de Commode qui vous chagrine,
» prenez-vous-en à la Nature, qui ne diſpenſe
» perſonne de ce tribut; ſi vous prétendez
» qu'il a été empoiſonné, il eſt toujours sûr
» que je ſuis très-innocent de ce crime..... &
» que les ſoupçons qu'on a pu former ne ſont
» jamais tombés ſur moi. Au reſte, vous ne
» perdrez rien à ſa mort; on ne prétend vous
» retrancher aucune des choſes que l'équité
» & la bienſéance permettent qu'on vous
» laiſſe; on vous accordera tout ce que vous
» demanderez ſans vouloir l'emporter de force
» & aux dépens des Citoyens. »

Ce diſcours en avoit déjà ébranlé un grand nombre, & quelques-uns s'étoient retirés, frappés par cet air de majeſté que ſa vieilleſſe augmentoit; mais quelques autres plus furieux le tuèrent.

Il ſembleroit que ce tableau de la mort de Pertinax, eût fourni à l'Auteur de la Henriade quelques traits du tableau de la Mort de Coligny.

Déjà des aſſaſſins la nombreuſe cohorte,
Du ſallon qui l'enferme alloit briſer la porte;
Il leur ouvre lui-même, & ſe montre à leurs yeux
Avec cet air ſerein, ce front majeſtueux,
Tel que, dans les combats, maître de ſon courage,

Digitized by Google

Tranquille, il arrêtoit ou preſſoit le carnage.
A cet air vénérable, à cet auguſte aſpect,
Les meurtriers ſurpris ſont ſaiſis de reſpect;
Une force inconnue a ſuſpendu leur rage:
« Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage,
Et de mon ſang glacé ſouillez ces cheveux blancs
Que le ſort des combats reſpecta quarante ans;
Frappez, ne craignez rien, Coligny vous pardonne,
Ma vie eſt peu de choſe & je vous l'abandonne;
J'euſſe aimé mieux la perdre en combattant pour vous. »

Ces tigres à ces mots tombent à ſes genoux;
L'un, ſaiſi d'épouvante, abandonne ſes armes;
L'autre embraſſe ſes pieds, de qui il trempe de ſes larmes,
Et de ſes baiſſus ce grand Homme entouré,
Sembloit un Roi puiſſant par ſon peuple adoré.
Besme, dans le ſang
Lui plonge ſon épée en détournant les yeux,
De peur que d'un coup-d'œil cet auguſte viſage
Ne fit trembler ſon bras & glaçât ſon courage.

Il eſt certain que ce dernier morceau ſemble être l'hiſtoire de la mort de Pertinax embellie par la poéſie.

L'avénement du vieux Gordien à l'Empire, bientôt ſuivi de ſa mort, ſemble être par toutes ſes circonſtances la répétition de l'hiſtoire du même Pertinax; ce ſeroit un défaut choquant dans une fiction, c'eſt une choſe inévitable dans l'hiſtoire, c'eſt la fortune qui

Digitized by Google

s'eſt répétée, & qui a ramené deux fois les mêmes événemens.

Il y a pluſieurs harangues dans Hérodien, comme dans la plupart des Hiſtoriens anciens & même chez quelques modernes. Nous avons déjà préſenté des morceaux de quelques-unes de ces harangues. « Ceux qui les » aiment, dit le Traducteur, auront de quoi » ſe contenter. Ceux qui, élevés dans notre » goût, voudroient les bannir de l'Hiſtoire, » ſauront du moins bon gré à l'Auteur de ne » les avoir pas faites trop longues. »

Il eſt vrai qu'elles n'ont point la longueur qui, chez pluſieurs autres Hiſtoriens, nuit à la vraiſemblance, détruit l'illuſion, & annonce le travail; elles ſont d'une étendue proportionnée à celle du récit; elles ſont d'ailleurs adaptées à la perſonne, à la ſituation, aux circonſtances; pluſieurs ont l'éloquence & le pathétique que l'occaſion fourniſſoit.

Sévère, tenant en ſa puiſſance les Prétoriens aſſaſſins de Pertinax, dont il ſe déclaroit le vengeur, leur dit: « Vous avez porté » vos mains ſacrilèges ſur un ſaint vieillard, » ſur votre Prince, dont la vie vous étoit » confiée, & que vous deviez défendre aux » dépens de la vôtre. Vous avez indignement » vendu comme un bien qui vous appartenoit, ou comme l'héritage d'un particulier, » cet Empire qui n'avoit été juſqu'à préſent » que le prix d'une vertu éminente, ou le » partage d'une naiſſance illuſtre..... Rendez-» vous juſtice, & vous reconnoîtrez ma clé-

Digitized by Google

» mence. Je ne répandrai point votre ſang, » mes mains ſeront plus retenues que les vô- » tres. Mais ce ſeroit une profanation, une » injuſtice, (& une imprudence) qu'après » que vous avez violé votre ſerment, manqué » à la fidélité que vous deviez à votre Prince, » & trempé vos mains dans le ſang d'une » perſonne ſi ſacrée, on vous confiât encore » la tête & le ſalut des Empereurs. » Auſſitôt il les caſſe, & leur fait ôter par ſes Soldats leurs habits & toutes les marques militaires qu'ils portoient.

Caracalla & Géta ne pouvant vivre & régner enſemble, avoient partagé l'Empire; l'un devoit avoir l'Europe, l'autre l'Aſie, & la Propontide devoit être de part & d'autre la limite de leurs États; l'Impératrice Julie, leur mère, qu'on nommoit *Jocaſte*, à cauſe de ſa tendreſſe pour ces deux frères ennemis, n'ayant pu parvenir à les réconcilier, leur tient ce diſcours:

" Vous trouvez, mes enfans, les moyens » de partager entre vous toute la terre, en » faiſant ſervir la Propontide de borne à vos » États. Mais ce n'eſt pas encore tout, il vous » faut auſſi partager votre mère: comment » ferai-je, malheureuſe que je ſuis, pour me » partager entre vous deux? Commencez par » me tuer, cruels, coupez mon corps par » morceaux, donnez chacun dans votre Em- » pire la ſépulture à cette moitié qui vous » en reſtera; c'eſt le ſeul moyen de me faire

Digitized by Google

» entrer dans ce partage funeſte que vous » méditez.»

L'Impératrice, ajoute l'Hiſtorien, entrecoupa ces paroles de ſoupirs & de ſanglots, & ſerrant ſes deux enfans entre ſes bras, elle les exhortoit à étouffer leurs reſſentimens.

Le partage n'eut point lieu, & Julie n'en fut que plus malheureuſe; Caracalla, comme nous l'avons dit, aſſaſſina ſon frère preſque entre les bras de ſa mère. Julie vit auſſi périr Caracalla, après l'avoir vû devenir l'horreur des Romains, & elle ſe tua de déſeſpoir.

Cette Hiſtoire finit à la mort de Maxime & de Balbin, ſucceſſeurs de Maximin; elle montre dans l'eſpace de ſoixante ans douze ou quatorze Empereurs, & même davantage, ſi on veut compter tous ceux à qui ce titre dangereux, gage d'une mort violente, a été donné par quelque armée révoltée, & qui tous avoient le même droit, auquel le ſuccès ſeul donnoit de la valeur.

De tous ces Empereurs un ſeul meurt dans ſon lit, c'eſt Sévère; encore Caracalla, ſon fils, engagea-t'il ſes Médecins à terminer ſes jours, & les fit-il périr, parce qu'il n'avoit pu les corrompre. Auſſi Herodien dit-il que Sévère mourut plutôt de mélancolie que du mal dont il étoit attaqué. Tous les autres furent tués. C'eſt ſur-tout des Empereurs Romains qu'on peut dire avec Juvénal:

*Ad generum cereris ſine cæde & vulnere pauci*
*Deſcendunt Reges, & ſicca morte tyranni.*

Digitized by Google

Comment donc pouvoit-on vouloir être Empereur ? Souvent on ne le vouloit pas, mais on n'étoit pas maître de refuser. Les Soldats qui vous proclamoient ne vous laissoient point la liberté, ils ne vous offroient que l'alternative de l'Empire ou de la mort. Maximin se défendit, il voulut ôter la robe de pourpre dont on le couvroit. Mille épées furent tirées à l'instant contre lui; il fit ses protestations & accepta.

Hérodien a été accusé d'avoir été trop favorable à ce barbare Maximin, & cela par aversion pour Alexandre Mammée, son prédécesseur; nous ne concevons pas qu'un pareil reproche ait pu être fait par quelqu'un qui ait pris la peine de lire Hérodien. Il est impossible de dire plus de bien d'Alexandre & plus de mal de Maximin. Il ne peint pas, à la vérité, Alexandre comme un guerrier, parce qu'Alexandre ne l'étoit pas; & que son règne fut un règne de paix; il ne peint pas Maximin comme un lâche, parce que Maximin étoit très-brave & très-redoutable dans les combats; mais la douceur & du caractère & du règne d'Alexandre est par-tout mise en opposition avec la férocité de Maximin & les horreurs de sa tyrannie.

« Je ne comprends pas Jule Capitolin, dit » avec raison M. l'Abbé Mongault; après » avoir avancé qu'Hérodien a été trop favo- » rable à Maximin, il copie tout ce qu'il a » dit de plus fort sur le courage & l'intrépi- » dité de cet Empereur, sans rien ajouter à

Digitized by Google

» l'affreuſe deſcription qu'il nous fait de ſa » tyrannie. C'eſt néanmoins ſur ce témoi- » gnage qu'eſt fondé principalement le re- » proche qu'on a voulu faire à Hérodien. »

Et voilà comment les opinions s'établiſſent quelquefois; mais pour détruire celle-ci, il ſuffit de lire Hérodien.

Cet Auteur étoit contemporain de tous les Empereurs dont il a écrit l'Hiſtoire; il nous apprend qu'il a exercé différentes charges, & qu'il a été employé dans différentes affaires. « Il me ſemble, dit le Traducteur, qu'il de- » voit ſe montrer quelquefois ſur la ſcène, » cela auroit donné plus de dignité à ſa per- » ſonne & plus d'autorité à ſon Hiſtoire. » On ſait d'ailleurs qu'il étoit d'Alexandrie, fils d'un Rhéteur nommé *Apollonius le Dyſcole* ou *le Difficile*, & qu'il ſuivit au moins quelque temps la profeſſion de ſon père.

Examinons quelques idées de M. l'Abbé Mongault ſur l'art de traduire.

Les Traductions trop littérales ſont, ſelon lui, les moins fidelles. « On eſt revenu, dit-il, » de ces verſions barbares, où, ſous des mots » François, on ſentoit une phraſe toute grec- » que ou toute latine, ſemblables à ces étran- » gers qui, avec nos habits, ne peuvent pren- » dre notre air & nos manières. On a reconnu » que cette ſervitude, en faiſant perdre aux » anciens les beautés qui ſont propres à leurs » langues, ne leur communiquoit point les » agrémens de la nôtre. »

Il eſt à préſumer qu'un Traducteur, tel que

Digitized by Google

M. l'Abbé Mongault, ſavoit renfermer ces propoſitions dans de juſtes bornes. Il a raiſon, nulle verſion ne doit être barbare, & une verſion françoiſe doit, avant tout, être françoiſe; mais il y a dans tout Auteur qu'on traduit deux caractères précieux & néceſſaires à conſerver, l'un eſt le caractère national, l'autre le caractère perſonnel. Il faut qu'on reconnoiſſe & qu'on diſtingue ſi l'Auteur eſt Grec, ou Perſan, ou Romain, ou Anglois, ou Eſpagnol; il ne faut pas qu'en liſant la Traduction de Virgile on croye lire celle d'Homère, parce que ces deux Poëtes ont un ton national différent, excepté peut-être dans les endroits où l'imitation les rapproche; il faut de plus qu'on diſtingue l'Auteur de tous les autres Écrivains de la même langue; car un bon Auteur a toujours ſa manière propre; & il ne faut pas non plus qu'en liſant Virgile on croye lire ou Ovide, ou Stace, ou Lucain ou Claudien. M. l'Abbé Mongault conviendroit de tous ces principes.

Ce Traducteur s'accuſe ou ſe vante d'avoir retranché dans ſon Auteur des circonſtances « répétées pluſieurs fois dans une même narration, des penſées qui revenoient trop ſouvent, & pluſieurs autres petites négligences qui lui ſont communes avec beaucoup de Grecs, & qui ſont ſupportables dans les originaux, ſoit que l'emphaſe & la fécondité de leur langue les ſoutiennent.

(L'emphaſe ne ſe prend guères en bonne part; & la fécondité, loin d'excuſer les répé-

Digitized by Google

titions, les rendroit plus vicieuſes. Pourſuivons.)

« Soit que le reſpect que l'on a pour l'antiquité nous rende moins difficiles. Mais les anciens, par la traduction, devenant comme modernes, on ne leur paſſe plus rien, & l'on ſent beaucoup mieux les redites dans une langue qui ne peut les ſouffrir ni dans les mots ni dans les choſes.

» J'ai fait un petit nombre de tranſpoſitions pour donner à la narration plus de ſuite & de netteté. J'ai quelquefois ſubſtitué des équivalens à la place de certaines expreſſions favorites qu'Hérodien ramenoit trop ſouvent & de trop près. J'ai encore exprimé d'une façon plus naturelle quelques phraſes emphatiques, où il ne diſoit que des choſes fort ſimples, ce qui dans notre langue lui auroit donné un air de déclamation, dont il n'eſt pas tout-à-fait exempt dans la ſienne.....

» J'ai cru qu'en faiſant paroître Hérodien en françois, il falloit le rapprocher de nos manières, ſans toutefois le rendre méconnoiſſable; & je ſuis perſuadé qu'il m'avoueroit lui-même de toutes les libertés que j'ai priſes dans cette vûe. »

Il n'y a rien là que nous vouluſſions contredire formellement; mais il y a divers points que nous croirions devoir expliquer. C'eſt fort bien fait, ſans doute, d'épurer le texte autant qu'il eſt poſſible, & la traduction ôte toujours à l'original aſſez de beautés pour qu'on ait le droit

Digitized by Google

droit de lui ôter quelques défauts ; mais si ces défauts servent à caractériser l'Auteur, ne faut-il pas les lui conserver ? Quel est l'objet de la Traduction ? C'est de mettre autant qu'il est possible les ignorans, c'est-à-dire, ceux qui n'entendent pas la langue de l'original, au niveau des Savans dans ce qui concerne la connoissance de l'Auteur traduit ; c'est de procurer aux premiers les moyens d'entendre & de juger le jugement que les Savans ont porté de cet Auteur ; si vous faites disparoître les défauts dont ils ont parlé, le Lecteur qui n'en retrouvera aucune trace dans la traduction, croira que les Critiques se sont trompés, on sera en droit d'accuser votre version d'infidélité. Qu'on retranche de l'Énéïde l'épisode des harpies qui saliſſent les viandes des Troyens, & qui leur prédisent qu'ils seront réduits à manger leurs tables, & l'exclamation du petit Ascagne, qui explique l'énigme :

*Etiam mensas consumimus.*

On aura fait disparoître des puérilités qui n'ont d'autre mérite que celui que leur prête l'harmonie des vers ; mais des Critiques ont relevé ces puérilités, & le Lecteur qui ne les trouvera plus dans Virgile ainsi tronqué, ou, si l'on veut, ainsi purgé, reconnoîtra d'abord que la Traduction n'est pas complette. Ce sera bien pis si le goût du Traducteur s'égare dans ces suppressions, comme il est arrivé au Traducteur du Roman Anglois de Clarice, qui, sous prétexte de retrancher des longueurs,



Digitized by Google

a supprimé l'enterrement de Clarice, c'est-à-dire, le morceau le plus pathétique qui soit dans l'Auteur Anglois & dans tout Auteur. Il y a plus, même les véritables longueurs qui sont dans Richardson, qu'elle intimité ne mettent-elles pas entre le Lecteur & les personnages, & par conséquent de quel intérêt ne sont-elles pas la source ?

A l'égard des défauts réels, inconteſtables, & qui ne produiſent pas de beautés, nous croyons, pour tout concilier, qu'on a raiſon de les retrancher ; mais qu'il faut en avertir avec grand ſoin, non-ſeulement d'une manière générale dans la Préface, mais particulièrement & à chaque retranchement dans des notes faites exprès, & c'eſt ce que M. l'Abbé Mongault a fait dans des remarques qu'il a placées à la ſuite de ſa Traduction.

*Les Dangers d'un premier choix*, ou *Lettres de Laure à Émilie*, par M. de la Dixmerie. Trois Parties *in*-12. A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques.

Les Romans qui ne ſont que frivoles, ſont lûs vîte, & vîte oubliés; ceux qui propagent les mauvaiſes mœurs par le tableau qu'ils en préſentent, trouvent des Lecteurs ſans doute, mais ils valent à leurs Auteurs moins d'eſtime que de célébrité ; ceux qui reſpirent une morale douce & aimable, méritent d'être diſtingués de la foule des Romans du jour, qui

Digitized by Google

ont fini par faire regarder comme essentiellement futile, un genre qui pourroit avoir sur l'esprit & sur le cœur humain la plus utile influence.

L'Ouvrage que nous annonçons ne mérite rien moins que ce reproche. Bien loin de faire aimer le vice, il tend à faire craindre les suites même de la foiblesse. Son but moral est de prouver que le premier choix d'un jeune cœur influe sur le sort de la vie entière.

Le cadre qu'a choisi l'Auteur est une correspondance entre *Laure*, l'Héroïne du Roman, & *Emilie*, à qui elle rend compte de tout ce qui se passe en elle & autour d'elle. Laure, âgée de 17 ans, arrive à Paris; ce qui lui donne lieu de faire quelques observations. « Un jeune homme dit à une femme: vous » êtes belle, je vous admire, comme il lui » diroit: je suis beau, admirez-moi. »

Parmi les jeunes gens qui adressent ces discours à Laure, on voit dès le commencement qu'elle en distingue un, même sans le savoir, *Surville*, qui paroît plein d'une passion qu'il cherche à dissimuler, & qu'il inspire par degrés. Laure est d'abord étonnée, ensuite piquée de son silence; enfin elle ne fait plus qu'imaginer, lorsque ne pouvant plus douter de l'amour de Surville, elle voit qu'il s'obstine toujours à le taire. Le père même & la tante de Laure s'en apperçoivent; & comme le jeune homme est un parti digne d'elle, on cherche à l'encourager; mais il couvre toujours ses sentimens d'un voile impénétrable. L'amour a



Digitized by Google

déjà fait trop de progrès dans le cœur de Laure, pour qu'un silence aussi opiniâtre n'y jette pas les plus vives alarmes. Ses frayeurs ne sont que trop fondées; car Surville ne pouvant se taire plus long-temps, finit par lui avouer qu'il a déjà pris d'autres engagemens, & qu'il ne peut plus disposer de sa main.

On juge du cruel effet que produit cette confidence, & sur le cœur de Laure & sur l'esprit de sa famille. D'autant plus malheureuse qu'il n'est plus en son pouvoir de cesser d'aimer, elle se livre au plus cruel désespoir. Ses parens, qui connoissent ses sentimens secrets, & qui ne désirent que son bonheur, saisissent & voudroient lui faire adopter un rayon d'espérance qu'elle rejette avec mépris. L'engagement de Surville est illégal; c'est un mariage secret auquel il manque des formalités essentielles; & l'on a l'alternative de faire rompre ces nœuds, ou d'amener celle qui en a été l'objet, à y renoncer volontairement. Cette jeune personne se nomme, *Cécile*; & sa pauvreté fait espérer que des propositions avantageuses pourront lui faire abandonner ses prétentions. Mais elle a le courage de résister aux offres qu'on lui fait, & Laure, la générosité d'embrasser les intérêts de sa rivale.

C'est ici que la situation de l'Héroïne devient intéressante. Elle aime tendrement Surville; elle sacrifieroit tout pour être à lui; mais elle ne peut se résoudre à se rendre heureuse en faisant le malheur de sa rivale. Elle écrit elle-même à Surville en faveur de Cécile;

Digitized by Google

elle fait parler l'honneur, la probité; & enfin elle détermine Surville, qui l'aime toujours avec passion, à reprendre ses premiers engagemens. Sa noble générosité ne s'arrête point là: le père de Surville ne veut point consentir à un hymen qu'il regarde comme funeste à la fortune de son fils; Laure ne se rebute point; il n'y a pas de ruse innocente qu'elle n'imagine pour faire valoir les qualités & les droits de Cécile; & elle ne se repose qu'après lui avoir rendu son époux.

On voit que cette situation, qui fait le fonds du Roman, est d'un grand intérêt. Mais Laure, en se dévouant à sa générosité, n'a pu faire que trois malheureux; elle pleure l'amant qu'elle a cédé; & les deux époux qu'elle a réunis ne peuvent être heureux, parce que l'amour n'a pas resserré leurs liens. Surville a pour Cécile tous les soins, toutes les attentions dont sa probité lui fait un devoir; & elle seroit heureuse si d'autres sentimens que l'amour pouvoient suffire à l'amour.

Un événement funeste vient changer la position de nos amans. Un fat, nommé *Dorsigny*, qui avoit aimé Laure, piqué de la préférence qu'elle avoit donnée à Surville, fait courir contre-elle quelques vers satyriques. Surville demande raison a Dorsigny; Cécile, dont la jalousie avoit été réveillée par la sortie mystérieuse de son époux, avoit pris un habit d'homme pour le suivre secrettement; informée ensuite du véritable motif du rendez-vous, elle y arrive la première; & comme dès



Digitized by Google

son enfance le hasard a voulu que son père l'ait exercée à l'art de l'escrime, elle tire l'épée, & s'élance vers Dorsigny, qui la blesse mortellement. Surville, qui arrive en même temps, & qui reconnoît Cécile, fond sur Dorsigny, qui ne peut éviter ses coups, & qui tombe mourant à ses pieds.

La mort de Cécile rend à Surville sa liberté; & Cécile elle-même a supplié Laure, en mourant, de consoler son époux par un hymen plus fortuné. Elle lui en a presque arraché la promesse par les plus vives instances, ne croyant pas pouvoir mieux payer le sacrifice que Laure avoit eu la générosité de lui faire.

Mais Laure, après la mort de Cécile, ne croit pas que la délicatesse lui permette d'accepter la main de Surville. Elle résiste à son amie, à sa famille entière; se réfugie dans un Cloître, y prend le voile pour y finir ses jours infortunés; & Surville profite d'un moment de guerre pour aller y chercher la mort.

C'est par cette chaîne d'événemens désastreux que M. de la Dixmerie a voulu représenter le *Danger d'un premier choix*; & l'on ne peut que recommander la lecture de son Ouvrage aux jeunes gens, qui le liront avec autant de plaisir que d'utilité. Ce n'est pas qu'il ne donne lieu à quelques observations critiques. Par exemple, l'honnêteté de Surville, dans les commencemens, est un peu trop équivoque. On voudroit ou le voir plus entraîné par sa passion, ou le voir s'éloigner plus vîte de l'objet qui l'a fait naître. Il fait trop peu

Digitized by Google

pour l'amour, ou trop peu pour la probité.

On desireroit encore que Laure, dans les sacrifices qu'elle fait, parût davantage combattre contre elle-même. Plus on verroit sa passion lutter contre sa vertu, plus on lui sauroit gré de son dévouement.

Il y a aussi d'autres incidens qu'on peut taxer d'invraisemblance. Après la mort de Cécile, on trompe Laure; & sa famille, sous prétexte de lui faire voir une terre qu'on vient d'acheter, la mène dans un château de Surville, qui vient bientôt les y trouver. La nouvelle de ce voyage a mal pris dans le monde; on trouve qu'elle compromet Laure; & l'on a raison. Pourquoi ses parens la forcent-ils à cette démarche indiscrette? On ne voit pas l'intérêt qu'ils y trouvent. Toute action qui est contraire à la situation & au caractère du personnage, devient invraisemblable, & nuit à l'illusion.

Nous en dirons autant de la visite que fait à Laure la mère de l'infortunée Cécile. Que cette mère pleure amèrement la perte d'une fille chérie, cela est dans l'ordre; mais qu'elle vienne prier Laure de refuser la main de Surville, parce qu'il a été l'époux de sa fille; voilà qui est tout-à-fait invraisemblable. Il peut se faire qu'une femme en mourant, craigne que son époux, devenu libre par sa mort, n'épouse sa rivale; mais il n'est pas naturel que la mère de cette femme ait la même crainte, à moins qu'il n'y ait quelque raison d'intérêt. Cette femme mourante peut avoir



Digitized by Google

un motif de jalousie; mais quel motif peut avoir sa mère? L'Auteur a voulu donner un ressort de plus à la délicatesse de Laure; mais il falloit prendre ce ressort dans une plus exacte vraisemblance.

Ces observations ne portent que sur quelques détails, & n'ôtent rien au mérite de l'Ouvrage. Les caractères en sont bien dessinés; il y a d'heureux développemens; des Lettres qu'on lira avec le plus grand intérêt. L'Auteur n'a pas eu besoin, pour se faire lire, d'employer cet Art si commun de faire contraster le vice & la vertu. Il a peint quelques caractères ridicules, mais pas un de vicieux.

Quant au style, il a peut-être un peu de monotonie; mais il a de l'élégance, de la grâce, & quelquefois de la rapidité. Nous en allons citer au hasard un morceau qui terminera cet article. La scène est dans le château de Surville; & c'est Laure qui écrit. « Nous » les devançâmes donc, Surville & moi. Il » étoit fort ému, & je n'étois pas moi-même » plus tranquille. Je me hâtai, sans que je » puisse bien dire pourquoi, de mettre la » conversation sur des objets indifférens. Je » lui parlai de la beauté de son château & » de l'heureuse distribution de ses jardins. Je » les trouve délicieux, reprit-il aussitôt; mais » ce n'est que depuis bien peu de temps. Il » étoit cependant bien difficile, repris-je, » que ce qu'ils ont d'agréable vous eût si » long-temps échappé. C'est, répondit Sur- » ville, que je n'y voyois pas alors tout ce que

Digitized by Google

» j'y vois aujourd'hui. Ils m'offrent dans ce
» moment un bonheur dont je n'eſpérois pas
» jouir ſitôt, & dont je craignois même de
» ne jouir jamais. Pour moi, lui dis-je, c'eſt
» au haſard, ou plutôt à je ne ſais quel projet
» de mon père, que je dois l'avantage de par-
» courir ces beaux lieux. Je l'ai ſuivi ſans bien
» ſavoir où il me conduiſoit. »

» Ces derniers mots firent ſoupirer Sur-
» ville. Il garda quelques momens le ſilence.
» Ah! je le vois trop, s'écria-t'il enſuite; ce
» qui peut m'être favorable ne ſera jamais que
» l'effet du haſard; mais mes malheurs ſe-
» ront toujours celui d'une cauſe bien déter-
» minée. Quoi, lui dis-je! trouveriez-vous
» bien raiſonnable que je vinſſe vous chercher
» volontairement ici? Je ſuis ſi malheureux,
» me répondit-il, que je ne dois pas être ſoup-
» çonné d'un tel excès de préſomption. J'oſe
» même encore à peine m'expliquer; & ſi
» vous ne devinez une partie de ce que j'ai à
» vous dire, cet entretien, dont je ne ſuis
» redevable qu'au haſard, ſera encore perdu
» pour moi. »



Digitized by Google

# VARIÉTÉS.

## *LETTRE sur la Chasse en Provence.*

LE tableau de mes plaisirs champêtres n'est encore qu'esquissé, mon très-cher ami, car vous pensez bien que la chasse succède quelquefois à la pêche, & la botanique aux promenades sur mer. Eh quoi! m'allez-vous dire, l'homme ne sauroit il donc jamais s'amuser innocemment? & jusques dans ce siècle de lumière & d'humanité, se fera-t-il une volupté barbare de l'art d'exterminer? Cet être si doux & si pitoyable, à qui la Nature, par un privilège unique, accorda le don des larmes, lui qu'elle organisa pour broyer & digérer les végétaux qu'elle lui prodigue, est-il né pour courir sur une proie animée, pour lui arracher la vie, pour la dévorer encore chaude & fumante..... & devenir le rival du chien & du vautour! Sans doute, quiconque possède ou cultive un champ, tient de la Nature l'imprescriptible droit de tuer les animaux qui lui disputent sa propriété ou son travail; mais, hors de là, je ne vois plus dans la chasse qu'un exercice féroce fait pour apprivoiser l'homme avec le meurtre & le sang, qu'un exercice digne de sa sauvage origine. Les Philosophes l'ont dit: les sucs de tous ces cadavres mêlés à des humeurs déja trop aduſtes dépravent peut être encore plus notre moral qu'ils ne corrompent notre physique. . . . . .

. . . . . .

— Mais.... mais! quelle brusque sortie contre un plaisir de tous les temps & de tous les lieux, contre

Digitized by Google

un divertissement *si noble !* Je ne veux pas, Monsieur le Pythagoricien, relever quelques petites contradictions qui vous sont échappées dans la chaleur de l'attaque : je ne me permets que quelques observations légères. — 1. — Si l'on a (selon vous) le droit de tuer l'animal qui fait le dégât, convenez qu'il faut des armes à feu, ou tout au moins des pièges. — 2. — Si ce n'est pas un *privilège*, ou plutôt un *devoir* des Nobles de garantir nos sillons du labour des sangliers, & nos bergeries des assauts du loup affamé, il faut donc que nos laboureurs, que nos pâtres abandonnent le soc, déposent la houlette, & marchent, armés de carabines, dans les champs & parmi les bois? Convenons, avec M. de Saint-Lambert, que la Noblesse qui, en général, fait de si grands sacrifices à la patrie, mérite quelques privilèges, & que le droit de chasse en est un qui peut n'être point à charge aux citoyens des ordres inférieurs. Convenons que nos Rois ont fait sagement de se réserver le droit primitif de la chasse, plus sagement d'accorder ce privilège aux Seigneurs, & plus sagement encore d'établir des louvetiers contre les animaux dévastateurs des récoltes & des bestiaux : convenons enfin, avec Horace (qu'il est tout simple que je vous cite), que la chasse a, de tout temps, été en honneur; qu'elle donne bonne opinion d'un homme, de ses mœurs, de sa force : *Solemne virîs opus, utile famæ, vitaque & membris*, &c. ; & trouvez bon, mon beau Déclamateur, que nous chassions dans ce pays-ci, non pas à la bête noire, mais tout bonnement aux petits oiseaux. Quelqu'ennemi que vous me paroissiez de cet amusement innocent, vous auriez du plaisir, je le parie, à voir nos pipées, nos battues, & à sentir votre part dans un plat de cailles & d'ortolans rôtis, cuits à point, & posés sur de friandes rôties.



Digitized by Google

La pipée ne se tente que dans les belles matinées d'automne. Les femmes & les enfans sont avides de cette chasse ; seroit ce parce que la ruse & la tromperie y tiennent lieu de force & d'adresse ? On choisit un bosquet assez fourré, & voisin cependant de la rase campagne : on ébranche, ou plutôt on exfolie un jeune arbre, dans lequel on fait des entailles pour placer les baguettes enduites de glu. Cet arbre, isolé dans une clariere d'environ vingt pas, devient le piège fatal à tous les oisillons qu'on attire sur les gluaux, en contrefaisant le cri de la chouette avec des feuilles de roseaux. Aux premiers sifflemens, des nuées d'étourneaux & de martinets, la famille des linottes, celle des chardonnerets, les pinçons, les bouvreuils, les volatiles de toute espèce, s'attroupent en criaillant ; voltigent quelque tems autour de la cabane où vous êtes caché, & finissent par s'abattre sur les perfides baguettes. Elles tombent sitôt qu'ils s'y posent ; leurs ailes se barbouillent, & plus ils s'agitent plus ils s'empêtrent. Amour, amour ! s'écrieroit l'Arioste, tel est l'effet de tes gluaux ! Dès que la volée est à terre, le cœur bat de joie au pipeur : il court à sa proie, attrape les pauvres prisonniers de guerre, & malgré leurs cris plaintifs, malgré leurs jolis plumages, leurs formes charmantes, & les concerts dont ils ont rempli les airs au retour du printemps, il les empoigne impitoyablement, leur tord le col, & les enfile à des osiers.

La chasse au filet est de tous les jours ; on la fait à sa porte, elle est, pour ainsi parler, une trahison perpétuelle qui attire à tout moment l'imprudence de ce foible & malheureux gibier. Sur une longueur plus ou moins étendue, on plante les lisières d'un pré, d'un bois, ou d'un ruisseau de différens arbrisseaux, arbres ou arbustes. On

Digitized by Google

doit ménager par l'alignement deux petits sentiers couverts aux deux côtés de la plantation, &, s'il se peut, un troisième dans le milieu du long massif; en peu de temps ces jeunes plants s'élèvent, fleurissent & fructifient ensemble. L'œil est flatté de voir cette variété de teintes & de formes, de bouquets ou de baies. L'alisier, le cornouiller sauvage à tige rouge y occupent les premiers rangs; le bienfaisant sureau y ploye sous ses larges ombelles *à fruits d'un pourpre foncé*; l'arbousier au moindre vent *y fait briller ses glands de corail*; le troesne docile & la ronce elle-même y étalent leurs grappes noires & luisantes. Les *phyllirea* chargés de leurs *olives* s'y marient au lentisque, & le térébinthe au laurier-thym; on y admet l'aubépine & le nerprun, la viorne & le prunelier épineux; le smilax circule à travers tout cela; il entoure & presse, & marie toutes les tiges avec ses cent bras souples & fleuris; d'espace en espace des touffes de roseaux élancés, & de figuiers surmontés de *labrusques*, couvertes de leurs grappes rougeâtres & allongées, coupent les massifs dont on a soin d'étager graduellement la route. Oh! si le moindre filet d'eau pouvoit serpenter dans le frais bocage, si le bruit d'une cascade naturelle ou artificielle pouvoit se faire entendre aux oiseaux du voisinage, quelle foule innombrable se jeteroit dans nos filets! Vous jugez bien que dans un terroir brûlé par le soleil, où les remises sont si rares, où les garennes ne sont formées que par quatre arides murs, les oiseaux doivent se rendre par milliers dans de si charmans abris! ils n'y manquent pas, & le soir & le matin ces harmonieuses retraites sont toutes peuplées de rouges-gorges, d'ortolans, de rossignols, de verdières, de mésanges de toutes couleurs, de fauvettes rousses & grises, de merles, de grives voraces, & quelquefois même de cailles & de bartavelles. L'al-

Digitized by Google

lée ou bosquet doit aboutir à une espèce de tonnelle large d'environ douze pas en quarré. Là, s'élevent deux mâts peints en verd, haut d'environ 20 à 25 pieds, & terminés par deux poulies; à ces poulies sont solidement attachés de vastes filets de soie verte, sur le plus vertical desquels, à l'aide de plusieurs cordes transversales, sont ménagées des files de poches profondes & distantes d'un pied & demi, c'est-là que vient se jeter le bec-figue au plumage tigré & le fenouillet, espece de roitelet, & le tarin (citrinella), & le lucre (*spinus*), dont les accens sont si mélodieux; & l'impériale, espece de chardonneret, dont la tête est marquée de taches purpurines. Un quart-d'heure suffit pour faire quinze à vingt prisonniers. On bat les buissons en avançant doucement vers les rêts. Les arbres qui badinent au fond du tableau, & qui sont ou des saules légers, ou de petits peupliers d'Italie, papillotent aux yeux de l'oiseau, qui croyant poursuivre sa route, & fuir les chasseurs, donne dans le piège, & s'y débat vainement. On arrive, on détend la *tèse*, & la main détache avec précaution les malheureuses victimes, jolies créatures, qui deux heures après reparoîtront à table sous la forme la plus hideuse & la plus révoltante. Après cette opération, on remonte le filet, & il demeure ainsi tendu & déployé tout le jour lorsqu'il ne fait ni vent ni pluie.

Ces sortes de filets se travaillent à Marseille. L'on m'a dit que les *simples* coûtoient environ deux cent francs; mais les triples valent jusqu'à vingt louis. Ces derniers forment un *arrêt* circulaire d'où rien ne peut s'échapper; mais ils sont d'un entretien fort dispendieux: il faut les garantir du mauvais temps, & sur-tout des grands vents, les faire reteindre lorsqu'ils blanchissent; les tendre, les détendre avec beaucoup d'attention. Cependant, malgré ces soins

Digitized by Google

& cette dépense, les Provençaux, naturellement ennemis des uns & de l'autre, conservent le plus grand attachement à leurs filets. Les amateurs en ont deux & jusqu'à trois, ce qui garnit leurs tables de *brochettes* délicates, & dont l'histoire est toujours contée avec toutes ses circonstances par les enfans de la maison.

Il est encore une autre espece de chasse très en usage dans le terroir de Marseille. Les jeunes gens établissent près de leurs *bastides* un poste (ou cabane) couvert de ramées. Les arbres des environs rares & surmontés de branches mortes, qu'on y adapte, invitent les oiseaux, qu'attirent incessamment d'innombrables appeaux, & des sifflets, rivaux de la Nature elle-même. On peut compter au moins quatre mille postes dans ce qu'on appelle le *Tarradou*, c'est-à-dire, dans un pourtour d'environ quinze lieues, couvert de quinze mille habitations qu'on appelle *Bastides*, & divisé en dix-sept ou dix-huit paroisses. Or, chaque chasseur sifflant & tiraillant soir & matin, tue à peu-près douze pieces, ce qui, de compte fait, détruit plusieurs quintaux d'oisillons par semaine. J'en ai calculé la supputation, & je ne la supprime ici que parce qu'elle paroîtroit exagérée; elle est pourtant cavée au moins fort possible, & je n'y fais entrer ni la perdrix, ni la bécasse, ni le ramier; enfin, ni lapins, ni lièvres.

D'où peut donc venir en Provence cette incroyable abondance d'oiseaux qui fait que plus on en tue & plus il s'en présente? Apparemment les côtes maritimes méridionales sont le rendez-vous commun de ces especes peut-être nos fruits, nos figues sur tout attirent & retiennent les mères; peut être aussi ces mères y sont plus fécondes & moins troublées dans nos montagnes. Quoi qu'il en soit, voilà la source d'un des plus vifs plaisirs de nos Provençaux; j'ajoute

Digitized by Google

que ces captures sont une ressource toujours présente à la campagne, & que les mets sont d'une finesse exquise.

La seule chose qui me répugne dans cet exercice, je le répète, c'est que les femmes & les enfans en raffolent. Je ne saurois me faire à voir ces mains-là saisir & étouffer un chardonneret, le plus intéressant de nos petits oiseaux, ou de jeunes rossignols, délices du printemps & des âmes sensibles. Quel féroce plaisir peut trouver une femme à tuer ces pauvres petits êtres, créés pour animer & embellir nos bocages & nos vergers? Sexe aimé, sexe aimable, à qui la foiblesse sert d'ornement, & dont l'empire est fondé sur la douceur! croyez-m'en, la sage Nature ne vous a pas créé pour détruire.

Il est vrai qu'avant l'*auto* où l'*autillo-da-fè* on fait toujours un touchant éloge du captif; on vante les vives couleurs dont il est peint, la forme svelte de son corsage, la mélodie de ses chants. On le flatte, on le plaint, on le baise, & l'on finit par le lancer contre terre avec roideur, pour lui éviter les tourmens de l'agonie. Qu'une femme me paroît laide après un tel meurtre! & que Lesbie caressant son moineau chéri, lui faisant faire les échelettes sur ses jolis doigts, lui présentant un bonbon dans ses lèvres de rose, en présence de Catule; que Lesbie, désolée de sa perte, & pleurant à chaudes larmes la mort, l'affreuse mort de cet infortuné passereau, me paroît bien plus aimable & bien plus intéressante que la chassereuse Diane ou Harpalice courant les bois avec ses nymphes retroussées pour relancer des biches, dépecer des sangliers & dévorer leurs membres rôtis au bruit des fanfares & des chiens abayans, &c.

*( Par M. Bérenger. )*

Digitized by Google

## *RÉPONSE à une Lettre de M. GROSLEY, insérée dans le Mercure du 24 Septembre.*

JE penſe avec quelque raiſon, Monſieur, que l'honneur d'appartenir, par ma mère, à la famille du célèbre La Fontaine, me donne plus de droit à le juſtifier de l'ignorance & des balourdiſes que vous lui imputez, que votre qualité de Compatriote ne vous en donneroit pour jeter un ridicule ſur un homme qui feroit tant d'honneur à votre Province, s'il en étoit. Quelques traits qui lui ſont échappés, peut-être par diſtraction, lui ont ſans doute valu le brevet de bonhommie dont on l'a gratifié; & comme on aime à charger les portraits, on a fini par le préſenter ſous les dehors d'une ſimplicité ridicule. Cependant, Monſieur, perſonne juſqu'à vous ne s'étoit aviſé de trancher le mot; il vous étoit réſervé de qualifier une de ſes actions de balourdiſe, & de vouloir le faire paſſer pour un ignorant. Ah! Monſieur, comme vous faites les honneurs de votre prétendu Compatriote! avec quel ton de mépris vous parlez d'un homme dont la France s'honore! Sans doute votre eſprit vous a mis ſouvent dans le cas de voir des Gens de Lettres: n'avez-vous jamais remarqué dans leurs Diſcours plus ou moins de cet air d'ingénuité que l'on cite comme particulier à La Fontaine? Moi, Monſieur, qui me ſuis ſans doute, moins que vous, trouvé à portée de faire cette remarque, je l'ai faite, & pluſieurs fois. Je dirai plus, ſouvent même j'ai été ſurpris de la naïveté des queſtions de ces Meſſieurs, & de la ſimplicité peu ſatisfaiſante de leurs réponſes. Mais loin de les traiter de balourdiſes, j'ai rapporté cette ſingularité à des idées étran-

Digitized by Google

gères qui ne leur permettoient pas d'être entièrement à la conversation Ainſi donc, Monſieur, en ſuppoſant que La Fontaine ait fait quelques réponſes d'une ſimplicité remarquable, il reſſembloit en cela aux autres Gens de Lettres dont je viens de parler; & ſi de ſon temps même on s'eſt permis de relever quelques-unes de ſes réponſes, d'en plaiſanter & de lui donner le titre de bon dans l'acception de ſimple, ce qu'il ne méritoit aſſurément pas, c'eſt que ſa douceur permettoit tout à ſes amis. C'eſt à Château-Thierri, ville que la Brie diſpute à la Champagne, où ce grand Fabuliſte a vécu, où ſont encore ſes petites filles, où eſt encore preſque tout le reſte de ſa famille, qu'on peut vraiment apprendre ce qu'il étoit. Monſieur votre père a vû ſon fils que, par parenthèſe, vous n'avez tiré de ſon obſcurité que pour lui lancer un trait aſſez vif; mais ce fils ne lui a ſûrement pas appris à juger ſon père comme vous le faites. Je ſuis, Monſieur, arrière-petit-fils de ce M. Pinterel, parent de M. de La Fontaine, qui a forcé ſa modeſtie à mettre au jour ſes Fables; j'ai paſſé la moitié de ma vie avec des perſonnes de Château-Thierri, dont quelques-unes avoient vû l'Homme célèbre dont nous parlons; d'autres avoient beaucoup connu ſon fils & ſes anciens amis, (ma mère eſt du nombre de ces derniers) toutes ſe ſont accordées à dire qu'il étoit bien éloigné de la ſimplicité qu'on lui ſuppoſe; & ſon portrait, on ne peut pas plus reſſemblant, dit on, reſté dans ſa famille, ne dément pas moins l'idée générale à ſon ſujet. Permettez moi de vous dire qu'il eſt bien incroyable que l'on puiſſe ſuppoſer au grand La Fontaine aſſez d'ignorance pour confondre le genre *héroïque* avec le genre *érotique*. Pareil jugement pourroit faire ſoupçonner moins que de la bonhommie, c'eſt-à-dire, *une vraie ſimplicité d'enfant* dans celui qui jugeroit ainſi. Que La Fontaine ait ignoré ce que c'eſt

Digitized by Google

que Poëme étoit que, cela n'eſt pas concevable ; mais qu'il n'ait pas ſeulement connu le genre héroïque, cela eſt de la plus grande abſurdité. Cependant il eſt certain que s'il eût employé l'un de ces deux mots, lui croyant la ſignification de l'autre, il réſulteroit qu'il n'auroit ſu la ſignification d'aucun des deux. Mais pourquoi, Monſieur, ne pas ſuppoſer une faute d'impreſſion ſi vraiſemblable, plutôt que de croire tant d'ignorance à La Fontaine, qui, quoique vous en penſiez, n'étoit nullement ignorant, * & une intention auſſi malhonnête, auſſi méchante à Racine, qui n'étoit aſſurément pas méchant. Croyez-moi, Monſieur, abjurez votre erreur, ou du moins par conſidération pour les deſcendans reſpectables de cet Homme célèbre que vous traitez ſi mal, qui n'ont pu voir ſans beaucoup de chagrin la manière peu décente dont vous avez parlé de leur aïeul & de leur père, contentez-vous de ce que vous en avez dit, & laiſſez pour toujours le ſoin de les peindre à des pinceaux plus doux que les vôtres.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très obéiſſant ſerviteur, *le Chevalier de* SAINT-GEORGE, *Chevalier de S. Louis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France.*

*Crépy en Valois, 29 Septembre 1785.*

---

* Pour la preuve que La Fontaine n'étoit pas un ignorant, je renvoye M. Groſley à l'Avertiſſement qu'il a donné à la tête des Ouvrages de proſe & de poéſie de lui & du ſieur de Maucroy, Chanoine de la Cathédrale de Reims, imprimés chez Claude Barbin en 1685. Il y verra que La Fontaine n'avoit pas beſoin de Racine pour lui expliquer le grec, & qu'il connoiſſoit tous les Auteurs en cette langue.

Digitized by Google

# ANNONCES ET NOTICES.

*Œuvres posthumes de J. J. Rousseau, Tomes X, XI & XII, faisant Supplément à toutes les Editions, in-8°.*, 3 Vol. de plus de 350 pages chacun. Prix, 3 liv. 12 sols, au lieu de 9 liv.

On trouve dans ces Volumes la découverte du Nouveau-Monde, le Fragment d'Iphis, le Verger des Charmettes (Pièce dans le genre de la Chartreuse de Greffet), différentes Lettres en vers & en prose, dont une vingtaine sur la Botanique, la Vertu vengée par l'Amitié, l'Histoire des démêlés de Rousseau avec MM. Hume & Voltaire, Projet d'Éducation pour M. de Sainte-Marie, l'Oraison funèbre de Mgr. le Duc d'Orléans, les Prisonniers de Guerre, Comédie, &c. Ces trois Volumes mis à un prix modique, & ne contenant que des Pièces isolées, conviennent aux Personnes qui n'auroient pas même un Volume de Rousseau.

LEROY, Libraire, rue Saint Jacques, donne avis qu'il vient d'acquérir l'*Etat des Cours de l'Europe*, par M. Poncelin de la Roche-Tilhac, Écuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre, & l'*Almanach Américain*, par le même. Ces deux Ouvrages paroîtront au commencement de Décembre prochain.

*Mémoire sur la nécessité de transférer & reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un Projet de translation de cet Hôpital*, proposé par le sieur Poyet, Architecte, & Contrôleur des Bâtimens de la Ville.

L'objet de ce Mémoire est, sans contredit, du

Digitized by Google

plus grand intérêt pour l'humanité, & la beauté du ſtyle & la force du raiſonnement répondent à l'intérêt du ſujet.

*Publii Virgilii Maronis Bucolica, Georgica & Æneis.* Ad optimorum Exemplarium fidem recenſuit Rich. Franc. Phil. Brunck. Argentorati ſumptibus Bibliopolii Academici.

Les Amateurs des belles Editions doivent ſe procûrer celle-ci, qui eſt remarquable par la beauté de l'impreſſion & du papier.

*Réſultats des Expériences faites à Rambouillet ſous les yeux du Roi, relativement à la maladie du Froment appelée* Carie, par M. l'Abbé Teſſier, D. M. P. de l'Académie des Sciences, de la Société de Médecine, Cenſeur Royal, &c. A Paris, chez la Veuve Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, & Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Auguſtins.

Cette Brochure paroît à propos, & ſur un objet des plus intéreſſans. C'eſt le fruit des recherches que l'Auteur a faites depuis huit ans. Le procédé qu'il preſcrit pour préſerver le bled de la carie ſe réduit à l'eau ſimple & à la chaux employées dans une proportion ſuffiſante. Par occaſion il propoſe des Expériences ſur la quantité de ſemence qu'on doit confier à la terre. Nous croyons que cette Brochure peut être utile aux Cultivateurs.

*De la Connoiſſance des Plantes,* ou *Catalogue des Plantes Uſuelles de France, avec les caractères diſtinctifs, &c.*, par feu M. Gauhier, Médecin du Roi, des Univerſités de Paris & de Montpellier, *in*-12. A Paris, chez Santus, Libraire, quai des Auguſtins, près de la rue Pavée.

*Grammatica Hebraïca Franciſci Maſclefii,*

Digitized by Google

*punctis maſſoreticis libera. Edita à Luca franc.* Lalande, Presbytero orator. D. J. quarta Editio, præcedentibus brevior & emendatior. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, au Pavillon des Quatre-Nations.

*Elémens de Mathématiques pour ſervir d'Introduction aux Leçons de Phyſique*, par M. Lecoquierre, ancien Profeſſeur de Philoſophie. A Caën, chez Leroy. Prix, 1 liv. 16 ſols broché.

Cet Ouvrage contient l'Arithmétique, l'Algèbre juſqu'aux Equations du ſecond degré, la Géométrie & la Trigonométrie rectiligne & ſphérique, dont on ne peut ſe paſſer ſi on veut faire quelques pas dans l'Aſtronomie. On y a ajouté des Tables de logarithmes, des ſinus & tangentes de 15 en 15 minutes de degré, & des nombres naturels juſqu'à 360, afin que les jeunes gens puiſſent s'exercer à faire quelques opérations ſans être obligés d'acheter des Tables plus étendues, qu'un grand nombre ne pourroit pas ſe procurer facilement. Depuis un an que cet Ouvrage paroît, il a déjà été adopté par ſix Colléges, ce qui eſt un bon préjugé en ſa faveur.

*La Vie & les Opinions de Triſtram Shandy, traduites de l'Anglois de Stern*, par M. Frénais & M. le Marquis de***, 4 Vol. *in*-12, fig. br. 8 liv.

Il court des deux derniers Volumes de ce Livre une Traduction qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci. La nouvelle Traduction que nous annonçons, eſt faite par un Homme de la Cour, qui a la gaîté, &, ſi on oſoit le dire, un peu du génie de M. Stern. Nous nous diſpenſerons de parler de l'original: les Editions multipliées & la réputation de M. Stern le louent aſſez. Cette Traduction

Digitized by Google

de format *in* 18 & *in*-12, étant ornée des figures de l'original Anglois, il eſt très-facile de la diſtinguer.

Les Tomes III & IV ſe vendent ſéparément 4 liv. br.

*Nouvelle Méthode pour apprendre à lire & à écrire correctement la Langue Françoiſe*, par Dom de Devienne, *in* 12. Prix, 1 liv. 4 ſols relié en parchemin. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, au Pavillon des Quatre-Nations.

Cet eſtimable Ouvrage eſt augmenté d'une Table alphabétique de conjugaiſons des verbes irréguliers & difficiles, à l'aide de laquelle on pourra facilement conjuguer toutes eſpèces de verbes.

*Paris en miniature, d'après les Deſſins d'un nouvel Argus.* Prix, 1 liv. 4 ſols.

Cette Brochure agréable, dont nous avons déjà parlé, ſe trouve actuellement à Paris, chez Hardouin & Gattey, Libraires, au Palais Royal, n°. 14.

*Le Coliſée, vû de S. Gregoire, & l'Aquéduc du Palais des Empereurs, de même vû de S. Gregoire.* Ces deux Eſtampes, de 13 pouces de large ſur 8 p. de haut, gravées par L. T. Chenu, femme Deſmaiſons, d'après les deſſins que M. Cochin a faits à Rome, ſe vendent à Paris, chez Deſmaiſons, Graveur, rue Galande, N°. 61. Prix de chacune des Eſtampes, 1 liv. 4 ſols.

Il y aura deux autres Vûes d'après les deſſins de M. Cochin, à la ſuite de celles-ci, priſes du même point de vûe, & qui peuvent être aſſemblées de ſuite.

*Numéros* 157, 58, 59, 60, 61, 62, 63 & 64 *du Journal d'Ariettes Italiennes*, dédié à la Reine,

Digitized by Google

pour lequel on souscrit chez M. Bailleux, Marchand de Musique de la Famille Royale, rue Saint Honoré, à la Règle d'or. Prix de la souscription, 36 l. & 42 liv.

Le Numéro 157 est un Rondeau de M. Borghi; 158 un Air d'expression de M. Sarti; 159, un Air bouffon de M. Cimarosa, d'un caractère très-piquant; 160, Rondeau de M. Mortellari; 161, un Air parlant de M. Monza; 162, un Rondeau de M. Rauzzini; 163, un Air de bravoure de M. Paisiello, d'une tournure de modulation singulière: il a été chanté avec beaucoup de succès par M. David; le Numéro 164 est une Scène de M. Sarti, chantée par M. Babbini au Concert Spirituel. L'air est d'une grande beauté. Le prix de ce dernier Numéro séparément est de 3 liv. 12 sols: tous les autres 2 liv. 8 sols. Ce Journal se soutient toujours par le choix & la variété des morceaux.

## TABLE.

*Epitre sur les Ages de la Vie*, 97
*Charade, Enigme & Logogryphe*, 102
*Histoire d'Hérodien*, 105
*Les Dangers d'un premier choix*, 122
*Variétés*, 130, 137
*Annonces & Notices*, 140

## *APPROBATION.*

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 19 Novem. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 18 Novembre 1785. GUIDI.

Digitized by Google

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 26 NOVEMBRE 1785.


## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

### VERS

*Adreſſés à M. le Marquis* DE BIÈVRE, *en ſortant de la repréſentation du Séducteur, donnée le 5 Octobre* 1785.

ATHLÈTE heureux, pourſuivez la carrière ;
La Scène, en vous, attend un digne appui ;
Vous débutez à l'âge de Molière,
Et vous avez réuſſi comme lui.
Votre ſuccès n'eſt plus dans la balance ;
De Roſalie on a pour vous les yeux,
Et le Public, malgré ſon inconſtance,
Avec Orgon vous trouve merveilleux ;



Digitized by Google

Mais il n'eſt pas déſabuſé comme eux ;
Voilà, Marquis, la ſeule différence.
Que votre ſort excite de jaloux !
Venez entendre un Encyclopédiſte,
De vos talens terrible antagoniſte,
Avec fureur déclamer contre vous,
Et les amans de la philoſophie *
Dont vous gloſez les ſavantes erreurs,
Dans leurs greniers fronder votre génie,
Et déchirer vos vers provocateurs.
Malgré leurs cris vous obtenez la pomme ;
Déjà le Drame a ſonné le tocſin ;
Mais cet enfant qui ſe croit un grand homme,
A votre aſpect tremble, & rougit ſoudain.

Pour moi, qui ſuis d'une franchiſe extrême,
Je me ſuis dit, en voyant que l'Auteur
Avoit ſi bien dépeint le Séducteur :
A coup ſûr il a pris modèle ſur lui-même. **

(*Par M. Duchoſal.*)

---

* Je ne prétends parler ici que des faux Philoſophes.

** La comparaiſon ne peut avoir lieu que juſqu'à la fin du troiſième Acte, parce que dans les deux derniers, le Séducteur eſt un homme odieux.

Digitized by Google

## LA ROSE ET LE ZÉPHYR, *Fable.*

UN jour la Rose
Dit au Zéphyr :
Ne suis-je éclose
Que pour périr ?
Ma jouissance
Fait ton bonheur ;
Ton inconstance
Fait mon malheur.
Sois plus fidèle,
Quand ma fraîcheur
Pour mon vainqueur
Est moins nouvelle.
Je perds l'éclat
Et l'incarnat
Qui me rend belle ;
Mais tes desirs
En sont la cause ;
Aux repentirs,
Pour tes plaisirs,
Las ! je m'expose.
Quand je te crois
Sensible & sage,
Je ne prévois
Pas ton usage.
De te charmer



Digitized by Google

J'ai l'assurance,
De te fixer
J'ai l'espérance.
Mais vains efforts,
Tu prends la fuite,
De tes transports
Voilà la suite.
Une autre fleur
Reçoit l'hommage
D'un séducteur
Et d'un volage.

Bientôt Zéphyr,
Las de morale,
Courut s'enfuir
Vers sa rivale,
Qui, mille fois
Plus sage qu'elle,
De l'infidèle
Fixa le choix;
Et la pauvrette,
Connut trop tard
Qu'être discrette
Est un grand art,
Se faire craindre
Est une erreur.
Avec douceur
On doit se plaindre;

Digitized by Google

Pour retenir
Un cœur volage,
Il faut bannir
La triſte image
De l'eſclavage;
Et ſous nos loix
Lorſqu'il ſe range,
A tous nos droits
Donner l'échange.

( *Par Mme Dufrenoy.* )

---

## *Réflexions Phyſiques & Morales ſur l'Éternument, Lettre à Mme L. D. D. C.*

MADAME,

Je me rends au deſir que vous avez témoigné de connoître les Réflexions phyſiques & morales qu'on a pu faire ſérieuſement ſur l'uſage bizarre en apparence de faire des ſouhaits en faveur d'une perſonne qui éternue. Cet uſage, comme on l'a remarqué, eſt le ſeul peut-être qui ait réſiſté aux cauſes de deſtruction qui, depuis l'origine du monde, ont englouti & diſperſé les Nations. L'univerſalité, comme l'antiquité de cette coutume mérite votre étonnement; & vous conviendrez, Madame, en remontant ſans fiction juſqu'à l'âge d'or, qu'elle eſt digne à jamais d'être conſervée, & qu'elle a une ſource pure, qui lui eſt commune avec les plus belles inſtitutions.

L'uſage de ſaluer quand on éternue, exiſtoit en



Digitized by Google

Afrique, chez des peuples inconnus aux Grecs & aux Romains. Les relations du Monomotapa nous instruisent (1) que lorsque le Prince éternue, ses Sujets, dans le lieu de sa résidence, en sont avertis, afin qu'ils fassent des vœux solemnels pour sa conservation.

L'Auteur de la Conquête du Pérou assure que le Cacique de Guachioia, ayant éternué en présence des Espagnols, les Indiens de sa suite s'inclinèrent devant lui, étendirent leurs bras, & lui donnèrent les marques ordinaires de leur respect, en priant le Soleil de l'éclairer, de le défendre, & d'être toujours avec lui.

On sait que les Romains se saluoient dans ces momens ; & Pline (2) rapporte que Tibère exigea ces marques de déférence, traîné dans un char. La superstition, qui peut tout avilir, avoit dégradé cette coutume depuis bien des siècles, en attachant aux éternumens des augures fâcheux ou favorables, selon les heures du jour ou de la nuit, selon les signes du zodiaque, selon qu'un ouvrage étoit plus ou moins avancé, que l'on avoit éternué à droite ou à gauche. (3) Si on éternuoit au sortir de la table ou du lit, il falloit s'y remettre. Cicéron, Sénèque, & divers Auteurs de Comédie, ont eu raison de se moquer de tant de superstitions qui couvrent la source pure de cet antique usage, pour n'en montrer que la corruption. Vous vous étonnez, dit Timothée aux Athéniens, qui vouloient rentrer dans le port (4) avec leur flotte, parce qu'il avoit éternué : vous vous étonnez de ce qu'un homme, sur dix mille, a le cerveau humide.

(1) Strada, Prol. Acad.
(2) Plin., Hist. Nat. L. 2, C. 2.
(3) Spond. Homeri, Comment.
(4) Frontin, L. 1, C. 11.

Digitized by Google

Polydore Virgile prétend que du temps de Grégoire-le-Grand, il régna dans l'Italie une épidémie maligne, qui faisoit périr, par des éternumens, ceux qui en étoient atteints, & que ce Pontife ordonna des Prières, accompagnées de certains signes de croix. Mais outre qu'il est très-peu de circonstances où les éternumens puissent être regardés comme fâcheux, & qu'ils sont souvent favorables, (1) il est évident qu'on ne doit pas fixer au sixième siècle l'origine d'une coutume qui se confond avec les fastes du monde. Avicenne & Cardan assurent que c'est là une espèce de convulsion qui fait craindre l'épilepsie, & qu'on cherche à détourner par des souhaits. Clément d'Alexandrie le regarde comme un signe d'intempérance & de mollesse qu'il faut proscrire. Il fait de sérieux reproches à ceux qui se procurent des éternumens par des secours étrangers. Montagne, au contraire, explique ce fait d'un ton un peu cynique. Il est assez singulier que tant de motifs ridicules, contradictoires & superstitieux, n'ayent pas anéanti des civilités d'usage qui se conservent encore parmi les Peuples & les Grands, & que les seuls Anabaptistes & les Quakers ont aboli, parce qu'ils ont supprimé les salutations dans tous les cas.

Chez les Grecs, l'éternument étoit presque toujours de bon augure. Il excitoit des marques de tendresse, de respect & de dévouement. Le génie de Socrate (2) l'avertissoit par des éternumens quand il falloit agir. La jeune Parthénis, entraînée par sa passion, se résout à écrire à Sarpedon, pour lui faire l'aveu de ses sentimens; (3) elle éternue dans l'endroit de sa lettre le plus vif & le plus tendre: c'en est

(1) Hippocrate, Haller, Physiol.
(2) Plutarque de Gen. Socratis.
(3) Aristenete.



Digitized by Google

assez pour elle, cet incident lui tient lieu de réponse & lui persuade que Sarpedon pensoit à elle. Pénélope, excédée des assiduités de la foule de ses amans, les maudissoit, & faisoit des vœux pour le retour (1) d'Ulysse. Son fils Télémaque l'interrompt par un violent éternuement. Aussitôt elle tressaille de joie, & regarde ce signe comme l'assurance du retour prochain de son époux. Xénophon haranguoit ses Troupes; un Soldat (2) éternue au moment où il les exhortoit à prendre un parti dangereux, mais nécessaire. Toute l'Armée, émue par ce présage, se détermine, & Xénophon ordonne des sacrifices au Dieu conservateur.

Ce respect religieux pour les éternumens, déjà si ancien & si universel dans les temps même d'Homère, piqua toujours la curiosité des Philosophes Grecs & des Rabbins. Ceux-ci ont répandu par tradition, qu'après la création du monde, Dieu fit une loi générale, qui portoit que tout homme vivant (3) n'éternueroit jamais qu'une fois, & qu'au même instant il rendroit son âme au Seigneur, sans aucune indisposition précédente. Jacob obtint d'être excepté de la commune loi, & d'être averti de sa dernière heure; il éternua, & ne mourut point: ce signe de mort fut changé en signe de vie. Tous les Princes de la terre en furent avertis, & ils ordonnèrent qu'à l'avenir les éternumens seroient accompagnés d'actions de grâces & de vœux pour les personnes qui éternuoient. Aristote remonte aussi aux sources de la religion naturelle. Il observe que la tête est l'origine des nerfs, des esprits, des sensations, le siège de l'âme, l'image de la Divinité; (4) qu'à tous

(1) Homère, Odyssée, L. 17.
(2) In exped. Cyr. L. 8, C. 3.
(3) Acad. des Inscrip., vol. 4.
(4) Aristot. in prob.

Digitized by Google

ces titres la substance du cerveau a toujours été honorée ; que les premiers hommes juroient par leur tête ; qu'ils n'osoient toucher ni manger la cervelle d'aucun animal ; que c'étoit même un mot sacré qu'ils n'osoient prononcer. Remplis de ces idées, il n'est pas étonnant qu'ils ayent étendu leurs respects jusques à l'éternument. Telle est l'opinion des plus anciens & des plus savans Philosophes Grecs. Mais pour trouver une source plus lumineuse, remontons jusqu'à la philosophie de la fable & de l'âge d'or. L'allégorie simple & sublime de Prométhée nous l'offre dans sa naissance. Quand Prométhée eut mis la dernière main à sa figure d'argille, il eut besoin du secours du ciel pour lui donner le mouvement & la vie. (1) Il fit un voyage sous la conduite de Minerve. Après avoir parcouru légèrement les tourbillons de plusieurs Planètes, où il se contenta de ramasser en passant certaines influences qu'il jugea nécessaires pour la température des humeurs, il entra dans le tourbillon du soleil ; il s'approcha de son globe sous le manteau de Minerve, avec une fiole de cristal faite exprès. Il la remplit subtilement d'une portion de ses rayons ; & l'ayant scellée hermétiquement, il revint aussitôt à son ouvrage favori ; il présente le flacon sous le nez de sa statue, il l'ouvre, & les rayons solaires, dans toute leur activité, pénètrent par le canal de la respiration dans les pores de l'os spongieux avec tant d'impétuosité, qu'ils y produisirent l'effet que nous éprouvons en regardant fixement cet astre. Ils la firent éternuer, & ils se répandirent en un instant dans les fibres du cerveau, dans les artères & dans les veines, pour animer toute la masse. Prométhée, charmé de l'heureux succès de

(1) Hésiode. Strada. Acad. des Inscrip.



Digitized by Google

sa machine, se mit en prières, & fit des vœux pour l'ouvrage de ses mains & pour sa conservation. Son élève l'entendit, & s'en souvint. Les premiers objets font des impressions profondes qui ne s'effacent pas dans la suite de la vie ; il eut grand soin de répéter les mêmes souhaits dans les occasions semblables, & d'en faire l'application à ses descendans, qui, de père en fils, l'ont perpétuée de génération en génération jusqu'à ce jour dans toutes leurs Colonies. Cette ingénieuse fiction, qui nous laisse entrevoir les procédés de l'électricité, employés pour l'harmonie du monde, l'art de charger une bouteille près des globes électriques & de donner la commotion, peint avec simplicité la Nature & l'homme à sa naissance. Elle révéloit chez les anciens le plus haut principe de la physique, de la religion naturelle & de la chaîne qui lie l'homme à l'Univers. Prométhée fut sans doute un restaurateur de la philosophie, puisqu'il fut conduit par Minerve, emblême de la Sagesse & des Sciences. C'est ainsi que de nos jours on pourroit dire que MM. Dalibard & Franklin ont dérobé le feu du ciel comme Prométhée.

Mais quelque part que ce puisse être, représentez-vous les premiers fils de l'homme ; voyez dans toutes les sociétés du monde les craintes d'un père & l'excès de la joie à l'aspect de son enfant qui jouit de la lumière. Le poids de l'air, du fluide universel qui se précipite dans ses organes & les excite, est la cause de la première inspiration & des changemens remarquables qui s'opèrent dans ce moment de nouvelle existence. Combien d'enfans qui ne respirent que quelques instans après qu'ils sont nés ! Combien d'autres qui sont plus long-temps dans un état de mort apparente, & dans lesquels il faut, avec des liqueurs irritantes, souffler la chaleur & la vie ! Dans tous les cas possibles, le premier effet de l'air

Digitized by Google

& le premier signe de vie & de vigueur qu'ils donnent, est l'éternument. (1) Cette espèce de convulsion générale semble les réveiller en sursaut, & c'est alors que commence le jeu de la respiration, l'harmonie parfaite, & le libre exercice de chaque organe. Au comble de ses vœux ou dans l'excès même de ses craintes, un père n'a qu'un souhait à faire, qu'il répétera ou qui retentira dans son cœur, à chaque secousse qui le fait tressaillir. Son vœu est que son fils vive, que le Dieu des cieux le conserve; & cette expression du sentiment est celle dont on s'est servi dans tous les temps. (2) L'antiquité la plus reculée, plus portée sans doute à l'observation de la nature, n'avoit pas perdu de vûe la grande influence de la lumière & des airs sur les nouveaux nés, & les rapports frappans de l'éternument avec leurs premiers signes de vie & de vigueur. L'Histoire du peuple Juif nous rappelle que l'enfant que le Prophète Elisée ressuscita, commença d'abord par éternuer sept fois, & la mythologie grecque peint les Amours qui éternuent à la naissance d'un bel enfant. Ainsi, ces salutations, ou plutôt cet usage frivole en apparence, ridicule, bizarre, inexplicable, parce que les motifs de sa véritable origine ont été plus ou moins méconnus dans des siècles d'argent, d'airain & de fer, est réellement le plus universel, le plus antique, le plus solemnel. C'est l'image & l'expression du sentiment & du dévouement les plus purs, excités par le tableau le plus touchant de la Nature. C'est la trace de la plus douce émotion & de l'élan irrésistible de l'homme vers son ouvrage le plus parfait, le souvenir de la première chaîne d'affections qui se soit formée autour d'un

(1) Hipp. de Superfæt.
(2) Acad. des Inscrip.



Digitized by Google

nouveau membre de la société, le premier vivat qui soit sorti de la bouche des hommes. C'est le cri général, universel de la paternité, de la piété filiale, de la fraternité, de l'amitié, de la patrie & de l'humanité dans l'âge d'or, & cet âge existera toujours dans les cœurs sensibles.

---

## *QUESTIONS d'Amour & de Morale, Bouts-rimés & Acrostiches.*

LES Questions d'amour & de morale que l'on propose chaque mois dans le Mercure, ayant paru intéresser le Public, en donnant lieu à des réponses très-piquantes, & souvent très-ingénieuses, nous prions MM. les Gens de Lettres de vouloir bien continuer à s'y intéresser, soit en nous fournissant des Réponses, soit en proposant des Questions, que l'on s'empressera d'y insérer. Outre ces Questions, & pour remplir l'objet du Mercure, dont *la diversité fait la devise*, nous proposerons aussi, *une seule fois par mois*, des Bouts-rimés, & même des Acrostiches. On sait que les Bouts-rimés sont des mots qui riment, & qu'on propose aux Poëtes à remplir à leur volonté. L'Acrostiche est une sorte d'Ouvrage en vers, dont chaque vers commence par chacune des lettres qui forment un certain mot. Les plus grands Hommes se sont amusés de Bouts-rimés & d'Acrostiches. Cicéron dit expressément qu'Ennius avoit fait des Acrostiches. S. Augustin même parle

Digitized by Google

d'Acroſtiches. * Les argumens qui ſont à la tête des Comédies de Plaute, ſont des Acroſtiches de ſa façon, & c'eſt le nom de la Pièce qui en eſt le mot. Un Acroſtiche peut rappeler ou conſacrer le nom d'un événement important, d'une action illuſtre, d'un homme digne d'être célébré. Sans doute qu'il faudroit plaindre celui qui paſſeroit ſa vie à faire des Charades, des Énigmes, des Logogryphes, des Bouts-rimés, des Acroſtiches; qui donneroit même à ces bagatelles plus de prix qu'elles n'en ont; mais tous les jeux qui exercent l'eſprit, qui l'aiguillonnent, qui le tourmentent même, peuvent, dans de certaines occaſions, être pour un moment des objets de délaſſement. Nous ſerons, à l'égard de ces Bouts-rimés & de ces Acroſtiches, auſſi ſévères que nous le ſommes pour les Queſtions de morale & d'amour; nous ne préſenterons à nos Lecteurs que ceux qui offriront quelques traits plaiſans ou ingénieux, ou une tournure piquante ou ſpirituelle.

*Bouts-rimés propoſés pour le mois de Janvier.*

BACHELIER.
CELLIER.
TENDRE.
RENDRE.
HONNEUR.
CŒUR.
OREILLE.
PAREILLE.

* Voyez les Tropes de M. Dumarſais.

Digitized by Google

*Acroſtiche propoſé pour le même mois.*

D'ASSAS. *

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade eſt *Courage*; celui de l'Énigme eſt *Pâté*; celui du Logogryphe eſt *Violon*, où l'on trouve *vol*, *viol*, *loi*, *vin*, *Nil*.

## CHARADE.

MON tout eſt mon premier, mon tout eſt mon ſecond.

(*Par M. Boinvilliers Foreſtier.*)

* Tout le monde a entendu parler du généreux dévouement du Chevalier d'Aſſas; la gravure a conſacré ce trait, dont les Hiſtoires anciennes offrent à peine quelques exemples.

Digitized by Google

## ÉNIGME.

Quand le chaos fit place à la lumière,
Quand du Très-Haut la bonté singulière,
Créa les cieux, l'homme, les élémens,
La chose est assez singulière,
Je ne pus exister dans ces heureux momens;
Mais n'en déplaise à votre Aréopage,
Lecteurs! quoique raison ne soit pas mon partage,
Je suis pourtant un être intéressant,
Soit dit ici tout en passant.
Je nais en plus d'un lieu de la machine ronde;
On me donne le jour sur la terre & sur l'onde;
Je n'y parois jamais en cheveux gris,
Et ma figure est noire ou brune, ou blanche ou blonde.
Écoute encore; je poursuis.
Sur moi souvent un grand espoir se fonde,
Aussi suis je par tout un être qu'on chérit,
Et chez les Grands & chez le plus petit;
Mais telle est des humains la bizarre nature,
Que sans avoir des torts je fais parfois horreur,
Et que je sers à la plus vive injure;
Juges par-là de ma laideur.
Enfin, quelle autre extravagance!
O prodige que je n'explique pas!
Quand à ma mère, hélas, je donne le trépas,
Jamais on n'a crié vengeance.

*(Par un Habitant de Smyrne)*

Digitized by Google

## LOGOGRYPHE.

Une obscure prison, Lecteur, est mon séjour,
Et jusques à me perdre on pousse mon supplice.
Malgré ces cruautés, & la nuit & le jour,
Je suis en mouvement pour te rendre service.
Si ce début ne paroît assez clair,
En me désunissant, tu pourras me connoître.
J'offre dans les neuf pieds qui composent mon être,
Ce qu'on prend en été plus souvent qu'en hiver;
Un fleuve, une arme à feu; cet immortel génie
Qui nous intéressa pour l'amant de Junie;
Une montagne où croît un bois fort odorant;
Certain Écrit légal qui pour un temps nous lie;
L'endroit où les vaisseaux sont à l'abri du vent;
Un peintre gracieux; l'amante infortunée,
Pour prix de ses bienfaits dans Naxe abandonnée;
De son époux j'offre un surnom latin;
Un faux Dieu révéré par le Samaritain;
Pour les Nochers un objet redoutable;
Un pays dont le sort inspire la terreur;
Un humain vertueux, & son frère exécrable;
Ce qui plus d'une fois fit tomber un Acteur;
La ville que fonda le petit-fils d'Anchise;
Celle où réside un Philosophe Roi.
Mais de mon nom assez je t'ai fait l'analyse;
Si tu ne le tiens pas, Lecteur, tant pis pour toi.

(*Par M. A....*)

Digitized by Google

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*De la Monarchie Françoise* ou *de ses Loix*, par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves. Tome II.

CE n'est point ici un Ouvrage de Jurisprudence, c'est un Livre d'Histoire: l'Auteur, quoique Avocat, n'est pas & ne veut pas être Jurisconsulte, il ne prétend qu'au titre d'Historien, & c'est sous ce rapport uniquement que nous allons le considérer.

Le premier volume de cet Ouvrage parut l'année dernière, & attira l'attention des hommes de Lettres, du Gouvernement & de l'Académie Françoise. L'Auteur a reçu les plus grands encouragemens, & il paroît que les critiques même l'ont encouragé. C'est l'effet qu'elles produisent toujours sur l'homme d'esprit, & lorsqu'elles sont vraies & lorsqu'elles sont fausses. Dans le premier cas, c'est une nouvelle lumière qu'on lui présente; il voit mieux sa route, il y marche plus sûrement & avec plus de rapidité. Si les critiques sont fausses, cet avantage qu'il a sur ses Critiques lui donne une meilleure opinion de lui-même; si elles sont injustes, cette injustice même lui

Digitized by Google

annonce la gloire. M. de Chabrit ne paroît point avoir été en butte à ces persécutions littéraires que son mérite pouvoit lui susciter; le genre de son Ouvrage le met à part, pour ainsi dire, parmi les Gens de Lettres; il marche seul dans la carrière; il n'y rencontre point d'ennemis.

On avoit reconnu dans le Livre de M. de Chabrit de grandes connoissances; mais on lui avoit reproché de les répandre d'une main trop économe; on avoit trouvé qu'il s'exprimoit avec précision & avec énergie; mais on l'avoit prié de donner plus de développement à ses idées, plus d'étendue à ses phrases: on s'étoit apperçu qu'il imitoit très-habilement Montesquieu; mais on lui avoit dit qu'un homme tel que lui ne devoit imiter personne, & pas même un grand Homme; premièrement, parce qu'un grand Homme ne s'imite pas, & que l'imitation la plus fidèle du génie n'est pas du génie; secondement, parce que ce soin continuel de copier gêne l'allure naturelle de l'esprit, & soumet les pensées au style, tandis que c'est le style qui doit être soumis à la pensée. D'ordinaire on dit aux Écrivains de se borner; on avoit dit à M. de Chabrit de s'étendre; & c'étoit-là un témoignage bien honorable de l'opinion que son premier volume avoit donnée de lui.

Le second volume, que M. de Chabrit fait succéder avec tant de rapidité au premier, contient:

1°. Un *Discours sur la domination des Ro-*

Digitized by Google

*mains dans les Gaules.* Dans ce Discours, M. de Chabrit parle beaucoup plus des Gaulois que des Romains, & cela est bien plus curieux: les Romains sont très-connus; les Gaulois ne le sont presque pas. Nous n'avons guère sur ce peuple que des recherches d'Érudits; & lorsque l'Ouvrage des Érudits est achevé, celui des Philosophes est encore à faire. M. de Chabrit parle de la religion des Gaulois, superstitieuse à la fois & atroce; de leur Gouvernement, mélange confus de Démocratie, d'Aristocratie & de Théocratie; de leurs connoissances, qui étoient des ténèbres plutôt que des lumières; de leurs Loix civiles & criminelles, où parmi des usages qui n'ont jamais été réfléchis, on en trouve qui seroient dignes d'entrer dans les Codes des Peuples éclairés. Dans ce Discours, le style de M. de Chabrit a des formes plus larges; il ne serre pas sa pensée de manière à l'étouffer: il s'est souvenu qu'il écrivoit un Discours, & non pas un Chapitre.

2°. Un Livre de l'*Histoire de la Législation Françoise jusqu'à Louis XIV.* Ce Livre, composé de XLVI Chapitres, traite la plus grande partie du sujet, & forme par conséquent une grande partie de l'Ouvrage. Ici on voit l'origine & la formation de tout ce qui est entré dans notre Législation. Les Arrêts du Conseil de nos Rois, les Lettres de petite Chancellerie, les cahiers des États-Généraux, les remontrances sur les Enregistremens, les prétentions de la Cour de Rome, la liberté de

Digitized by Google

l'Église Gallicane, le Droit Écrit, les Ordonnances d'Orléans, de Moulins, de Blois, &c. &c. &c.

M. de Chabrit traite tous ces objets avec sa précision ordinaire; & comme la plupart de ces Loix ne touchent ni aux droits de l'homme, ni aux droits des François, comme elles sont peu connues, ou d'une application rare, la concision de M. de Chabrit ne mérite ici que des éloges. Pourquoi parleroit-on longuement de Loix oubliées? Il faut savoir gré, par exemple, à l'Auteur, de n'avoir pas traité d'une manière contentieuse la question de l'Enregistrement. Que les hommes disputent avec chaleur, avec courage sur les droits éternels de l'homme, à la bonne heure; mais il n'est pas raisonnable de mettre la même chaleur à défendre des usages qui défendent mal ces droits éternels. D'ailleurs, c'est porter les doutes de l'Histoire dans l'évidence des sentimens du cœur humain. Quand Locke, Sydney, Montesquieu parlent, quand ils discutent les droits du genre-humain, le genre-humain leur doit attention & silence. Quand Blackstone commente une Loi d'Édouard III; quand Domat cherche dans Moïse la nature du Gouvernement François, c'est l'affaire des Jurisconsultes, & il n'appartient pas aux Gens de Lettres de parler de pure Jurisprudence.

M. de Chabrit jette un coup-d'œil sur la compilation de Justinien: depuis quelque temps on se permet d'attaquer ce dépôt des volontés de tant de maîtres du monde Romain,

Digitized by Google

ce recueil des penſées de tant de ſages: l'eſprit du ſiècle eſt tourné a une certaine audace de jugement qui ne reſpecte plus les objets de la vénération de tant de ſiècles & de tant de peuples. M. de Chabrit ne paroit eſtimer ni Tribonien ni ſon Ouvrage, mais plus ſage, il a parlé avec plus de retenue de ce dépôt immenſe où il y a tant de lumières, & dont les obſcurités même impriment le reſpect. On pourroit dire à ceux qui ont parlé un autre langage: Qui êtes-vous pour oppoſer ainſi votre raiſon à la raiſon des ſiècles, & vos doutes aux déciſions de tant d'eſprits preſque ſurnaturels? Avez-vous plus d'érudition que les Godefroi, famille conſacrée, pour ainſi dire, de père en fils à la Juriſprudence, comme ces races de l'ancienne Égypte, qui ne faiſoient éternellement que la même choſe? Avez-vous plus de bon ſens que Cujas, dont le nom fixe, pour ainſi dire, tous les doutes de la Juſtice, & ne permet pas aux bras de ſa balance de reſter en équilibre? Avez-vous plus de génie que Gravina, Gravina, ſavant comme Papinien, éloquent comme Platon, Gravina qu'on auroit pu prendre, lorſqu'on croyoit aux merveilles, pour un ancien, reſſuſcité, & ſorti de ces tombeaux qui giſſent épars ſur le ſol de l'Italie? Eh bien! Gravina, Cujas & les Godefroi vivoient, en quelque ſorte, à genoux devant ce Corps de Loix dont vous avez la témérité de parler avec dédain. Vous ne les comprenez pas, dites-vous; elles ſe contredisent. Qu'eſt-ce à dire? Comprenez-vous les

Digitized by Google

lo ix de la création, ou les mépriſerez-vous parce que leur ſublimité les met ſi fort au-deſſus de votre intelligence, au deſſus de vos petites idées, ſur l'ordre & ſur la clarté? Étudiez ce que vous ne comprenez pas, & meſurez le progrès de votre eſprit par les progrès que vous ferez dans l'intelligence de cette légiſlation, à laquelle preſque tout l'Univers a obéi.

Il faudroit avoir bien de la préſomption pour croire qu'il ſoit permis de répondre à de pareils raiſonnemens; mais ce ſiècle raiſonneur ne raiſonne guère, & le talent de la diſcuſſion paſſe pour une pédanterie lorſque l'audace des affirmations eſt portée au comble. Si on étudie quelque choſe, c'eſt avec un eſprit de critique & d'examen; on ne veut croire que ce qu'on ſent, & on ne fait pas un ſeul argument en forme, pas un ſeul ſyllogiſme. Les eſprits attachés aux vieilles doctrines ne ſauroient trop déplorer cette décadence des études qu'on vante dans les Brochures comme la preuve des progrès de la raiſon. On parle toujours de s'*avancer*: qu'il ſeroit plus ſage de chercher les moyens de reculer! O Socrate! ô L'hôpital, nous ſerons toujours trop loin de vos ſiècles!

3°. Deux Livres de la *Suite de la Légiſlation Françoiſe juſqu'au règne de Louis XVI*; le premier, *ſur les monumens des Coutumes du pays Coutumier*; le ſecond, *ſur les monumens des Coutumes du pays de Droit Écrit.*

Ces objets ſont arides, & leur ſéchereſſe effraye l'imagination: la réflexion, plus cou-

Digitized by Google

rageuſe, aime à parcourir ces déſerts, & deux ou trois penſées qu'elle y rencontre la frappent, comme la vûe d'un petit nombre d'êtres animés dans une vaſte ſolitude. Nous invitons tous les François à jeter les yeux ſur l'Hiſtoire de ces Coutumes, qui régiſſent la plus grande partie de la France. On verra qu'elles ont été établie par des Serfs, qui venoient à peine de ſecouer leurs chaînes, & rédigées par des Commiſſaires vendus au deſpotiſme, qui recueilloient les uſages oppreſſifs du peuple, & jamais ſes privilèges. On verra combien la France a gagné aux révolutions ſucceſſives qui ont reuni toutes les branches de la puiſſance dans une ſeule main. Heureuſe deſtinée de nos Monarques! on les en aime davantage toutes les fois qu'on lit l'Hiſtoire de la Monarchie. Les annales de l'Empire, tracées par Tacite, ne faiſoient pas aimer de même les Empereurs.

On voit que ce n'eſt pas ſeulement l'Ouvrage de M. de Chabrit qui avance, mais ſon eſprit. Les défauts qu'on lui avoit reprochés ſe ſont tous adoucis; cependant on les apperçoit encore. Qu'il s'abandonne davantage au cours naturel de ſes idées; il ne nous donne que des réſultats; qu'il nous donne à la fois & des réſultats & des développemens; qu'il s'étende davantage ſur toutes les parties de ſon ſujet, & il ſentira ſon eſprit s'aſſouplir & s'agrandir dans ces libres déploiemens. Le Phraſier ne fait que délayer ſes idées lorſqu'il veut les développer; l'homme d'eſprit ne les dévelop-

Digitized by Google

pe que par de nouvelles idées, que par des ſentimens heureux ajoutés à des vûes intéreſſantes, que par des comparaiſons, par des images qui mettent la penſée ſous les yeux.

Le monument de M. de Chabrit s'élève; qu'il ſonge que c'eſt au faîte ſur-tout qu'il faut répandre les beautés, les feuilles d'acanthe ou les guirlandes de la colonnade. On n'a beſoin que de dire une choſe à M. de Chabrit; c'eſt que ces embelliſſemens lui ſont permis.

*P. S.* Au moment même que nous félicitions ainſi M. de Chabrit de ſes progrès, que nous l'invitions à de nouveaux progrès encore, une deſtinée malheureuſe terminoit les jours de ce jeune Écrivain, & l'entraînoit au tombeau au milieu de ſon Ouvrage & de ſa carrière. Né ſans fortune comme preſque tous ceux qu'une paſſion invincible entraîne à la culture des Lettres; expoſé à tous les beſoins de l'homme, & n'occupant ſon eſprit que des beſoins des Nations; le malheur & des chagrins que le déſeſpoir lui a fait trop tôt juger éternels, ont empoiſonné & fini ſa vie. Lorſqu'on le portoit au tombeau, les bienfaits honorables de l'amitié & du Gouvernement alloient le chercher dans ſa demeure. Avant même que ſes plus intimes amis puſſent connoître combien ſa ſituation étoit cruelle, M. le M. de Ch. lui avoit écrit pour lui offrir tous les ſecours qui lui ſeroient néceſſaires. Deux jours après ſa mort M. le Maréchal de B. lui envoyoit, de la part de M. de Calonne, un bon pour une gratification ſur le

Digitized by Google

le Trésor Royal. Ces bienfaits n'ont pu prévenir sa mort, ils honorent sa mémoire; & quoiqu'ils rendent sa perte plus sensible, ils semblent adoucir ce qu'il y a eu de plus affreux & de plus cruel dans sa destinée. Ils empêchent de penser qu'un homme de talent, un homme honnête, & qui a déja bien mérité du Public, puisse mourir au milieu d'une ville opulente, faute de deux ou trois jours d'espérance. En lisant M. de Chabrit, on estimoit son esprit, en le voyant on estimoit encore davantage son caractère. Simple de mœurs & de langage, il n'avoit point ces formes extérieures qui cachent si souvent celle de l'âme. On voyoit tout de suite son caractère, parce qu'il n'avoit point de manières, & ce caractère très-doux paroissoit capable de résolutions fortes. . . . . .
C'étoit un véritable Homme de Lettre, vivant pour le travail, n'ayant que le travail pour espérance, & n'attendant de l'avenir que les Ouvrages qu'il faisoit lui-même. L'énergie de son âme se montroit dans le système de composition même qu'il avoit adopté. Il ne lisoit aucun des Ouvrages qui avoient paru sur les mêmes objets: jamais il ne vouloit se reposer un moment sur les bras des autres: il vouloit tout tirer de lui-même, & dévoroit tout seul ces vieux monumens, ces langues à demi-effacées par le temps, dont beaucoup d'autres Écrivains ont avant lui déchiffré les énigmes. Il se trouvoit tout seul dans ces déserts, & il n'étoit point effrayé. On peut être surpris

Digitized by Google

qu'avec tant de courage d'esprit, il eut asservi son esprit à copier, non pas les idées, mais les formes du style de Montesquieu. Montesquieu seul, peut-être, pouvoit prendre sur lui un tel pouvoir; on peut trouver une sorte de grandeur à obéir à un si grand homme. M. de Chabrit vivoit peu dans le monde; mais Diderot & Thomas étoient ses amis; quand on avoit beaucoup vécu avec ces deux hommes, on pouvoit ne pas sentir vivement le besoin des autres.

Nous ignorons si quelqu'un entreprendra de continuer son Ouvrage; mais celui-là, quel qu'il soit, sentira mieux alors le mérite de M. de Chabrit.

*PANÉGYRIQUE de Sainte Thérèse, Réformatrice du Carmel, prononcé dans l'Église des Carmélites de Saint Denis, le 15 Octobre* 1784; dédié à Madame *Louise de France*, par M. l'Abbé du Serre-Figon. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, pont Notre-Dame, & Berton, rue S. Victor.

LA Réformatrice du Carmel est sans doute une de ces âmes privilégiées, pour qui l'ordre ordinaire des choses est étroit & circonscrit; de qui l'extrême sensibilité ne pouvant se renfermer en elle-même, est forcée de se répandre au-dehors, & semble dans son activité même trouver sans cesse un nouvel aliment; qui, en un mot, dans quelqu'état que le sort les eut placées, se seroient élevées au-dessus de leur sphère, on en auroient brisé les limites.

Digitized by Google

Mais plus le nom de Thérèse éveille, exalte l'imagination, plus il est difficile de le célébrer d'une manière satisfaisante ; il est rare qu'en pareil cas l'éloge se trouve au niveau de l'idée qu'on a de l'héroïne. M. l'Abbé du Serre-Figon a réuni assez de suffrages pour se flatter d'avoir vaincu cette difficulté de son sujet. Nous allons donner une idée de son Discours, & suivre avec lui la vie & le caractère de la Sainte qu'il a célébrée.

Il la présente sous trois aspects différens, & lui assigne « *un rang* distingué parmi les » martyrs, dont elle a retracé les épreuves & » le courage ; parmi les Docteurs de l'Église, » dont elle eut les lumières & les vertus ; » parmi les fondateurs de sociétés Religieuses, » ces illustres Patriarches, dont elle a renou- » velé les travaux & les succès. »

Le Panégyriste s'arrête sur les obstacles qu'opposèrent long-temps le monde & la nature à la pieuse vocation de Thérèse, & qu'il regarde comme les épreuves de son martyre. « Prévenue en naissant des plus riches béné- » dictions du ciel, elle étoit née aussi avec » ce talent & ce desir de plaire si dangereux à » l'innocence. La Nature lui avoit prodigué » tous ses dons, & elle en rehaussoit l'éclat » par tous les secours de l'art. Ce n'est plus » cette pieuse enfant uniquement parée de la » modestie, dont les goûts purs & saints » étoient tous pour la vertu ; qui avoit déjà » assez de philosophie chrétienne pour être » frappée de ce grand mot : éternité ! éternité !



Digitized by Google

» & qui, jalouſe de faire revivre les anciens » habitans du déſert, ſe plaiſoit à bâtir & » à réédifier, avec un frère chéri, de » petits hermitages, où ces jeunes Anacho- » rettes retraçoient les Scolaſtique & les Be- » noît. Son ambition actuelle eſt d'élever » l'édifice de la vanité par tous les ſoins de la » parure. Les grâces de la beauté, relevées » par les grâces plus ſéduiſantes encore d'un » eſprit plein de gaîté & d'enjoûment, com- » mençoient à lui frayer le chemin des cœurs, » & faiſoient augurer que par le concert des » qualités les plus brillantes, elle pourroit » être un jour le déſeſpoir de ſon ſexe & » l'idole du nôtre. »

Le goût, la paſſion des Romans, dont ſa mère lui avoit donné l'exemple, furent encore une épreuve dangereuſe pour Thérèſe. Les jours & les nuits étoient conſacrés à cette lecture. Mais quand la Providence l'a arrêté, les occupations les plus profanes concourent à ſes projets; & ce qui ſemble éloigner d'elle un cœur qu'elle a choiſi, ne ſert bien ſouvent qu'à le rapprocher davantage. Ces Écrits, que la ſévérité de la morale chrétienne interdiſoit à Thérèſe, ſervoient d'aliment à ſa ſenſibilité, qui devoit être bientôt épurée, conſacrée par un plus digne objet. Ces lectures mondaines, en enflammant ſon imagination, ſembloient la diſpoſer mieux à brûler de l'amour divin; en un mot, ce qui dans d'autres cœurs auroit peut-être développé le germe des paſſions humaines, devenoit pour elle le

Digitized by Google

foyer de ce saint enthousiasme qui devoit la rendre le modèle du monde chrétien, & intéresser jusqu'au monde profane. En effet, Thérèse étoit douée de cette sensibilité ardente & courageuse, qui auroit rempli d'admiration & d'estime ceux même qu'elle n'auroit pu ramener à ses opinions.

C'est cette exquise sensibilité qui lui dicta ce mot sublime & touchant, que nous avons été surpris de ne pas trouver dans le Discours que nous analysons, ou dans les notes qui l'accompagnent; ce mot que l'esprit seul n'eût trouvé jamais, lorsqu'en parlant du diable, elle s'écria: *Le malheureux, qui ne peut jamais aimer!*

Observons ici, (car son Panégyriste n'a dû voir Thérèse qu'en Orateur Chrétien; mais il nous est permis de jeter sur elle un coup-d'œil plus philosophique.) Observons ici qu'en songeant au démon, la première idée qui viendroit à une piété vulgaire, seroit de le considérer comme privé de la présence de son Dieu, condamné à des supplices éternels. L'âme aimante, l'âme brûlante de Thérèse, en songeant aux tourmens qu'il endure, n'en voit qu'un seul qui, à ses yeux, les renferme tous: *Il ne peut jamais aimer!*

Revenons au Panégyrique, dont nous nous sommes un peu écartés sans nous en appercevoir. Après avoir rappelé les remords de Thérèse, après avoir fait connoître, expliqué ses extâses, dont nous ne pourrions parler ici sans témérité, & qui ont fourni à l'Orateur des



Digitized by Google

traits ingénieux ; après l'avoir montrée en proie au ridicule qu'elle méritoit si peu, que sa vie extraordinaire sembloit appeler sur elle, & qui complette les épreuves de son martyre, M. l'Abbé du Serre-Figon passe à sa seconde partie, dans laquelle il représente Thérèse comme un des Docteurs de l'Église.

Il jette d'abord un coup-d'œil rapide sur les divers ouvrages de sa Sainte Héroïne, ouvrages qui tous portent l'empreinte de son âme, le sceau de son ardente imagination, & dont quelques-uns ont recueilli des suffrages parmi nous, même dans un monde si peu fait pour les apprécier. « Ah ! je ne m'étonne plus, » s'écrie l'Orateur, que des hommes distin- » gués par la naissance & par les dignités, » ayent recours aux lumières de Thérèse ; » qu'elle soit l'Ananie des Pauls, le Docteur » des Docteurs en Israël ; que du fond de son » cloître, elle forme à l'oraison de grands » Prélats, qui semblent déposer à ses pieds » la houlette pastorale, & la consultent » comme un oracle infaillible ; que les arbi- » tres eux-mêmes de la conscience, de juges, » de maîtres devenus disciples, ne rougissent » point de s'instruire à son école. »

La fameuse querelle sur le *quiétisme*, qui divisa deux Prélats illustres, Bossuet & Fenélon, & qui par eux partagea toute l'Église Gallicane, fournit une anecdote glorieuse à la mémoire de Thérèse. Ces deux célèbres rivaux s'efforçoient à l'envi d'interpréter ses Écrits en faveur de leurs opinions. « Chacun, comme

Digitized by Google

» dit M. l'Abbé du Serre-Figon, jalouse de la » mettre dans ſes intérêts, veut l'attirer à » ſon parti, & croit, ayant Thérèſe pour » ſoi, avoir pour ſoi la vérité & la victoire. »

Une choſe bien remarquable dans ces ouvrages, c'eſt que l'enjoûment & la gaîté s'y mêlent ſouvent au ton, aux myſtères de la plus haute piété. Un de ſes Ecrits eſt intitulé le *Château de l'ame*; c'eſt une fiction plus pieuſe que de bon goût, dans laquelle elle repréſente l'ame comme un château dont *l'oraiſon* eſt la porte. Thérèſe, en adreſſant cet ouvrage à ſes Religieuſes, leur dit avec une aimable gaîté: « J'eſpère, mes Sœurs, » que vous trouverez de la conſolation dans » ce château intérieur, où vous pourrez, à » quelque heure que ce ſoit, entrer, & vous » promener ſans en demander la permiſſion à » vos ſupérieurs. »

Avec quelle grâce elle peint ces fauſſes ferveurs, qui font de l'éclat d'abord pour ſe démentir auſſitôt, & qui ſemblent courir après les pénitences les plus auſtères! « Il eſt vrai, » dit-elle, que leurs pénitences durent environ deux jours; après quoi elles s'imaginent que cela nuit à leur ſanté, & qu'après » une telle épreuve, elles ne doivent plus en » faire du tout, pas même les pénitences » qui ſont d'obligation dans notre Ordre. » Alors nous n'obſervons pas même les moindres choſes de la Règle, comme le ſilence, » quoiqu'il ne puiſſe nuire à notre ſanté..... » Nous manquons un jour d'aller au chœur,



Digitized by Google

» parce que nous avons mal à la tête ; un autre jour, parce que nous y avons eu mal ; » & deux ou trois autres, de crainte d'y avoir » mal, &c. »

C'eſt cet enjouement aimable & plein de grâce, qui lui concilioit tous les eſprits ; c'eſt par cette aménité qu'elle ſe faiſoit pardonner la ſupériorité de ſes lumières & de ſes vertus ; car, n'en doutons point, on a ſouvent beſoin dans les cloîtres de ſe faire pardonner ſa ſainteté, comme on a beſoin dans le monde de faire excuſer, par ſes manières, ſa richeſſe ou ſon élévation.

Thérèſe poſſédoit cet heureux talent, ou plutôt ce don précieux. Auſſi ayant logé quelque temps à Alcala, dans le Monaſtère des Capucines, ce que dit d'elle à ſon départ la Supérieure de cette maiſon, eſt un éloge bien remarquable en pareil cas : « Dieu ſoit béni de » nous avoir fait connoître une Sainte que » nous pouvons toutes imiter ! Sa conduite » n'a rien d'extraordinaire : elle mange, elle » dort, elle parle, & rit comme toutes les » autres, ſans affectation, ſans façon, ſans » cérémonie ; & l'on voit pourtant bien » qu'elle eſt pleine de l'eſprit de Dieu. »

Une Sainte qu'on croit pouvoir imiter, rappelle ces hommes de génie qui, par leurs traits les plus ſublimes, font dire quelquefois à leurs Lecteurs : j'en aurois dit autant.

Dans ſa troiſième partie, le Panégyriſte de Thérèſe la repréſente comme Réformatrice du Carmel ; & il prouve qu'elle n'a dû ſon

Digitized by Google

succès qu'à une constance infatigable, à un zèle aussi sage que courageux. L'histoire des succès de Thérèse, dans ses projets de réforme, conduit naturellement l'Orateur à l'éloge de cet Ordre respectable, qui s'est illustré encore de nos jours par la conquête qu'il a faite sur le monde, en appelant & en retenant dans son sein l'auguste Princesse à qui M. l'Abbé du Serre-Figon a fait un juste hommage de son Panégyrique. Une anecdote récente fournit en faveur des Vierges du Carmel, un cadre d'éloge dont l'Auteur a habilement profité. " L'on avoit dit, s'écrie-t'il, ouvrez les cloî-
» tres; donnez le pouvoir de franchir ces bar-
» rières sacrées à la jeunesse imprudente qui
» s'est immolée dans un âge où l'on s'ignore;
» aux diverses victimes du préjugé, du fanatis-
» me religieux; & soyez assurés qu'elles verront
» tomber leurs liens avec plus de joie que de
» regret. Telle étoit la prophétie, & l'on s'at-
» tendoit bien à son accomplissement: lors-
» que, par un de ces coups d'une Providence
» adorable dans ses desseins, les portes du
» Carmel s'ouvrent dans certaines contrées,
» & rendent au peuple profane le peuple
» saint qui habitoit ces asyles vénérés. Voilà
» donc des esclaves qui secouent, qui brisent
» leurs chaînes; des morts qui ressuscitent;
» des fantômes lugubres qui dépouillent leurs
» vêtemens de deuil, & vont cesser d'attrister
» la Nature par les sombres dehors de la pé-
» nitence! Dans le moment d'une catastro-
» phe dont la perspective seroit riante pour



Digitized by Google

» des cœurs moins purs, dans un moment
» favorable à l'amour de la liberté, dont on
» ne sent jamais si bien le prix que lorsqu'on
» en recouvre les droits après en avoir été
» long-temps dépouillé, que feront les dignes
» Filles de Thérèse ? Elles regardent en sou-
» pirant, & avec un œil d'envie, la terre où
» il est encore permis à leur mère de faire
» régner ses loix réprimantes ; elles s'arra-
» chent à leur patrie pour voler sans délai
» vers ces heureuses contrées, & renouvelant
» aux habitans du Carmel la demande que fit
» autrefois Abraham aux enfans de Heth :
» étrangères parmi vous, leur disent-elles,
» non par les sentimens, mais par le lieu de
» la naissance, nous venons réclamer le droit
» de vivre, ou plutôt de mourir dans vos
» saintes demeures : qu'il nous soit permis de
» partager les chaînes que vous portez, le
» suaire qui vous couvre, le sépulcre où vous
» êtes ensevelies. Tel est l'unique objet de
» nos demandes & de notre ambition.... Les
» prières de la ferveur ne pouvoient man-
» quer d'être exaucées par la charité & le
» zèle. Déjà ces esclaves, qui étoient devenus
» libres, ont repris leurs fers ; ces morts res-
» suscités sont rentrés dans le tombeau ; l'aus-
» tère législation, l'habit pauvre & grossier
» de Thérèse, sont préférés aux livrées du
» luxe, &c. »

Le Panégyriste de la Réformatrice du Carmel rapporte, avec raison, ce fait comme un hommage glorieux rendu à sa réforme. A tous

Digitized by Google

ce qu'il a dit de Thérèse, à ce que nous en avons osé dire nous-mêmes, qu'il nous soit permis d'ajouter un trait qui nous paroît peindre avec énergie ces saints épanchemens, ces élans de sensibilité qui étoient devenus l'exercice & le besoin habituel de son cœur, l'âme de sa vie. Ce besoin de s'élever par la pensée vers l'objet de son adoration, cette habitude de converser avec lui, occupoient si fort toutes les facultés de son âme, que la créature alors sembloit s'identifier avec son Dieu; le respect sembloit absorbé par l'amour. Dans un de ces momens, ayant à prier pour quelqu'un de sa famille, elle commence sa prière par ces mots, dont on ne peut s'empêcher de sourire, qui seroient une impiété dans toute autre bouche, & qui n'annoncent dans Thérèse qu'un excès d'amour: « Grand Dieu, si » vous aviez un parent qui eût besoin de » moi, avec quel zèle je volerois à son se» cours! eh bien, Seigneur, j'en ai un qui » a besoin de votre aide, je vous la de» mande, &c.

Voilà de ces traits de caractère qu'on n'invente point, qu'on n'imite point, & qui sont propres à faire méditer à la fois le Chrétien & le Philosophe. Nous ne répéterons pas ici les éloges donnés au Panégyriste dans la simple annonce que nous avons faite de son Discours. Nous ajouterons seulement qu'il laisse désirer un peu plus de précision, & un peu moins de mysticité, non dans les choses, mais dans le style; sa manière est pittoresque, ani-



Digitized by Google

mée, un peu trop souvent figurée ; défaut qui, à la vérité, se trouve analogue à son sujet, mais dont il doit craindre de contracter l'habitude. Au reste, ce Panégyrique nous paroît mériter le succès qu'il a obtenu.

*( Cet Article est de M. Imbert. )*

*ANACRÉON en belle humeur*, ou *le plus joli Chansonnier François*, douze Parties, formant 4 vol. petit format. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.

Nous avons un peu tardé à rendre compte de cette Collection ; mais aujourd'hui que nous la supposons entre les mains des Amateurs, on n'en sera que plus à portée d'apprécier ce que nous croirons devoir en dire.

Ce Recueil, qui paroît sous le titre général d'*Anacréon en belle humeur*, est composé de douze Parties, qui ne laissent pas d'être baptisées chacune de leurs surnoms, comme les *Grâces en Goguettes*, *la Semaine d'un Enfant de la Joie*, *les Escapades de l'Amour*, surnoms qui ne donnent pas une grande idée du goût des Rédacteurs. Mais nous présumons que le Libraire n'a adopté ces dénominations un peu bizarres, que pour vendre chacun des petits cahiers séparément comme des Almanachs.

Les Éditeurs, dans une des Préfaces, car il y en a à la tête de plusieurs des Parties du Petit Chansonnier, qui, en général, n'étoient

Digitized by Google

guères nécessaires, prétendent que ce Recueil, *sous l'air du badinage le plus décidé, ne contient que la morale la plus pure & la plus austère.* Nous ne conseillons pas néanmoins d'y chercher précisément cette qualité, à moins que ce ne soit de la morale à la manière d'Épicure & d'Anacréon.

Au reste, on y trouve des couplets très-dignes de l'un & de l'autre; & c'est quelque chose. On regarde communément une chanson comme une chose très-facile à faire, & néanmoins les bonnes chansons ne sont pas communes. Il est donc inutile d'ajouter qu'il y en a dans ce Recueil plusieurs foibles, un peu foibles, très-foibles.

*Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.*

Pourquoi? C'est que la plupart des Éditeurs ne sont rien moins que des Gens de Lettres.

## VARIÉTÉS.

### *LETTRE au Rédacteur du Mercure.*

MONSIEUR,

M. LE PRÉSIDENT DE MEINIÈRES est mort le 27 du mois de Septembre. Honoré de son amitié, admis dans l'intimité de ses recherches littéraires, guidé par lui dans un travail important, son Éloge est ma dette; mais il me suffira, pour bien honorer sa mémoire, de présenter sa vie.

Jean-Baptiste-François Durey de Meinières, Pré-

Digitized by Google

sident Honoraire de la deuxième Chambre des Enquêtes, appartenoit à une famille distinguée dans la Robe. Il avoit été reçu au Parlement le 4 Mai 1731; il avoit apporté à sa Compagnie trois qualités qui le rendoient précieux : un esprit cultivé, une probité ferme & un caractère pacificateur. Eh! dans quelles époques la Magistrature eut-elle un besoin aussi grand de bons Magistrats!

Les suites trop connues du système de Law, l'opiniâtreté du Régent, qui avoit renversé toutes les formes par l'Ordonnance de 1718, la persévérance du Cardinal de Fleury à soutenir la Bulle, les impôts, les guerres, les conflits de Juridictions, les prétentions du Clergé, telles sont les luttes que la Magistrature eut à soutenir. Quand j'aurai parlé du genre d'études du Président de Meinieres, on croira qu'il a dû influer sur les Délibérations d'une Compagnie à laquelle il étoit si tendrement attaché. Quand on saura qu'il n'a rien fait pour l'ambition, on croira qu'il n'a jamais approuvé rien d'étranger au bien public. Quand j'aurai dit que cet homme paisible a fait écrire sous son portrait : *Silentio gaudet*, on pensera qu'il a approuvé l'Edit si tardif & si sage du 4 Septembre 1754, qui fut appelé *la Loi du Silence*. Il ne fut plus permis d'attaquer ni de défendre la Bulle.

Le Président de Meinières obtint sa retraite en 1758. Sa délicatesse ne lui permit point de remplir une place que ses incommodités l'auroient obligé de laisser quelquefois vacante ; car il avoit toujours poussé jusqu'au scrupule l'amour de ses devoirs. Ce n'étoit point assez d'avoir montré avec quelle assiduité on doit remplir ses fonctions, il voulut apprendre à ses Collègues qu'il est des circonstances où la probité ordonne la retraite.

Il étoit né avec une brillante fortune, & avec une amabilité capable de la lui faire pardonner. La dou-

Digitized by Google

ceur de son caractère influa sur ses passions, qui furent douces. Il avoit une grande modestie, mais de celle qui nous arrête aux bornes où le sentiment de ce que l'on vaut seroit de l'orgueil, & qui laisse la faculté de bien dire tout ce qu'on veut. Toujours égal parce qu'il étoit toujours honnête & bon, jamais défiant, parce que la défiance tient à un peu de dureté, il fut un sage dans les plaisirs, un sage dans les peines. Son goût pour les Lettres le lia avec les Littérateurs distingués, avec le Président de Montesquieu, le Président Hénaut, Voltaire, Mme Duchâtelet, MM. de Sainte-Palaye, de Foncemagne, la Condamine, & dans la suite avec tous les Hommes célèbres. Doué d'une mémoire exquise, il possédoit l'histoire de tous les siecles. On pouvoit le consulter, on trouvoit un Savant exact & sage.

Son cabinet, enrichi de manuscrits précieux, étoit devenu unique par soixante années de travail. Il avoit fait des Tables sur toutes les matières, sur le Droit public, sur les Parlemens, sur les Tribunaux, sur les Loix, sur les Pairs, sur le Clergé, sur toutes les Origines. Cent Volumes *in folio*, écrits presque en entier de sa main, ont fait de sa bibliothèque un trésor d'érudition, un dépôt dont la perte seroit irréparable. L'ordre, la clarté, la méthode ajoutent un nouveau mérite à cet Ouvrage immense. Toutes les discussions sont claires, les dates exactes, les origines débrouillées, les faits appuyés de preuves; la critique est lumineuse & remarquable par son impartialité. L'Auteur disparoît toujours. Point de système, point de fausses interprétations, par-tout l'amour du bien, par-tout l'amour du vrai. La pureté de ses principes décèle l'excellence de son cœur. Les Savans, les Légistes, les Magistrats comparent ses Tables à des bornes milliaires qui indiquent toutes les routes de la science & de la vérité.

Louis XV connoissoit le prix de cet Ouvrage, &

Digitized by Google

avoit donné au Président de Meinières des marques d'estime. Un de ses Ministres voulut acquérir ce dépôt. Il offrit trois cent mille livres. M. de Meinières n'étoit point riche alors; il refusa: il craignit que le Public n'en jouît plus, & qu'elle ne servît qu'à l'instruction du Propriétaire. Un ami devoit recevoir ce monument, & répondre à ses desirs en ouvrant sa bibliothèque à ces Écrivains qui savent toucher à de semblables dépôts sans les altérer ni les profaner. Il a trouvé celui qu'il cherchoit, cet ami qui, en communiquant son cabinet, va mériter d'en être le possesseur.

M. de Meinières travailloit avec la plus grande assiduité. Il ajoutoit sans relâche à son Ouvrage, le rectifioit, l'enrichissoit. Il étoit journellement consulté par des Savans & par des Magistrats. Parmi les Savans dont le travail est d'une utilité générale, & qui le recherchoient, je dois nommer M. de Brequigny, qui n'a point dissimulé à M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'État, les secours qu'il en a reçus pour la Collection des Ordonnances. Je connois d'autres Écrivains qui sans doute, lui rendront hautement des témoignages de reconnoissance. Il est juste d'honorer la source dans laquelle on a puisé. Comment M. de Meinières ne fut-il point inscrit sur les listes de nos Académies? C'est que sa modestie lui faisoit prendre autant de peine à fuir la renommée que d'autres en prennent pour la chercher. Le bonheur n'est pas toujours à la suite du bruit. Il aimoit si peu le bruit! il connoissoit si bien la douceur de ce repos de l'âme, *du vrai dormir* du bon La Fontaine!

Mais quand on vit long-temps on n'est point à l'abri de quelques revers. Sa fortune fut compromise; & dans le temps où la pension que Louis XV lui accordoit lui devenoit d'une absolue nécessité, il l'abandonna à des créanciers que sa délicatesse lui avoit attirés. C'est alors qu'il sentit que l'estime pu-

Digitized by Google

blique eſt une ſeconde fortune qui répare la perte de la première. Pendant qu'il ſe dépouilloit, il conſervoit à des indigens ſes bienfaits. Un gouverneur qu'il avoit donné à ſon fils, eut le courage de lui déclarer que la haine du cloître où il étoit entré malgré lui, l'avoit engagé à violer ſes vœux; qu'il étoit tourmenté par ſes remords & retenu par la crainte du châtiment. M. de Meinières le calma, ménagea ſon retour dans ſon Couvent. Son pardon le rendit à la vertu, & il lui aſſura durant ſa vie une penſion de cinq cent liv.

Le Préſident de Meinières a toujours conſervé ſa facilité pour le travail. Il avoit retrouvé ſa première tranquillité; & ſi l'on vouloit avoir une idée des vingt dernières années de bonheur dont il a joui, & qu'il devoit à des mains chéries, il ſuffiroit de tranſcrire l'inſcription qu'il avoit placée ſur ſon cabinet :

*Muſeo & amicæ vivere beatus.*

Il liſoit avec une rapidité ſingulière. Sa correſpondance étoit ingénieuſe, pleine de ſenſibilité; il diſoit volontiers des choſes agréables, & il y mettoit ce charme dont il étoit doué. Il ſavoit qu'il étoit aimé, & il ſe plaiſoit à vouloir l'être. Il a vû pendant ſa maladie juſqu'à quel point il avoit réuſſi. Il a prouvé juſqu'au dernier moment qu'il étoit pénétré des ſoins de ſa famille. Il n'étoit bientôt plus, ſon œil paroiſſoit fixe : qu'avez-vous, lui dit on en fondant en larmes, votre regard eſt celui de l'étonnement. — Vous vous trompez, répondit-il d'une voix mourante, c'eſt celui de la reconnoiſſance, & ce furent ſes dernières paroles. Heureux ceux qui appartiennent à un homme de bien qui ſait mériter des regrets auſſi publics & auſſi univerſels!

J'ai l'honneur d'être, &c. DE MAYER.

Digitized by Google

## *RÉPONSE à une Lettre de Monsieur de la Harpe, insérée dans le Journal de Paris, du 16 Novembre.*

ON a sans doute eu tort d'attribuer à M. de la Harpe, dans la partie Politique du Mercure, une *Virginie*, qui devoit être représentée à Fontainebleau, & dont il déclare expressément qu'il n'est pas l'Auteur. On se seroit empressé de relever dans l'instant cette mépriſe, s'il eût eu la bonté de nous en prévenir; mais on ne peut s'empêcher d'être surpris que M. de la Harpe ait adressé ses plaintes dans un autre Journal, comme si l'on se fût refusé à la réclamation qu'il avoit eu soin de faire; & sur-tout, qu'il se soit permis à cette occasion des réflexions qui, si elles étoient fondées, pourroient faire tort à un Journal dont le succès ne peut lui être indifférent, puisqu'il vient d'obtenir une pension sur le Mercure.

M. de la Harpe allègue « que l'exactitude » des faits, le *seul mérite* qu'on puisse avoir » dans une Gazette, & qui *semble si facile*, » est pourtant, *comme tous les autres*, devenu assez » rare aujourd'hui. » D'abord, si l'exactitude des faits est le principal mérite d'un Journal Politique, il seroit aisé de prouver qu'il n'en est pas *le seul*; & d'ailleurs, parce que, d'après un faux bulletin, on a imprimé quelques inexactitudes, qui n'offensent ni l'ordre public ni l'honneur des particuliers, manque-t'on toujours d'exactitude? Est-il vrai encore que cette exactitude des faits qui seroit si desirable, soit aussi facile qu'on voudroit le persuader? Et M. de la Harpe, qui a écrit sur l'Histoire, qui a traduit

Digitized by Google

Suétone, n'ignore pas combien les Historiens les plus véridiques ont eu souvent de peine à s'assurer de la vérité. Ne sait-on pas que les plus simples faits s'altèrent dans les récits, dans les discours, & en passant de bouche en bouche ? Cette exactitude, qui n'est pas même facile pour l'Historien composant à loisir, devient d'une extrême difficulté pour le Rédacteur d'un Journal Politique qui paroît tous les huit jours, & qui, par la rapidité de la composition, de l'impression & du service, ne peut que s'en rapporter aux matériaux de sa correspondance, sans qu'il lui soit possible d'en faire un examen scrupuleux dans l'instant. Mais puisque l'occasion s'en présente, qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails sur cette partie Politique, qui, ayant été réunie au Mercure, en a assuré le succès.

Depuis son origine, la partie Politique du Mercure a joui d'une faveur constante, qu'on s'est efforcé de mériter, en donnant de plus en plus à cet Ouvrage Périodique de l'intérêt & de la variété. Il tient lieu de toutes les Gazettes, & indépendamment d'un grand nombre d'articles nouveaux, il renferme le résumé exact des Feuilles publiques dans toutes les langues, & d'une correspondance politique très-étendue.

On est attentif à rectifier sans relâche les inexactitudes & les erreurs dont les Papiers Publics ne sont pas toujours exempts ; à guider, autant que cela se peut, le jugement du Lecteur sur les événemens ; à le tenir en garde contre les fausſetés que font circuler très-souvent la politique, l'esprit de parti, les préventions nationales, pour donner le change à l'opinion publique.

Toutes les fois que les circonstances l'exigent, on présente dans ce Journal les détails historiques & de droit public analogues aux événemens du jour, à leur origine, au lieu où ils arrivent & à leurs principaux acteurs. En joignant à ces notices, comme

Digitized by Google

on le fait scrupuleusement, tous les traités, actes publics, mémoires ou négociations importantes, on prépare à l'Historien des matériaux, & aux Souscripteurs une bibliothèque politique, utile à consulter dans tous les temps.

Enfin, on a tâché de rassembler les faits avec assez de liaison & de méthode, & d'en nouer le fil de manière à ce que la collection annuelle n'offre pas de lacunes, & qu'il se trouve dans les choses la même suite que dans les cahiers. Il n'est pas toujours permis de suivre cet ordre; mais du moins on travaille constamment à s'en rapprocher, ainsi qu'on a pu l'appercevoir dans l'article d'Angleterre.

L'événement de la dernière paix a dû nécessairement changer à un certain point la nature des matériaux de ce Journal. Quoique moins propre aujourd'hui à flatter cette curiosité fugitive qu'on donne aux nouvelles militaires, il est susceptible d'acquérir des avantages plus précieux pour des Lecteurs qui aiment à s'instruire. C'est dans ce but qu'on y recueille des notions variées & exactes sur toutes les parties de l'économie politique des divers États de l'Europe, sur leurs forces, leur population, leur commerce, leurs finances; sur leurs particularités physiques, sur les réformes dans l'administration & dans les loix. Ces suppléments naturels d'un Journal Politique, doivent le faire rechercher par ceux même à qui la lecture des Gazettes ordinaires est absolument indifférente.

*P. S.* Le Public étant prévenu que les erreurs qui se glissent dans la partie Politique du Mercure sont toujours involontaires, on aura obligation aux personnes qui voudront bien relever celles dans lesquelles on sera tombé, & elles peuvent être assurées qu'on s'empressera de les rectifier dans l'instant.

Digitized by Google

# ANNONCES ET NOTICES.

*Cosmographie Elémentaire divisée en Parties Astronomique & Géographique*, Ouvrage dans lequel on a tâché de mettre les vérités les plus intéressantes de la Physique céleste à la portée de ceux même qui n'ont aucune notion des Mathématiques, avec des Planches & des Cartes, dédiée à Mgr. le Duc d'Angoulême, par M. Mentelle, Historiographe de Mgr. Comte d'Artois, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, de l'Académie Royale de *la Historia* de Madrid, Censeur Royal, &c., nouvelle Édition *in*-4°. grand papier. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, n°. 27, Fauxbourg Saint-Germain.

Le succès de la première édition de cet Ouvrage, approuvé par l'Académie des Sciences, & honoré du suffrage des premiers Savans de l'Europe, qui l'ont regardé comme le plus propre à donner des idées élémentaires & précises de toutes les parties de la Physique céleste, a engagé l'Auteur, en même-temps qu'il en publie une nouvelle Édition *in*-8°. considérablement augmentée, à en donner une *in* 4°. tirée seulement à cent Exemplaires sur grand papier raisin.

Cette Edition, destinée aux Bibliothèques des Souverains & à celles des riches Amateurs, est accompagnée de trois Planches Astronomiques, d'un Tableau Chronologique des Rois de France très-bien gravé, & de vingt Cartes enluminées dans le plus grand détail.

De ces cent Exemplaires, cinquante tirés sur pa-

Digitized by Google

pier vélin de M. Reveillon, seront préparés pour la reliure sous les yeux de cet estimable Citoyen, par des procédés qui probablement diffèrent peu de ceux dont il a été mention dans le Journal de Paris, & que l'on pratique ailleurs.

Chaque Volume broché sera de 48 liv.

L'autre Edition, aussi de cinquante Exemplaires tirés sur papier fin grand raisin de Montargis, avec les mêmes Planches & les Cartes enluminées, sera, chaque Volume broché, du prix de 24 liv.

Elles paroîtront au commencement de Décembre prochain.

*Pensées sur le Théisme*, ou *Défense d'Alicier-Ber*, par l'Auteur des Principes contre l'Incrédulité, l'un des Titulaires de l'Académie de Châlons-sur-Marne. A Paris, chez Cl. Simon, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, près Saint Yves, & chez Savoye, Libraire, rue Saint Jacques.

Nous répéterons ce qu'a dit justement le Censeur de cet Ouvrage, qu'il réunit la précision, la justesse, la clarté & la solidité des idées.

*Herbier de la France*, ou *Collection des Plantes du Royaume, représentées avec leurs couleurs naturelles, leurs détails anatomiques & leurs propriétés tant en Médecine que dans les Arts, soixante-unieme Cahier.*

Cet Ouvrage intéressant se continue toujours avec le même soin & le même succès. Il en paroît un Cahier chaque mois. On le reçoit franc de port dans toute l'étendue du Royaume pour 3 livres, ce qui est à raison de 15 sols chaque Epreuve (il faut pour cela prendre la Collection entière.) Les Personnes qui ne prennent au contraire qu'une des divisions de cette Collection, telle que l'*Histoire des Plantes Vénéneuses* terminée, l'*Histoire des Plantes Médi-*

Digitized by Google

*cinales*, celle *des Champignons* du Royaume déjà fort avancée, celle des Plantes alimentaires, des Plantes propres aux meilleurs fourrages, &c. payent chaque Epreuve 10 sols.

Le Public a déjà été averti qu'au premier Février 1786. le nombre des Exemplaires de l'Herbier de la France seroit fixé pour le tirage à celui des Personnes enregistrées chez l'Auteur, M. Bulliard, rue des Postes, au coin de celle du Cheval vert, à Paris, ou chez Didot jeune, Barrois jeune & Belin, Libraires. Les Personnes qui se présenteront plus tard pour faire l'acquisition de cet Ouvrage en totalité ou en partie, voudront bien souffrir une augmentation de 10 sols par Cahier.

Pour la facilité des Acquéreurs, on leur délivrera à leur gré deux, trois ou quatre Cahiers par mois, qu'ils payeront à mesure jusqu'à ce qu'ils se trouvent au courant des Livraisons. On ne recevra rien d'avance des Personnes qui habitent Paris, & seulement une somme de 36 liv. des Personnes de Province auxquelles on s'est obligé de faire des envois affranchis.

*J'y Passerai*, peint par Antoine Borel, & gravé par R. Delaunay le jeune. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue & porte S Jacques, la porte-cochère près le petit Marché, n°. 112.

Cette jolie Estampe sert de pendant à *la Cachette découverte*, d'après Fragonard, Peintre du Roi, & fait suite de grandeur au *Mariage rompu* & au *Mariage conclu*, gravés par le même.

*Histoire d'Angleterre représentée par Figures, accompagnée d'un Précis Historique, sixième Livraison.* Prix, 15 liv. A Paris, chez David, Graveur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

Il seroit difficile de mettre plus d'exactitude que

Digitized by Google

M. David dans les Livraisons des grands Ouvrages qu'il entreprend.

*Trois Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse*, par M. Blasius, Œuvre X. Prix, 6 liv. franc de port. — *Six Duos pour deux Flûtes ou deux Violons*, par M. Charles Hartman de Saxe. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Leduc, successeur de M. de la Chevardiere, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6, au Magasin de Musique & d'Instrumens.

*Numeros* 10 & 11 *du Journal de Violon*, dédié aux Amateurs, pour deux Violons ou deux Violoncelles. Prix séparément, 2 liv.; abonnement, 15 liv. & 18 liv. A Paris, chez M. Bornet l'aîné, Pensionnaire du Roi, Professeur de Violon, rue Tiquetonne, N°. 10.

## TABLE.

*Vers à M. le Marquis de Bièvre*, 145
*La Rose & le Zéphyr, Fable*, 147
*Réflexions Physiques & Morales sur l'Éternument*, 149
*Charade, Enigme & Logogryphe*, 158
*De la Monarchie Françoise*, 161
*Panégyrique de Ste Thérèse*, 170
*Anacréon en belle humeur*, 180
*Variétés*, 181, 186
*Annonces & Notices*, 189

## APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 26 Novem. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 25 Novembre 1785. GUIDI.

Digitized by Google

# JOURNAL POLITIQUE

# DE BRUXELLES.

## RUSSIE.

*DE PÉTERSBOURG, le 5 Octobre.*

LE 28 du mois dernier, on a lancé à l'Amirauté, en préſence de la Cour, deux nouveaux vaiſſeaux de ligne, l'un de 100 canons, l'autre de 74. Deux autres de cette derniere force ſont actuellement ſur les chantiers, & bientôt notre Marine ſera reſpectable par le nombre de ſes bâtimens; nous n'aurons plus beſoin que de matelots, & d'un grand commerce maritime pour les former.

L'Impératrice a fait publier un nouveau Réglement concernant la Nobleſſe. Par cet acte important de légiſlation, il ſemble que notre Souveraine cherche à rapprocher ſon autorité arbitraire & illimitée, de celle plus douce & moins irréguliere de la Monarchie. Voici la ſubſtance de cet Edit fondamental qui rend à la Nobleſſe pluſieurs droits naturels, & lui aſſure des prérogatives imminen-



Digitized by Google

tes, ſans y attacher néanmoins aucun pouvoir politique, capable d'en maintenir la conſervation.

Aucun Noble ne ſera privé de ſa nobleſſe que par un Jugement légal, & il ne pourra être jugé que par ſes pairs. Le Jugement d'un procès criminel intenté contre un noble ne pourra être exécuté que lorſqu'il aura été revu par le Sénat, & confirmé par S. M. I. Il ſera permis à la Nobleſſe de prendre du ſervice chez les Puiſſances d'Europe alliées de la Ruſſie, & en général de voyager dans les pays étrangers, mais à condition de revenir dans la patrie auſſi-tôt après le rappel formel. —— L'héritage d'un noble condamné pour crime ne ſera point confiſqué; mais il paſſera à ſes héritiers légitimes. La Nobleſſe aura le droit de poſſéder des maiſons dans les villes, & d'y établir des manufactures; mais dans ce cas elle ſera ſoumiſe aux loix des villes quant à ces poſſeſſions. —— La Nobleſſe pourra faire vendre, conformément aux réglemens, les marchandiſes qu'elle fera fabriquer dans ſes terres. —— Elle jouira de la pleine propriété de ſes terres, non-ſeulement de ce que la ſurface produira, mais auſſi des productions minérales & du droit de pêche & autres droits ſur les étangs & rivieres qui s'y trouveront. —— Chaque Noble ſera exempt, pour ſon individu, des impoſitions perſonnelles. —— La Nobleſſe aura le droit de tenir des aſſemblées dans les Gouvernemens reſpectifs, & d'y délibérer ſur les intérêts communs; mais les délibérations & les repréſentations qui auront été arrêtées, ſeront remiſes au Gouverneur Général ou au Gouverneur, & il ſera interdit à la Nobleſſe de faire des arrêtés contraires aux loix. — Chaque aſſemblée dans chaque Gouvernement

Digitized by Google

aura des archives & un ſceau particulier ; elle pourra auſſi ſe donner un Secrétaire & établir une caiſſe particuliere pour ſes intérêts. —— On ne pourra jamais arrêter quelqu'un de la Nobleſſe lorſqu'elle tient ſes aſſemblées. On tiendra dans chaque Gouvernement un protocole des familles nobles qui y ſont établies ; on y portera d'après l'ordre alphabétique, le nom des familles, les mariages, les naiſſances, les rangs & les emplois. La premiere partie de ce protocole ſera deſtinée à l'enregiſtrement des familles qui prouveront une nobleſſe de cent ans, & de celle que nous ou nos ſucceſſeurs au trône, ainſi que d'autres Monarques auront gratifiées d'un diplome de Nobleſſe ; la ſeconde ſervira à l'enregiſtrement de la Nobleſſe Militaire. —— Tous les Officiers de l'armée, qui ne ſont pas nobles de naiſſance, deviendront nobles par le ſervice ; il leur ſera délivré des patentes de Nobleſſe qu'ils tranſmettront à leur poſtérité légitime. La troiſieme renfermera la Nobleſſe des huit premiers rangs ; c'eſt à-dire, tous les Employés nationaux ou étrangers, qui ont un brevet ou rang dans les huit premieres claſſes de l'Etat ; ces employés & leurs enfans légitimes, quoiqu'ils ne ſoient pas nobles de naiſſance, jouiront de toutes les prérogatives de l'ancienne Nobleſſe. La quatrieme contiendra toutes les familles étrangeres. La cinquieme, les familles titrées ou brévetées ; & enfin la ſixieme partie, les anciennes familles nobles qui pourront prouver plus de cent ans de nobleſſe, & dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles précédens. —— Les familles prouveront leur nobleſſe par des titres originaux ou des copies dignes de foi ; le Maréchal du Gouvernement & les Députés de la Nobleſſe ſeront chargés d'examiner les preuves, qui doivent conſiſter dans



Digitized by Google

les pieces ſuivantes : ſavoir, Lettres de Nobleſſe accordées par nous ou nos prédéceſſeurs ou d'autres têtes couronnées ; armoiries données par des Souverains ; brevet pour un emploi qui donne rang de nobleſſe ; pieces qui atteſtent que les aïeux de celui qui fait preuve ont été décorés d'un Ordre équeſtre de Ruſſie ; Lettres de conceſſion des terres ; conceſſions des fiefs ; lettres, ordres ou inſtructions qui atteſtent que les aïeux de celui qui fait preuve ont été employés dans les affaires d'Etat, comme Ambaſſadeurs, Miniſtres, &c. ; pieces qui prouvent des ſervices nobles ou des poſſeſſions de terres. —— Les Officiers ſupérieurs, qui ne ſont pas nobles de naiſſance, auront la nobleſſe pour eux & pour ceux de leurs enfans qui ſont nés lorſqu'ils avoient le grade d'Officier ; ſi leurs enfans ſont venus au monde antérieurement à cette époque, la nobleſſe ne ſera accordée qu'à un des fils que le pere aura choiſi. — Les enfans des Employés civils avec rang d'Officier ſupérieur, ne ſeront pas nobles, la nobleſſe de leur pere ne devant être que perſonnelle. Cependant lorſque l'aïeul, le pere & le fils auront eu des emplois qui donnent la nobleſſe perſonnelle, leurs héritiers pourront demander la nobleſſe héréditaire.

*Donné au Sénat le 29 Avril 1785.*

L'original eſt ſigné de la propre main de l'Impératrice.

( L. S. ) CATHERINE.

## ALLEMAGNE.

*DE HAMBOURG, le 22 Octobre.*

Le Magiſtrat de Riga vient de rendre

Digitized by Google

une Ordonnance qui oblige tous les commerçans de tenir leurs livres en regle, & de les fermer à la fin de l'année. Ceux qui le négligeront, & qui déclareront leur insolvabilité, seront poursuivis comme banqueroutiers frauduleux.

Le nombre des bâtimens arrivés cette année dans le port de la même ville monte à 683, & il en est parti 618.

Les 11 gabarres Françoises qui y étoient venues, ont chargé dans ce port 311 mâts, beaucoup de bois de construction, du chanvre, du lin & du seigle; les droits de douane qu'elles ont acquitté, montoient, d'après le cours, à 10,034 roubles & 45 copeiks.

Voici un état de l'or & de l'argent importés à Petersbourg pendant l'année 1784. —Monnoie de Russie en or 85 roubles, en argent 2,013; or étranger, en barres, six livres pésant, évalués 2,090 roubles; en ducats; 4 liv. pésant, & 24 solot, ou pour 1,500 roubles; argent étranger, en barres, 47 pouds, & 32 livres pésant, ou pour 45,320 roubles, & 40,300 écus d'Albert, ou pour 56,900 roubles.

On lit dans le Porte feuille historique l'état suivant de l'armée de terre Espagnole.

Capitaines-Généraux, 3; Lieutenants-Généraux, 52; Maréchaux-de-Camp, 67; Brigadiers, 129; Inspecteurs-Généraux, 6.

*Maison du Roi.*

Gardes-du-Corps, 3 Compagnies, Gardes-des-Hallebardiers; Gardes-à-Pied Espagnols, 6 Bataillons; Gardes-à-pied Wallons, 6 Batail-



Digitized by Google

lons ; Brigade de Carabiniers du Roi ; 4 Escadres.

*Infanterie.*

Chaque Régiment eſt de deux Bataillons.

Régiment du Roi ; Régiment du Prince Royal ; Gallicie ; Savire ; Corogne ; Afrique ; Zamore ; Soria ; Cordova ; Guadalaxara ; Seville ; Grenade ; Victoria ; Lisbonne ; Eſpagne ; Tolede ; Mayorque ; Burgos ; Maria ; Léon ; Irlande ; Cantabrie ; Aſturie ; Ceuta ; Navarre ; Hibernia ; Altonia ; Aragon ; Oran ; Volontaires d'Arragon ; Catalonie, deux Régimens ; Amérique ; Princeſſe ; Eſtremadura. *Régimens Italiens*, Naples, Milan. *Régimens Wallons*, Flandre, Brabant, Bruxelles. *Régimens Suiſſes*, Bruch, Saint-Gall, Ehaler, Boſſchard.

*Artillerie.*

Ce Corps eſt compoſé de 5 bataillons & d'une Compagnie de Cadets Gentilshommes. Le nombre des Officiers eſt de 72. Le Corps du Génie a 10 Directeurs, 10 Colonels, 20 Lieutenants-Colonels, 30 Capitaines, 40 Lieutenants-Capitaines & 40 Adjudans.

*Cavalerie.*

Chaque Régiment eſt compoſé de 4 Eſcadrons.

Le Régiment du Roi ; de la Reine ; du Prince ; Infant ; Bourbon ; Farneſe ; Alcantara ; Eſpagne ; Algarve ; Calatrava ; Sanjago ; Monteſa ; Granada ; Volontaires. —— *Dragons* du Roi ; de la Reine ; Almanſa ; Paire ; Villavicioſa ; Sagunto ; Numancia ; Luſitanie.

Les Régimens de la Milice Provinciale ſont au nombre de 42, chacun d'un Bataillon. Le Régiment de la Milice réglée de Mayorque, eſt compoſé de 2 Bataillons.

*Milice des Villes :* à Cadix, 20 Compagnies : à Puerto de Santa-Maria, 9 ; à Saint Roch,

Digitized by Google

13; à Carthagene, 9; à Zeata, 5; à Badajoz, 14; à Albuquerque, 8; à Alcantara, 6; à Valence, 7; à Corogne, 12; à Cividad-Rodrigo, 9 & à Tarifa, 4.

*Compagnies de Garnison*: une de Fuſiliers, à Sant-Roch; une de Cavalerie de Lanzas, à Ceuta; une de Cavalerie de Moros-Almogatages, à Oran, & 10 Compagnies ſur la côte de Grenade.

*Le Corps des Invalides* eſt compoſé de 46 Compagnies & réparti dans les Provinces.

*DE VIENNE, le 21 Octobre.*

Le Comte Rewitzki, ci-devant Miniſtre Impérial à la Cour de Berlin, eſt ici depuis quelques jours. Il a été préſenté à l'Empereur par le Prince de Kaunitz, & il attend ſes inſtructions & lettres de créance pour ſe rendre à Londres, en qualité de Miniſtre plénipotentiaire.

Le 12, le Prince Gallitzin, Ambaſſadeur de Ruſſie, reçut un courier de Péterſbourg, qui lui apporta, dit-on, des inſtructions, en vertu deſquelles il eut le lendemain une longue conférence avec le Chancelier Prince de Kaunitz. Il remit à ce Miniſtre, à ce qu'on prétend, la réponſe de l'Impératrice de Ruſſie à la déclaration du Roi de Pruſſe, dont nous avons donné le contenu.

On continue à s'entretenir d'une alliance entre les Maiſons d'Autriche & de Saxe, par le mariage du Prince Antoine de Saxe avec l'Archiducheſſe Marie-Thereſe de Toſcane. On fait honneur de ce projet qui



Digitized by Google

n'eſt pas conſommé, aux Electeurs de Cologne & de Treves. Juſqu'à préſent le Prince Antoine-Clément, frere de l'Electeur, eſt héritier éventuel de l'Electorat.

A peine le Comte Scaffgotſch, nouvel Evêque de Budweis en Bohême, a-t-il été inſtallé dans ſon dioceſe, qu'il a fait enlever toutes les colombes attachées au haut des Autels, & ſymboles de la Trinité. Il a de même défendu aux Curés de laiſſer repréſenter ce grand Myſtere à l'avenir, autrement que ſous l'embléme d'un triangle avec le mot *Jehova*.

Les Dominicains du Couvent ſupprimé de Budweis, recevoient 15 creutzers par jour pour leur ſubſiſtance. La modicité de ce pécule les ayant réduits à mendier ou à mourir de faim, ils ſe ſont adreſſés à l'Empereur qui a accordé à chacun d'eux une penſion de 200 florins par an, à prendre ſur la caiſſe de religion.

En conſéquence de la réſolution de S. M. I. de ramener l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, le Cardinal Migazzi, Archevêque de Vienne, & Evêque de Waitzen en Hongrie, a été obligé d'opter entre ces deux bénéfices, & de réſigner le dernier. Ce Prélat a fait un nouvel effort pour éviter cette alternative; il a préſenté, dit on, à l'Empereur un Mémoire en ces termes, & auquel S. M. I. a fait la réponſe annexée.

Digitized by Google

| MOTIFS | REPONSES |
| --- | --- |
| *De ſon Emin. pour conſerver l'Evêché de Waizzen.* | De Sa Majeſté Impériale & Royale. |
| I. Feue Sa Majeſté l'Impératrice avoit donné l'Evêché de Waizzen à Mgr. le Cardinal & Evêque de Vienne, Comte de Migazzi, pour en jouir. juſqu'à ſa mort; & le Pape avoit dans le temps confirmé cette nomination. | *Mes Prédéceſſeurs ont pu faire ce qu'il leur a plu; & moi je fais auſſi ce qu'il me plaît. Quant à la confirmation du Pape, elle ne peut porter que ſur ce qui exiſte, & non ſur ce qui n'exiſte plus.* |
| II. M. le Cardinal quand il fut fait Ambaſſadeur en Eſpagne, a été contraint de faire des dettes, qui ont obligé les biens de ſa famille. | *Il eſt connu d'un chacun, que jamais ni Mr. le Cardinal ni ſa famille n'ont eu de patrimoine.* |
| III. Mgr. le Cardinal a employé 600 mille florins pour l'embelliſſement de la Ville & de l'Evêché de Waizzen. | *J'ignore l'emploi de ces 600 mille florins; mais je ſuis certain que le Cardinal a retiré de ſon Evêché au-delà de deux millions.* |
| IV. Le Cardinal eſt Magnat de Hongrie, & comme tel on ne peut lui retirer ſon Evêché, ſans lui faire ſon procès. | *Et moi je ſuis Roi de Hongrie, & comme tel, je fais ce que j'ai à faire avec mes Magnats.* |

Digitized by Google

V. Il eſt vrai que le Saint Concile de Trente défend de poſſéder pluſieurs Evêchés; mais il fait une exception *inter viros illuſtres & ſummè doctos.*

*Mr. le Cardinal n'eſt ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas.* Illuſtres *s'entend des fils des Rois; quant à l'autre point, j'en fais juges les habitans de Vienne.*

Le Comte de Bathyani, Evêque d'Hermanſtadt, a établi dans cette ville une Académie, dont il a lui-même rédigé les ſtatuts. Cette Société ſavante doit s'appliquer d'abord aux recherches ſur l'hiſtoire & ſur l'état phyſique de la Hongrie & de la Tranſylvanie, dont elle devra donner une deſcription. Elle s'occupera enſuite de l'hiſtoire diplomatique du pays; enfin de mémoires ſur toutes les Sciences, la ſeule Théologie exceptée.

La Régence de la haute Autriche, dans le but d'étendre la culture de l'eſpece d'indigo, nommé *Schmalt* dans le pays, a établi ſur tous les indigos étrangers un droit de ſix florins par quintal, qui ſera perçu du premier Novembre prochain.

Au fameux Edit du 30 Août 1782, rendu par l'Empereur, pour fixer la légiſlation matrimoniale, il faut joindre une nouvelle Ordonnance qui vient d'être publiée ſur le même objet.

Nous Joſeph II. &c. &c. &c. La Patente du 30 Août 1782 concernant les fiançailles, & l'Or-

Digitized by Google

donnance rendue le 16 Janvier 1783 concernant les causes matrimoniales, continuront de servir de loi & de regle générale pour toutes les fiançailles faites & les contrats de mariage passés dans nos Etats; mais pour tout contrat, promesse de mariage & fiançailles qui se feront par nos sujets dans les pays étrangers, on se conformera exactement aux loix, réglemens & principes suivans.

I. Toute promesse ou contrat de mariage fait par quelqu'un de nos sujets dans quelques nations étrangeres que ce puisse être, doit être & sera effectivement comme non valable dans tous les Etats de notre dépendance.

II. Tous nos vassaux ou sujets, encore mineurs & toutes personnes Militaires à notre service, ne pourront aussi contracter dans les pays étrangers aucun mariage valable dans nos Etats, qu'autant que pour ce qui regarde les mineurs ils en auront indispensablement obtenu le consentement, soit de leurs peres, grands-peres, tuteurs; & pour ce qui concerne les personnes Militaires, qu'autant qu'elles en auront eu la permission du Régiment, du Corps dans lequel elles serviront, ou des personnes chargées de la juridiction supérieure sur les Corps Militaires.

III. Dans le cas que les empêchemens spécifiés dans l'Ordonnance matrimoniale, paragraphes 10, 11, 13, 15, 17, 18, 19 & 20, se rencontrent, aucuns de nos sujets ne pourront non plus contracter dans un pays étranger un mariage valable dans nos Etats.

Dans le cas qu'on ait négligé de faire la publication des bans, ou de se procurer les dispenses prescrites à cet égard par les loix matrimoniales, le mariage contracté par quelqu'un de nos sujets



Digitized by Google

dans une nation étrangere ne sera invalide pour nos Etats, qu'autant que la susdite publication des bans aura été d'obligation dans l'endroit où le mariage a été conclu, ou qu'autant qu'on ne se sera pas procuré les dispenses nécessaires conformément aux loix du pays & de la maniere dont elles les prescrivent.

IV. Pour ce qui concerne la maniere dont la bénédiction nuptiale doit être administrée, tous ceux de nos sujets qui pourroient contracter un mariage dans un pays étranger, ne sont pas obligés de se conformer à cet égard aux loix prescrites dans nos Etats; mais il suffira qu'ils se conforment à celles du pays dans lequel ils recevront la bénédiction nuptiale.

*Donné dans notre Capitale le 16 Septembre 1785.*

Le Gouvernement royal de Hongrie a fait publier dernierement une Ordonnance, datée du 7 Septembre, & portant en substance :

Que S. M. a toujours eu pour but qu'aucuns de ses sujets contribuables ne fussent exposés aux moindres oppressions, ou vexations quelconques, entierement contraires aux loix; qu'on rendit à chacun d'eux avec la promptitude & l'exactitude possible la justice qui leur étoit due; qu'en outre elle avoit trouvé absolument contraire à tout ordre judiciaire, que la personne qui se présente en justice en qualité de demandeur, ou qui y est appellée comme partie, y paroisse appellée comme Juge ainsi qu'il arrive ordinairement dans toutes les causes où il est question des droits des Seigneurs que d'ailleurs l'expérience n'a que trop dé-non-

Digitized by Google

té que l'assistance qu'avoit dû donner le fisc en pareil cas, n'avoit que foiblement remédié à ce mal; qu'au contraire la procédure par ce moyen n'avoit été que prolongée & soumise à des discussions & des recherches, qui d'un procès sommaire de sa nature, en avoient fait un procès de longue durée.

Ainsi donc, pour couper entierement la racine de cet abus, & abolir une maniere de procéder si opposée au contenu & au but général des loix, S. M. a gracieusement résolu & veut expressément qu'à l'avenir, toutes plaintes & procédures concernant les droits Seigneuriaux, soient portées immédiatement comme en premiere instance, ou par les Magistrats du Fisc, ou par des Avocats choisis par les vassaux mêmes, au Tribunal du Comitat sous le ressort duquel la contestation se sera élevée; & qu'en conséquence dorénavant aucunes causes pareilles, dans lesquelles la Cour Seigneuriale sera mêlée, ne pourra être portée à la justice des Seigneurs, qui n'aura que la seule faculté de connoître des contestations purement civiles entre vassaux ou autres sujets, dans lesquelles ladite Cour Seigneuriale n'aura aucun intérêt. Par cette nouvelle forme de procéder non-seulement l'Administration de la Justice sera plus prompte & plus exacte, mais aussi les sentences du Tribunal du Comitat, comme premiere instance, seront appuyées sur des principes plus sûrs.

On apprend de Temeswar, qu'on vient de punir séverement à Belgrade une révolte qui s'y étoit élevée, & dans laquelle 150 personnes ont perdu la vie. Le Pacha a fait

Digitized by Google

exécuter 32 séditieux, dont le supplice fut annoncé par autant de coups de canon, entendus même de Temeswar.

Vers la fin du mois de Septembre, le jardinier Boos, qui, par ordre de l'Empereur, avoit accompagné le Professeur Mœrter dans l'Amérique Septentrionale, en est revenu avec plus de mille plantes Américaines que l'on a placées sur le champ dans le jardin botanique de Schonbrunn. Indépendamment des plantes, ce jardinier avoit encore avec lui des oiseaux & plusieurs quadrupedes vivans.

L'année derniere on comptoit dans cette Capitale 12, 600 négocians, fabriquans, banquiers, artistes & artisans, & 50,400 ouvriers & apprentifs.

Les ordres pour le retour des troupes en marche vers les Pays bas, & de plusieurs reglemens qui y étoient arrivés, ont été expédiés immédiatement après les dernieres dépêches de Paris. Les régimens de Cavalerie de Toscane & de Czartorinski retourneront dans la Hongrie.

Un Décret de la Cour, du 22 du mois dernier, publié dans la basse-Autriche le 30, a porté à 15 kreutzers les droits de sortie pour chaque lievre; le but de ce Décret est de remédier à la cherté des peaux de cet animal, qui commencent à devenir rares.

L'Empereur, pour empêcher l'abus que

Digitized by Google

les Marchands pourroient faire des passeports & des permissions qui leur ont été accordés pour l'introduction des marchandises étrangeres, qu'ils ont demandées avant la prohibition du 27 Août de l'année derniere, a fixé le 31 Décembre prochain pour le dernier terme de ces permissions & passeports, après lequel ils ne vaudront plus.

## *De Francfort, le 27 Octobre.*

Le Roi de Suede a nommé le Baron d'Ochsenstiern, Conseiller de légation à la Cour de Dresde, son Ministre plénipotentiaire auprès de la Diete générale de l'Empire.

On a célébré à Hildbourghausen le mariage du Duc regnant de Saxe-Hildbourghausen avec la Princesse Charlotte Georgette Louise Frédérique de Meklenbourg-Streliz, fille aînée du Prince Charles, Duc de Meklenbourg-Streliz.

Le premier de ce mois, un incendie s'est declaré à Weimar au milieu de la nuit. A force de travaux on est parvenu à l'éteindre sans qu'il ait causé de grands ravages. Deux maisons cependant ont été entierement incendiées.

D'après un état que l'on dit exact, on compte dans les Provinces suivantes de la Maison d'Autriche 223,100 individus de la Nation Juive; savoir, 157,000 dans la Gallicie & la Lodo-

Digitized by Google

merie ; 36,000 dans la Bohême ; 24,000 dans la Moravie ; 2,080 dans le Mantoue ; 1,530 dans le Tyrol & l'Autriche Antérieure ; 800 dans la Silesie ; 570 dans la Basse-Autriche ; & 400 à Graz & à Gradisca.

Une des plus fortes fabriques de soieries à Roveredo, a fait une banqueroute de 300,000 florins ; le commerce de Botzen en perd la moitié.

On apprend de la haute-Autriche, qu'il y regne dans les forêts une espèce de maladie, qui attaque sur-tout les arbres de bois blanc. Ils deviennent galeux, & dépérissent. On a été obligé de couper plusieurs bois, afin d'arrêter le progrès de cette singuliere contagion.

Plusieurs Feuilles publiques Allemandes ont rapporté l'anecdote suivante, que nous transcrirons sans la garantir.

Le nommé Hensis, François de nation, & maître Serrurier à Lemberg depuis la paix de 1763, épousa pendant qu'il servoit encore au régiment Impérial de Tillier, une femme de l'Electorat de Treves, que des démêlés & des procès de famille avoient forcée de quitter sa patrie. Cette femme qui avoit toujours eu grand soin de cacher son origine à son mari, est une Baronne de Schwerdlorf. Elle reçut il y a quelque tems des lettres de son pays, qui l'invitoient à revenir, & à prendre possession de son héritage, consistant en 2 châteaux, 2 bourgs, 7 villages &

Digitized by Google

dépendances. Ces nouvelles l'ayant déterminée à faire un voyage dans sa patrie, elle a été reconnue bientôt après son arrivée pour la seule héritiere de la famille de Schwerdlorf, dont la succession entiere lui a été remise. Cette grande fortune n'a point changé ses sentimens envers son mari & ses enfans. Elle est retournée à Lemberg pour les y chercher, & pour partager avec eux sa riche succession.

D'après un état imprimé de cette année, l'armée du roi de Prusse est composée de 192,377 hommes, dont 152,829 d'infanterie, & 39,545 de cavalerie. Le corps d'artillerie est de 11,582 hommes, & les Pentoniers sont au nombre de 2900. Cette armée est répartie de la maniere suivante, savoir: dans le Magdebourg 39,184 hommes d'infanterie, & 4,930 de cavalerie; dans la Poméranie 10,582 d'infanterie, & 7,669 de cavalerie; dans la Prusse 29,424 d'infanterie, & 21,470 de cavalerie.

L'année derniere il fut exporté des magasins royaux de la Silésie 2493 ballots de toile, évalués à 1,516,576 rixdalers. Indépendamment de la toile, il a été exporté beaucoup de linons, batistes, crêpes, draps, garance, blé; on évalue le total de tous ces articles à 6 millions de rixdalers, dont 4 pour les toiles, linons, &c. un tiers pour draps; un tiers pour garance, & un tiers pour blé.

## ITALIE.

*DE LIVOURNE, le 3 Octobre.*

Les dernieres lettres de Tripoli, en date

Digitized by Google

des premiers jours de Septembre, annonçoient d'affreux ravages de la peſte dans cette Régence Barbareſque. Tous les Miniſtres du Bey, le frere de ce Prince & deux de ſes fils en étoient morts; enfin on comptoit 30,000 victimes, entre leſquelles 3300 Juifs.

Ces mêmes lettres expriment en ces termes un nouvel exemple de piraterie impunie.

Un Pirate de la Morée jetta l'ancre dans notre port, ſe diſant Tuniſien & envoyé en croiſiere contre les Vénitiens. Son navire étoit monté de douze pieces de canon; il avoit à ſon bord un Capitaine Vénitien & trois Matelots qu'il avoit fait eſclaves, après s'être rendu maître du navire. Peu après ſon arrivée, nous vîmes jetter l'ancre à une petite eſcadre compoſée d'un vaiſſeau de Guerre de 60 canons, d'une frégate de 44, & d'un chébec de 18, ſous pavillon Mahométan. Nous ſumes bientôt par le Commandant, que c'étoit une eſcadre envoyée par le Capitan-Pacha à la pourſuite de ce Pirate, qui s'étoit rendu coupable des plus horribles cruautés. On aſſure qu'il avoit pris treize navires de différentes nations dont il avoit maſſacré les équipages. On eſt aſſuré de cinq; ſavoir un François, deux Vénitiens, un Ruſſe & un Raguſan. Le dernier avoit à bord cinquante Pélerins qui tous furent égorgés. Le Commandant Turc ayant donné connoiſſance de ſa commiſſion au Gouvernement, le Pirate lui fut livré ſur le champ. Il en fit paſſer l'équipage ſur ſon bord; mais il donna de ſi mauvais ordres pour s'en aſſurer, que le quatrieme jour ſes Matelots prirent la fuite & ſe refugierent dans un

Digitized by Google

Oratoire, azyle reſpecté & inviolable chez nous. Ainſi il ne fut pas poſſible de les en retirer : l'eſcadre turque fut obligée de mettre à la voile ſans pouvoir les emmener.

Quatre vaiſſeaux de guerre Hollandois ont mouillé hier dans ce port. Ce ſont les mêmes qui ont appareillé le 30 Août dernier, pour accompagner Leurs Majeſtés Siciliennes juſqu'à Naples. Le Conſul Hollandois, qui réſide ici, s'étoit embarqué à bord d'un de ces vaiſſeaux, & eſt revenu avec eux. On prétend qu'ils remettront dans peu de temps à la voile, pour ſe rendre à leur deſtination.

*DE NAPLES, le 7 Octobre.*

La Cour a donné des ordres de préparer la maiſon de campagne de Caſerte, où le Roi, la Reine & la Famille Royale ſe rendront du 10 au 12 de ce mois. Le Prince héréditaire ira à Portici, dont l'air eſt plus ſalubre pour ſa complexion dans la ſaiſon actuelle.

On attend dans peu de Florence la célébre Improviſatrice Corilla, que notre Souveraine a mandée pour aſſiſter à ſon accouchement. On lui prépare en conſéquence dans le Palais un logement qu'elle occupera pendant ſon ſéjour en cette Capitale.

## GRANDE-BRETAGNE.

*DE LONDRES, le 22 Octobre.*

Le *Jupiter* de 50 canons, que l'on répare

Digitized by Google

actuellement à Sherneſſ, eſt deſtiné à la ſtation des Iſles, où il remplacera le vaiſſeau monté par le Chevalier Richard Hughes qui ſe trouve à Antigoa. On changera de même les autres bâtimens ſous les ordres de cet Amiral. De jour en jour, on attend l'Amiral Campbell qui a dû appareiller de Terre-Neuve le 25 du mois dernier, & dont l'eſcadre eſt compoſée du *Saliſbury* de 50 can., de la *Winchelſea* de 32, du *Thorn* de 14, & du *Pélican* de 12 canons.

Voici l'état de nos vaiſſeaux de guerre, actuellement en ſtation dans toutes les parties du monde.

*Dans l'Inde*, 3 vaiſſeaux de ligne, 1 de 50, 3 frégates, 2 ſloops.

*En Afrique*, 1 de 50, & 2 ſloops.

*Dans la Méditerranée*, 1 de 50, 7 frégates, & 2 ſloops.

*En Amérique, à la ſtation de Halifax*, 1 de 50, 2 frégates, 11 ſloops.

*A Terre Neuve*, 1 de 50, 2 frégates, 5 ſloops.

*A la Jamaïque*, 1 de 50, 3 frégates, 7 ſloops, & deux alléges.

*Aux Iſles du Vent*, 1 de 50, 4 frégates, 9 ſloops, & un cutter pour porter & rapporter les dépêches.

*La Croiſiere ſur les côtes d'Angleterre*, 7 frégates, 20 ſloops, & 13 cutters, vaiſſeau de garde dans les différens Ports.

*A Portſmouth*, 7 vaiſſeaux de ligne, dont 1 de 90, 5 de 74, & 1 de 64.

*A Plimouth*, 8 vaiſſeaux de ligne, dont 4 de 74, & 4 de 64.

*A Chatham & Shurnoſs*, 1 de 74 & 2 de 64.

Digitized by Google

Total des vaiſſeaux, mis en ſervice au premier Octobre, 21 vaiſſeaux de ligne, 7 de 50, 28 frégates, 61 ſloops & 16 cutters, en tout 133.

Le dernier paquebot, arrivé des Indes-Occidentales, a confirmé la nouvelle qui s'étoit répandue, d'un ouragan furieux, dont pluſieurs iſles, & ſur-tout St.-Chriſtophe, ont été déſolées, du 24 au 27 Août dernier. L'iſle Suédoiſe de S.-Barthelemi a beaucoup ſouffert & la nouvelle maiſon du Gouverneur, ainſi que beaucoup d'autres, a été renverſée. Même dommage à la Dominique, & nombre de navires jettés à la côte. Une lettre de Baſſeterre, dans l'iſle de St.-Chriſtophe, écrite le 28, détaille en ces termes les circonſtances de cet ouragan.

Le 24 du courant, nous avons eſſuyé une des plus violentes tempêtes que nous euſſions eue depuis celle qui nous fut ſi fatale en 1772. Il avoit fait pendant quelques jours auparavant une chaleur étouffante. La proximité apparente des Iſles voiſines, & l'apparition lumineuſe du firmament, le ſoir auparavant, furent des ſignes trop certains d'une prochaine tempête. A environ onze heures & demie de la nuit le vent commença à ſouffler du nord-eſt, & continua en augmentant juſqu'à quatre heures & demie. Alors il changea tout-à-coup au ſud-eſt, & ſouffla depuis cinq juſqu'à ſept avec une fureur inconcevable. Il n'y a eu que peu de dommage de fait dans la ville; un petit nombre de vieilles maiſons ont été abattues, & la plupart des haies emportées. Nous apprenons que le ravage a été très-conſidérable dans la campagne; mais tous les détails que nous en ſavons juſqu'à

Digitized by Google

préſent ; c'eſt que la plantation d'Antoine Sommerſall, Sen. Ecuyer, dans la Paroiſſe de Sainte-Anne, Sandy-point, a perdu tous ſes bâtimens, à l'exception de la maiſon où il fait ſa demeure ; celle de John St. Léger Douglas, Ecuyer dans la Paroiſſe de St. Pierre, Baſſeterre, a été en partie découverte. Il y a pluſieurs autres plantations qui ont ſouffert de cet ouragan, mais comme nous n'avons pas pu encore en raſſembler les détails, nous les expoſerons dans notre premiere lettre.

Au moment que la tempête commença, il n'y avoit que ſix bâtimens en rade, qui ſe mirent tous en mer. —— Le Spooner, Cap. Loran, a été jetté ſur le rivage, & a péri, mais l'équipage s'eſt ſauvé. —— Le Thomas, Cap. Furber fut jetté à terre, & on a ſauvé la cargaiſon & l'équipage. —— Le brig la Venus, Cap. Clarkſon ; le ſchooner le Haſard, de M. Priddie, Cap. Gadderer ; le ſchooner de MM. Stack, & Macnamara, Cap. Lodowick, furent pouſſés au large, & on n'en a plus entendu parler. Le ſchooner la Betſey, de M. Tyſon, Cap, Redſtrum, eſt à terre au-deſſous de la vieille rade.

Autant que nous pouvons juger du dommage fait aux cannes à ſucre dans cette Paroiſſe-ci, nous ne craignons pas de dire que la moitié de la récolte de l'année prochaine eſt perdue. Les cannes un peu avancées ſont entierement détruites ; & les jeunes rejetons ont été ſi battus par le vent, & tellement briſés, qu'ils ne s'en releveront pas aſſez, même avec un beau tems, pour en tirer la quantité de ſucre que nous en attendions, il n'y a que peu de jours.

Les chûtes de ballons aëroſtatiques dans

Digitized by Google

la mer, avec leurs conducteurs, deviennent presque aussi fréquentes que ces périlleux divertissemens. Passe pour ceux qui s'y exposent, *en ne se montrant pas pour rien*; mais que des particuliers plus désintéressés se livrent à ces promenades, bien leur en prend d'essayer leur courage sur des côtes presque toujours couvertes de navires. La semaine derniere, un Docteur *Routh* s'est élevé dans la province de Suffolk dans un ballon de 36 pieds de diamêtre. Un peintre, nommé M. *Davy*, & Mlle *Shuldam* devoient l'accompagner. Cette derniere s'étant trouvée trop pesante, Mme *Hines* son amie la remplaça, sans hésiter, & tout le cortége, porté dans les airs, le fut ensuite sur la mer, où un bâtiment Hollandois le repêcha sain & sauf au milieu des flots. Mme *Hines* a soutenu cette immersion avec beaucoup de vigueur physique & de fermeté.

Les Portuguais ont été pendant long-temps favorisés des Chinois à Macao; mais un événement qui a eu lieu il y a environ un an, troublera probablement la bonne harmonie entre les deux Nations: voici le fait, tel que le rapportent divers papiers. Quatre Missionnaires furent découverts par les Mandarins dans les Provinces voisines de Macao, où ils s'étoient introduits par le moyen d'un Chrétien Chinois, échappé aux poursuites des Officiers de Justice. Les Chinois prétendirent qu'il s'étoit réfugié dans un Couvent à Macao, & exigerent des Portugais de le remettre entre leurs mains; ceux-ci nierent d'en avoir aucune connoissance. Cette déclaration peu satisfaisante pour les Chinois, donna lieu à

Digitized by Google

une dispute qui, depuis, a toujours continué. Le Gouvernement Chinois menace les Portugais de les forcer à lui donner satisfaction, & ceux-ci paroissent disposés à faire toute la résistance qui est en leur pouvoir. L'Empereur est très-courroucé de cette résolution; les Mandarins sous la juridiction desquels cet événement s'est passé ont perdu leur emploi. Les Marchands du *Hong* ont été condamnés à une amende de 100,000 tales, pour avoir entretenu une correspondance avec les Européens: & toute déraisonnable que cette amende puisse paroître, le montant doit en être prélevé sur le commerce. Tel étoit l'état des affaires entre les deux Nations, anciennement liées d'une amitié si étroite, lorsque les derniers vaisseaux ont quitté Canton.

M. *Silas Deane* a fait un très-long séjour en Angleterre, après avoir quitté les Pays-Bas pour des raisons de politique. Cet Américain, dont la défection a tant étonné sa patrie, s'est fixé principalement chez le Lord Sheffield, qui lui a fourni les principaux matériaux de son traité sur les affaires de l'Amérique.

Les Ouvriers François, dit un de nos papiers, qui sont passés dans la Caroline méridionale pour y établir des Fabriques de soieries, ont emporté avec eux une machine qui remplit l'objet du devidoir du célebre Piemontois, sans aucun mécanisme additionnel, & qui donne de la solidité & de la beauté à la soie. Les François accordent tous les encouragemens possibles à leurs Manufactures de soie; mais malgré leur art & leur industrie, ils ne découvriront jamais une machine à filer la soie qui égale celle dont on fait usage dans

Digitized by Google

dans le Comté de Derby, & qui file 73,728 aunes à chaque tour que fait la roue du moulin à eau, & cette roue fait trois révolutions en une minute en 26,546 bobines, qui marchent continuellement. Une roue de moulin a eau fait tout mouvoir ; une pompe à feu communique l'air, & un régulateur gouverne cette grande machine.

Miſſ Franckland, fille d'un Miniſtre de Paroiſſe, ayant été mordue par un petit chien, avec lequel elle badinoit, ſes cris firent accourir une ſervante qui lavoit du linge, & qui fut auſſi mordue au bras, en voulant retirer l'animal. Miſſ Franckand ne ſoupçonnant point que le chien fût enragé, ne fit aucun remede, & mourut d'hydrophobie un des jours ſuivans. La bleſſure de la ſervante n'a eu au contraire aucune ſuite ; ce qu'on attribue à l'effet de l'huile & de la ſoude contenues dans le ſavon. Nous ne conſeillons à perſonne, cependant, de ſe fier à ce préſervatif.

La diſette de nouvelles intéreſſantes nous laiſſe aujourd'hui de la place pour rapporter ici l'hiſtoire très-plaiſante & authentique d'un ſingulier procès, jugé dans l'un des Tribunaux de cette Capitale.

Le Commis d'un des plus riches Marchands de Londres depuis long-temps étoit amoureux d'une jeune Lady (1), remarquable par ſon ex-

(1) Ce titre de *Lady* ne ſignifie point la femme ou la fille d'un Lord. C'eſt un ſimple titre d'honneur, au deſſus de celui de *Miſſ*, & qu'on donne par courtoiſie aux filles ou femmes de Chevaliers Baronnets, de Gentlemen un peu qualifiés, d'*Eſquires*, &c.



Digitized by Google

trême insensibilité ; elle payoit de la plus grande indifférence les feux de cet amant ; il ne pouvoit s'en plaindre, puisque ses rivaux n'étoient pas mieux traités que lui. Quand on saura que cette jeune Lady étoit une beauté accomplie, on se figurera aisément que beaucoup de soupirans s'étoient mis sur les rangs pour obtenir sa main. Trois concurrens, du nombre desquels étoit notre Commis, déclarerent ouvertement leur passion ; mais le charmant objet de leur flamme, que rien ne pouvoit émouvoir, ne témoigna pas le plus léger égard pour l'un ou l'autre de ces Compétiteurs, & étoit bien loin de se laisser attendrir par de si douces déclarations.

Le pere de la jeune Lady désiroit ardemment de la voir mariée. Comme il jugeoit que les trois rivaux en étoient également dignes, il la pressoit vivement de se déclarer pour l'un d'eux. — » Ouvre-moi ton cœur avec confiance, » dit-il un jour à sa fille, ton choix sera le » mien ; mais sur-tout, ne me déguise pas celui » des trois amans à qui tu donnes la préfé- » rence ».

Je ne puis me décider, dit-elle à son pere, en faveur de l'un des trois ; je les estime & les vois tous trois avec un égal plaisir, mais je ne saurois aimer l'un plutôt que l'autre ; ainsi, mon pere, c'est à vous de me choisir un époux.

Le pere fut enchanté d'une soumission aussi marquée ; soumission d'autant plus précieuse, qu'elle est si rare de nos jours. Il résolut néanmoins d'attendre avec patience que les tendres assiduités de l'un des trois rivaux pût la déterminer à pencher en sa faveur. Mais en vain chacun d'eux s'efforça d'emporter la balance ; ils échouerent tous ; & bien convaincus qu'ils ne parviendroient jamais à gagner le cœur

Digitized by Google

de cette jeune beauté, ils s'adreſſerent ſéparément au pere, dans l'eſpérance qu'il uſeroit enfin de ſon autorité.

Le pere fatigué de toute cette incertitude, réſolut en effet d'inviter les trois rivaux à ſouper avec lui. On ſe doute bien qu'ils ne manquerent pas de ſe rendre à l'invitation : mais, à leur arrivée, quelle fut leur ſurpriſe & leur crainte de ſe trouver ainſi réunis ! Car le pere qui vouloit abſolument régler le mariage de ſa fille, les avoit engagés chacun en particulier.

L'hôte & ſes convives ne penſerent d'abord qu'à ſatisfaire leur appetit ; la joie la plus pure régna pendant tout le repas. Le ſouper fini, le pere adreſſa le diſcours ſuivant aux trois amans, qui recherchoient ſa fille avec une égale ardeur.

« Je connois vos intentions, Meſſieurs, & je les approuve. Je voudrois vous rendre tous parfaitement contens, mais cela n'eſt pas en mon pouvoir. Je n'ai qu'une fille, & elle ne peut avoir qu'un mari ; elle a conçu pour vous une ſi grande eſtime, qu'elle ne ſauroit ſe décider en faveur de l'un ou de l'autre, quoique je la ſollicite vivement depuis longtems à nommer l'amant heureux ; elle s'en rapporte entierement à ma prudence pour fixer ſon choix, & vous ainſi qu'elle attendez que je prononce. Je ne ſerai pas, Meſſieurs, plus injuſte que votre maîtreſſe, & le deſtin ſeul décidera irrévocablement de votre ſort & de la main de ma fille. J'ai réſolu de terminer de cette maniere une affaire ſi épineuſe, pour éviter tout reproche & ſortir victorieuſement d'embarras. Ma fille jouira d'une fortune conſidérable à ma mort ; mais elle n'aura rien tant que je vivrai. Vous êtes tous riches, & vous aimez tous également ma fille ; ainſi, puiſque vous aſpirez



Digitized by Google

tous trois à posséder son cœur ; vous pouvez, sans que cela dérange le moins du monde vos facultés, lui accorder chacun une somme égale ; ces trois sommes réunies formeront un capital honnête, pour l'objet de vos espérances, & si votre amour est sincere, vous souscrirez sans balancer à la condition que je vais vous imposer. Remettez moi, chacun, cent guinées entre les mains, & ces trois cents guinées serviront de dot à ma fille, lorsqu'elle épousera celui de vous trois que la fortune aura favorisé ».

Les conditions furent acceptées ; quiconque les eût refusées se fût montré indigne de s'unir à tant d'appas, & eût prononcé sa propre exclusion. Peu de jours après, les trois rivaux vinrent remettre leur argent entre les mains du pere de la jeune Lady, qui, après l'avoir reçu, prit un livre qu'il leur présenta, en leur déclarant que celui d'entr'eux qui piqueroit la principale lettre seroit le mari de sa fille. En conséquence, chacun choisit l'endroit du livre qu'il crut lui être le plus favorable, & d'une main tremblante y enfonça une épingle.

Le livre s'ouvre, & les trois rivaux sont saisis tout-à-la fois de crainte & d'impatience. Mais le destin se déclare pour le Commis du Marchand, qui, entendant l'oracle, pense devenir fou de joie, tandis que les deux autres concurrens se retirent accablés de dépit & de tristesse.

L'heureux mortel demeuré vainqueur de ses rivaux reçut à l'instant même de son amante les marques de la plus vive tendresse, qui ne lui permirent pas de douter que le destin ne se fût attaché à suivre fidélement les inclinations de sa charmante prétendue.

Digitized by Google

Un bonheur aussi grand qu'inespéré ne lui permit pas de demeurer assez maître de lui-même pour contenir sa joie, & dès qu'il fut de retour chez le Marchand, qui étoit garçon, il s'empressa de lui conter toute sa félicité, sans cacher la moindre circonstance de cette histoire singuliere. —— Hélas ! devoit-il s'attendre à l'incident fatal qui devoit résulter de cet aveu ? —— Non, sans doute, & la confiance qu'il avoit mise dans le Marchand étoit si grande, qu'il lui avoua même que les cent guinées qu'il avoit déposées entre les mains du pere de son amante, lui appartenoient ; mais qu'il les lui rendroit immédiatement.

Le Marchand applaudit la conduite de son Commis, & le félicita de son brillant succès ; & pour preuve de l'estime qu'il lui accordoit, il lui promit d'avoir avec sa future épouse un entretien analogue à la circonstance.

Le Commis ne manqua pas en effet de parler de cet entretien à la maîtresse, qui ne fit aucune difficulté de l'accepter. Elle se rendit en conséquence chez le Négociant, qui fut si vivement frappé de l'éclat de ses charmes, qu'il en devint tout à coup amoureux.

Le lendemain de cet entretien, le Marchand qui avoit sérieusement pesé toutes les circonstances, desquelles son Commis avoit obtenu le droit de prétendre à la main de sa maîtresse, résolut de la lui enlever ; mais avant tout il l'appella & lui parla en ces termes :

» Ami, lui dit-il, c'est au hasard seul que vous » êtes redevable du bonheur d'épouser la jeune » Lady que je vis hier ; mais votre passion pour » elle ne sauroit être si forte que vous ne puissiez » vous en détacher sans difficulté. Si mon attra- » chement pour vous mérite de votre part un



Digitized by Google

» juste retour, vous devez vous désister de vos
» prétentions en ma faveur. J'adore l'objet de
» vos vœux; mais bien loin de prétendre vous
» frustrer de la fortune attachée à ce mariage,
» mon intention au contraire est de vous
» faire un présent de trois cents guinées,
» équivalent de la dot de cette jeune Lady, &
» quant aux cent guinées que vous avez avancées
» comme mon droit, & dont je ne vous demande
» aucun compte, non-seulement je vous en ferai
» présent, mais même je doublerai la somme.
» Voyez, continua-t-il, réfléchissez & décidez;
» car j'ai résolu d'aller à l'instant trouver le pere
» de la jeune Lady. »

Notre Commis refusa sans hésiter toutes ces offres; le bonheur d'être uni à sa jeune Lady étoit, selon lui, infiniment au-dessus de tous les dons de la fortune. Son maître eut beau le presser, le supplier, il ne put rien gagner. Voyant enfin que tous ses efforts étoient superflus: » Tremble, lui » dit-il d'un ton terrible; apprends que je puis » me procurer par la force, & en vertu des loix » du Royaume, le tendre objet que je me suis » abaissé à te demander. Oui, en dépit de toi, » j'obtiendrai la main de ta maîtresse, & tu per- » dras avec elle tous les avantages que mon cœur » trop généreux daignoit t'offrir.

Le Commis rit de ces vaines menaces, & se retira sans aucune inquiétude. Son maître alla trouver aussi-tôt la jeune Lady & son pere, à qui il demanda la main de cette belle personne; il leur fit un pompeux étalage de ses richesses & de son amour; mais il parloit à des sourds & à des aveugles; ils avoient donné leur parole, ils étoient incapables de la violer.

Le Commis ne tarda pas à être instruit de la démarche de son maître, & il est aisé de juger combien il s'estimoit heureux de son triomphe;

Digitized by Google

Il ne pensoit plus alors qu'à presser un hymen qui lui offroit une perspective si riante ; déjà même il se croyoit sûr de sa conquête, quand soudain il se vit appellé en Justice par son maître pour se voir condamner à perdre sa future épouse, comme marchandise acquise avec l'argent qui lui avoit été confié, & duquel, suivant la teneur de la Loi, le produit appartenoit au propriétaire.

Les Parties en conséquence comparurent en Justice, & l'Avocat du Marchand cita en faveur de son client cette Loi fondamentale de l'Angleterre, qui attribue formellement à tous les Marchands quelconques les profits en général que leurs Commis peuvent faire pendant tout le temps qu'ils sont à leur service.

« Vous connoissez, Messieurs, cette Loi, leur » dit-il, & vous êtes duement convaincus de » toute sa sagesse. Je ne puis donc douter que » vous ne la maintenieiez dans toute sa vigueur. » Mon Commis s'est servi de mes fonds pour » acheter sa femme ; sans mes cent guinées, il » lui eût été impossible d'entrer en lice & de » tenter la fortune ; la beauté qui lui est échue » par la voie du sort est donc ma propriété, cette » propriété est mienne ; l'intérêt qu'il a retiré de » mes cent guinées, cette jeune beauté nom- » mément, est le gain que, conformément à la » Loi, il n'a dû faire que pour mon avantage » seulement ; cet objet charmant, cette épouse » future est donc le produit qui m'appartient, » que j'attends de votre justice, & que sans con- » tredit vous ne pouvez vous refuser de mad- » juger.

Cette singuliere application d'une Loi mercantile dut sans doute amuser infiniment la Cour, quoiqu'elle fût obligée de l'écouter gravement ; l'Avocat du Commis réfuta la validité de ce



Digitized by Google

raisonnement; il observa avec raison qu'il n'étoit jamais arrivé qu'aucune Loi, Coutume, ou même qu'aucun être pensant eût jamais assimilé les femmes aux épiceries & aux quincailleries; car, dit-il, quoique les femmes puissent entrer en comparaison avec les quincailleries & pour la ressemblance, & pour la variété, & qu'elles réunissent en même temps l'aigreur & la douceur des épiceries, j mais nation policée ne s'est avisée de les confondre avec des objets de trafic. Il n'appartient qu'aux Barbares, dit-il d'un air triomphant, d'exposer en vente les femmes sans rougir de honte. Ainsi, en dépit de son éloquence, le Marchand fut condamné, & le Commis obtint à l'instant la main de sa prétendue.

Le Capitaine *Isaac Stewart* a publié une relation très-intéressante d'un long séjour qu'il fit, il y a quelques années, parmi les Sauvages du Nord de l'Amérique. Voici la substance de ce petit Ecrit.

Il y a environ 18 ans que je fus fait prisonnier à environ 50 milles à l'oueſt du fort Pitt, par les Sauvages, qui me conduisirent chez les Ouabaches, avec beaucoup d'autres blancs qui y furent exécutés d'une maniere barbare. J'eus le bonheur d'exciter la compassion de ce qu'on appelle la bonne-femme de la Ville, qui eût la permission de me sauver des flammes, en donnant un cheval pour ma rançon.

J'étois depuis 2 ans en esclavage, lorsqu'un Espagnol, envoyé du Mexique pour faire des découvertes, arriva dans ces contrées. Il s'adressa aux chefs des Sauvages pour me racheter, moi & un autre blanc qui se trouvoit dans la même situation. Cet homme étoit du pays de Galles, & s'appelloit Davey. L'Espagnol s'étant ac-

Digitized by Google

cordé, nous recouvrâmes enfin notre liberté. Nous partîmes avec lui, & faisant route vers l'oueſt, nous traversâmes le Miſſiſſipi, près de la *Riviere-rouge*. Nous remontâmes les bords de cette Riviere dans une eſpace de 700 milles, & arrivâmes chez une nation de Sauvages extraordinairement blancs, dont les cheveux étoient généralement rouges. Ils habitoient les bords de la riviere de Poſt, qui tombe dans la Riviere-rouge. Le lendemain de notre arrivée parmi ces Sauvages, le Gallois nous annonça qu'il étoit réſolu à reſter chez eux, parce que, diſoit-il, leur langage étoit très-ſemblable au ſien. Cette découverte excita vivement ma curioſité. J'allai trouver avec mon compagnon les chefs de la Ville, qui lui apprirent, dans une langue dont je n'avois point de connoiſſance, & qui ne reſſembloit en rien aux autres langues Indiennes que j'avois entendu parler, que leurs ancêtres étoient venus d'un pays très lointain, & qu'ils avoient abordés à l'eſt du Miſſiſſipi, dans un pays dont la deſcription quadroit parfaitement avec ce que l'on appelle la Floride occidentale. Ils ajouterent que lorſque les Eſpagnols avoient pris poſſeſſion du Mexique, ils s'étoient enfuis dans le pays qu'ils habitoient encore aujourd'hui. Pour plus grande preuve de ce qu'ils avançoient, ils produiſirent des rouleaux de parchemin, qui étoient ſoigneuſement enveloppés dans des peaux de loutre, & ſur leſquels étoient de grands caracteres écrits en bleu, que je ne pus point déchifrer. Mon compagnon ne ſachant pas lire, même dans ſa langue, je ne pus point obtenir l'explication de ces parchemins. Ce peuple eſt brave, guerrier & intrépide, & les femmes y ſont belles en comparaiſon des autres Sauvages.



Digitized by Google

Nous quittâmes cette nation après y avoir été fort bien reçus, & même invités à nous y établir. Nous n'étions plus que deux, l'Espagnol & moi. Nous continuâmes notre route, en remontant toujours la Riviere-rouge. Bientôt nous nous trouvâmes chez un peuple appellé les *Ouindots*, qui n'avoient jamais vu de blancs, & qui ignoroient l'usage des armes à feu. Nous vîmes en chemin un ruisseau qui rentroit en terre, au pied d'une chaîne de montagnes. Ce ruisseau étoit extraordinairement clair, & nous trouvâmes sur ses bords, les ossemens de deux animaux, si grands que l'on pouvoit se tenir debout entre les côtes. Les dents de ces animaux étoient aussi extrêmement lourdes.

La nation qui n'avoit jamais vu de blancs, habitoit les environs de la source de la Riviere-rouge, & ce fut-là que l'Espagnol découvrit de la poudre d'or, dans les sources & les ruisseaux.

Ayant appris des Sauvages qu'il y avoit encore plus à l'oueſt une nation très riche, chez laquelle les pointes des fleches étoient d'or, nous partîmes, dans l'espérance de la trouver. Au bout de 500 milles de marche, nous traversâmes une chaîne de montagnes, d'où les ruisseaux couloient directement à l'oueſt. Nous trouvâmes enfin au pied de ces montagnes de l'or en grande abondance. L'Espagnol fit alors éclater toute sa joie. Je ne connoissois point la nature de la mine, mais je ramassois ce qu'il appelloit de la poudre d'or du fond des ruisseaux qui couloient des rochers. Elle avoit une couleur jaunâtre, & étoit extrêmement lourde. Mon camarade fut si satisfait de notre travail, qu'il résolut de ne pas avancer plus loin, étant persuadé qu'il avoit trouvé une terre assez riche en mines.

Digitized by Google

A notre retour, nous prîmes une route différente, & ayant atteint le Miſſiſſipi, nous nous rendîmes dans un canot à l'embouchure du Miſſouri, où ſe trouve un poſte Eſpagnol. Là je pris congé de mon Eſpagnol, & me rendis chez les Chickeſaus, de-là chez les Cherokis, & peu de temps après j'arrivai au fort de Ninety-Six, dans la Caroline méridionale.

Je ne ſaurois donner une juſte deſcription du pays au ſud-oueſt du Miſſiſſipi. J'ai ceſſé d'admirer les contrées au nord eſt de ce fleuve, lorſque j'ai vu ce pays : la fertilité du ſol, la richeſſe des pâturages, la majeſté des forêts; la beauté des prairies, qui dans beaucoup d'endroits ſont de la plus grande étendue, & couvertes d'herbes qui ont trois pieds de haut ; le gibier & les animaux de toute eſpece ; les raiſins & les fruits qui s'y rencontrent par-tout en automne ; tout en un mot me fait croire que le reſte de l'Amérique eſt un déſert, en comparaiſon de ce pays connu, en Europe ſous le nom de la Louiſiane. L'air y eſt pur & ſerein, & le climat y eſt des plus excellens. La nature y a arroſé le terrein avec abondance, & en quantité d'endroits l'on trouve des eſpaces de ſel de roche, où les animaux vont dans certaines ſaiſons. L'on diſtingue ſur la ſurface les traces qu'y ont laiſſé avec leurs langues les bêtes féroces.

Il n'eſt point de pays dans le monde plus propre à la culture du ris, de l'indigo & du tabac. Les rives du Miſſouri & de la Riviere-rouge, pourroient, ſi on les cultivoit, fournir aſſez de ces articles pour la conſommation de toute l'Europe. On pourroit auſſi conſtruire des vaiſſeaux dans une eſpace de 1000 milles, entre les confluents de ces deux rivieres ; & le courant



Digitized by Google

est assez rapide pendant trois mois de l'année, pour permettre à des vaisseaux de descendre le fleuve sur le pied de 100 milles par 24 heures.

Le tableau de la *Mort d'Actéon* par le Titien, qu'a acheté le célèbre West, fit, dit-on, partie de la collection de Charles I. Durant les troubles, tandis que le fanatisme détruisoit tous les monumens des Arts, on sauva ce tableau, en le couvrant d'une couche de vernis coloré, qui, en se séchant, rendoit la peinture méconnoissable. Mille accidens ultérieurs sembloient devoir la détruire; jamais elle n'avoit été soumise à l'épreuve de la brosse, quoique, depuis plusieurs années, cet ouvrage eût appartenu à un réparateur de tableaux.

Leurs Majestés revenant dernièrement de Londres au château de Windsor en chaise de poste, un grand nombre d'enfans entoura la voiture pour voir le Roi & la Reine à la descente: il se trouva dans le nombre un petit garçon d'une très-jolie figure, qui avoit été mis en culotte ce jour même pour la premiere fois. La contenance joyeuse de cet enfant, qui avoit de superbes cheveux blonds, fixa les regards de S. M., qui lui demanda à qui il appartenoit. Mon pere est un des Mangeurs de Bœuf (1) du Roi, répondit l'enfant.——Eh bien! dit S. M. mets-toi à genoux, & tu baiseras la main de la Reine.——Non, sûrement, répliqua le petit bon-homme, je ne veux pas me mettre à genoux, je salirois mes culottes

(1) *Sobriquet que donne le peuple aux Gardes de la Porte armés de halebardes.*

Digitized by Google

neuves. Cette répartie plus tellement à L. M. qu'elles firent présent à l'enfant de cinq guinées.

## FRANCE.

*DE FONTAINEBLEAU, le 26 Octobre.*

Le Comte de Lanoy, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 18 de ce mois, celui de monter dans les voitures de S. M., & de la suivre à la chasse.

Le 19, le Comte de Maulevrier Colbert, Ministre plénipotentiaire du Roi près l'Electeur de Cologne, de retour en cette Cour par congé, a eu, à son arrivée ici, l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil royal des finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangeres.

Le sieur de Calonne, Contrôleur général des finances, accompagné du sieur de la Milliere, Intendant des Ponts & Chaussées, & du sieur Perronnet, Premier Ingénieur du même Département, a eu l'honneur, le 20 de ce mois, de présenter au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, la Médaille frappée à l'occasion de l'ouverture de la partie du Canal de Bourgogne, qui se trouve sur la Généralité de Paris.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 23, le contrat de mariage du Baron d'Eaubonne, Enseigne des Cent-Suisses de la Garde du Roi, avec Demoiselle de la Mardelle.

Digitized by Google

*De Paris, le 2 Novembre.*

M. *Enſten*, Méchanicien de Straſbourg, a fait ces jours derniers l'eſſai de figures aëroſtatiques de ſa compoſition, & l'a fait avec le plus grand ſuccès. Il a lancé, du fauxbourg Montmartre, un mannequin de femme avec un ballon ſur ſa tête, & un Pégaſe monté par un Bellerophon. Cette expérience, d'une forme nouvelle, avoit raſſemblé un grand concours de ſpectateurs. L'aſcenſion du Pégaſe fut véritablement curieuſe, & répondit aux eſpérances comme aux talens de l'Inventeur. Après un trajet d'une heure, le cavalier & ſa monture vinrent tomber près de Montmorenci. Le cheval raſant la terre avec vîteſſe, un payſan qui le prit pour un animal vivant, crioit au Bellerophon de s'arrêter, & qu'il ſe caſſeroit le cou. Une lettre que la figure portoit dans ſa main, favoriſoit encore l'illuſion du payſan, qui parvint à ſaiſir les jambes de derriere du cheval; mais effrayé de la légéreté de cette machine aërienne, il la laiſſa courir, & il ne la ratrappa qu'avec le ſecours d'autres payſans. La demoiſelle tomba dans la plaine de Genevilliers, où un payſan la prit pour une femme en défaillance, & ſe hâta de l'embraſſer, afin de lui donner du ſecours. L'une & l'autre de ces figures n'ont point ſouffert de leur voyage.

A cette occaſion, nous placerons ici une

Digitized by Google

annonce dont l'Auteur desire constater la primauté de son invention. Il s'exprime en ces termes.

Tandis qu'on se promene en ballon pour trouver des moyens de direction difficiles à concevoir, M. de R..., Capitaine au Corps Royal du Génie, a cherché une application très utile à faire de l'usage de cette machine à la perfection des cartes topographiques. Après avoir donné à sa chambre aérostatique toujours retenue, la stabilité nécessaire à ses opérations, l'optique lui a fourni une méthode de tirer de la Scénographie tout le parti possible pour l'Ichonographie, & d'obtenir par son procédé, sur toutes sortes d'échelles données, le figuré des montagnes, qu'on ne peut lever par les moyens ordinaires sur une grande étendue, sans un travail long & dispendieux.

Pendant le mois de Septembre, il est entré dans le port de Bordeaux 44 navires François, venant des isles Françoises & de Terre-Neuve, & 77 navires étrangers, chargés de divers articles d'approvisionnement. Le bâtiment la *Concordia*, chargé de 500 balles de café de Bourbon, a fait naufrage près de Brest; on a sauvé l'équipage & les troupes à bord.

Dix Gazettes ont imprimé le paragraphe suivant, qui ne fait pas honneur aux connoissances topographiques de ses Editeurs.

Toujours occupé de multiplier les voies de communication dans toute l'étendue du Royaume, par le moyen des canaux, le Gouvernement se propose d'en faire ouvrir un qui commencera au lac de Genève, & qui viendra aboutir au

Digitized by Google

Rhône auprès du bourg de Lucey, à deux lieues de l'endroit où ce fleuve s'étant perdu, sort de dessous les rochers pour devenir navigable dans la Province de Bugey. Une seconde partie de ce canal ira joindre le lac de Neuchâtel. Cette entreprise doit s'exécuter avec deux millions, somme bien modique en comparaison de l'utilité qu'on en saura tirer.

Premierement, en lisant ces beaux détails géographiques, chacun se persuadera que le lac de Genève est dans l'enceinte du Royaume. En second lieu, c'est vis à-vis du hameau même de Lucey que le Rhône s'engouffre pendant quelques minutes; en troisiéme lieu, établir un canal navigable sur les étroits escarpemens du mont Credo est une entreprise tout autrement difficile que celle de faire un article de papier public, & tellement difficile, qu'on peut le juger à peu-près impratiquable, à moins de renverser une montagne entiere de deux lieues; ce qui ne s'est pas répété depuis Xercès; enfin, le canal entre le lac de Neufchâtel & celui de Genève, seroit tout entier sur le territoire du canton de Berne; il est fait en grande partie; mais il n'est encore nullement question de l'achever. Dans tous les cas, on fera bien de prendre au mot le donneur de plan qui s'engage à l'exécuter pour deux millions.

Un Journal de la Capitale vient de publier l'indication suivante d'un procédé facile pour dessécher les plâtres des maisons nouvellement bâties. L'utilité de cette méthode nous

Digitized by Google

engage à la mettre sous les yeux de nos Lecteurs.

Il n'y a que le tems, le tems seul qui puisse rendre habitable une maison nouvellement bâtie. Voilà à quoi pourroit se borner notre réponse ; mais la question est trop intéressante pour ne pas la résoudre d'une maniere circonstanciée. On sait généralement qu'un bâtiment neuf est mal sain, cependant on se décide à l'habiter ; peut-être rendrons-nous plus circonspects en développant les causes de ce genre d'insalubrité.

Les matériaux, employés à la construction des bâtimens, contiennent beaucoup d'eau. Le plâtre sur-tout, qui perd, pendant sa calcination, son eau de cristallisation, en reprend beaucoup au-delà de ce qu'il a perdu. Une portion de cette eau lui demeure inhérente, mais la majeure partie s'en évapore. Commençons par établir ces quantités respectives. Cinquante liv. de plâtre crud se trouvent réduites par la calcination à quarante livres. Il faut, pour gâcher ces quarante liv. de plâtre calciné, vingt livres d'eau, & même vingt-cinq si le plâtre provient de pierre dure. La majeure partie de ces vingt ou vingt-cinq livres d'eau doit s'évaporer, le plâtre n'en retenant qu'un neuvième de son poids total ; ainsi quarante liv. de plâtre, qui ont absorbé vingt livres d'eau, en ont quinze à perdre.

Voilà donc une énorme quantité d'eau qu'absorbe un bâtiment, & dont il faut que les trois quarts s'évaporent.

Maintenant examinons à l'aide de la physique, & cet examen nous le croyons neuf, la cause des accidens auxquels s'exposent ceux qui ha-

Digitized by Google

b'tent des maisons nouvellement construites. Nous allons considérer l'évaporation de l'eau sous deux états : *eau réduite en vapeurs ; & eau se dégageant des substances minérales qui la retiennent.*

On sait que le serein par une belle soirée d'été, que les vents humides, que les courans d'air qui s'établissent dans les appartemens, connus sous le nom de vens coulis, en interceptant la transpiration, produisent des fluxions, des rhumes, des douleurs vagues, des rhumatismes, rappellent les affections de goutte & de lait répandu, &c., &c. Ces effets tiennent à ce que l'eau réduite en vapeur change la marche du fluide électrique, & que les corps organisés sont on ne peut pas plus susceptibles de l'impression de ce fluide.

Mais ces vapeurs deviennent bien plus perfides, quand elles s'échappent de substances minérales. Les émanations, qui s'élevent du sein de la terre au printems, sont très-dangereuses ; elles causent souvent des accidens graves à ceux qui s'y reposent trop long-tems, ou qui s'y endorment. Ces émanations sont la cause de maladies épizootiques, lorsqu'on abandonne trop tôt les bestiaux dans les champs. Les pays aquatiques sont fort insalubres, sur-tout en automne. Enfin les moffetes, souvent meurtrieres, qui s'échappent de la terre, ne s'engendrent jamais que dans des lieux humides ; les carrieres, les grottes, les mines, les caves profondes, les puits, &c.

Rien de plus facile à établir que cette analogie. Un bâtiment neuf est une carriere transportée sur un autre sol. La pierre, le moilon, le plâtre, le sable, la chaux, sont toutes substances minérales qui modifient l'eau, qu'elles contiennent de maniere à en rendre l'évapo-

Digitized by Google

ration très-préjudiciable; elles lui impriment ce caractere particulier, qui appartient aux émanations terrestres.

A ces deux manieres d'être de l'eau, faites pour produire les plus grands accidens, nous avons à joindre une troisieme & derniere cause d'insalubrité.

Le plâtre se décompose en partie par la calcination; l'acide vitriolique qui le constitue se combine avec le principe du feu, & forme du soufre. La portion de terre calcaire, qui étoit unie à l'acide vitriolique, devenue libre, forme, par sa combinaison avec le soufre, un hépar ou foie de soufre. Cette odeur d'œuf pourri, ou de poudre à canon, qui se dégage du plâtre qu'on gâche, provient de cet hépar. Or, de tous les gaz, un des plus dangereux est le gaz hépatique.

Nous concluons donc que c'est principalement au tems à rendre habitable une maison neuve: on peut cependant accélérer l'évaporation de l'humidité en ouvrant dans le jour les portes & les fenêtres pour laisser circuler l'air, en établissant dans les pieces principales des poëles garnis de longs tuyaux, qu'on allumera pendant la nuit. A l'époque où l'on se décidera à habiter, il faut entretenir du feu dans les cheminées jour & nuit, pour y établir un courant d'air constant. Il sera prudent de faire passer sur les murs un lait de chaux avant d'occuper les lieux.

Le sentiment qui a dicté la notice suivante est trop naturel & trop touchant, pour ne pas seconder, autant qu'il est en nous, les recherches de la personne qui nous écrit en ces termes.

Digitized by Google

*Thérese Bellanger, apportée aux Enfans-trouvés de Paris, le 5 Mai 1755, de la rue des Petits-Carreaux, maison d'un Perruquier, portant sur elle une note qu'elle est fille de Louis Bellanger & de Thérese Bertrand*, demeurant actuellement à Conches, petite ville de Normandie, près d'Evreux, desire connoître ses parens, les assurant qu'ils n'auront point à rougir ni de son état ni de sa conduite; & que, bien loin de leur être à charge, elle partagera, en cas de besoin avec eux la petite fortune que sa bonne conduite, & ses économies lui ont permis d'amasser.

Si un retour d'humanité peut toucher quelques-uns de sa famille, qu'elle desire ardemment de connoître; elle les prie de se servir de ce Journal pour lui indiquer le lieu où ils résident, leur état, & la maniere de les connoître & de se faire connoître. Dans le cas où ils refuseroient de prendre cette voie, ils voudront bien s'adresser à M. le Roi, Procureur du Roi du Bailliage de Conches, qui donnera les éclaircissemens nécessaires.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 2 de ce mois, sont: 1, 60, 75, 30, & 62.

## PAYS-BAS.

*De Bruxelles, le 30 Octobre.*

Les Préliminaires ayant été ratifiés par les quatre Provinces de Hollande, d'Utrecht, d'Overyssel & de Groningue, on n'a tenu compte de l'Opposition de la Zélande, de

Digitized by Google

la Gueldre & de la Frise, & les Etats Généraux ont conclu cette ratification à la simple pluralité. On dispute pour savoir si cette forme est légale ou non, & en cette occasion, comme dans toutes les autres, chacun réclame la Constitution. Dans les Républiques déchirées, il y a toujours autant de systêmes de loix fondamentales, que de partis divers.

Le Baron de Thulemeyer, Envoyé de Prusse, insiste sur une prompte & cathégorique réponse aux lettres de son Maître. Les Etats de Hollande s'en occupent, à ce qu'on dit; & ce qu'on dit encore, c'est que l'Ordre Equestre de la même Province, formant aux Etats la 19e voix, a tenu une Assemblée particuliere, où il a arrêté un projet de réponse à S. M. Pr.; projet, à ce qu'on ajoute, pris *ad referendum* par les Députés des villes.

Le Stathouder & sa famille ne passeront point l'hyver en Frise, comme on le supposoit, ni cependant ne reviendront à la Haye. Ils doivent se rendre en Gueldres par Groningue & le pays de Drenthe, & on prépare le château de Loo pour leur réception. La Haye est & sera fort triste par l'absence de la Cour.

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.*

M. le Comte de Trautmannsdorf, envoyé Impérial, est parti d'ici le 10 pour se rendre à Hanau. On sait que son Excellence doit vi-

Digitized by Google

siter quelques Cours d'Allemagne pour les détourner d'entrer dans la Ligue Germanique. On conjecture, avec quelque fondement, que l'électeur de Mayence eſt entré dans la Confédération de Berlin.

Quelques Lettres de Vienne annoncent, que le Prince de Kaunitz ſe rendra en perſonne à Ratiſbonne d'abord après les vacances de la diete, & qu'il y remettra à cette illuſtre Aſſemblée de l'Empire, le Mémoire de S. M. l'Empereur, qui eſt une réfutation complette du Mémoire de la Cour de Berlin, pour autoriſer l'exiſtence légale de la Confédération, qui donne tant d'inquiétude à la Cour de Vienne & à celle de Pétersbourg, ſa fidelle alliée.

Le réſident Pruſſien a fait au Sénat de Lubeck une propoſition de la part du Roi ſon maître, pour la levée d'un corps de troupes; mais le Sénat, d'après l'avis de ſon Evêque, éludant la propoſition, & remettant de jour en jour à donner une réponſe déciſive, le Miniſtre Pruſſien a immédiatement acquitté ce qu'il pouvoit devoir dans cette ville, & l'a quittée ſubitement. Cette circonſtance imprévue n'a pas laiſſé d'inquiéter beaucoup les habitans qui craignent avec raiſon le reſſentiment de Sa Majeſté Pruſſienne. (*Gazette des Deux-Ponts*, n° 85.)

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

### PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

*Cauſe entre Me Varnier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris; — Et la Faculté de Médecine.*

### MAGNÉTISME-ANIMAL.

Nous avons annoncé, dans le n° 14 de la

Digitized by Google

présente année, une contestation entre M. *Varnier & la Faculté*, au sujet d'un décret du 23 Octobre 1784, relatif au *Magnétisme Animal*. Nous avons également annoncé le Mémoire de Me *Fournel* pour Me *Varnier*; & la sensation que ce Mémoire a produite dans le public, a fortifié le jugement que nous avions porté de cet Ouvrage éloquent; mais tous les talens du défenseur n'ont pu soustraire le *client* à la discipline d'un Corps sur ses Membres, & par Arrêt du 31 Août 1785. La Cour, faisant droit sur l'appel de Me *Varnier*, a mis l'appellation au néant, ordonne que le décret sortiroit son plein & entier effet, & condamne l'appellant en l'amende & aux dépens.

## PARLEMENT DE PARIS GRAND'CHAMBRE.

### *Reconnoissance de paternité.*

La demoiselle le G... de P..., défendue par M. *Robin de Mozas*, s'exprimoit ainsi dans un Précis de cet Avocat : « Je ne croirois jamais » que le sieur P..., s'il étoit libre de n'écouter » que son propre cœur, eût l'indignité d'abandonner une fille de condition après l'avoir séduite. Je ne puis donc imputer qu'à ses parens » la persécution qui m'oblige d'implorer la Justice » de la Cour ». Cet exorde fait assez connoître le sujet de la contestation. La demoiselle de P... avoit assigné le sieur P... devant les Juges du Duché-Pairie d'Amboise, pour qu'il fût condamné à lui payer annuellement une somme de 600 liv. pour la nourriture & entretien de l'enfant dont elle étoit accouchée, & à fin de reconnoissance de deux lettres écrites par le sieur P..., dans lesquelles la demoiselle de P... disoit qu'il avoit

Digitized by Google

avoué la paternité, afin de lui donner acte des réserves qu'elle faisoit de ses droits & actions, relativement à ses dommages & intérêts. Tout cela avoit été prononcé par défaut contre le sieur P... par une Sentence du 27 Août 1784. Le sieur P... a prétendu, sur son appel en la Cour, qu'il rempliſſoit ſuffiſamment ſon obligation en offrant de payer 12 liv. par mois, pour la nourriture & entretien de l'enfant; pour le passé il a demandé que la Sentence fût infirmée dans toutes ſes autres diſpoſitions, & que cet enfant lui fût remis pour veiller lui-même à ſon entretien & à ſon éducation. M. *Robin de Moza* a ſoutenu au contraire, pour la demoiſelle de P... que l'enfant naturel ne devoit reſter qu'entre les mains de la mere; il a établi que la penſion alimentaire de 600 liv., en la conſidérant relativement à la qualité des parties, leur état, leur fortune & les autres motifs d'appréciation qu'il a fait valoir, n'avoit rien que de raiſonnable; que la diſpoſition de la Sentence, qui donnoit acte des réſerves de la demoiſelle de P..., n'étoit pas ſuſceptible de critique, parce qu'il eſt libre de proteſter d'un droit qui eſt acquis au moment de la proteſtation, & que la diſpoſition qui tient les lettres du ſieur P... pour reconnues, puiſqu'il n'oſoit pas les dénier, étoit également juſte, par ce que la demoiſelle de P... avoit raiſon de prévoir tous les cas poſſibles & de faire conſtater la filiation de ſon enfant. Arrêt le 3 Septembre 1785, qui confirme la Sentence dans toutes ſes diſpoſitions, ordonne que l'enfant reſtera entre les mains de la demoiſelle de P..., & condamne le ſieur P... aux dépens.

Digitized by Google

# JOURNAL POLITIQUE
# DE BRUXELLES.

## RUSSIE.

*De Pétersbourg, le 12 Octobre.*

DANS tout l'Empire, on doit lever incessamment le 250e. des habitans mâles & adultes, pour en former un Corps de 36000 hommes, Chasseurs & Grenadiers, ordonné dès le mois de Février dernier.

Le Comte de Goërtz, envoié extraordinaire du Roi de Prusse, a quitté Pétersbourg & a laissé les affaires de sa légation entre les mains de M. *Huttel*, son Secrétaire d'Ambassade.

L'Impératrice a fait l'acquisition du Cabinet d'Histoire Naturelle du Professeur Pallas, pour la somme de 20,000 roubles. Cette collection est très intéressante, surtout en minéraux.

## ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 29 Octobre.*

Le Régiment levé pour la République de



Digitized by Google

Pologne par le Comte *Stanislas Potocki*, Palatin de Ruſſie, & entretenu aux frais de ce généreux Seigneur, eſt actuellement complet, & compoſé de fort beaux jeunes gens. Il eſt très-bien diſcipliné, & porte un Uniforme blanc avec des paremens & revers bleu de ciel.

Le 14, le Roi de Danemarck déclara au Cercle de ſa Cour, le prochain mariage de ſa Fille, la Princeſſe Louiſe-Auguſte, avec le Prince Héréditaire, Frédéric Chriſtian de Holſtein-Auguſtenbourg.

Le commerce entre la Pologne & la ville de Dantzick commence à diminuer. Les Polonois travaillent ſans relâche à diriger leurs entrepriſes mercantiles vers la Crimée, & à rendre navigable le Nieſter. S'ils réuſſiſſent dans ce projet, il eſt hors de doute que le commerce de Dantzick ne ſoit entierement ruiné.

Le Conſul Impérial, réſident à Cherſon, a frété & chargé le bâtiment Impérial, la *Minerve*, Cap. John Makenzie, pour remonter le Dnieſter juſque dans la Gallicie.

On écrit de Riga que la récolte du ſeigle & du froment a été très médiocre cette année : auſſi le prix de cette denrée augmente beaucoup. Le ſeigle de 117 livres peſant, ſe paie 44 rixdalers ; on ne l'avoit payé, l'année derniere, que 39. Le laſt de froment eſt au taux de 68 rixdalers. Les prix des autres marchandiſes ſont moins hauts ; & le lin eſt à bon marché. Le chanvre vaut le ſchifpfund ou 400 livres peſant, depuis 11 juſ-

Digitized by Google

qu'à 12 rixdalers. Le tabac de Russie en feuilles 7 & un quart & 7 & demi rixdalers ; & le lin de Rakisch 13 à 24 rixdalers. Le nombre des bâtimens, qui sont arrivés ici, monte à 509, dont 200 étoient chargés de sel qui, à cause de son abondance, est à trés-bon marché.

## *DE BERLIN, le 27 Octobre.*

Nous vîmes passer, il y a huit jours, deux couriers, l'un François & l'autre Russe, qui se rendoient à Pétersbourg. Le premier venoit de Paris, & l'autre de la Haye.

S. M. est assez bien rétablie pour avoir déja plusieurs fois monté à cheval, & assisté à la Parade. Le Duc regnant de Brunswick est arrivé le 21 à Potzdam où il n'étoit point venu, non plus qu'ici, depuis plusieurs années. Le Roi a honoré ce Prince de l'accueil le plus amical & le plus distingué.

Le Lieutenant Général de Prittwiz a commandé les troupes du Roi rassemblées en camp près de Magdebourg ; & le Prince d'Anhalt Coëthen a assisté aux manœuvres qui y ont été exécutées.

## *DE VIENNE, le 28 Octobre.*

La Chancellerie d'Etat s'est occupée du travail d'une Réponse à l'*Exposé* de la Cour de Berlin, touchant la formation d'une Ligue défensive en Allemagne. Cette Réponse,



Digitized by Google

paroît sous le titre d'*Examen des motifs d'une association pour le maintien de la Constitution Germanique, exposés dans la Déclaration adressée par S. M. le Roi de Prusse à ses co-Etats de l'Empire & à d'autres Cours de l'Empire.*

Afin de mettre nos lecteurs en état de juger de l'esprit de cette Contre-Déclaration, nous en rapporterons un fragment essentiel, en attendant que nous la donnions en entier. Il y est dit :

Qu'on remarque que dans les conférences, tenues à Braunau en 1778, on n'y avoit pas mis en question, si le Duché de Baviere pouvoit être échangé ou non. Que la rénonciation faite par la Cour de Vienne, à tous droits & prétentions sur la Baviere, lors du Traité de Teschen, n'avoit pas la moindre liaison, ni le moindre rapport avec une proposition amicale, qui a pour objet un échange libre & volontaire. Que l'on ne trouve aucune expression contraire à l'échange quelconque d'une partie des biens de la Maison Palatine, dans le pacte de famille de cette illustre Maison. Que cette prohibition seroit même contraire au contenu du susdit pacte de famille. Que selon même les prétentions de la Cour de Berlin & ses principes, il doit être permis à chaque Membre de l'Empire de s'en tenir à son pacte de famille particulier, ou de le changer & d'y faire des altérations arbitraires, pourvu que cela se fasse avec le libre consentement des parties intéressées. Qu'en conséquence des principes de la susdite Cour, ce pouvoir de changer les pactes de famille, ne peut être troublé ni fixé, ni même limité d'aucune maniere, par des arrangemens

Digitized by Google

étrangers. Qu'en particulier, le dix-huitieme article du Traité de Bade, donne à la Maison de Baviere, le droit de pouvoir, quand bon lui semblera, faire un échange de tous ses Etats, ou d'une partie d'iceux. Que par la ratification du Traité de Bade, faite par l'Empereur & par l'Empire, d'une voix unanime & d'une maniere solemnelle, il s'ensuit clairement, que tout échange qu'il plairoit de faire à la Maison de Baviere, a été approuvé d'avance, & même ratifié. Que par conséquent, une négociation réelle, & encore moins une proposition amicale, faite pour consommer cet échange, ne peuvent pas être regardées comme une entreprise directe & arbitraire, contre les loix de l'Empire & contre sa constitution.

Le Corps franc de *Brentano* a dû être congédié à Ofen. Les Officiers rentreront dans leurs Régimens respectifs, & les soldats dans des Régimens Hongrois, à moins qu'ils ne préferent quelque établissement dans l'Autriche, où on leur donneroit du terrein & des instrumens d'Agriculture. Les Chasseurs du Tirol ont été pareillement dissous à Inspruck. Trois nouveaux Régimens de Cuirassiers, tirés des bataillons de Grenadiers vont augmenter au premier jour notre Cavalerie.

On reparle vaguement d'un échange du Frioul & de la Dalmatie Vénitienne, contre une partie du Tirol & quelques districts sur la mer Adriatique. Cet échange est possible; mais il n'est pas plus réalisé encore que l'alliance de Venise avec les deux Cours



Digitized by Google

Impériales ; alliance que des circonſtances à venir pourroient ſeules porter à ſon point de maturité. Il n'y a gueres plus de fondement dans le bruit qui amene ici le Duc de Wirtemberg, le Duc de Brunſwick, & tous les Princes qui ſe trouvent en paſſant ſous la plume des Gazetiers.

Le Comte d'Eſterhazi, Chancelier de Hongrie, & le vice Chancelier, Comte de Palfi, vont, dit-on, réſigner leurs dignités ; & l'on attribue cette abdication au mécontentement de ces Seigneurs, touchant les immunités rendues par S. M. I. aux payſans de la Hongrie.

L'Empereur a fait expédier les ordres néceſſaires pour la conſtruction d'un grand Hôpital Militaire à Iglau en Moravie ; les fonds qui ont été aſſignés pour cet objet, montent à 80, 000 florins.

Des lettres de Conſtantinople, du 15 Septembre, portent qu'un incendie de 24 h. a réduit en cendres un grand nombre de maiſons. Ces lettres ajoutent que le Divan ſe montre aujourd'hui plus diſpoſé à finir l'affaire de la Démarcation avec la Cour Impériale, & qu'il a propoſé, au lieu des diſtricts qu'on avoit demandé en Boſnie, de faire la ceſſion d'une partie de la Wallachie, depuis l'embouchure de la riviere d'Ola juſqu'à l'endroit où elle ſe jette dans le Danube.

Le Gouvernement de la Baſſe-Autriche a fait publier le 30 Septembre, que S. M. Imp., pour accélerer le débit des marchandiſes miſes

Digitized by Google

hors du commerce de ſes Etats avoit réſolu de preſcrire à ce regard ce qui ſuit : 1°. Tous les commerçans ſans exception, pourront vendre leurs marchandiſes dont la nouvelle importation a été proſcrite, aux foires des grandes villes de province ; il leur ſera permis en conſéquence de les retirer des dépôts publics, à condition cependant d'en fournir un état, de déſigner les foires qu'ils ſe propoſeront de fréquenter ; de fixer le temps qu'ils y reſteront, & de rapporter au dépôt ou magaſin public les marchandiſes qu'ils n'auront pas vendues. 2°. Pluſieurs Négocians de Nuremberg ayant non ſeulement établi des fabriques nouvelles dans les Etats de S. M. mais auſſi ſoutenu des anciennes manufactures, il ſera permis aux Marchands qui trafiquent avec des marchandiſes connues ſous le nom de *marchandiſes de Nuremberg*, de les vendre librement pendant encore une année entiere à compter du premier Novembre prochain. 3°. Les paſſe-ports pour les marchandiſes qui avoient été commandées avant leur proſcription, ſeront prolongés, & paſſeront pour bonnes & valables juſqu'à la fin du mois de Décembre prochain.

Nous ſommes ici, écrit on d'Hermanſtadt, comme en plein hiver. Les gelées ont commencé le 28 Septembre & les jours ſuivans il eſt tombé beaucoup de neige. Nous n'aurons pas de vendanges cette année, les raiſins n'étant pas encore mûrs à moitié.

*DE FRANCFORT, le 3 Novembre.*

Un incendie violent avoit conſumé le 10



Digitized by Google

deux maisons dans la ville d'Ulm. La nuit du 14 au 15, le feu s'est manifesté de nouveau, & malgré la promptitude des secours, les flammes ont dévoré 14 maisons, sans compter celles qu'on a démolies pour couper la communication. Une partie de la belle Bibliotheque de cette ville a été incendiée ; cinq étrangers soupçonnés ont été mis en prison.

Le Cardinal Archevêque de Vienne avoit fait à l'Empereur une représentation pastorale contre les assemblées des Francs-Maçons. S. M. se contenta d'y répondre : » que le Cardinal » ignoroit probablement ce qui se passoit » dans ces assemblées ; mais que S. M. I. qui » le savoit parfaitement, étoit bien assurée » qu'il ne s'y faisoit rien que de très-innocent ; » qu'ainsi toutes remontrances à cet égard étoient » destituées de fondement. Mais si je m'apper- » cevois jamais, ajouta S. M., que cette société, oubliant l'esprit de son institut, au point » de donner dans les désordres qu'on lui im- » pute ; je la supprimerois sur le champ dans » mes Etats, sans que la Puissance ecclésiasti- » que ait besoin de s'en mêler.

Cette même Société de Francs-Maçons ne trouve pas les mêmes sentimens en Baviere. L'Electeur a ordonné à tous les Officiers Francs-Maçons de remettre leur diplôme d'aggrégation, sous peine d'être cassés. Plus de cent Officiers Bavarois ont obéi.

Les trois Régimens de Cavalerie ; savoir, Wurmser, Cobourg & Toscana & une

Digitized by Google

Compagnie de Mineurs & de Sapeurs ont ordre de quitter les Pays-Bas, & de retourner par la Franconie dans les Etats de S. M. Impériale. Les Huſſards de Wurmſer ſe rendront à Egra, & les Dragons de Cobourg à Pilſen. Les Régimens d'Infanterie de Preiſſ, Teutſchmeiſter, Latterman & Tillier paſſeront par la Souabe.

On débite que l'Empereur ſe propoſe d'adreſſer des reſcrits aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques, pour les exhorter à uſer de leurs droits, & à s'oppoſer à la Juriſdiction qui pourroit être conférée au Nonce du Siége Apoſtolique en Baviere. On ajoute qu'il ſera auſſi adreſſé un reſcrit Impérial à l'Electeur Palatin, Duc de Baviere, relatif à la même affaire.

Des lettres de Hanovre aſſurent poſitivement que la Régence a reçu l'ordre de faire un état des prétentions pécuniaires que cet Electorat avoit à former ſur les Provinces-Unies des Pays-Bas, & d'en réclamer le paiement.

Le Landgrave de Heſſe a envoié le Baron de Wittorf en députation à Hanovre, d'où ce Miniſtre ſe rendra à Berlin. On préſume qu'il eſt chargé de notifier à ces deux Cours l'acceſſion du Landgrave à l'aſſociation formée par les ſoins du Roi de Pruſſe.

Un Mémoire intéreſſant qui a paru à Gottingue ſur la Religion des anciens Hongrois, & dont l'auteur eſt le ſieur Daniel



Digitized by Google

Cornides, Garde de la Bibliotheque de l'Université de Peſt, prouve d'une maniere claire & préciſe, que la Religion des anciens Hongrois reſſembloit beaucoup à celle des anciens Perſans. Comme eux, les Hongrois n'avoient ni temples, ni images; ils adoroient le feu comme Dieu unique, & lui ſacrifioient des chevaux. Ces deux nations avoient encore la même maniere de faire des alliances & de les jurer. Ils ſe bleſſoient, & faiſoient couler leur ſang dans un vaſe qu'ils buvoient enſuite; c'eſt ainſi qu'ils devenoient des amis confédérés. Ils avoient auſſi la coutume, à l'occaſion d'une confédération, de former un cercle, & d'y placer un chien. Le ſerment prononcé, les confédérés tomboient ſur cet animal, & le tuoient à coups de hache, afin de faire voir par là le genre de mort qui attendoit le parjure.

Un Journal de commerce évalue à 107 millions de livres de France le produit que tirent par an, l'Eſpagne, le Danemark, la Hollande, l'Angleterre & la France, de leurs colonies dans l'Amérique. Voici la répartition de cette ſomme.

L'Eſpagne en retire 10 millions.

Le Danemark 7, & deux du commerce des Negres.

La Hollande 24; elle emploie pour le commerce 150 bâtimens & 4,000 matelots.

L'Angleterre 66; elle emploie 600 bâtimens pour ce commerce & 12,000 matelots.

La France 100; le nombre des bâtimens

Digitized by Google

qui ſont employés à ce commerce, monte à 600, & celui des matelots à 12,000.

## GRANDE-BRETAGNE.

### *De Londres, le 29 Octobre.*

Le dernier ajournement du Parlement étant expiré le 27, les deux Chambres ſe ſont rendues à la maiſon des Pairs, où, par ordre de S. M. le Chancelier a prorogé cette Aſſemblée juſqu'au premier de Décembre prochain.

D'après le relevé des équipages des vaiſſeaux de garde qui ſont à Spithead, il n'eſt mort que 37 hommes dans les ſix derniers mois de leur ſtation. Le *St.-George*, vaiſſeau neuf de 98 c. a été mis en ordinaire. Il vient d'arriver à Sainte-Hélene un vaiſſeau avec des mâts de fortune que l'on ſuppoſe être le *Naſſau*, vaiſſeau neuf de 64 can. lancé depuis peu à Briſtol.

Le *St.-Anthony*, fregate Eſpagnole de 40 can. s'eſt perdue dans le golfe de Gaſcogne; elle étoit ſortie depuis peu de jours du port de Saint-Andero. On n'a ſauvé qu'un ſeul homme de l'équipage.

Les vaiſſeaux du ſecond rang actuellement en conſtruction dans les chantiers de la Tamiſe, ſont le *Windſor-Caſtle* & le *Boyne* de 98 can. l'*Impregnable* & le *Prince*, de 90.

Les dernieres nouvelles reçues des Iſles



Digitized by Google

ſous-le-vent, ont été apportées par le paquebot qui a appareillé d'Antigoa le 13 Septembre. L'ouragan s'eſt fait reſſentir dans toutes les iſles, quoique deux d'entr'elles ſeulement aient eſſuyé des dommages conſidérables. Il n'y a pas eu le moindre dégât, ni à la Grenade, ni à St.-Vincent: la Dominique, Antigoa & Montſerrat ont peu ſouffert; les plantations de cannes à ſucre à St. Chriſtophe & à Nevis ont été détruites en grande partie; mais la plupart des bâtimens ont été conſervés. L'iſle Danoiſe de Sainte-Croix eſt preſque entiérement ruinée, l'ouragan paroiſſant y avoir exercé ſes plus grands ravages. Il a renverſé tout ce qui lui oppoſoit une forte réſiſtance, & détruit des rangées entieres de maiſons. Mais l'iſle de Tortola, preſque contiguë à Sainte-Croix, a été préſervée; ce qui prouve que la direction de la tempête étoit reſtreinte du nord au ſud. Les nouvelles reçues de la Jamaïque ſont encore plus malheureuſes. Voici en quels termes les Gazettes de Kingston racontent les déſaſtres cauſés dans cette iſle par l'ouragan.

Nous avons eſſuyé dans l'après-midi de Samedi dernier un ouragan affreux, qui eſt le quatrieme dont cette malheureuſe colonie a été déſolée depuis cinq ans. Le vent commença à ſouffler du N. O. avec la plus grande violence vers les quatre heures; il continua dans cette partie juſqu'à ſix, tems auquel il tourna preſque entiérement au nord. La tempête augmenta avec force juſqu'à onze heures, & parut alors s'appaiſer; mais elle recommença peu de tems après avec plus de fu-

Digitized by Google

reur, & dura jusqu'au Dimanche matin ; pendant tout ce jour le vent souffla par raffales : une pluie des plus violentes se mêla à l'ouragan, & fit des rues de cette ville autant de canaux : les coups de vents ne cesserent que le Mardi au soir. Les vaisseaux de S. M. l'Europa, le Janus, la Flore, l'Ariel & le Bull-Dog, mirent à la mer aussi-tôt que l'ouragan commença ; ils n'ont pas reçu le moindre dommage, ce qui est dû à la prudence & aux soins de l'Amiral Innes, qui craignant les coups de vent ordinaires dans cette saison, avoit eu la précaution d'ordonner quelques jours auparavant que les grandes vergues & les mâts de perroquets fussent abattus. Il n'y a que le sloop le Camille, qui n'ayant pas pris ces précautions, perdit ses mâts & fut très-maltraité. Le paquebot le Swallow, qui n'étoit entré dans le port que la veille de l'ouragan, cassa quatre cables, & fut échouer à Greenwich, où il est actuellement à la côte ; il a perdu tous ses mâts. Une douzaine de bâtimens, tout au plus, ont résisté aux efforts de la tempête, mais en essuyant de très-grands dommages. Il est impossible de pouvoir vous donner des détails exacts sur les pertes qu'ont pu faire tous les bâtimens, mais l'esquisse suivante peut en donner une idée :

Les casernes de Stoney-hill ont été renversées, & il y a eu quatre hommes de tués ; celles de Upper-camp sont tombées en partie, & ce qui en a resté est très-endommagé ; celles de Spanish-town, & du Fort-Augusta, ont été entièrement détruites ; heureusement personne n'a été tué dans ces trois derniers endroits. Les maisons situées dans North-street, & tous les enclos aux environs de cette ville ont considérablement souffert. Les toits des maisons ont été em-

Digitized by Google

portés, & presque tous les bâtimens saillans renversés. Durant cette scene effrayante, M. Léonard Wray, Marchand de cette Ville, revenant de Spanish-town, chercha à se mettre à l'abri à Farnestate avec plusieurs autres personnes, croyant être plus en sûreté dans l'intérieur des fortifications que dans la maison : ils y entrerent; à peine y furent-ils qu'elles s'écroulerent en partie ; M. Wray reçut une blessure à la tête, & eut le corps tout meurtri. Ce qui augmenta la frayeur que la tempête causoit aux habitans, ce fut l'alarme qu'on donna vers les huit heures d'un feu qui menaçoit d'embraser toute la ville de Kingston. Mais l'incendie fut bientôt éteint, & on en fut quitte pour la peur. Il est impossible de donner un détail des dommages faits dans la ville & aux environs. On croit que le fort de la tempête a été vers une heure après minuit.

Il a péri un très-grand nombre de personnes dans ce terrible conflit des Elémens, & on craint que les nouvelles qu'on attend n'augmentent considérablement la liste que l'on a déjà reçue.

*Du 3 Septembre.*

L'Amiral Innes a ordonné que les vaisseaux de guerre s'employassent à sauver tout ce qui seroit possible de retirer des navires marchands.

Les quais de Greenwich ont beaucoup souffert, ainsi que plusieurs des magasins.

A Port-Royal, les ravages ont été très grands. Les bâtimens publics, les quais, les maisons ont été renversés entiérement, ou détruits en partie. C'est sur-tout dans le port, parmi les sloops & autres navires, que le dommage a été très-considérable. Dans la nuit qui précéda la tempête, l'eau s'éleva perpendiculairement de quatre

Digitized by Google

pieds, & cauſa pluſieurs inondations, &c.

Au fort Auguſta, l'hôpital qui n'étoit fini que depuis quatre mois, a été entiérement démoli, & les toits des caſernes emportés à une très-grande diſtance.

Au port Henderſon, on a trouvé plus de vingt cadavres, la plupart blancs, qui avoient été jetés ſur le rivage : les différens rapports que l'on a eus donnent une liſte de plus de cent corps trouvés ſur la côte en divers endroits.

A Ro ky-Point, les pertes qu'ont faites les particuliers ſont immenſes.

Les ravages n'ont pas été moindres à S. Jago de la Vega, & dans le voiſinage, &c. On n'a pas pu ſavoir le tort fait à la campagne, parce que les chemins ſont inondés par la quantité de pluie qui eſt tombée ſans ceſſer juſqu'à hier. La tempête s'eſt à peine fait ſentir dans la Paroiſſe de Vere & dans tous les environs.

Les plantations, les maiſons, les habitations des Negres ont beaucoup ſouffert à S. James's.

A la baie Annotto, tous les navires gros & petits, ont été jetés à terre, ainſi que dans pluſieurs autres rades. Il n'y a qu'un brig venant de la Caroline ſeptentrionale, & allant à Mor nt-Bay, qui ſe ſoit perdu à la vue de Rocky-Point.

On écrit de Port-Antonio, que cette ville & les plantations qui l'entourent ont été entiérement détruites, ainſi que le tiers de la ville de Titchfield. De tous les navires qui étoient dans le port oriental, il n'y a que le Triton qui ne ſoit pas à ſec. Manchioneal, Annotto-Bey, & les parties intérieures de la campagne, ſont entièrement ruinées. La plupart des navires ſont à la côte. Le Schooner Attierina a été renverſé par un coup de vent, & le Capitaine a péri. Le

Digitized by Google

navire l'Aréthuſe, de Londres, arriva Lundi au port Maria, après cinquante-cinq jours de paſſage, & fut ſurpris de la tempête le 27 à la vue de S. Domingue. Elle dura pendant ſix heures avec la plus grande violence.

Le good Intent arriva des côtes de Muſquitos deux heures avant la tempête. L'Agnès eſt arrivée à Boſton après un paſſage de quarante & un jours, & n'a pas ſouffert autant que les autres navires. Elle n'a perdu que ſon grand mât. Tous les autres bâtimens qui ſe ſont trouvés en mer durant la tempête ſont entrés dans les différens ports de cette iſle.

Le gouvernement craignant que les ravages faits par cet ouragan n'occaſionnaſſent une diſette de vivres, a fait mettre un embargo général ſur tous les vaiſſeaux & navires dans les différens ports de cette iſle; cet embargo eſt pour ſix ſemaine, à commencer du 8 de ce mois.

Le nombre des vaiſſeaux deſtinés pour le dehors, qui ſe trouvent actuellement dans la Tamiſe, eſt plus conſidérable qu'il ne l'a jamais été. Le commerce de ce pays ne paroît pas avoir aucunement ſouffert depuis la ſéparation de l'Amérique; l'eſprit d'entrepriſes & l'induſtrie de nos compatriotes ſont à tel point, que lorſqu'une reſſource leur manque, ils en trouvent auſſi tôt une autre; tous les cafés ſitués près de la Bourſe ſont remplis d'avis de départs de vaiſſeaux, & l'on voit actuellement au café de la Jamaïque une liſte de près de 80 vaiſſeaux deſtinés pour cette iſle.

La Princeſſe fille aînée du Roi & la Princeſſe Auguſta, doivent avoir une réſidence à

Digitized by Google

Londres, & l'autre à la campagne, auſſi-tôt que l'aînée de ces Princeſſes aura atteint ſa 21me. année. Elles habiteront, à ce qu'on dit, le palais de Kenſington.

Le Duc de Bedford, qui doit paſſer l'hiver à Nice, ne ſe propoſe de revenir en Angleterre, qu'au mois de Juillet prochain, où il entrera en majorité. A cette époque il donnera à Wooburn les fêtes les plus brillantes. Le jeune Duc entrera en pleine poſſeſſion d'un revenu annuel de 63000 liv. ſterl. duquel il pourra diſpoſer entiérement, à l'exception d'un Douaire de 10000 l. par an, qui lui rentrera à la mort de ſa Mere, & de 600 par an, ainſi que d'une ſomme de 10000 liv. qu'il eſt tenu de donner à chacun de ſes freres les Lords *John & William*. Chacun de ces derniers jouira auſſi du revenu de 50000 liv. ſterl. qui leur ont été léguées par le feu Duc de Bedfort.

Les Membres du Bureau du Contrôle qui ont nommé dernierement le Chevalier Archibald Campbell au gouvernement de Madras, ont paſſé en même temps un vote qui ſtatue leur intention à l'égard des affaires de l'Inde, & qui devra ſervir de regle à leurs ſucceſſeurs : ils ont arrêté qu'ils ne conſentiroient point à ce qu'aucun Gouverneur ou Officier ſupérieur reſtât emploié dans l'Inde, au-delà de trois ou quatre ans au plus.

Un de nos élégans de la premiere claſſe s'eſt promené dernierement dans une voiture, dont les armes, ſans être conformes aux regles du Blaſon, n'en étoient pas

Digitized by Google

moins remarquables par le rapport qu'elles ont avec le caractere de celui qui les a adoptées. Le corps de l'écu représente une Vénus qui coupe les aîles à l'Amour. Elle a pour supports deux *chiens couchans*, pour cimier un *coq d'or*, & pour deviſe : *Sine Cerere & Baccho friget Venus.*

Les Papiers publics d'Irlande nous apprennent que le Duc & la Ducheſſe de Rutland ſont allés voir le Lac de Killarney, où chaque nouveau Viceroi ne manque preſque jamais de ſe rendre. Ce Lac, ſitué dans la partie méridionale du Comté de Kerry, offre dans un eſpace de quelques arpens, toutes les beautés de la nature. Au milieu de ſes eaux ſont une quantité de petites iſles, diſpoſées de la maniere la plus pittoreſque. Des arbres, des plantes de toute eſpéce y croiſſent naturellement & ſatisfont à la fois l'imagination & l'œil des curieux. Tandis que les Etrangers ſont à voguer ſur les eaux du Lac, ils entendent tout-à-coup une décharge d'artillerie qui part d'un lieu éloigné. Cette exploſion produit dans les collines & les vallons d'alentour cent éclats répétés ſemblables à ceux du tonnerre, qui rempliſſent les Spectateurs d'effroi & d'admiration. Cette décharge eſt bientôt après remplacée par des concerts charmans, que la diſpoſition du lieu rend encore plus agréable. Ce divertiſſement, fondé par le Lord Kenmare, ſe donne à chaque compagnie qui vient voir le Lac. Mais lorſqu'il vient des Etrangers d'un certain rang, on leur procure pluſieurs autres amuſemens, dont l'un des plus goûtés eſt la chaſſe du cerf. Le Lac eſt environné de maiſons de campagne, la plus belle eſt celle appellée *Mu.rus*. Elle eſt ſituée ſur

Digitized by Google

le Lac même, & appartient à M. Herbert, gendre du feu Lord Sackville.

L'un des derniers Vicerois d'Irlande, le Lord Townsend, étant venu visiter ce Lac, il lui arriva sur la route une aventure très plaisante. Un Aubergiste s'étoit tellement attiré ses bonnes graces par son enjouement extraordinaire & ses attentions, qu'après avoir bu quelques bouteilles de son meilleur vin, il appella son hôte, & dans un accès de gratitude, lui conféra l'honneur de la Chevalerie. Le pauvre diable pendant la cérémonie, donnoit tour-à-tour des signes de frayeur & d'étonnement. Cependant il fut si bien conseillé avant le retour de l'aurore qu'il refusa de renoncer à sa dignité & de garder le silence sur cette aventure, quelqu'avantageuses que fussent pour lui les offres que lui faisoit le Lord. La singularité du fait attira, pendant fort long tems, de nombreuses compagnies chez notre Chevalier; mais ce premier enthousiasme s'étant refroidi, on assure que ce dignitaire de la bouteille, ne retire actuellement que très-peu d'avantage de sa Chevalerie presqu'oubliée.

Il existe dans le nord de l'Irlande, sur les bords d'une riviere, une pierre, avec l'Inscription suivante, qui paroîtra curieuse, & qui sans doute avoit été mise dans l'intention de servir aux étrangers qui passoient par ce chemin. « *Il faut observer, que lorsque* » *cette pierre est sous l'eau, il n'est pas pru-* » *dent de passer à gué cette riviere* ». Cette Inscription est à-peu près semblable à celle de ce fameux poteau qui fut placé par ordre de l'Inspecteur des routes & chemins, il y

Digitized by Google

a quelques années, dans le Comté de Kent : » *Ce sentier conduit à Feversham ; si vous ne* » *pouvez pas lire cet écrit ; vous ferez mieux* » *de suivre la grande route.*

Le différend qui s'est élevé, dit un de nos Papiers publics, entre les Hollandois & l'Empereur de Candie dans l'isle de Ceylan, donnera probablement une nouvelle face aux affaires de leur Compagnie des Indes. S'il faut s'en rapporter au témoignage des Officiers Anglois, qui ont séjourné à Trinquemale pendant la derniere guerre, il est peu d'isles qui possedent une si grande quantité de plantes diverses, de minéraux, &c. & dont le sol soit aussi varié. Dans certaines parties, cette isle est d'une fertilité surprenante, dans d'autres elle est extrêmement aride, & l'on n'y voit que des monceaux de pierres, des rochers d'une grosseur énorme & des plaines immenses de sable, où le voyageur court risque d'être enseveli sous des tourbillons de poussiere, si malheureusement il y est surpris par un coup de vent. C'est ce qui a manqué arriver à quelques Officiers Anglois actuellement à Londres.

On a découvert récemment un phénomene très-singulier dans cette isle. L'équipage d'un bâtiment avoit envoyé quelques matelots à terre pour y faire de l'eau ; mais comme la nuit approchoit, & qu'ils craignoient de ne pas arriver à temps à l'endroit désigné, ils prirent le parti de retourner à bord, & de remettre leur approvisionnement au lendemain. A deux milles environ du rivage un moreeau de rocher s'offre à leur vue ; l'un des matelots l'ayant frappé machinalement avec une pince de fer ; il en sortit tout-à-coup un filet d'eau très-pure. Cette dé-

Digitized by Google

couverte ayant fixé l'attention des Officiers qui commandoient le détachement, ils reconnurent qu'un lit de rochers régnoit dans toute l'étendue de l'isle, & qu'en entâmant ces rochers, on trouvoit dans de certain endroiss des eaux excellentes, & dans presque tous une eau d'une assez bonne qualité.

Des Officiers Anglois ayant pénétré dans l'intérieur de l'isle, les habitans auxquels ils étoient recommandés, leur firent la meilleure réception, & s'empressèrent de leur montrer tous les objets d'histoire naturelle qui pouvoient piquer leur curiosité.

Le Canelier de cette isle se fait remarquer par sa beauté. Il sembleroit que cette plante prospere davantage, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, & qu'elle se multiplie plus de semences tombées naturellement, que lorsqu'elle est reproduite par la culture. Une personne digne de foi assure que les corneilles contribuent aussi à la réproduction de cette plante. Voici comment les oiseaux aiment singuliérement le fruit rouge du Canelier ; ils avalent avec le fruit la graine qu'il renferme, laquelle étant dispersée çà & là avec leurs excrémens, sans avoir été digérée, le terrein se trouve tout-à-la-fois ensemencé & fumé. La plante prend racine & leve peu de temps après.

L'Assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes a pris, comme nous l'avons rapporté, la résolution de permettre à ses Employés dans l'Inde, de tirer sur elle 6,000,000 l. Ce qui l'a déterminée à prendre ce parti, c'est le poids énorme de ses dettes dans l'Inde qu'elle veut transférer en An-

Digitized by Google

gleterre. Les lettres seront tirées sur le pied de 1 s. 8 d. par roupie courante, & sur un taux proportionnel pour la pagode & la roupi: de Bombay, payables à 548 jours de da e, avec l'option de reporter le paiement entier sur la demi-année d'intérêt que paie la Compagnie sur le pied de 5 pour cent par an, à compter du jour de l'échéance, & en payant pour le transport desdits billets 10 pour cent sur le principal, chaque année après le 1er. Mai 1790, à moins qu'ils n'aient été acquittés avant cette époque. Pour la commodité des porteurs de ces billets, il en sera délivré de la somme de 500 liv.

L'Auteur anonyme d'un ouvrage piquant, imprimé à Edimbourg, sous le titre de *The Lounger*, vient d'examiner d'une maniere originale & plaisante, l'interminable question de la préférence des Anciens sur les Modernes. Laissant à part la fausse érudition, l'entêtement de secte, & les longueurs métaphysiques, voici comment il présente sa propre opinion. Il est à observer que dans cette satyre, il a particulierement en vue les usages & les mœurs de l'Angleterre.

« Suivant les Frondeurs, dit-il, toutes les Sciences touchent à leur déclin, les Arts retrogradent, les grandes vertus sont anéanties, & il ne reste plus de moralité dans les actions humaines. Même dégénération au Physique; la stature de l'espece humaine s'est rabougrie, la vigueur corporelle a diminué, les saisons sont devenues plus irrégulieres, la terre a perdu de sa fertilité & le soleil de sa chaleur ».

Digitized by Google

« J'accorde que la Musique ne transplante plus des forêts comme la lyre d'Orphée, que le feu Roi de Pologne, qui de ses mains cassoit un fer à cheval, n'étoit qu'un embryon auprès d'Hercule, que les Cygnes ne chantent plus, enfin que nos gâteaux ni nos pâtés n'approchent pas de ceux de l'antiquité; mais à tous autres égards, les modernes peuvent soutenir avantageusement la comparaison ».

« Autrefois, lorsqu'il s'agissoit de nuire, on avoit la brutalité d'aller droit à son but; si un homme en vouloit à son voisin, il le frappoit sans détour, mettoit le feu à sa maison, immoloit sa femme & ses enfans. Maintenant, cette rusticité a changé pour le mieux. On ne voit plus de bêtes féroces dans la société. Votre ennemi se présente à vous dans la contenance d'un ami: il vous accable de politesse en votre présence, & se contente de vous diffamer lorsque vous avez tourné le dos. Si vous êtes dans le besoin, on vous prête honnêtement de l'argent à gros intérêts, & l'on vous fait enfermer lorsque vous négligez de vous acquitter.

» Avez-vous commis quelqu'insulte de la première gravité, comme de marcher dans la rue sur le pied d'un Gentilhomme, comme de le troubler dans ses têtes-à-têtes avec votre femme, il vous fait part de ses intentions amicales, avec la plus grande civilité; il vous reconnoît pour un homme d'honneur, & en conséquence, il vous invite à recevoir deux balles dans la cervelle.

» Certainement les anciens étoient très inférieurs aux modernes dans tout ce qui concerne le bon goût & les belles manières. Le rafinement de goût parmi nous se manifeste particuliérement dans un mépris poli pour toutes les productions nationales, & dans une généreuse admiration de

Digitized by Google

tout ce qui vient de l'étranger. Un Gentilhomme Anglois, bien élevé, doit n'appartenir à aucun pays; il doit réunir en sa personne les caracteres de sept ou huit Nations, parler & s'habiller à la françoise, chanter à l'italienne, imiter l'indolence d'un Espagnol, l'intempérance d'un Allemand; il doit avoir une maison en style grec, ses offices en style gothique, & un ameublement chinois. Pareillement, il doit se préserver de toute partialité de religion, ne pas préférer Confucius à Brama, Mahomet à Jesus-Christ, & se piquer d'indulgence pour toutes les opinions.

» Combien l'esprit des Grecs & des Romains étoit différent ! Servilement attachés à leurs coutumes, ils dédaignoient les étrangers; & que pouvoit-on attendre de Nations assez *barbares* pour prodiguer elles-même cette épithete aux autres peuples?

» On a beaucoup célébré le patriotisme des Anciens; mais en examinant la chose de bien près, on découvre l'exagération de ces éloges. Il est vrai qu'on rencontre parmi eux des individus d'une grande vertu publique; cependant jamais cette vertu ne fut répandue, comme elle l'est chez nous dans tout le corps du peuple. Les porteurs de chaise & les fiacres de Rome & d'Athènes étoient d'une déplorable ignorance sur les affaires d'Etat. On ne voyoit dans ces capitales pas un club pour la réforme de la constitution. Les Charpentiers, ni les Maçons; les Cordonniers, ni les Tailleurs ne se mêloient de corriger le Gouvernement.

» Qu'a de si extraordinaire l'exemple de Thémistocle & d'Aristide, tous deux ennemis jurés, & se réconciliant lorsque la patrie fut menacée par les Perses ? N'avons-nous pas des hommes d'Etat qu'on a vu un jour se déchirer, se regarder

Digitized by Google

garder mutuellement comme des monstres ; & le lendemain s'unissant pour le bien public, & se prodiguant les plus sinceres témoignages de l'estime & de la vénération. *Decius*, il est vrai, se dévoua pour son pays ; quelques uns de nos Généraux ont sacrifié leur armée entiere par pur esprit de patriotisme.

» Voyez d'ailleurs dans tous les papiers-nouvelles, le registre toujours plein des inventions, des découvertes, des merveilles de toute espece dans les Sciences & dans les Arts. Voyez le plus noble de tous, celui de guérir, parvenu à un tel degré de perfection, qu'un de mes amis, en feuilletant l'autre jour les bills de mortalité, y trouva qu'une foule de personnes avoient choisi, pour mourir, précisément les maladies auxquelles on a appliqué les plus infaillibles spécifiques.

Un Art analogue à la Médecine est celui de réparer la figure humaine : ici la prééminence des modernes est bien marquée. Les Anciens se bornèrent à quelques embellissemens extérieurs de la contenance ; ils ne connoissoient nullement le pouvoir créateur de se donner des membres & des organes aussi-bien que des attraits, des gras de jambes de parchemin, des yeux de verre, des dents factices. Ce méchanisme est tellement perfectionné, qu'un homme de bois peut exécuter sur un *solo* de violon, jouer une partie d'échecs, se promener, &c. &c. De là à des automates qui exécutent toutes les fonctions de la vie & de la société, le pas est court, & on le franchira. Alors on verra les divers départemens occupés par des Administrateurs *inflexibles* ; la grande machine de notre Gouvernement sera parfaitement conduite ; les Juges rendront la justice avec la plus rigide impartialité ; un Roi soliveau pour-



Digitized by Google

va se trouver à la tête des affaires, sans causer aucune dépense à la Nation, & la délivrera de toutes ses terreurs sur l'extension de la prérogative de la Couronne, &c.

## *ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.*

### DE NEW-YORCK, *le 12 Septembre.*

M. Richard-Henri Lee, Président du Congrès, est parti d'ici, le 20 Août, pour se rendre dans la Pensylvanie; l'attention soutenue que ce zelé citoyen a donnée aux affaires publiques, ayant considérablement affoibli sa constitution, ses Médecins lui ont conseillé l'usage des eaux de Harrowgate dans le voisinage de Philadelphie. Aussitôt que la santé de M. Lee sera rétablie, il retournera à New-Yorck pour reprendre ses fonctions. En attendant M. Samuël Holton, l'un des Députés de l'Etat de Massachusett, présidera le Congrès.

Le Chevalier John Rutledge a refusé la place de Ministre Plénipotentiaire auprès des Provinces-unies, à laquelle il avoit été nommé; la situation de ses affaires particulieres auxquelles le service public, depuis plusieurs années, ne lui a pas permis de veiller, l'empêche d'accepter ce poste honorable.

Un particulier du Maryland écrit les particularités suivantes à un de ses amis à Philadelphie, en date du 15 Août.

Digitized by Google

Mon fils & un de ses amis qui sont arrivés ici de Louisville, peu de temps après votre départ, m'ont assuré que plusieurs colons qui s'étoient établis vers la partie nord oueſt, avoient eu la chevelure enlevée, & que six autres colons avoient été tués dans le même endroit.

On apprend aussi, par une personne arrivée depuis peu de Wheelan que plusieurs Négocians qui étoient entrés sur le territoire des Sauvages, y avoient été tués, & qu'on leur avoit enlevé tous leurs chevaux & leurs pelleteries, quoiqu'ils fussent sous la protection d'une personne naturaliſée & mariée parmi les sauvages.

Plusieurs autres nouvelles s'accordent à dire que les sauvages ne s'en tiendront à aucun des derniers traités conclus avec eux, & qu'ils s'opposeront à tous les établiſſemens que l'on tenteroit de faire dans la partie occidentale de l'Ohio. Ces différens rapports, joints au refus qu'ils ont fait d'abandonner les poſtes qu'ils occupent sur le lac paroiſſent indiquer clairement des intentions hoſtiles de leur part, & elles seront probablement appuyées fortement par nos anciens amis, devenus aujourd'hui nos plus cruels ennemis. Si les sauvages se bornent à nous empêcher de nous établir sur la partie occidentale de l'Ohio, je crois que c'eſt ce qui pourra nous arriver de plus heureux, j'ai toujours regardé le projet de se rendre maître de tout le pays qu'habitent les sauvages, comme la politique la plus dangereuſe, attendu qu'elle engageroit nos concitoyens à nous quitter pour aller peupler ces nouvelles contrées ; ce qui diminueroit conſidérablement la valeur des établiſſemens déjà formés, & nous mettroit hors d'état de payer les taxes & d'acquitter les dettes déjà contractées. Ces



Digitized by Google

considérations me font dire que, quand même les sauvages s'éloigneroient de nous d'un millier de milles, il faudroit rejetter l'idée de former de nouveaux établissemens.

Le Commodore Sawyer avoit envoié d'Hallifax à Boston un certain nombre de petits bâtimens, sous le convoi de la frégate le *Mercury*, pour charger du bétail vivant. Le Capitaine Stanhope se rendit chez le Gouverneur Bawdoin à Boston, accompagné de ses Officiers, en habits d'Uniforme; & en sortant de son Hôtel, ils furent insultés par la populace qui fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres, en leur criant d'ôter leur Uniforme, & proférant le nom du Roi leur maître. Le Capitaine Stanhope & deux hommes de l'équipage ont pensé être tués par des coups de pierres. Ce Capitaine, sans se déconcerter, traversa la foule pour retourner à l'hôtel du Gouvernement, & porter ses plaintes au Gouverneur Bawdoin, qui l'assura qu'il lui donneroit satisfaction, ainsi qu'aux gens de son équipage, & qu'ils ne seroient plus insultés à l'avenir; mais en retournant vers sa chaloupe, la populace se porta à de nouveaux excès; & le lendemain les papiers publics de Boston furent remplis d'injures atroces contre le Roi de la Grande-Bretagne, ses Ministres & ses Officiers. Le Capitaine Stanhope écrivit en conséquence une lettre au Gouverneur Bawdoin, dans laquelle il le prioit de faire supprimer ces injures dans les papiers: mais le Gouverneur

Digitized by Google

lui ayant fait une réponſe entortillée (1), le Capitaine Stanhope mit de nouveau pied à terre, pour faire des repréſentations au Gouverneur, & l'aſſurer que ſi l'on répétoit les inſultes contre le pavillon du Roi ſon maître ou ſes Officiers, il détruiroit une partie de la ville. Au depart des dernieres nouvelles de Boſton, il avoit en conſéquence placé ſon vaiſſeau dans une poſition convenable pour effectuer ſes menaces, s'il s'y trouvoit forcé.

Voici le contenu des lettres reſpectives entre le Cap. Stanhope, commandant la frégate Angloiſe le *Mercury*, & M. Bawdoin, Gouverneur de Boſton.

*A bord du Mercury, dans le port de Boſton, le 1 Août 1785.*

Je ſuis fâché de me voir dans la néceſſité de faire des repréſentations à Votre Excellence, touchant les inſultes répétées & les indignités atroces commiſes par la populace de cette ville envers moi & mes Officiers, & les propos indécens dont les Papiers publics ont été remplis; je ne vous importunerois pas aujourd'hui ſi je n'euſſe pas couru le danger ainſi qu'un de mes Officiers, de perdre la vie hier au ſoir, par la rage affreuſe d'une populace qui n'avoit été provoquée de notre part en aucune maniere.

(1) *Le Gouverneur l'invita à s'adreſſer à quelqu'un des Tribunaux de Boſton, pour faire conſtater le délit, & en obtenir juſtice. Le Capitaine Stanhope regardant ſon affaire comme une inſulte au Droit des gens, & non comme une attaque particuliere, prit la réponſe de M. Bawdoin pour une défaite.*



Digitized by Google

Je penſe qu'il n'eſt pas néceſſaire de recommander à Votre Excellence de prendre les meſures convenables pour découvrir les chefs de parti, afin de les livrer à la juſtice publique & de nous mettre à l'abri de toute inſulte ultérieure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Son Excellence le Gouverneur BAWDOIN.

*De Boſton, dans l'Etat de Maſſachuſett, le 1 Août.*

MONSIEUR,

J'ai maintenant ſous les yeux votre Lettre en date de ce jour. C'eſt un grand malheur que les ſujets ou habitans de différens pays qui ont été ennemis, ne puiſſent pas être ramenés aiſément à ſe traiter mutuellement avec les égards convenables, lorſque les Gouvernemens auxquels ils appartiennent reſpectivement, ont conclu un traité d'amitié & remis l'épée dans le fourreau. Mais je dois vous obſerver que de pareils troubles n'arrivent que trop ſouvent dans des villes maritimes où il ſe trouve beaucoup de peuple.

Si vous avez été inſulté, & que votre vie ſe ſoit trouvée en danger de la maniere dont vous me le repréſentez, je dois vous informer que nos Loix vous donneront une ample ſatisfaction. Les Etrangers ont droit de prétendre à la protection de la Loi, ainſi que tout Citoyen des Etats-Unis, tant qu'ils ſont dans la Juridiction de cet Etat.

Tout Juriſconſulte inſtruit, ſi vous vous adreſſez à lui, vous indiquera les moyens de procéder légalement pour obtenir la ſatisfaction que vous demanderez ſi vous avez été inſulté, & la Cour de Juſtice prendra des informations de moi touchant les aſſemblées tumultueuſes & illégales, & les événemens fâcheux auxquels elles pourront avoir donné lieu, & elle inſti-

Digitized by Google

gera un châtiment égal aux coupables sur le rapport du Juré.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Au Capitaine STANHOPE.

*A bord du Mercury, dans le port de Boston, le 2 Août 1785.*

MONSIEUR,

Lorsque j'eus l'honneur de m'adresser à Votre Excellence, pour la prier de faire cesser les insultes qui m'étoient faites, ainsi qu'aux Officiers du vaisseau de S. M. Britannique le *Mercury* que je commande, & d'implorer votre protection, je fondai toute mon espérance sur l'assurance positive que vous me donnâtes à cet effet en leur présence; la contradiction qui se trouve dans votre conduite ne peut ni me satisfaire, ni vous faire honneur à vous-même. Votre Excellence voudra bien me permettre de lui faire observer que je n'ai jamais reçu de lettre aussi insultante que celle qu'elle m'a écrite en réponse à la demande que je lui ai faite hier. Je suis néanmoins heureux de trouver des dispositions plus favorables dans la premiere classe d'habitans, dont l'assistance, je vous l'avoue avec plaisir, m'est la plus agréable, après le prétexte apparent qu'a pu fournir la substance de ma lettre; & malgré la connoissance que prétend avoir Votre Excellence, des Loix & usages des Nations en pareils cas, elle me permettra de lui assurer qu'il n'y en a pas une, ni même l'alliée de ces Etats, qui ne désapprouve très-fortement, soit le manque d'énergie de la part du Gouvernement, soit la répugnance du Gouverneur à punir des insultes aussi manifestes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Son Excellence le Gouverneur BAWDOIN.



Digitized by Google

*Réponse au Capitaine* STANHOPE.

Votre lettre, datée du 2 de ce mois, m'a été remise par M. Nash, votre Lieutenant, à quatre heures après midi.

Je vous donne avis par la présente, que comme vous avez employé dans votre dernière lettre les expressions les plus outrageantes & les plus insultantes à mon égard, sans que j'y aie donné lieu, je prendrai à cet égard, les mesures qu'exigent la dignité de ma place, & les égards qui sont dus à l'honneur de cet Etat, lié à celui des Etats-Unis en général.

*De Boston, le 5 Août, à 6 heures après midi.*

A bord du Mercury, dans la rade de Nantusket, le 4 Août 1785, à midi & demi.

Je reçois à l'instant la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser, & je dois l'assurer que je me soumettrai très-volontiers aux conséquences les plus fâcheuses qui pourront résulter de notre correspondance dans laquelle je ne conçois pas qu'elle ait pu trouver des expressions outrageantes & insultantes pour elle de ma part, ce qui est plus que je ne pourrois dire de la sienne; & telle élevée que puisse être la place de V. E., je ne sais pas s'il y en a de plus respectable que celle que j'ai l'honneur d'occuper.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A S. E. le Gouverneur BAWDOIN.

La chaleur a été si excessive à Kingston, que le mercure du thermometre de Farenheit a monté beaucoup au-dessus de 90 degrés à l'ombre, & dans un endroit où l'air circuloit librement.

Digitized by Google

# FRANCE.

*DE FONTAINEBLEAU, le 2 Novembre.*

Le Comte de Roſnivinen de Piré & le Comte de la Rivierre, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être préſentés au Roi, ont eu, le 27 de ce mois, celui de monter dans les voitures de S. M. & de la ſuivre à la chaſſe.

Le 1er. de ce mois, fête de la Touſſaints, Leurs Majeſtés & la Famille Royale aſſiſterent, dans la Chapelle du Château, à la grand'Meſſe célébrée par l'Evêque de Rhodès, & chantée par la Muſique du Roi; la Marquiſe de Loſtanges y fit la quête. L'après-midi, le Roi, accompagné de la Famille Royale, ſe rendit à la même Chapelle, où, après avoir entendu le Sermon prononcé par l'Abbé Gayet de Sanſale, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne, Prédicateur du Roi, il aſſiſta aux Vêpres chantées par ſa Muſique. Le ſoir de ce jour, Leurs Majeſtés ſouperent à leur grand couvert. Pendant le repas, la Muſique du Roi exécuta differens morceaux, ſous la conduite du ſieur Dauvergne, Surintendant de la Muſique de Sa Majeſté.

*DE PARIS, le 9 Novembre.*

M. Guignard de St.-Prieſt, Intendant du Languedoc, eſt mort à Montpellier le 18 du mois dernier. Sa place de Conſeiller d'Etat a été donnée à M. de Cypierre, Intendant



Digitized by Google

d'Orléans qui a prêté ſerment en cette qualité.

Les nouveautés dramatiques qui ont été repréſentées à Fontainebleau, ou qui doivent l'être, ſont :

Opera. Thémiſtocle, de MM. Morel & Philidor; Dardanus, retouché par MM. Guillard & Sacchini; Pénélope, par MM. Marmontel & Piccini.

Tragédies. Virginie, de M. de la Harpe; Sémiramis, de M. Lemierre; Roxelane de M. de Maiſon-Neuve, avec quelques changemens.

Comédies. Le Mariage ſecret, en trois actes & en vers, & le Portrait, en un acte & en vers, toutes deux par M. Desfontaines; l'Oncle & les deux Tantes, en vers & en trois actes, par M. le Marquis de la Salle. Le Page ſuppoſé, en deux actes & en vers, par M. le Chevalier de Chenier.

Opéra-Comique. L'Amitié au Village, en quatre actes & en vers, par MM. Desforges & Philidor; Richard cœur de Lion, mis en quatre actes par MM. Sedaine & Grerry; la Dot, en trois actes & en vers, par MM. Marquitot & Bruneti; le Jeu de l'Arc, Muſique de M. St. Amant.

Juſqu'ici, le ſort de ces différens ouvrages n'a pas été heureux; le ſeul Opéra de *Dardanus* ayant réuſſi.

Il vient de paroître trois états en forme de tableaux, concernant les forces & les finances du Royaume. Sans donner ces notices comme exactes & authentiques, nous les rapporterons telles que les.

Le premier tableau concerne les troupes de terre, dont la totalité s'élève à 288,000 hommes, compren ant les troupes provinciales. Cet état

Digitized by Google

donne la formation actuelle de tous les corps avec les noms de tous les chefs.

Le second état est pour la Marine. On y voit que depuis le retour de la paix il a été construit dans les ports 9 vaisseaux de ligne ; savoir, à Brest les *deux Freres* de 80 canons & le *Superbe* de 74 : à Rochefort le *Généreux* & l'*Horison* de 74 ; & à l'Orient l'*Audacieux*, le *Borée* & le *Fougueux*, tous trois de 74. Suivant cet état la France a dans ce moment 72 vaisseaux de ligne, 74 frégates, 27 corvettes ou chebecs, 36 flûtes ou gabarres, 27 cutters ou lougres & 19 galiotes à bombes ou chaloupes canonieres ; formant ensemble la totalité de 256 bâtimens de guerre, ils sont montés ensemble de 8368 pieces de canons. Leur armement sur le pied de paix est de 48,000 hommes & en temps de guerre de 70,000. On voit par cet état que ce département de la Marine n'a rien ralenti de son activité.

Le troisieme tableau est intitulé, *Apperçu de l'administration des Finances de la France en 1785.* Suivant cet apperçu la recette est divisée en trois chapitres.

| | |
|---|---|
| Le premier. Contribution ou imposition de toute nature qui s'éleve à | 585,000,000 l. |
| 2. Revenus du Roi tels que forêts, domaines, &c. | 25,000,000 |
| 3. Imposition des Colonies. | 7,000,000 |
| | 617,000,000 |
| Sur cette somme il convient de déduire pour les saisies & contraintes dont les frais ne doivent point entrer en recette | 10,000,000 |
| Partant, le total effectif de la recette monte à | 607,000,000 |
| La recette générale ci dessus | |



Digitized by Google

est de 617,000,000
La dépense générale est de 629,000,000
Partant, on voit que la dépense excede la recette de 12,5000,000

Mais cette différence est compensée, & au-delà, par les 37 millions de remboursemens qui ont été effectués.

Le même tableau contient la balance du commerce de France avec l'Etranger, & fait voir qu'elle est à l'avantage du Royaume pour la somme de 70 millions, c'est-à-dire, que tandis que nous en versons à l'Etranger 230, il nous en rend 300.

La Société d'*Humanité*, formée en Angleterre pour administrer des secours aux noyés, a sauvé plus de 1500 personnes depuis 10 ans qu'elle existe. Elle a multiplié les expériences pour s'assurer d'un procédé efficace; elle a fait voyager en Europe, & sur tout en Hollande, des gens de l'art qui ont secondé son zele généreux. Il seroit bien à desirer qu'on traduisît en notre langue l'extrait des registres que publie chaque année cette respectable Société. Une Feuille de Province vient de donner, d'après les instructions du Major *Hart*, le précis de la méthode que cet Anglois dit être employée dans sa patrie pour ramener à la vie les noyés, morts en apparence. Une semblable notice ne sauroit être trop répandue; en voici le contenu.

1°. Le noyé doit être soigneusement transporté dans la maison la plus voisine, afin de ne pas laisser éteindre les restes de vie qui peuvent encore exister en lui: il faut lui tenir la tête un peu élevée, & porter son corps dans une posture naturelle & aisée, comme quand on est couché.

Digitized by Google

2°. On doit aussitôt le deshabiller & l'étendre dans un lit chaud, & bien essuyer sa peau avec des morceaux de flacelle chauffés, & si le corps était nud au moment de l'accident, on doit, le plus vîte possible, l'envelopper dans une couverture chaude après avoir entièrement pompé l'humidité avec de la laine bien chaude.

3°. Quand le temps est froid ou humide, l'opération doit se faire auprès d'un bon feu ou dans un appartement échauffé : si au contraire le temps est chaud & étouffant, il faut ouvrir les fenêtres & les portes de la chambre, & chercher de toutes les manières possibles à obtenir un air frais & jouissant de son ressort, ce qui est de la plus grande importance pour réunir & rallumer les étincelles de vie dispersées & cachées dans le corps, & pour rétablir la respiration naturelle.

4° On ne doit admettre à cette opération que les personnes qui y seront employées, & le nombre de six est aussi grand comme il le peut être dans de telles occasions; c'est pourquoi on doit prier de sortir celles que la curiosité y ferait rester, parceque leur présence pourroit retarder ou empêcher totalement le rétablissement.

5°. Le corps doit être légérement frotté de sel commun, & pendant un temps assez considérable on peut passer & repasser doucement une bassinoire le long du dos, par dessus la couverture dont il est enveloppé. Des bouteilles quarrées pleines d'eau chaude ou des briques chaudes, recouvertes de flanelle & appliquées à la plante des pieds & à la paume des mains, peuvent produire un très-bon effet.

6°. Quand cette méthode a été pratiquée sans succès pendant une heure ou davantage, & qu'il y a dans le voisinage quelque bain chaud ou la maison de quelque boulanger ou brasseur, on

Digitized by Google

que l'on peut se procurer promptement des avantages équivalens, on doit porter le corps dans de tels endroits, & l'y laisser environné de corps chauds pendant trois ou quatre heures, afin de faciliter le plus qu'il est possible le retour de la vie. Si c'est un enfant qui a été noyé, son corps doit être parfaitement essuyé, & immédiatement placé dans un lit chaud, entre deux personnes d'une bonne constitution : les bons effets sans nombre qu'a produits cette chaleur naturelle en ont prouvé l'efficacité.

7°. Il faut frotter le corps avec des flanelles, le mouiller dans différens endroits avec des liqueurs spiritueuses, telles que le rum ou le genievre, ou d'eau-de-vie chaude, appliquée particulierement à la poitrine, & répéter souvent ces frictions. Les narines doivent être de moment à autre chatouillées avec une plume & du tabac, de l'esprit de corne de cerf ou de l'eau de luce, pour exciter l'éternuement, s'il est possible. Tandis que les assistans emploient les différentes manières de recouvremens, on doit de dix en dix minutes secouer fortement le corps du noyé, afin d'en obtenir un effet plus certain, & agiter plus violemment encore celui des enfans, en les saisissant souvent par les bras & par les jambes, & pendant un assez long espace de temps. La variété des agitations jointe à la méthode ci-dessus annoncée, ont ramené à la vie des enfans noyés sur qui on avoit vu, pendant fort long temps, toutes les apparences de la mort.

8°. La fumée de tabac introduite dans le fondement, doit être mise au rang des moyens efficaces : si un fumeur se trouve à l'opération, une pipe commune pourra en introduire la vapeur dans les intestins. Cette opération facile & importante, peut être réitérée souvent d'après les bons

Digitized by Google

effets que l'on a obtenus, dans plusieurs occasions, de la fumée de tabac.

9°. Un des assistans doit souffler, le plus fortqu'il lui est possible, à travers un morceau d'étoffe ou un mouchoir appliqué à la bouche du noyé, afin d'introduire de l'air dans les poumons : les narines pendant ce temps doivent être fermées d'une main, & de l'autre il faut doucement presser la poitrine, tant pour en exprimer les vapeurs nuisibles, que pour imiter, le mieux qu'il sera possible, le mouvement de la respiration naturelle.

10°. Si la vie manifeste tant soit peu son retour par quelques signes, comme par les soupirs, la respiration, des mouvemens convulsifs, le battement des arteres, ou la chaleur naturelle, on peut alors donner une cuillerée de quelque liqui le chaud, & si l'on voit que le sujet commence à pouvoir avaler, alors on peut lui donner quelque liqueur cordiale, comme de l'eau-de-vie ou du vin chaud, en petite quantité ; ce qui peut produire un très grand avantage.

On doit bien se garder d'employer la saignée dans de pareils cas, à moins que quelque Médecin présent & instruit des circonstances de l'accident, ne le juge nécessaire.

Il faut pratiquer la méthode ci-dessus annoncée pendant deux heures, & même plus, quand même on ne verroit luire aucune espérance de succès ; car c'est une opinion bien dangereuse parmi le vulgaire, que les personnes en qui on ne voit aucun signe de vie, sont mortes sans ressource ; une pareille opinion a déjà privé de la vie & mis au tombeau un nombre infini de personnes mortes en apparence, que l'on auroit pû faire revivre, si on eût eu une résolution plus ferme & une persévérance plus constante à les traiter.

Digitized by Google

Le relevé des regiſtres des Paroiſſes & Hôpitaux de la Subdélégation de Toulouſe, offre les réſultats ſuivans : 6013 naiſſances, 1348 mariages, 4886 morts, 27 profeſſions religieuſes, 39 morts en religion. A ces états, on a joint celui des hommes péris par les ſupplices, qui ont été au nombre de 7, & 8 ſépultures par Ordonnance de Police. En les comparant avec ceux de 1783, on trouve qu'il y a eu en 1784, 379 naiſſances, 109 mariages de plus ; 596 morts, 2 profeſſions religieuſes de moins ; & 3 ſuppliciés de plus.

Une lettre de Meaux du 4 Octobre, rapporte que :

Un orage qui grondoit depuis quelque temps du côté de l'Occident, vint, à cinq heures du ſoir, fondre ſur la ville. La pluie tomboit à ſceaux, les coups de tonnerre étoient effrayans, & les éclairs qui ſe ſuccédoient ſans interruption, étoient d'un éclat tel qu'on ne ſe ſouvient pas d'en avoir vu d'auſſi brillans. A ſix heures les nuées paroiſſoient s'être écartées, le tonnerre ne grondoit plus que dans le lointain, lorſque tout-à-coup il ſe fit entendre avec un éclat, un déchirement épouvantable, & frappa pluſieurs endroits de la ville à la fois ; les effets de la foudre ne ſe manifeſterent ſenſiblement que dans la maiſon qui fait le coin de la rue du Puits du Cloître & de celle de la Maîtriſe. Il entra, dit-on, par la cheminée de la cuiſine, puis ayant décrit pluſieurs cercles ſur la muraille qu'il dégrada par place, il ſuivit un fil d'archal de ſonnette juſque dans un cabinet, à la porte duquel travailloit un garçon Vitrier, qu'il renverſa ſans le bleſſer ; de-là paſſant dans une armoire, il en culbuta les planches ;

Digitized by Google

& après avoir soulevé une douzaine de carreaux sur le plancher, il disparut.

Dame Marie Gaultier, femme de Mᵉ. Combalet, Procureur à Créon près de Bordeaux, est décédée le 25 Mai 1785, âgée de 100 ans. Elle tricotoit sans lunettes, jouissoit de tous ses sens; son mari, âgé de 83 ans, est exempt de toute infirmité, & va souvent à la chasse.

Antoine de Mercier, Chef d'Escadre des Armées navales, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, est mort le 9 du mois dernier à Saint-Thiebeaux.

André Berthier de Chemilly, Mestre-de-camp de Cavalerie, est mort le 12 Octobre, en son château de Viviers près Tonnerre, âgé de 67 ans.

## PAYS-BAS.

*De Bruxelles, le 6 Novembre.*

Un Corps de Troupes formé de détachemens de divers Régimens, a reçu ordre de se tenir prêt à aller prendre possession des forts de *Lillo*, de *Liefkenshoeck*, & *Heicksholdt*, à l'instant où les Hollandois les auront évacués. Le Prince de Ligne ira, dit-on, en personne occuper le fort de *Lillo*. On a calculé, que par le Traité avec les Provinces-Unies, l'Empereur gagnoit 16 mille arpens de terrein & deux mille sujets.

On prépare une Escadre Hollandoise de deux vaisseaux de ligne & de quatre frégates, destinée à passer, dans le mois prochain, aux Indes-Orientales: le commandement en

Digitized by Google

est donné au Capitaine Sylvestre, qui relevera le Capitaine Van Braam.

Le 21 Octobre, les Etats de Hollande ont dressé leur projet de réponse au Roi de Prusse, relativement aux plaintes de ce Monarque sur les atteintes portées à l'autorité du Stathouder. Cette réponse, portée aux Etats Généraux, a été prise *ad referendum* par les autres Provinces. Les Etats, s'il faut en croire les Gazetiers de ce pays là, apprennent au Roi de Prusse qu'il n'existe aucun sujet de dissension entr'eux & le Stathouder; qu'on en a toujours respecté les prérogatives, & que par conséquent, le Roi de Prusse a très-grand tort de proposer sa médiation.

Une lettre d'Ostende, du 26 Octobre, rapporte en ces termes un naufrage récent, arrivé sur les côtes de Flandre.

Le 20 de ce mois, il a péri à notre vue deux vaisseaux hollandois sous Pavillon Prussien. Ils étoient destinés pour Londres.

Le premier s'est enfoncé à la portée du canon de cette ville. L'équipage & plusieurs passagers ont été submergés. Le navire cependant s'est relevé & a dérivé sur le stran où il s'est redressé. On y est allé à marée basse, mais on n'y a trouvé personne.

Le second étoit déja entré de quelques toises dans le Port, lorsqu'un calme étant survenu, il fut repoussé par le courant de la marée descendante sur les jettées près de la Porte de Secours. Le Capitaine & sa femme s'étoient élancés sur les Pilotis, une lame d'eau les a rejettés dans la mer. A marée basse, on a trouvé la femme embrassant un pilier. On a cru pouvoir

Digitized by Google

la conſerver à la vie par diverſes opérations qu'on a tentées depuis le ſoir juſqu'à quatre heures du matin, mais on n'a pu réuſſir.

Trois matelots ont eu le bonheur de ſe ſauver. Quelques hommes étant montés à bord ont trouvé dans la chambre le fils du Capitaine ſain & ſauf. C'eſt un enfant de 5 à 6 ans. Ils l'ont jetté à d'autres matelots qui étoient à portée & on l'a ſauvé.

Un troiſième navire, deſtiné pour le même endroit, ſe voyant auſſi obligé de relâcher dans notre Port, a manqué de périr également à l'entrée, par l'inconſtance du vent & la rapidité de la marée deſcendante.

*Paragraphes extraits des papiers Anglois & autres.*

On raconte de l'Electeur actuel de Cologne, que peu après la mort de ſon premier Miniſtre, le Baron de Gymnich, un Jéſuite regrettoit en ſa préſence que le Baron n'eût point eu le temps de ſe repentir avant ſa mort. Et de quoi, reprit S. A. ? d'avoir été franc-maçon, dit le Jéſuite. —— N'eſt-ce que pour cela ? tranquiliſez-vous, mon pere, je ſuis perſuadé qu'un franc-maçon entrera dans le Ciel auſſi facilement qu'un ex-Jéſuite. *Gazette de Berlin* du 15 Octobre.

Enfin le Prince de Naſſau-Siegen a eu le bonheur de réuſſir dans les pourſuites qu'il faiſoit pour obtenir la réviſion de la ſentence du Haut-Conſeil de l'Empire, prononcée contre ſon Pere en 1746, en faveur de la Maiſon des Princes d'Orange-Naſſau. Après avoir ſollicité inutilement cette grace pendant pluſieurs années de ſuite, le Conſeil de l'Empire vient de recevoir ſa plainte. Il a été rendu un decret, par lequel il eſt enjoint à ſa Partie de fournir dans deux mois, les pieces authentiques & juſtificati-

Digitized by Google

ves de sa prétention. Il s'agit de la possession de la Principauté de Nassau Siegen, qui lui a été disputée, parce qu'étant fils de la Marquise de Mailly, mariée au Prince Emanuel de Nassau-Siegen, ce mariage avoit été dissous par sentence, à la poursuite de la Marquise de Mailly, qui en obtint la dissolution. Là-dessus la Maison de Nassau-Orange regarda le Prince actuel comme bâtard, parce qu'effectivement il fut déclaré tel par la sentence de 1746. *Gaz. d'Amsterdam*, n°. 87.

Dans le temps où l'on croyoit toucher au moment de voir nos différends avec l'Autriche heureusement finis, il s'éleve de la part de l'Empereur quelques difficultés au sujet du plus ou du moins d'extension de la navigation Autrichienne sur l'Escaut, ainsi que du commerce dans les Indes. Malgré la bonne volonté & les dispositions sinceres, qu'ont montré Leurs Hautes-Puissances, dans tout le cours de cette affaire, l'on a reçu des nouvelles indirectes, que S. M. n'est pas encore satisfaite des stipulations insérées dans les préliminaires sur divers autres points de l'accommodement. On n'a qu'à se rappeller combien d'obstacles il a fallu surmonter, à combien de dangers de diverse espece l'on s'est même exposé pour se porter à des sacrifices aussi considérables que ceux faits par les Etats-Généraux; & l'on conviendra, qu'il ne falloit rien moins qu'un desir décidé de conserver la paix, pour les engager à se prêter à des moyens de conciliation aussi douloureux. Il est donc à présumer qu'ils ne pourront porter plus loin la condescendance, & que s'étant déterminés à des cessions aussi considérables dans une cause aussi juste & aussi évidente, que dans la vue de prévenir à jamais par un arrangement clair, positif & solide,

Digitized by Google

toute dispute ultérieure, ils se montreront inaccessibles à des propositions, de quelque part qu'elles leur fussent faites, qui compromettroient leur honneur & leur existence : Ils savent à quel point ils peuvent compter sur une Nation, qui n'a pas vu d'un œil indifférent les derniers sacrifices faits à l'amour du repos, & qui ressentiroit une indignation capable de tout exposer, plutôt que de souscrire à des conditions nouvelles, qui rendroient la paix aussi précaire que précieuse. *Gaz. de Leyde*, n°. 87.

*Cause extraite du Journal des causes célèbres* [1].

*Fille condamnée au carcan & à être renfermée pendant neuf ans à la Salpétriere, pour avoir battu sa mere.*

La législation de plusieurs Nations anciennes ne contenoit aucune peine contre les parricides. Ce silence, honorable pour l'humanité, étoit fondé sur l'opinion qu'il étoit impossible qu'un fils oubliât les droits sacrés de la nature, jusqu'au point d'attenter à la vie de ceux qui lui avoient donné le jour. Malheureusement les Législateurs des Nations modernes ont été forcés de prononcer des peines contre ce forfait, & nos annales criminelles ne contiennent que trop d'exemples qui justifient cette triste & nécessaire prévoyance.

La fille qui vient d'être punie n'avoit pas trempé ses mains dans le sang de sa mere, mais elle avoit osé la maltraiter. Voici les faits qui ont servi de base à sa condamnation.

Brigide Ballet, née avec un caractere violent, avoit conçu une haine affreuse contre sa mere. Il paroît que, depuis quelque tems, ce monstre

[1] On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célebres, chez M. *Desessarts*, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, & chez *Mérigot le jeune*, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 18 liv. pour Paris, & 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

cherchoit l'occasion d'assouvir sa rage sur l'auteur de ses jours. Le 18 Avril 1785 lui parut favorable pour exécuter son infâme projet. Comme elle étoit mariée, & qu'elle demeuroit avec son mari dans une maison séparée de celle qu'occupoit sa mere, elle sortit ce jour-là dans le dessein de la maltraiter. Après avoir été dans plusieurs endroits où elle croyoit la rencontrer, elle eut l'audace de se présenter à la porte de sa maison ; l'ayant trouvée seule, elle y entra, & l'accabla d'injures. La mere voyant que sa fille avançoit vers elle pour la frapper, elle lui dit : —— *malheureuse ! est-ce que tu oserois maltraiter celle qui t'a donné le jour ? . . . C'est dans mes entrailles, monstre, que tu as reçu la vie : . . . ta main seroit-elle assez téméraire pour frapper ce sein qui t'a allaitée ? . . . pour meurtrir ces bras qui t'ont portée si long-tems dans ton enfance ? . . .* —— Ce discours, au lieu de faire rentrer en elle-même la fille dénaturée, accrut sa rage ; comme un tigre furieux, elle s'élance sur sa mere, & lui passe une corde autour du corps pour la terrasser. La mere infortunée ne pouvant opposer une force capable de résister à la fureur de sa fille, se vit renversée par terre & foulée aux pieds du monstre qui l'accabloit de coups & d'injures. Tremblante, éplorée, la mere conjura sa fille de respecter l'auteur de ses jours ; mais ses pleurs furent inutiles. Elle fut exposée à tous les mouvemens de la rage & de la cruauté de sa fille. Ce monstre osa même la menacer de lui ôter la vie ; heureusement des voisins accoururent aux cris de la mere, & mirent fin aux excès criminels de la fille. Le bruit de cette scène affreuse s'étant répandu, Brigide Ballet fut l'objet de l'exécration publique, & la Justice s'empressa de venger les droits sacrés de la nature qu'elle avoit outragée. Sur la plainte du

Digitized by Google

ministere public, il fut permis d'informer, & sur les preuves de l'information, Brigide Ballet fut décrétée de prise-de-corps, & constituée prisonniere. Son procès ayant été instruit au Bailliage d'Auxerre, par Sentence du 12 Août dernier, Brigide Ballet a été condamnée au carcan pendant trois jours, & en 10 liv. d'amende envers le Roi. Sur l'appel *à minimâ* interjetté par le ministere public, la Chambre des vacations du Parlement de Paris, par Arrêt du 10 Septembre 1785, a condamné Brigide Ballet à être attachée au carcan, ayant écriteau devant & derrière portant ces mots, *femme violente envers sa mere*, & à être renfermée à l'hôpital général de la Salpêtriere pendant neuf ans.

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

### PARLEMENT DE NORMANDIE.

*Donation d'un adultere à sa concubine, & au fruit de leur libertinage, déclarée nulle.*

Le sieur T... époux & pere, Garde-Marteau de la Maîtrise de... a entretenu un commerce criminel avec Catherine B... depuis 1770 jusqu'en 1782, époque de sa mort. Le 10 Mars 1780, il avoit fait une obligation à terme, de 3350 liv. au profit des sieurs le D... pere & fils, sous la condition de passer par eux au profit de Catherine, un contrat de vente de la moitié d'une maison dont ils étoient propriétaires, par lequel ils donneroient une quittance de la somme ci-dessus à la fille B... dont ils ne recevroient rien.

Le premier Juillet 1782, le sieur T... fit un testament olographe, par lequel il légua à la fille B... une portion considérable de ses meubles & effets, & à Joseph *Desiré*, fruit hon-

(1) On souscrit à toute époque pour l'Ouvrage entier, dont le prix est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat au Parlement, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

teux & malheureux de son libertinage avec ladite B..., la moitié de sa garderobe & quelqu'argenterie; par le même acte, il fit donation à la mere & à l'enfant de 500 liv. de pension alimentaire & viagere. Après la mort du sieur T... Ces deux actes ont été attaqués par son fils légitime, & par ses créanciers. —— Par Sentence du Bailliage... les créanciers ont été évincés de leur demande en revendication de la maison acquise par la fille B... des sieurs le D... les meubles légués à la fille lui ont été accordés. Quant à la validité de la pension viagere, il y a eu une instruction ordonnée. —— Sur l'appel le Défenseur du fils légitime & des heritiers a présenté d'abord le tableau d'un fils aux prises avec la concubine adultere de son pere, & lui disputant les débris de son patrimoine; passant à la discussion des actes attaqués, il en a établi la nullité. La veuve & les trois sœurs du sieur T... ont adhéré aux conclusions prises par leur Défenseur. —— L'Avocat de la fille B... a cherché à émouvoir la sensibilité des Magistrats & du public : « Tel est, a-t-il dit, le sort de ce sexe » foible : on le séduit : on l'égare, & bientôt on » l'outrage, on l'immole & on l'abandonne ». Il a soutenu ensuite que les concubines adulteres pouvoient recevoir des libéralités de leurs amans, telles que des reconnoissances, des meubles & des donations d'immeubles; que ces actes ne pouvoient être annullés lorsque le prix étoit passé des mains du donateur dans celles du donataire. La Cour, par son *Arrêt du premier Mars* 1785, a cassé le testament fait au profit de ladite fille B... & de son fils; l'a condamnée à restituer à la succession du sieur T... la maison vendue par le sieur le D... & à en restituer les loyers, avec dépens, & a accordé néanmoins 200 liv. de pension alimentaire à Joseph *Desiré*.

Digitized by Google

# JOURNAL POLITIQUE

# DE BRUXELLES.

## ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 5 Novembre.*

LE Miniſtere de la Porte a ſubi encore une révolution le 11 Septembre. Le Kiaga du Grand Viſir qui jouiſſoit de toute la faveur de Sa Hauteſſe, en a été abandonné. L'ancien Muphti, Mollah Bey, exilé à Angora avec ſon Harem, eſt mort en chemin, non ſans ſoupçon d'une fin tragique. Au contraire, le Grand Viſir, dont on avoit préſagé la dépoſition, a été confirmé dans ſa place par un Hati Cherif, & S. M. lui a envoié la Peliſſe de Renard noir.

Le nouveau Corps de Chaſſeurs & Grenadiers qu'on leve en Ruſſie, ſera de 36000 hommes, & doit être complet au mois de Février prochain. Les équipages de la flotte de Cronſtadt ſont conſervés; un tiers d'entr'eux reſtent à bord de leurs vaiſſeaux reſpectifs; les autres n'ont qu'un congé de trois mois.



Digitized by Google

Une grêle affreuse a détruit toutes les récoltes aux environs de Wilna en Lithuanie, au commencement d'Octobre. Telle étoit la violence de l'orage, qu'une quantité d'arbres ont été déracinés, renversés, couchés en quelques endroits sur les grandes routes qu'ils obstruent. A quelques lieues de Wilna la neige couvre les campagnes.

Le Prince héréditaire de Danemarck a reçu le beau Yacht dont le Roi d'Angleterre son oncle lui a fait présent. On a donné au Capitaine, chargé de la conduite de ce bâtiment, une boëte d'or, garnie de brillans, & dans laquelle se trouvoient mille ducats.

Quoique l'hyver & l'été dernier aient été assez favorables à l'Islande, les habitans de cette malheureuse isle ont perdu presque tout leur bétail; & du premier Janvier 1784 à la fin de Décembre de la même année, il est mort dans le seul Evêché d'Holum 2477 personnes.

## DE BERLIN, *le 3 Novembre.*

Le 29 de ce mois, toutes les Colonies Françoises, établies dans les Etats du Roi, ont célébré l'année séculaire de leur émigration en Prusse. Ce fut le 29 Octobre 1685, que le Grand Electeur Frédéric Guillaume, fit publier l'Edit, par lequel il ouvrit un asyle aux Protestans que fit sortir de France la révocation de l'Edit de Nantes. Le Con-

Digitized by Google

fistoire de la Colonie Françoise de cette ville a fait frapper à cette occasion une médaille, sur le dessein du célébre Chodowiecki, qui représente d'un côté le buste de l'Electeur Frédéric Guillaume. La Religion éplorée est sur le devant, aux genoux de ce Prince, & dans le lointain, on apperçoit des habitations désertes & démolies. Sur le revers on lit : « Les Réfugiés, consolés dans » leurs infortunes par le Grand Electeur, le » 29 Octobre MDCLXXXV, &c. ». Cette médaille, qui se vend au profit des pauvres de la Colonie, coûte 3 dahlers de Prusse, & pese une once.

On avoit répandu le bruit d'un voyage secret du Général Mollendorf en Silesie; on supposoit cet habile Militaire chargé d'ordres pour l'armée cantonnée dans cette Province; mais l'on n'a pas encore de certitude touchant ce départ subit.

On vend ici publiquement la Réponse de la Cour de Vienne à la Déclaration du Roi, & on est persuadé que notre Cour n'aura pas de peine à y répliquer, en développant certains faits qui se sont passés durant les négociations pour la paix de Teschen.

Quelques Feuilles ont fait mention que la Cour de Russie avoit reclamé l'intervention des Puissances maritimes pour terminer les différends de commerce qui subsistoient encore entre le Roi & la ville de Dantzic. Mais ces Nouvellistes ignorent apparemment que la Cour de Russie a exposé à celle de Berlin, dans un mémoire qui



Digitized by Google

lui a été présenté, quatre prétendus griefs de la ville de Dantzic; que la Cour de Prusse a donné sur trois de ces points, une réponse dont la ville de Dantzic ne pourra qu'être satisfaite; mais qu'elle a déclaré ne pouvoir céder sur le quatrieme point, savoir, la perception d'un double droit, au Blockhaus de Dantzic, sans abandonner gratuitement à cette ville tout le commerce, non-seulement de la Pologne, mais aussi de la Prusse même; ce qui est contre le sens littéral de la derniere convention. Il faudroit lire les mémoires qui ont été fournis de part & d'autre pour juger du fond de la cause. D'ailleurs, il ne paroît pas que les Puissances dont on a reclamé l'intervention, se soient empressées de se prêter à cette demande.

## *De Vienne, le 4 Novembre.*

Une nouvelle forme de Judicature dans la Hongrie & la Croatie a été substituée à l'ancienne, par une Ordonnance de S. M. I. dont voici la substance :

Déclarons & ordonnons par la présente, qu'à compter de la fin du présent terme de Justice, tous ces Tribunaux soient supprimés; qu'avec le premier Janvier 1786, l'ouverture se fasse des nouveaux Tribunaux; & qu'ensuite pendant tout le cours de l'année ils tiennent leurs séances sans interruption.

Il sera établi un Département de Justice-Suprême, auquel appartiendront l'inspection & la conduite des Tribunaux inférieurs, & devant lequel il ne sera point permis de porter une procédure en révision, à moins que les deux parties n'aient obtenu chacune une Sentence diffé-

Digitized by Google

rente. Nous voulons bien laiſſer à ce Département-Suprême le nom de Table Septemvirale, qu'il a porté juſqu'à préſent. Il ſera établi, en ſecond lieu, un autre Tribunal d'appel, qui portera le nom uſité juſqu'ici de Table Royale, & qui ſera partagé en deux ſeſſions différentes. Ce Tribunal fera la réviſion de tous les procès dans la Hongrie & la Croatie, qui lui ſeront dévolus de Tribunaux inférieurs, à établir en premiere inſtance, par la voye d'appel; & il tiendra particulierement à cet effet les ſeſſions pendant le cours de l'année.

Comme Tribunaux de premiere inſtance, l'on conſervera les quatre Tables Diſtrictuales, qui exiſtent déja en Hongrie, ainſi que la Table de Juſtice, qui exiſte en Croatie. L'on conſervera de plus les Juriſdictions des Comitats & celles des diſtricts privilégiés, mais ſeulement pour des différens de peu d'importance, puiſque tous ceux qui ſeront de plus de conſidération devront ſe porter immédiatement aux Tables Diſtrictuales. Il en ſera de même des Juſtices des villes libres & de celles des montagnes: Et pour les habitans du plat-pays, les Juſtices Seigneuriales, ainſi que pour les bourgs, les Magiſtrats locaux ſubſiſteront comme Tribunaux de premiere inſtance. Il ne ſera pas permis à qui que ce ſoit de les paſſer: mais le procès n'y ſera traité que ſommairement; & il ſera libre à la partie, mécontente du prononcé, de porter alors le procès devant le Tribunal ordinaire du Comitat, en le commençant par toutes les formalités uſitées.

Les Tables des diſtricts tiendront leurs ſéances pendant tout le cours de l'année: Pour ce qui eſt des Juriſdictions des comitats, bourgs, & montagnes, elles adminiſtreront auſſi la Juſtice



Digitized by Google

aux parties durant toute l'année, conformément à la nouvelle Ordonnance. Notre Chancelerie de Cour de Hongrie & Transylvanie n'aura plus désormais aucune influence dans les affaires de Justice.

Les procès-criminels, faits à des nobles comme à des roturiers, seront décidés par les Justices des comitats, & ceux des bourgeois des villes par les Magistrats locaux, en premiere instance. De-là, lorsqu'ils concernent des Nobles, ils seront portés à la Table Royale : mais s'ils regardent des roturiers, ou bourgeois des villes, aux Tables des districts. De ces Tribunaux les nobles pourront avoir recours, par la voye de grace, à la Table Septemvirale, & les roturiers aux Commissaires Royaux que nous avons établis.

Dans chacun des Tribunaux ou Juridictions sus-mentionnés chaque Assesseur instruira les procès, qui lui seront assignés par le Président ; il en fera l'extrait & le rapport ; d'où il s'ensuit, que la charge des Juges territoriaux ( ou protonotaires ) doit entierement cesser. Quant aux Conseillers, que nous nommerons pour composer les nouveaux Tribunaux, & qui doivent y être occupés à des séances permanentes, nous aurons très-gracieusement soin de leur fixer un rang, & des appointemens convenables aux Tribunaux tant inférieurs que supérieurs.

*Donné à Vienne le 25 Septembre* 1785.

On parle de quelques nouvelles propositions de la Porte à notre Cour, relativement à la démarcation des limites. Elles consistent en six articles, de la teneur suivante :

1°. La rivière d'Olla, & non celle d'Aluta, comme notre Cour l'exigeoit dans le tableau de

Digitized by Google

ſes demandes, ſervira de limite du côté de la Valachie Turque, du point où cette riviere entre dans cette derniere Province de la Tranſylvanie, juſqu'à ſon embouchure dans le Danube, toutes fois ſous la condition expreſſe, que la Cour Impériale laiſſera les limites de ſa Province de Dalmatie dans le même état où elles ont été juſqu'à préſent.

2°. Pour pouvoir mieux arrêter dans la ſuite toute eſpece de brigandage, la Porte conſent à céder à l'Empereur toute la partie de la Croatie qu'elle poſſéde & qui eſt ſituée de l'autre côté de l'Unna, depuis la ſource de cette riviere juſqu'à l'endroit appellé Novi.

3°. La forteresſe Wihacz, ſituée dans une Iſle de l'Unna & plus près du rivage Turc, ne ſera point compriſe dans cette ceſſion & reſtera à la Porte comme auparavant.

4°. Comme la riviere de Save dans l'Eſclavonie forme la limite la plus naturelle entre les deux Empires, la Porte ne peut conſentir à ce que les limites de ce côté ſoient de nouveau fixées d'après le traité de paix de Paſſa-Owiez.

5°. Il faut en excepter cependant le diſtrict ſitué entre le Verbas & l'Unna, dont les limites ſeront de nouveau établies par des Commiſſaires, d'après le même traité.

6°. Les ſujets de la Porte conſerveront toujours la libre navigation ſur la Save, le Verbas & l'Unna.

Les exemplaires de la Réponſe de notre Cour à l'Expoſé de celle de Berlin, ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde. Comme la queſtion qui en fait l'objet, fixe les yeux de l'Europe, nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter cette piece im-



Digitized by Google

portante d'un procès politique, dont les intéressés ne sont pas au bout de leurs argumens réciproques.

Exposé *de la Cour* de Berlin.

*Le Roi avoit cru pouvoir s'attendre que la cour de* Vienne *ne penseroit jamais plus à l'acquisition de la* Baviere, *soit par un échange, soit de toute autre maniere; l'inadmissibilité de cette acquisition ayant été démontrée dans les conférences de* Braunau, *en* 1778.

Réponse *de la Cour de* Vienne.

« Les conférences de Braunau n'avoient d'autre objet que la préparation d'une convention à l'amiable, sur ce que la cour impériale & royale devoit conserver des districts de la Baviere occupés par elle, & à quelles conditions. Il ne fut aucunement question alors d'une échange de la Baviere; & néanmoins on veut soutenir ici l'inadmissibilité d'un tel échange. »

Cette Cour *ayant renoncé par la paix de* Teschen, *à toutes ses prétentions sur la* Baviere.....

« Il est vrai que feue S. M. l'Impératrice-Reine, dans la convention conclue le 13 Mai 1779, avec S. A. Electorale de Baviere, en compensation de la cession accordée par le quatrieme article, a renoncé à toutes les prétentions formées ou à former à l'héritage de feu l'Electeur sous quel titre que ce pût être: mais quel rapport y a-t-il entre cette renonciation à des prétentions justes, & la proposition amicale d'un échange volontaire? Celui qui propose un tel échange volontaire, forme-t-il de nouvelles prétentions, rechauffe-t-il les anciennes? Lorsque la cour de Prusse proposa d'échanger ses deux principautés de Franconie contre la Lusace, si on lui avoit objecté que ses deux préten-

Digitized by Google

tions à cette possession de la Sixe n'étoient pas valables, auroit-elle trouvé cette objection équitable & fondée ? »

*Et s'étant engagée, ainsi que les autres Puissances contractantes & médiatrices de la paix de* Teschen, *à la garantie de tous les pactes de la Famille de la maison* Bavaro-Palatine *qui défendent à cette Maison toute aliénation & nommément tout échange de ses Etats.*

« Pour savoir ce que c'est que la prétendue Sanction-Pragmagtique de l'année 1329, sur laquelle sont fondés les traités de Famille postérieurs, il faut lire l'Histoire des Allemands par Schmidts. On y trouve, T. 5. p. 205 de la nouvelle édition, le passage suivant. »

« L'Empereur Louis conclut à Pavie un traité » avec le fils de feu son frere Rudolphe ; non» seulement parce que ceux ci pressoient la res» titution des biens de leur pere ; mais aussi » parce que Rupert, qui accompagnoit Louis, s'é» toit déjà engagé dans des négociations avec » le légat du Pape. Pour les contenter on fit » un partage formel, & on détermina très» exactement ce que Louis ou les fils de son » frere devoient avoir de la Haute-Baviere, » ainsi que du Haut & Bas-Palatinat. Il ne fut » pas du tout question de la Basse-Baviere, » dont une autre branche se trouvoit déjà en » possession. Pour prévenir que dans la suite un » autre Empereur ne fît à l'égard de la Baviere » l'application des mêmes principes dont Louis » s'étoit servi peu auparavant contre la maison » d'Ascanie, par rapport à la Marche de Bran» debourg, il fit stipuler dans le traité, qu'au » cas que l'un des contractans ou ses héritiers » vinssent à mourir sans descendans, leurs ter» res, peuples & seigneuries, ainsi que le suffrage



Digitized by Google

» électoral seroient dévolus au survivant. Louis » eut encore la précaution d'inférer dans ce » traité, qu'aucun des contractans n'auroit le » pouvoir d'aliéner ou vendre aucune partie de » sa seigneurie, chevaux & autres biens, à qui » que ce fût, qu'à l'autre partie contractante. »

« L'exemple de la Marche de Brandebourg » que les descendans de Louis ont aliénée, sans » la moindre contradiction de la part de la mai- » son Palatine, prouve clairement que ce trai- » té, de même que ses clauses particulieres ne » s'étendoient pas à toutes les terres dont Louis » étoit en possession; encore moins à celles dont » il feroit l'acquisition par la suite. Au reste, » ce traité à eu le sort de tous les traités de ce » tems là, c'est-à-dire, que les descendans de » ceux qui les avoient contractés, y ont eu peu » d'égards. »

« Les conséquences qui résultent de l'éclair- cissement ci-dessus, se présentent d'elles-mê- mes; & il appert particuliérement que le traité de Pavie n'a pas été conclu alors par toute la maison de Baviere, ni pour toutes ses posses- sions actuelles & futures. Il ne nous reste donc qu'à examiner l'assertion contenue dans l'Ex- posé de la cour de Prusse, savoir : *Que les conventions ou pactes de la maison Palatine lui interdisent toute aliénation, & nommément tout échange de ses Etats.* »

« Le quatorzieme article du traité de Famille du 26 Février 1771, contient mot à mot ce qui suit. » Mais pour que les terres, pays & » peuples compris dans le traité de succession » restent & se conservent inaliénablement dans » chaque maison, de la maniere qui a été stipulée » dans le traité de Pavie & autres, & comme le » requiert par sa nature un traité de *fidei-commis*

Digitized by Google

» & d'union-héréditaire, ( *excepté les cas ou la* » *néceſſité, ou une plus grande utilité permet-* » *troient l'aliénation ou un engagement hipothécai-* » *re*, ) on doit ſe conformer pour l'avenir à la » teneur dudit traité : & dans le cas où l'une » des parties contractantes, pour les raiſons ci- » deſſus, y ſeroit engagée ou forcée, l'au- » tre partie aura toujours la préférence pour » l'achat des pays à aliéner ou pour l'hipothe- » que. »

« Par où l'on voit clairement que les traités de Famille de la maiſon Palatine ne lui interdiſent aucunement l'aliénation de la plus petite partie de ſes Etats ; encore moins eſt-il vrai que toutes les poſſeſſions de cette maiſon ſoient chargées d'un *fidei commis perpétuel & abſolument irrévocable.* Tout au contraire, le droit d'aliénation, dans les cas de *néceſſité* ou *d'un plus grand avantage* eſt expreſſément ſtipulé dans les traités ſuſdits ; & dans ce ſens limité, ce droit eſt reconnu comme réſultant de la nature d'un *fidei-commis* & d'un pacte de ſucceſſion. »

» Or, ſi les pactes de Familles de la maiſon de Baviere permettent, en cas de *néceſſité* ou dans la vue de s'aſſurer *de plus grands avantages*, l'aliénation abſolue ou hipothécaire de quelques-uns de ſes domaines, ſous la ſeule condition que l'acquiſition des Etats en queſtion ſera accordée aux Agnats de la Maiſon, par préférence, les mêmes pactes doivent d'autant plus permettre un échange, qui par ſa nature ſuppoſe un troc de Province pour Province & non une tranſlation de domaine à prix d'argent, laquelle de quelque utilité ou avantage qu'elle pût être momentanément, ne laiſſeroit pas d'être ſujette aux dangers de déperdition, de diminution ou d'altération de ſa valeur relative. »



Digitized by Google

Sa Majesté ayant cependant appris, au mois de Janvier de l'année courante, par la communication du Duc des Deux Ponts, que, malgré des considérations si fortes, la Cour de Vienne avoit fait proposer à ce Prince l'échange de toute la Baviere, ainsi que du Haut-Palatinat & des Duchés de Neubourg & de Sulzbach, contre une partie des Pays-Bas Autrichiens, Elle s'empressa d'en ouvrir ses sollicitudes à S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, comme garante de la paix de Teschen. La réponse que S. M. I. fit donner au Roi par son Ministre, le Prince Dolgorucki « qu'après le refus du Duc » des Deux-Ponts il n'étoit plus question de » cet échange, auroit pu rassurer S. M. si Elle avoit pu avoir la même certitude des intentions de la Cour de Vienne.

Ce qu'on allègue de la réponse de S. M. l'Impératrice de Russie est tel, qu'on juge nécessaire d'insérer ici cette réponse mot-à-mot. La voici. « Sa Majesté Impériale ne pouvoit se » dispenser de faire observer au Roi, qu'attendu » que, d'un côté, la proposition de l'Echange » étoit soumise au consentement libre des par- » ties intéressées, que d'autre part elle se fon- » doit sur des avantages inconteſtables, que » S. M. l'Empereur destinoit à la maison Pala- » tine, au moyen d'un sacrifice considérable en » revenus, l'Impératrice croyoit n'agir nulle- » ment contre ses engagemens, si elle appuyoit » d'une part ses alliés, de l'autre ceux qui étoient » sous sa protection, dans l'accomplissement » d'un projet, qui paroissoit être avantageux » aux deux parties, & qui ne portoit aucun pré- » judice à l'existence de la garantie qu'Elle » avoit prise sur Elle; & si Elle secondoit ce » projet précisément de la même maniere, que

Digitized by Google

» lors de la conclusion du traité de Teschen, » Elle s'étoit intéressée, en interposant ses bons » offices, en faveur de S. M. Prussienne, pour » la réunion des deux Margraviats à la primo- » géniture de la maison Electorale de Brande- » bourg. »

Mais cette Cour a fait voir trop clairement, tant par des démarches faites dans le cours de l'année présente, que par son système suivi de tout tems, qu'elle ne peut pas gagner sur elle de renoncer entierement au projet d'acquérir tôt ou tard la Baviere.

Quelles ont été les démarches faites dans le cours de cette année? La Cour de Berlin l'a pu voir clairement déjà au mois de Février dernier par la réponse de l'Impératrice de Russie, qu'on vient d'alléguer.

*La Suite à l'Ordinaire prochain.*

Il est décidé qu'on supprimera en Bohême 61 Couvens; savoir, 6 des Bénédictins; 4 des Paulins, 4 des Augustins, 6 des Récollets; 1 des Prémontrés; 1 des Barnabites; 4 des Carmes; 3 de Cîteaux, 10 des Capucins, 3 des Chanoines Réguliers de S. Augustin, 4 de Servites, 6 des Minimes & 9 des Dominicains.

L'Empereur a élevé le Colonel de Brentano au grade de Major Général & de Brigadier au Généralat de Carlstadt.

## *De Francfort, le 10 Novembre.*

Chaque Officier & soldat de la Brigade Hanoverienne, qui a servi si glorieusement à Gibraltar pendant le siege mémorable

Digitized by Google

de cette place, viennent de recevoir une médaille d'argent, qu'avec l'agrément du Roi d'Angleterre, le Général Elliot a fait frapper en mémoire de la belle défense de sa garnison. Le Roi, la Reine, tous les Princes & Princesses de la Maison Royale ont accepté une de ces médailles en or. Cette attention si honorable du Général Anglois pour les compagnons de ses travaux, l'est devenue encore davantage par la maniere dont le Gouverneur de Gibraltar a informé le Feld-Maréchal Hanoverien de Rhéder, de cette distribution. Voici la traduction littérale de la lettre touchante de M. Elliot.

» Je prends la liberté de m'adresser à votre Excellence dans une circonstance, qui me paroît remarquable à bien des égards «.

» S. M. a daigné me permettre de faire frapper une Médaille d'argent pour transmettre à la postérité le souvenir d'une action militaire qui, à ce que je crois, a été jusqu'ici sans exemple «.

» Votre Excellence comprendra d'abord que je veux parler de cette brigade renommée des troupes Electorales de S. M., qui, aux yeux de toute l'Europe, a montré une vertu si éclatante, pendant si long temps, & dans des circonstances, qui auroient mis à l'épreuve la vertu des Héros les plus sublimes. V. E. ne me croira pas capable sans doute de publier ces louanges légitimes, dans le dessein de m'emparer pour moi-même d'une partie de leur mérite «.

» Un Général peut être tranquille & sans inquiétudes, au milieu même de la guerre, quand il peut compter sur le courage & la fidélité de

Digitized by Google

pareilles troupes qui joignent la discipline la mieux observée, avec le zele, la patience & la bravoure; que les travaux les plus rudes & continuels ne peuvent rebuter ; que les maladies, les blessures & la mort même n'épouvantent point; qui savent, sans se plaindre, avoir presque toujours la famine & la disette devant les yeux, & jamais l'abondance. Votre Excellence les connoît ; & je ne finirois pas si je disois d'eux tout le bien que j'en sais dans le fond de mon cœur. Comme le Roi a bien voulu que je lui présente sur cet événement une Médaille d'or, à Lui, à la Reine, au Prince de Galles, à tous les Princes & Princesses de la Maison Royale, j'en ai pris occasion d'en faire frapper de semblables en argent, qui doivent arriver incessamment à Hanovre «.

» Oserois-je prier votre Excellence d'en accepter une pour elle, aussi bien que pour le Général-Lieutenant de la Motte, le Général-Major de Sydow & chaque Officier & soldat sans exception, qui ont servi à Gibraltar depuis le le mois de Juin 1779, & qui ne l'ont quitté qu'avec le reste de la Brigade «.

» Je me flatte que tous n'y verront qu'une preuve de mon amitié, & de ma gratitude, qui ne finira qu'avec ma vie. Je crois quil se trouvera un assez grand nombre de ces Médailles pour remplir la totalité de mes intentions; mais dans le cas où il n'y en auroit pas assez, je renverrai ce qui manquera le plutôt possible «.

» M. le Général de Freytag, mon vieux ami, avec lequel j'ai été en correspondance suivie pendant tout ce temps, ne refusera certainement point une Médaille qui a été frappée sous les auspices de S. M «.

» Votre Excellence voudra bien me pardon-

Digitized by Google

ner la liberté que je prends de m'adreſſer à elle; mais j'ai cru qu'en paſſant pas ſes mains, ces Médailles recevroient une nouvelle valeur. J'ai l'honneur d'être, &c &c. G. A. Elliot.

L'Electeur de Cologne n'a fait, en quelque ſorte, que paroître à Vienne, d'où il repartit au milieu du mois dernier: le 25, il arriva à Ratiſbonne, & ſe remit en route pour Bonn le lendemain matin.

Chaque Province Autrichienne renfermera, à ce qu'on aſſure, une priſon d'Etat, pour ce qu'on appelle *les perturbateurs du repos public*, d'une claſſe diſtinguée. On compte actuellement ſix châteaux forts de cette eſpece; ſavoir, Kufſtein en Tyrol, Beſig en Bohême, Spielberg en Moravie, Mungatſch en Hongrie, Graz en Stirie, & Vilvorden dans les Pays-Bas.

Selon des lettres de la Pologne, le Roi de Pruſſe y a fait acheter pluſieurs milliers de chevaux de remonte, & une grande quantité de ſeigle & d'avoine. Les fourniſſeurs Pruſſiens ont reçu de nouveaux ordres de continuer leurs achats.

Le Baron de Steinberg eſt parti d'Hanovre pour ſe rendre à Mayence en qualité de Miniſtre plénipotentiaire.

L'Electeur de Treves a donné des ordres de placer des paratonnerres ſur le château neuf de Coblentz, ſur l'édifice qui renferme les documens & chartes publics, & ſur

Digitized by Google

les magasins à poudre, dans la forteresse d'Erenbreitenstein.

La Principauté de Cobourg, lit-on dans une nouvelle description fleriſſ que de ce pays, eſt compoſée de onze Bailliages, ſavoir : Cobourg, Neuſtad, Sonnefeld, Neuhaus, Sonneberg, Hildbourghauſen, Veilsdorf, Heldbourg, Konigsberg, Schalkan & Eisfeld. On y compte 10 villes, 7 bourgs, 332 villages, 48 terres nobles, & une population de 65,000 ames. La part des Princes de Saxe Sealfeld dans ce pays, conſiſte en 163 endroits dont la popula ion eſt évaluée à 25,482 ames. Les principales productions de ce te Principauté ſont le blé, le chanvre, le lin, les fruits, du houblon & d'excellens pâturages ; on en exporte des chevaux, des bêtes à cornes & à laine, des draps, du bois, & beaucoup de b eu de Berlin, dont la plus forte partie paſſe en France, en Italie & en Eſpagne.

L'Egliſe Françoiſe réformée de Caſſel célébra le 28 du mois dernier le Jubilé de ſon établiſſement dans le Landgraviat de Heſſe. On a frappé une Médaille en commémoration de cette cérémonie; Médaille dont l'inſcription au revers porte: *L'Egliſe Françoiſe de Caſſel, établie par le Landgrave Charles, célebre ſon Jubilé ſous Frédéric II. le 28 Octobre.*

Quatre jours après, cette même ville a été plongée dans le deuil. Son Alteſſe Séréniſſime Frédéric II, Landgrave régnant de Heſſe-Caſſel, eſt mort d'apoplexie à table le 31 du mois dernier, au château de Weiſſenſtein. Ce Prince, âgé de 65 ans, avoit été marié en premières nôces à S. A. R. Marie,

Digitized by Google

fille de George II, Roi d'Angleterre, & tante du Roi actuel. Il eut trois fils de cette Princesse, savoir; Guillaume, Prince héréditaire & Comte de Hanau, qui lui succédera; Charles, Viceroi de Norwège, & Frédéric, Lieutenant-Général au service de LL. HH. PP. & Gouverneur de Maſtricht. Le Landgrave Frédéric II, dont la douceur & l'humanité formoient le caractere, meurt un des Princes les plus riches d'Allemagne. Lorſqu'il parvint à la Régence, ſes Domaines venoient d'être dévaſtés par la guerre de 1756. Il ſe chargea d'une partie des dettes des Etats du pays; il fit de Caſſel ſa réſidence une des plus belles & des plus agréables villes de l'Europe; il abolit la peine de mort; il excita l'induſtrie de ſes Sujets par l'établiſſement de diverſes fabriques, dont pluſieurs ont proſpéré; il augmenta par une armée reſpectable & par ſes alliances l'influence politique de ſa Maiſon en Allemagne; enfin, les ſommes qu'il tira de ſes Traités militaires avec les Anglois; Traités qui ont été l'objet de beaucoup de reproches, auxquels on pourroit faire beaucoup de réponſes, furent employées en grande partie à faciliter des ſuppreſſions d'impôts, à des établiſſemens de décoration ou d'utilité publique qui n'ont rien coûté au peuple, & à la protection des Lettres & des Arts; foible mérite en comparaiſon de ceux expoſés ci-deſſus. En ſecondes noces, le feu Landgrave avoit épouſé l'une des Princeſſes de Brandebourg-Schwedt.

Digitized by Google

Il avoit l'esprit très cultivé, & fit à Geneve dans sa jeunesse, des études dont il ressentoit encore l'utilité dans l'âge avancé.

## ITALIE.

### *DE LIVOURNE, le 24 Octobre.*

On a formé dans la Dalmatie Vénitienne, au-delà de Zara, un cordon de 12 mille hommes, dont 8 mille Esclavons. On en a déjà tiré un à Cattaro. Enfin, la République se donne des mouvemens pour mettre en état de défense ses frontieres du côté de la Turquie.

Plusieurs familles des Villes bombardées par les Vénitiens, c'est-à-dire de Suse & de Sfax, sont arrivées à Tunis, à ce que mande une lettre de cette derniere ville. Ces réfugiés nous apprennent que les dommages causés par le bombardement n'ont pas été fort considérables, puisque les maisons qui composent ces villes sont en petit nombre & de peu de valeur. L'Escadre Vénitienne composée de 23 Vaisseaux de toutes forces, non compris les transports & un brulot, est arrivée à la Goulette. On ne sait point encore quels sont ses desseins; mais quoi qu'il en soit notre Bey se conduit avec la plus grande indolence, & traite les hostilités dont nous sommes menacés, comme une affaire de peu de conséquence. Les troupes de la Régence sont sans Chefs, & qui pis est; sans discipline. Le Consul d'Hollande nous assure que l'Escadre Vénitienne n'a d'autre objet que

Digitized by Google

d'observer les mouvemens de l'Escadre Hollandoise, qui depuis 18 mois est stationnée dans la Méditerranée; cependant nos Corsaires continuent leurs courses & rentrent quelquefois avec des prises.

## ESPAGNE.

*DE MADRID, le 25 Octobre.*

La Banque nationale de S. Charles tiendra le 29 Décembre prochain l'assemblée générale de ses Actionnaires, qui sera présidée par S. E. le Comte d'Altamira, comme premier Directeur.

S. E. le Cardinal Colonna de Stigliano, ci-devant Nonce du Pape en cette Cour, a pris congé de Sa Maj. le 22 de ce mois. Le même jour, S. E. l'Archevêque de Corinthe, nouveau Nonce Apostolique, a remis ses Lettres de créance à Sa Majesté.

Les habitans de Morviedro viennent d'être témoins d'un spectacle extraordinaire. On a enlevé, à l'instigation d'un des Echevins de cette ville, Don Henri Palos, les terres qui couvroient l'amphithéâtre de l'ancienne & célebre *Saguntum*. On n'a pu parvenir à débarrasser que neuf gradins des quatorze qui composoient les sieges de l'ordre équestre. Ne pouvant enlever non plus toutes les terres qui couvroient l'orchestre, on s'est contenté de lui donner une pente vers la scene. Le 30 Août, le 1er. le 3 & le 4 Septembre ont été les jours consacrés aux spectacles. On a représenté plusieurs Tragi-Comédies espagnoles & la Tragédie intitulée *Sirbé*. Le concours des spectateurs a été très-grand, & quoiqu'on n'eût point sçû à Valence que ce spectacle devoit avoir lieu, il s'est rassemblé dans l'am-

Digitized by Google

phithéâtre jusqu'à 3300 personnes. On peut juger que l'enceinte étoit fort loin d'être remplie, puisque cet amphithéâtre, selon divers Auteurs, en pouvoit contenir jusqu'à 10,000.

Le 1er. de ce mois, la Compagnie des Philippines a fait sa premiere expédition. Elle a fait partir le vaisseau *la Notre-Dame des Plaisirs*, qui va prendre des Fonds à Lima, d'où il se rendra à Manille.

## GRANDE-BRETAGNE.

### *DE LONDRES, le 9 Novembre.*

Quoiqu'on annonce de nouveau le retour du Général Elliot, & le depart du Lieutenant-Général Rainsfort, qui doit le remplacer à Gibraltar en qualité de Lieutenant du Gouverneur, cette nouvelle est prématurée, & il est peu probable qu'on revoie ici M. Elliot avant le printems prochain.

Le compagnon de sa gloire & de ses travaux, Sir Robert Boyd, Lieutenant-Général, a obtenu du Roi la permission de faire mettre le nom de *Gibraltar* sur les drapeaux de son Régiment, comme un monument des services rendus par ce Corps & par son Commandant durant le Siege de cette Forteresse.

L'on a imprimé le Bill présenté au Parlement, concernant une meilleure méthode de lever les Matelots en tems de guerre. Ce Bill, qui doit mettre fin aux irrégularités & aux inconvéniens de la presse, reparoîtra à la prochaine session; & nul doute qu'il ne soit admis avec quelques changemens.

Digitized by Google

L'Amiral Howe a passé en revue la division des Troupes de Marine cantonnées à Plymouth. Il a été tellement satisfait de leur discipline, qu'il leur a transmis les remercîmens de Sa Majesté, remercîmens qui ont été communiqués aux soldats à la parade. — On parle d'établir dans le même Port un Corps de Cadets de Marine, composé de mille jeunes gens, & sur le plan adopté en France, à Brest & à Toulon. Cependant, comme les Ecoles existantes ont formé suffisamment d'excellens sujets, on ne croit pas que cette innovation coûteuse soit agréée du Gouvernement.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers publics, le Roi a proposé au Prince de Galles de lui assigner 100,000 liv. sterl. pour la dépense de sa maison, de lui faire accorder 200,000 liv. sterl. pour payer ses dettes, & une somme équivalente à la dépense de la reconstruction du Palais de Carleton, à condition que le Prince consentît à se marier. L'épouse, destinée à cette union, est la Princesse Frédérique-Louise Guillelmine, fille du Prince d'Orange, âgée de quinze ans. On ajoute que, Sa Maj. ayant donné trois jours à S. A. R. pour réfléchir sur cette proposition, le Prince a supplié le Roi de croire qu'il étoit très-disposé à se marier; quoiqu'il répugnât à engager sa parole pour une Princesse qu'il n'avoit jamais vue.

Le Ministre de Portugal a eu le 30 une longue conférence avec les deux Secretaires d'Etat, &

Digitized by Google

à l'arrivée du Roi à S. James, ils se sont tous renfermés dans le cabinet de S. Majesté. Il paroît que depuis qu'il est question sérieusement d'un arrangement de commerce entre la France & la Grande-Bretagne, la Cour de Lisbonne cherche à y mettre des obstacles. Elle craint que l'on consomme moins de vin d'Oporto en Angleterre si les vins de France y trouvent un débit assuré par la suppression des droits. En conséquence Sa Majesté Très-Fidelle a offert d'annuller toutes les restrictions dont se plaignent les facteurs anglois en Portugal, à condition qu'il sera fait une remise de quelques droits particuliers sur les vins du crû des possessions portugaises. On dit que les François, indépendamment de leurs vins, demandent que l'on permette l'entrée de leurs batistes; ils demandent aussi l'admission de leurs eaux-de-vie & de leurs modes; mais on assure que ces dernieres propositions ont été rejettées par le Gouvernement. Notre commerce avec le Portugal étoit autrefois bien plus avantageux.

Sur une période de dix années, depuis 1751 jusqu'en 1761, la balance a été annuellement en notre faveur de 965,705 liv.; mais d'après une pareille donnée de 1761 à 1781, la balance annuelle n'a pas excédé 224,534 liv.

Mais avec la France, malgré les entraves, malgré les défenses & les prohibitions réciproques, nous avons obtenu en 1770, 1771 & 1772 une balance connue de 141,352 liv. par an; cela seul suffit pour faire juger des avantages immenses dont nous jouirions si le commerce avec cette Puissance pouvoit devenir libre.

Les contrebandiers Flamands, que les belles opérations de M. Pitt privent aujourd'hui de leur principal commerce,

Digitized by Google

celui d'introduire le thé en Angleterre, ont porté leurs vues du côté de la France, où les principes prohibitifs ont acquis une nouvelle vigueur : plus la quincaillerie angloise sera proscrite, plus elle enchérira, & plus il y aura d'avantage à en introduire frauduleusement.

Le True Briton, arrivé dans les Dunes la semaine derniere, & qui étoit parti de Sainte-Hélène le 8 Août, est le dernier Bâtiment venant de la Chine, attendu cette année par la Compagnie des Indes.

La Gazette de Calcutta du 14 Avril dernier rapporte, à ce qu'on prétend, que le bruit couroit dans les Etablissemens François & Anglois de l'Inde, que le Sultan Tippoo-Saïb avoit été empoisonné dans une tasse de café par l'une de ses concubines ; mais, soit que la dose ne fût point assez forte, ou que le poison n'opérât que lentement, ce Prince eut le tems d'appeller un Médecin Persan qui, au moyen d'un antidote, lui sauva la vie. La coupable ayant été découverte, le Conseil de Tippoo, en l'absence de ce Prince alité, la condamna à être brulée à petit feu. Cette Sentence fut confirmée quelques jours après par le Prince en personne: On prépara un bucher construit de façon que le feu ne pût consumer qu'une buche à la fois. L'exécution de cette malheureuse a duré, dit-on, deux heures avant qu'elle ait rendu son dernier soupir. Personne, au reste, n'a reçu ici cette nouvelle directement.

Pen-

Digitized by Google

Peu de jours avant l'ouragan de la Jamaïque, dont nous avons rapporté les triſtes détails, on apperçut ſur la côte une immenſe quantité de poiſſons aglutinés en quelque ſorte à la ſurface de la mer, & qui reſſembloient à des ſables mouvans. Les plus anciens habitans de l'iſle ne ſe ſouviennent pas d'un phénomène auſſi ſingulier.

Dans une des lettres de la même iſle, on lit le paſſage ſuivant;

Le Capitaine d'un bâtiment eſpagnol qui a relâché en cette iſle, nous a appris qu'on avoit eſſuyé un ouragan affreux dans le port de la Havanne, & que les vaiſſeaux qui y étoient mouillés avoient été fort endommagés. Quatre bâtimens ont péri; l'un d'eux venoit de Lima avec une riche cargaiſon. Les maiſons ſituées ſur le rivage ont eu leurs toits enlevés; pluſieurs perſonnes ont été tuées, & des magaſins ont été renverſés. Dix bâtimens mouillés le long du quai ont chaſſé ſur leurs ancres, & en s'abordant ont reçu de grands dommages. Preſque toutes les petites embarcations ont été fracaſſées. Le Capitaine a ajouté qu'il craignoit que l'iſle de Cuba n'eût ſouffert conſidérablement en cette occaſion.

M. Palmer, Acteur de Drury-Lane, a été nommé Directeur du nouveau Théâtre qu'on projette d'ouvrir le premier de Mai prochain aux Goodmans Fields. Ce Théâtre ſera ſous la Juriſdiction du Gouverneur de la Tour. Le Roi, dit-on, a fait ouvrir une ſouſcription, où les perſonnes les plus diſtinguées ont déjà fourni plus de 30,000 livres ſterl. Le Théâtre ſera ouvert été & hiver. Il ſera bâti dans l'em-



Digitized by Google

placement où étoit l'ancien Théâtre de Goodmans Fields. Cet établissement fera le plus grand tort aux autres Spectacles. L'Acteur Lee-Lewes, long tems prisonnier au banc du Roi par une suite de ses mauvaises affaires, sera, dit-on, employé avec d'autres Acteurs célebres dont l'engagement est au moment d'expirer. C'est sur cet ancien Licée que l'inimitable Garrick fit son premier début.

Ce Théâtre, ainsi que ceux de *Drury-lane* & de *Covent-Garden*, seroit destiné aux grands ouvrages dramatiques. Sous ce point de vue, il obtiendra peut-être une tolérance que les Magistrats du Comté de Midlesex viennent de refuser de la maniere la plus énergique à trois nouveaux lieux de divertissemens publics; l'un étoit une salle de concert dans la banlieue de Londres, sur le plan du Panthéon; l'autre, un manége dans le goût de celui d'Astley; enfin, le troisieme, un nouveau manége, demandé par le sieur Astley lui-même. M. *Mainwaring*, Membre du Parlement pour le Comté de Midlesex & Président de l'Assemblée, exposa en ces termes les affreux inconvéniens de la multiplicité de ces petits Spectacles corrupteurs.

» Nous sommes actuellement assemblés, » dit-il, pour faire des réglemens importans sur » la police, pour mettre des loix en force, pour » prendre les mesures les plus vigoureuses pour » réprimer l'excès de dissipation qu'on voit régner parmi toutes les classes de citoyens; pour » arrêter le torrent de la dépravation des mœurs,



Digitized by Google

» & le relâchement des loix dont on se plaint gé-
» néralement. Irons-nous donc autoriser de nou-
» velles tentations offertes à la paresse, au vice,
» à la corruption ? Ce seront de nouveaux re-
» paires pour les voleurs, pour les débauchés,
» pour les perturbateurs du repos public. Voyez
» les beaux effets que produisent tous les lieux
» publics ! Promenez-vous autour des salles de
» spectacles, & observez les scenes scandaleuses
» les soirs. Celles qu'on demande à établir en
» produiront elles de différentes ? Le public doit
» avoir sans doute des amusemens ; mais n'en
» a-t-il pas assez, &c. &c. &c. ».

Tous les Magistrats s'étant rangés sans débats, à l'opinion de M. *Mainwaring*; les permissions demandées par les trois Entrepreneurs furent rejettées à l'unanimité.

Le nouveau Lord Maire vient d'établir dans la Cité une Garde de nuit, chargée uniquement de purger les rues de femmes publiques & de vagabonds, & l'on ne doute pas que, d'après cet exemple, la même Police ne soit adoptée dans le quartier de Westminster.

On voit à Rye, dans le Comté de Sussex, une jeune femme âgée de vingt-deux ans, appelée Marguerite Gascoigne, qui selon son propre récit, & celui des Médecins qui l'ont visitée, est enceinte depuis près de trois ans. Elle a ressenti régulierement tous les neuf mois les travaux de l'enfantement. Ce phénomene prouve combien un corps réduit à la situation la plus déplorable peut être soutenu par la nature. Sa taille est effrayante, & les mouvemens de l'embryon (si tant est que ce soit un enfant) sont



Digitized by Google

surprenans. Pour tempérer ces douleurs, elle est obligée de prendre beaucoup d'opium.—On a appris ces détails par une lettre qu'elle a fait écrire à un de ses amis à Londres, ne pouvant point écrire elle-même, parce que depuis huit mois elle garde le lit, & la chambre depuis plus de deux ans. M. *Mackrell*, Médecin à Rye, qui l'a traitée, atteste la vérité de ce fait.

Le *Général Advertiser* a publié en ces termes un *Avertissement extraordinaire.*

« On demande tout de suite un homme d'une » habileté consommée, grand maître dans l'art » de la persuasion, & qui soit en état de faire » croire au peuple qu'il est riche dans sa pauvreté, » libre dans son esclavage, & que la taxe des » boutiques est pour lui une bénédiction. Toute » personne qui sera capable de cet emploi recevra les plus grands encouragemens, & peut » s'adresser à l'*hôtel de la Prérogative*, *Downing Street* ». (rue du quartier de Westminster, où loge M. Pitt.

Le Général *Conway* se promenant l'un de ces matins à sa campagne de *Park-Place*, vit un homme couché sur le grand chemin, & mort en apparence. L'ayant interrogé, ce malheureux lui répondit, avec l'accent de l'infortune, que différentes pertes avoient ruiné son commerce & l'aisance dont il jouissoit; que réduit à la misère depuis plusieurs mois, & honteux de demander, il avoit pris le parti de se présenter à un hospice de charité de la Province; mais que n'ayant pris depuis trois jours d'autre nourriture que quelques bayes sur les haies, il s'étoit trouvé dans un état de foiblesse qui le mettoit hors d'état de continuer sa route. Vivement affecté

Digitized by Google

de ce récit, le vieux Général courut à sa maison, envoya un de ses domestiques au pauvre Marchand, lui fit donner un bon lit & les alimens les plus restaurans, & le visita lui-même plusieurs fois. Après l'avoir gardé plusieurs jours jusqu'à ce qu'il eût demandé à se retirer, le Général lui donna une guinée pour se rendre à Londres, lui promit toute sa protection pour rétablir ses affaires, ou pour trouver un emploi, & lui offrit sa table pendant tout le tems qu'il le jugeroit nécessaire.

Le 14 d'Octobre, les Magistrats de la Paroisse de Hardwick, dans le Comté de Bucks, ont examiné le corps de *John Hicks*, qui traversant les champs le 12, pour revenir chez lui avec un autre homme & un enfant de 10 ans, fut frappé de la foudre pendant un violent orage. Son chapeau, sa chemise, son habit, sa veste & ses culottes ont été déchirés & brûlés. Sa boucle de col qui étoit d'argent, a été fondue; une paire de gros souliers neufs qu'il avoit mis le même jour, ont été également déchirés, & les cloux dont ils étoient garnis, arrachés. Enfin, son corps a été meurtri en beaucoup d'endroits. L'homme & l'enfant qui l'accompagnoient, frappés par le même coup de foudre, sont restés sans connoissance plusieurs heures.

La Comtesse de Bedford, épouse du cinquieme Comte de ce nom, & mere du généreux Lord Russel, décapité sous Charles II, mourut avant la promotion de son mari à la dignité de Duc. Sa mort fut très-singuliere. Cette femme accomplie, étoit fille de Robert Carr, Comte de Som-



Digitized by Google

merſet, & de la libertine Comteſſe d'Eſſex. On lui avoit toujours caché la conduite de ſes parens, & l'aſſaſſinat du Chevalier Thomas Overbury; tout ce qu'elle en ſavoit étoit leur mésintelligence conjugale, qui s'étoit accrue au point que, dans les derniers tems, ils habitoient la même maiſon ſans jamais ſe voir. Etant un jour dans la chambre du Comte ſon époux, abſorbée par la perte de leur fils, le Lord Ruſſel, le Comte ſortit un inſtant pour affaire; elle apperçut, machinalement à ce que l'on croit, un mince volume in-fol. dont le titre étoit, *procès du Comte & de la Comteſſe de Sommerſet.* Elle le prit avidement, & l'ayant feuilleté, elle fut frappée comme d'un coup de foudre de l'opprobre de ſes parens. Elle tomba évanouie & fut trouvée morte par ſon mari, avec le livre ouvert à ſes pieds.

## FRANCE.

*DE FONTAINEBLEAU, le 10 Novemb.*

Le Roi a nommé à l'Evêché de Saint-Malo, l'Abbé Cortois de Preſſigny, Vicaire général de Langres; à l'Abbaye d'Ourſcamp, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Noyon, l'Archevêque de Bordeaux; à celle de Saint-Ferme, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Bazas, l'Abbé de Vichy, Aumônier de la Reine; à celle de Claire Fontaine, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Chartres, l'Abbé d'Ozier, Vicaire général du même Diocèſe; à celle de la Clarté-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Tours, l'Abbé Seve,

Digitized by Google

Vicaire général de Verdun à celle réguliere de Blandecque, même Ordre, Diocèse de Saint-Omer, la dame Haudouart, Religieuse professe de la même Abaye ; & à celle réguliere de Woëstines, même Ordre & même Diocèse, la Dame de Briois, Religieuse professe de la même Abbaye.

Le Prince d'Aremberg, le Marquis de Biencourt-Pontrincourt, le Comte Hypolite de Chabrillant, le Vicomte Henri de Belsunce, le Chevalier de Belsunce, le Comte Bruno de Boisgelin, le Comte de Grouchy, le Comte de Boisdenemets, le Comte de la Saumés, le Comte de Roys, le Comte de Rully, le Comte le Prestre de Lezonnet, le Comte de Murat & le Chevalier de Sariac, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 3 de ce mois, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le 8, le Traité définitif de la Paix entre l'Empereur & les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays Bas, a été signé ici par leurs Ambassadeurs respectifs, sous la médiation & la garantie du Roi.

## *De Paris, le 16 Novembre.*

On a rendu public le jugement porté par un Conseil de Guerre, tenu aux Invalides, contre M. de Viantaix, qui est condamné à 20 ans de prison pour s'être décoré indûement de la Croix de Saint-Louis. Cette Sen-



Digitized by Google

tence, dit-on, pourra être suivie d'une Ordonnance qui obligera les Chevaliers à porter dorénavant la Croix de l'Ordre, ainsi que l'exigent les Statuts, au lieu d'un simple ruban rouge.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du 30 Octobre 1785, concernant le service de la Poste aux chevaux, relais & messageries, porte ce qui suit :

Le Roi s'étant fait rendre compte de tout ce qui est relatif au service des Postes, a reconnu que depuis la suppression de la charge de Grand-Maître & Surintendant général des Postes & Relais, ce service s'étoit accru & perfectionné dans toutes les parties qui en dépendent : Et Sa Majesté ayant considéré que son état actuel pourroit s'améliorer encore, si l'Administration des Haras étoit réunie aux différens établissemens qui emploient un grand nombre de chevaux, Elle a jugé à propos de séparer du service de la Poste aux lettres celui des relais de Postes & celui des Messageries en tant qu'elles auroient rapport auxdits relais ; Sa Majesté a pris en même temps toutes les mesures nécessaires pour que les facilités qui en résulteront à l'avantage de ces différens services ainsi réunis, n'empêchent pas que celui de la Poste aux lettres ne continue de se faire avec autant de célérité, de régularité & d'exactitude que par le passé. A quoi voulant pourvoir, &c. Sa Majesté étant en son Conseil, a confirmé & confirme la disposition de l'Edit du mois d'Août 1776, portant suppression de la charge de Grand-Maître & Surintendant général des Postes, Courriers & Relais de France, & celles des Edits de Mars 1728 & Mai 1783, qui ont supprimé les autres charges & offices sur les Postes ; ce faisant,

Digitized by Google

ordonne qu'il sera créé & établi une charge de Directeur général des Postes aux chevaux, Relais & Messageries de France, de laquelle sera pourvu le sieur Duc de Polignac, pour en exercer les fonctions, ainsi & de la même maniere que le sieur Marquis de Polignac exerce celles de Directeur général des Haras, avec survivance réciproque & réunion au décès de l'un d'eux : Veut en conséquence Sa Majesté que l'Administration de la Poste aux lettres soit, à commencer du 1er. Janvier prochain, séparée de celle des Postes aux chevaux & de celle des Messageries en tant qu'elles y ont rapport, & qu'elle continue d'être exercée par le sieur Baron d'Ogny ; avec adjonction & survivance de son fils, aux mêmes titres, prérogatives & émolumens dont il a joui jusqu'à présent ; se réservant Sa Majesté de fixer par un Reglement particulier, les limites de chacune desdites Administrations, & les fonctions respectives de ceux qui en seront chargés, &c.

Le ridicule que nous nous sommes permis de jetter dans le pénultieme N°. de ce Journal, sur un canal du Rhône, de l'invention de quelques Nouvellistes à la main, rend nécessaires certains éclaircissemens ultérieurs sur cet objet. Le projet d'ouvrir un canal, soit de changer le lit du Rhône, en tout ou en partie, de Geneve au point d'engouffrement, de tirer ce fleuve effrayant par sa profondeur & par sa rapidité, des précipices où il est encaissé, depuis le fort de l'Ecluse sur une espace de deux lieues, pour en porter les eaux dans un aqueduc en maçonnerie sur les pentes du Grand-Credo, coupées de ravins qui renversent chaque an-



Digitized by Google

née des rochers, des terres, des maisons, les ponts même les plus solides, est une entreprise qui, quoique réellement conçue plus d'une fois, mérite peu qu'on en parle sérieusement. Il faut la laisser dans l'oubli dont quelques Gazettes l'avoient tirée, pour annoncer qu'il existe un plan tout différent, & dont l'exécution, si elle est confiée à des mains prudentes & habiles, seroit un monument de grandeur, de hardiesse & d'utilité. Il s'agiroit de suspendre en quelque sorte les eaux du Rhône par un Barrage au-dessus de la cataracte qui précéde son engouffrement, de les faire refluer, & d'en élever le niveau à soixante pieds au dessus de leur hauteur actuelle, jusqu'au fort de l'Ecluse; ce qui formeroit un lit spacieux d'un cours tranquille, & couvriroit les précipices, sans inonder les rives, vu les deux chaînes de montagnes, hautes de 4 à 500 pieds, qui les forment. Cette navigation de deux lieues ainsi rendue praticable, il ne resteroit plus qu'à pratiquer un canal depuis l'emplacement même de la digue ou barrage, à 60 pieds d'élévation, sur une longueur d'environ 3600 toises, savoir du pont de Lucey où le Rhône s'engouffre jusqu'au ravin de Ringe. Telle est l'idée générale de ce magnifique ouvrage, dont les nivellemens ont été faits, les obstacles à vaincre appréciés, & les moyens calculés par Gens expérimentés. A Ringe, les eaux du canal retomberoient dans le lit naturel du Rhône,

Digitized by Google

navigable delà juſqu'à la Méditerranée. Les 60 pieds de pente qu'on lui ôteroit ſur 159 qu'il en a depuis Geneve à l'engouffrement, rendroient à la navigation cet eſpace de ſix lieues. Quelques travaux peu diſpendieux à Geneve même, qui deviendroit l'entrepôt d'un commerce immenſe entre le nord & le midi, permettroient aux barques de deſcendre & de remonter librement le fleuve qui traverſe le lac Léman. Dans celui-ci ſe jette entre Morges & Lauſanne la petite riviere de la Venoge, dont les eaux abreuveroient un canal de communication entre le lac de Geneve & celui de Neuchâtel; canal commencé d'Entreroches à Yverdun au dernier ſiécle pour le tranſport des vins du pays de Vaud, ſur une longueur de 4 lieues, & dont les barques qui le parcourent portent 3 à 400 quintaux. Ce qui reſte à achever de cette communication forme un eſpace de trois lieues & demi, & ne coûteroit pas deux cent mille livres. Une fois arrivés au lac de Neuchâtel, les tranſports y trouveroient la Thiele, riviere navigable qui ſe jette dans le lac de Bienne, & de celui ci dans l'Aar, grande riviere qui, après avoir arroſé une partie des Cantons de Berne & de Soleure, va s'unir au Rhin à Valdshut. Par l'exécution de ce grand projet dont les avantages ſont inappréciables, on obtiendroit une navigation non interrompue de 360 lieues de l'Océan à la Méditéranée. Les travaux ſur le Rhône



Digitized by Google

peuvent s'exécuter avec cinq ou six millions au plus.

Nous avons reçu la Lettre suivante, qui ne peut être trop connue dans les ports de mer.

Il regne, Monsieur, sur nos vaisseaux, une colique particuliere dont les symptômes sont les mêmes que ceux de la colique des Peintres : parmi les écrivains qui en ont fait mention, & qui sont en petit nombre, il en est un qui a remarqué ce rapport sans varier; mais aucun n'en a rencontré la véritable cause : tous entraînés par l'ancienne hypothèse sur la dégénération de la bile, à laquelle on attribuoit autrefois aussi la colique des plombiers, ont pensé que celle des gens de mer venoit de cette acrimonie & de cet épaississement prétendu de la bile, & ont établi leur opinion sur cette théorie surannée.

Mes recherches faites, il y a plusieurs années, sur ce qui concerne les maladies causées par le plomb & ses préparations, m'ont toujours porté à redouter les couleurs dans tous les lieux où je les ai vues employer. Vingt ans au moins de séjour dans la Ville où j'ai pris naissance, & dans deux ports voisins, l'un du Roi, & l'autre de commerce, m'ont mis à même de monter souvent à bord des vaisseaux, où j'ai pu me convaincre de l'infection de leur intérieur : j'ai dû, dans la suite, la confirmation de ces faits à un travail sur les maladies des gens de mer, dans lequel j'ai été aidé par les conseils de Créoles très-éclairés, & des Officiers de Marine du premier ordre.

Il eût été difficile de méconnoître la cause de la colique des gens de mer, aux signes qui la caractérisent, à la manière particuliere avec laquelle elle affecte l'Etat-Major, dont les chambres sont toujours peintes, enfin à la présence

Digitized by Google

de la couleur & à son odeur, qui produisant la colique des Peintres à ceux qui habitent trop tôt les appartemens nouvellement peints, ne pouvoit manquer d'en faire autant dans les chambres & les entreponts, dont l'air surchargé de moffettes, ne peut souvent se renouveller, quand les fenêtres & les sabords sont fermés à cause du mauvais tems, ce qui arrive très-fréquemment.

Aussi, après avoir médité mon sujet, & m'être convaincu par tous ces faits des malheurs qui pouvoient en résulter, j'ai formé des vœux pour la réforme de la peinture intérieure des vaisseaux, dans un Mémoire approuvé dans une assemblée publique de la Faculté, imprimé & publié sous la protection du Gouvernement, & accueilli par tous ceux qui savent voir, & qui ont l'ame honnête & désintéressée. Un événement affreux arrivé sur un vaisseau du département de Brest, achévera de convaincre ceux qui pourroient encore en douter. Je le tiens de M. le Chevalier Hotte, qui a bien voulu m'en donner les détails, écrits de sa main.

» Il est à ma connoissance que M. le Chevalier de Marigny, commandant la frégate du Roi *le Serin*, en venant de Brest à la Martinique, dans l'année 1775 ou 1776, a été empoisonné par la peinture de son vaisseau; il en a eu des coliques dont il a beaucoup souffert en Amérique: il y a presque toujours été malade, & à son retour il a été obligé d'aller aux eaux. Son second est mort des suites de la maladie occasionnée par la peinture; & son Chirurgien major, après avoir souffert les plus cruelles atteintes de colique, s'est embarqué mourant, & n'a trouvé de soulagement à son retour qu'aux eaux. M. Brulé, aujourd'hui Médecin de l'hôpital de Brest, a fait les fonctions de Chirurgien major au retour de la frégate en France; il peut attester le fait,

Digitized by Google

ainſi que M. le Chevalier de Marigny, Major de la Marine de Breſt, & Capitaine de vaiſſeaux du Roi : preſque tout ſon Etat-Major a eu la maladie ».

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, GARDANNE.

On trouve dans le Journal de Guienne un plan très-curieux des conſtructions projettées ſur l'emplacement du Château Trompette. Voici comment le Redacteur de ce Journal expoſe ce devis magnifique.

Le terrein actuellement occupé par le Château & les Glacis, offre un exagone irrégulier, dont le plus grand côté, bordé par la Garonne, en forme d'arc, a 200 toiſes d'étendue. C'eſt ſur cette ligne, priſe pour baſe, en face de la riviere, qu'on doit élever une place de 900 pieds de longueur, de 450 de profondeur, décorée du nom de Louis XVI, & d'un obéliſque érigé à ſa gloire. Cette place, demi-circulaire, ſera percée de treize rues de 54 pieds de largeur chacune, formant treize rayons dirigés ſur ſon centre. Réunies & liées aux façades de la place, les treize rues s'ouvriront en autant d'arcs de triomphe. Trois aboutiront á la rue Porte-Richelieu, une à la place de la Comédie, deux aux allées de Tourny, une à la place S. Germain, ayant une direction droite ſur le centre des deux places, trois aux Cours de S Seurin ; les trois dernieres à une rue [ rue de Monchy ] qui ſera ouverte pour établir la communication entre la ville & le fauxbourg des Chartrons. Le reſte de l'emplacement formera huit rues d'une largeur moins conſidérable. Les deux traverſales auront 50 pieds chacune ; l'une [ la rue de Vergennes ], prenant à la place de la Comédie, aboutira au Cours S. Seurin ; l'autre [ rue de Monchy ], commençant au quai projetté [ quai de Calonne ], rendra dans la rue de Ver-

Digitized by Google

gennes. Les six autres rues, larges seulement de 24 pieds, formeront des communications avec les nouveaux quartiers. Les façades du pourtour de la place & des bâtimens en ailes qui l'accompagneront, seront élevées de deux étages, couronnées d'un attique, & ornées d'une architecture d'ordre composite.

C'est M. Louis, célebre Architecte, si connu par la belle salle de spectacle qu'il a fait construire à Bordeaux, qui est chargé de diriger ces nouveaux édifices : il doit se rendre incessamment dans cette ville.

L'Académie de Montauban propose pour sujet du prix d'*Eloquence* qu'elle distribuera le 25 Août 1786, l'éloge *du Marquis de Pompignan.*

Ce Prix consiste en une somme de 450 l.; & pour sujet du Prix de Poësie : l'*Influence du climat sur le génie.*

Le Salon de la Correspondance sera ouvert pour la premiere fois après les vacances d'automne, Jeudi prochain 24 du présent mois, & continuera de l'être tous les huit jours en la maniere accoutumée, toujours à l'Hôtel Villayer, rue St. André des Arcs. M. de la Blanche ie, Agent général de Correspondance pour les Sciences & les Arts, de retour de son voyage, recevra l'assemblée. Les objets à exposer, doivent être envoyés, le Mardi au plus tard. Toute sorte de personnes sont admises au Salon, depuis *midi jusqu'à deux heures.* Pour être reçu à l'assemblée de l'après-midi, *depuis cinq heures jusqu'à neuf*, il ne faut point de billets. Tous les Savans, les Gens de Lettres, les Artistes ou Amateurs nationnaux & étrangers, de l'un & l'autre sexe, qui se font connoître à

Digitized by Google

l'Agent général, peuvent jouir de ce point de réunion *gratuit*.

M. de Fourcroy, Docteur en Médecine, de la Faculté de Paris, Professeur de Chimie au Jardin du Roi, &c. commencera un Cours d'Histoire Naturelle & de Chimie, le 16 Novembre à 11 heures du matin, dans son laboratoire, rue des Bourdonnais, à la Couronne d'or.

*N. B.* Nous devons relever plusieurs inexactitudes de la Notice des Pieces Dramatiques, jouées à Fontainebleau, telle qu'elle a été imprimée dans le dernier N°. *Virginie* n'est point de M. *de la Harpe*, & est anonyme sur le répertoire. *Sémiris*, ou plutôt *Céramis*, n'y a jamais été. — *Le Mariage secret* & *le Portrait* sont de M. *Desfaucherais*, & non pas de M. *Desfontaines*. *L'Oncle & les deux Tantes* n'a pas été donné. *Le Page supposé* fut supprimé aux répétitions. *La Dot* n'est point en vers, & est de M. *Desfontaines*, musique de M. *d'Aleyrac*. C'est *Coradin* qui est de MM. *Manquitot* & *Bruni*, & non pas *Bruneti*. *Le Jeu de l'Arc* n'existe pas. C'étoit le *Prix de l'Arc*, paroles du Marquis *de la Salle*, musique de M. *de Saint-Amans*, qui a été ôté du répertoire même avant le voyage.

Ajoutons qu'outre *Dardanus*, le *Mariage secret* a réussi, & que le *Jaloux sans amour* par M. Imbert, a conservé le succès mérité qu'il avoit obtenu dans la Capitale. Nous ne dirons rien de *Pénélope*, sur laquelle les voix sont partagées, & des représentations de laquelle nous n'avons pas été témoins.

Digitized by Google

Dans le pénultieme N°. il s'étoit également gliſſé une erreur au ſujet de la penſion de 2000 livres accordée à M. Bailly. La penſion qu'a obtenue cet eſtimable Académicien, n'eſt point celle qu'avoit M. Thomas. Lorſqu'il ſe gliſſe de pareilles erreurs dans le Journal, on doit croire qu'elles ne viennent jamais de notre part, & nous prions les perſonnes qu'elles intéreſſent, de nous adreſſer directement leur déſaveu, dont nous nous empreſſerons de faire uſage.

Les Numéros ſortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, ſont: 19, 81, 10, 86, & 70.

## PAYS-BAS.

*De Bruxelles, le 13 Novembre.*

La plupart des Régimens Autrichiens, venus dans nos Provinces l'hiver dernier, partent ou ſe préparent à partir. Le Corps Franc de *Stein* a été réformé; on a laiſſé aux ſoldats leurs habits & 4 florins d'Empire; pluſieurs ont pris parti dans les troupes Hollandoiſes.

Suivant les dernieres lettres de Paris, tout étoit convenu entre les Plénipotentiaires reſpectifs, & le Traité de Paix final de notre Cour avec la Hollande, a dû être ſigné le 8 à Fontainebleau. M. le Comte de Mercy,

Digitized by Google

à ce qu'on prétend, ayant refusé de reconnoître la souveraineté de l'Escaut, dans les termes requis par les Hollandois, on est convenu d'insérer dans le nouveau Traité, l'article concernant ce fleuve, tel qu'il se trouve dans le Traité de Munster.

Quoique les Editeurs de quelques Papiers publics eussent ordonné au Prince d'Orange de revenir à la Haye tout de suite, afin d'assister à l'assemblée de l'Ordre Equestre, qui a dû nommer un successeur dans cet Ordre au feu Général de Maasdam, le Stathouder & sa Cour sont partis de Leuwarde & se rendent au château de *Loo* en Gueldres, où LL. AA. SS. prolongeront vraisemblablement leur domicile, puisque le reste de leur maison a quitté la Haye dans le dessein de les rejoindre.

Le Samedi 5 de ce mois, les Etats de Hollande ont arrêté leur Réponse à la Lettre du Roi de Prusse, & l'on assure que l'Ordre de la Noblesse, ainsi que quelques villes, ont refusé leur approbation.

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.*

» Comme il y a fort long-tems qu'il n'a été parlé de l'attentat commis contre les papiers de l'ancien Veld-Maréchal de la République, S. A. S. le Duc de Brunswick, on a cru peut-être que comme cette affaire tient encore aux querelles républicaines, elle éprouveroit le sort de toutes celles de la même nature, qui sont d'abord grand

Digitized by Google

bruit, & qui ensuite s'assoupissent insensiblement. Une lettre récente d'Aix-la-Chapelle, que nous allons transcrire, pourra servir à détromper ceux qui auroient cette pensée, & leur indiquera jusqu'à quel point ce fameux procès est avancé.

» Les prisonniers qui avoient formé le projet d'enlever les papiers du Duc de Brunswck sont toujours tenus dans les prisons de cette Ville, & il est probable qu'ils y resteront encore longtems, par un événement trop singulier pour que le public l'ignore. — Le Mayeur de cette Ville, le Baron de Geyt, & les deux Echevins Commissaires ayant fini les interrogatoires dont le protocole est déposé au Siege des Echevins, l'Avocat Fiscal de S. A. Electorale Palatine a donné son rapport avec les conclusions respectives; mais cet écrit ne se trouvant pas du goût de Mgr. le Duc & du Mayeur, celui-ci l'a retiré, & en a fait dresser un autre qui effectivement paroît beaucoup mieux conçu, & qu'on soupçonne être de l'Avocat dont S. A. se sert pendant son séjour ici.

On se doute bien que cette substitution a fait jetter les hauts cris à l'Avocat Fiscal, qui y croit sa réputation & son honneur outragés. Il en a porté des plaintes à le Régence de S. A. E. à Dusseldorf, qui décidera lequel des deux rapports fera partie des actes, ou celui du Fiscal, ou celui qu'on a substitué. En attendant les prisonniers restent dans leurs cachots, & gémissent sur l'incertitude des droits & styles usités en matiere criminelle. On ne doit donc attribuer qu'à cet événement le retard apporté dans la décision d'une affaire qui révélera, dit-on, d'affreuses vérités. — Il y en a qui prétendent que nos Juges sont assez portés d'en déferer le jugement à une célebre Université, pour se mettre à l'abri de toute critique (*Gaz. de La Haye*, n°. 133).

Digitized by Google

Il y avoit déja quelque tems qu'on n'entendoit plus parler de la fameuse affaire des prisonniers arrêtés à Aix-la-Chapelle, comme ayant voulu enlever les papiers du Veld-Maréchal Duc Louis de Brunswick : elle se réveille aujourd'hui & l'on apprend avec la plus grande surprise, que les Juges d'Aix-la-Chapelle ont envoyé à ceux de la ville de Dordrecht certains articles, extraits des interrogatoires qu'ils ont fait subir à ces Prisonniers, & qu'ils demandent que sur les faits ou dits y contenus l'on interroge M. de Gyselaar, Conseiller-Pensionnaire de ladite Ville. (*Gaz. de Leyde*, n°. 189).

On débite à Ratisbonne, depuis deux jours, une brochure qui commence à faire du bruit. Elle n'est que de deux feuilles d'impression, & a pour titre : *Réflexions sur l'équilibre de l'Europe & de l'Allemagne par rapport à l'échange de la Baviere.* L'Anonyme s'attache à prouver « que lorsqu'une » des cinq grandes Puissances de l'Europe prend » des arrangemens pour devenir plus forte que » chacune des autres en particulier, celles-ci » doivent s'y opposer dès le principe, & ne pas » attendre que la Puissance ambitieuse effectue » son plan d'agrandissement ». *Car*, dit-il, *le projet manifesté de devenir plus puissant, est une véritable attaque faite à l'équilibre.* « Mais il ne » voudroit pas que les Etats de l'Empire se mêlassent en rien de cette querelle, *selon lui*, ils » doivent garder la plus exacte neutralité, & laisser démêler la fusée aux grandes Puissances ». L'Anonyme veut paroître impartial, parce qu'il ne parle pas dans le corps de ce petit ouvrage, de l'*échange de la Baviere ;* mais il soutient que, *tout échange de territoire peut devenir dans la suite très-préjudiciable aux autres Etats de l'Empire & de l'Europe* (*Gaz. d'Amst. n°. 89.*

Digitized by Google

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

*Cause entre les Syndics & Directeurs des Créanciers Bronod —— & le Recteur du College de Moulins. Arrérages de rentes constituées prescrits par cinq ans.*

Cette prescription est établie par l'article 71 de l'Ordonnance de Louis XII, de 1510. Le motif de cette loi a été la présomption de paiement qui s'éleve toujours en faveur du débiteur, lorsque le créancier a gardé le silence pendant un espace de tems considérable, & la dureté de nombre de Créanciers qui laissoient accumuler plusieurs années d'arrérages pour avoir occasion de faire des poursuites, & faire vendre les biens de leurs Débiteurs; en conséquence, le Législateur s'exprima en ces termes: « *Nous*, considérant tels contrats être » odieux & à restreindre, ordonnons que les » acheteurs de telles ventes, ne pourront de» mander que les arrérages de *cinq ans*: & si outre iceux *cinq ans*, aucune année des arrérages » étoit échue, dont n'eussent fait question, » ne demande, ne jugement, ne seront reçus à le » demander, ains en seront déboutés par fins de » non-recevoir, & en ce non comprises les » rentes foncieres portant directe ou censive. » Le Créancier à qui on oppose la prescription, n'est pas admis à déférer au Débiteur le serment sur le paiement des arrérages antérieurs à ceux des 5 dernieres années; on l'a jugé plusieurs fois, & l'Arrêt rendu en cette cause, est une nouvelle confirmation de ce principe. —— Le College de Moulins a changé plusieurs fois de chef; il étoit anciennement gouverné par des *Jésuites*; depuis l'extinction de cette Société, il a été successivement administré par

Digitized by Google

des Réguliers & des Séculiers. —— En 1780 ; le regime de ce College fut ôté à ceux qui l'avoient, & fut confié aux Oratoriens. —— En 1763, ce College ayant beaucoup de réparations à faire à ses bâtimens, il fut autorisé, par des lettres-patentes, à faire un emprunt. Il paroît que feu Me. *Bronod*, Notaire, a qui l'on s'adressa, prêta lui-même une somme de 4000 liv. dont il fut passé contrat de constitution d'une rente de 200 liv. —— En 1767, remboursement de 2100 livres, ce qui réduisit le capital à 1900 liv. & la rente à 95 liv. —— Depuis cette époque, il n'y a eu aucune trace de paiement de la rente, ni du remboursement de 1900 liv. de capital ; il n'y a pas même eu de demande formée à cet égard. —— En 1782, les Créanciers *Bronod* ayant trouvé dans ses papiers le contrat originaire de la rente de 200 liv. dûe par le College, & réduite à 95 liv. par le remboursement de 2100 liv. fait en 1767, dont mention étoit faite en marge, sans aucune quittance d'arrérages depuis ce tems, ont fait assigner en 1784, le *Recteur du College*, à l'effet de payer 17 années de arrérages de la rente. Le Recteur convint dans une lettre, qu'il ne trouvoit, sur les registres du College, aucune mention ni de l'emprunt, ni du remboursement, ni de l'acquit des arrérages ; mais excipant de la prescription établie par l'Ordonnance de 1510, il offrit de payer *cinq années* d'arrérages, & de continuer à l'avenir. —— *Les Créanciers* voulant tirer avantage de l'aveu inséré dans la lettre du *Recteur*, soutinrent les offres nulles & insuffisantes, & persistèrent à demander le paiement desdites 17 années d'arrérages. —— Le College de son côté continua d'opposer la fin de non-recevoir, résultante de la prescription

Digitized by Google

des années antérieures aux cinq dernieres. C'eſt dans cette circonſtance, que les premiers Juges ont déclaré les offres du College bonnes & valables, & débouté les Créanciers du ſurplus de leur demande, avec dépens.

Sur l'appel des Créanciers, *Arrêt du 8 Juin* 1785, confirmatif de la Sentence.

PARLEMENT DE TOULOUSE.

*On ne doit point de dommages-intérêts pour raiſon de choſes jettées par la fenêtre dans l'intérieur d'une maiſon.*

Un Commiſſaire du Roi faiſoit renouveller le terrier du Comte de Pezenas ; il étoit logé dans la maiſon du ſieur *Strozzy*, Maréchal des Camps, & tous les Cenſitaires s'y rendoient pour faire leurs déclarations & acquitter les arrérages des droits Seigneuriaux. —— La Demoiſelle *Chabbert* s'y rendit comme les autres : dans l'inſtant qu'elle entra dans la cour, le nommé *Marié*, Cocher du ſieur *Strozzy*, jetta du ſecond étage un faiſceau de paille & de bois, qui tomba ſur elle, la renverſa, & lui caſſa les jambes. —— La Demoiſelle *Chabbert* intenta une action en dommages & intérêts contre *Marié* & le ſieur de *Strozzy*, comme garant des faits de ſon Cocher. Le premier Juge admet *Marié* à prouver qu'il avoit crié *gare* avant de jetter ; ſur l'appel, la Cour, évoquant le principal, & y faiſant droit, a mis les parties hors de Cour, dépens compenſés.

PARLEMENT DE NORMANDIE.

*Privilege de Saint-Romain.*

Par Arrêt rendu le 5 Mai 1785, jour de l'Aſcenſion, les Chambres aſſemblées, au rapport de M. *de Guichainville*, le nommé *Girard*, compagnon Epinglier, condamné par Sentence du Bailliage de *Vernuil*, du 19 Novembre 1781,

Digitized by Google

à être pendu, pour avoir tiré le 9 Juin 1782, un coup de fusil sur le nommé *Melociel*, mort de sa blessure le 18 du même mois, a été jugé digne du privilege de S. Romain. — Pour avoir des notions exactes, relativement à ce privilege, qu'on appelle aussi privilege de *la Fierté*, à cause de la Châsse où sont renfermées les Reliques de ce saint Prélat. On peut consulter Duplessis, description de la Haute-Normandie, tom. 2, page 298; *Dom Pommeraye*, Hist. des Archevêques de Rouen, page 125, & *Pasquier*, en ses Recherches sur la France. — Ce Privilege appartient au Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Rouen: voici en quoi il consiste. — Tous les ans, le jour de l'Ascension, les Chanoines choisissent un criminel digne de mort, parmi tous ceux qui sont dans les prisons de la ville; ils en présentent le nom au Parlement assemblé, le matin du même jour, & après que la Cour a entériné la grace du coupable, & que celui-ci a enlevé trois fois sur ses épaules, dans un endroit éminent de la place de la basse-vieille Cour, la Châsse du Saint, on le conduit processionnellement à la Cathédrale, d'où, après une exhortation de la part du Doyen du Chapitre, il se retire chez le Maître de la Confrairie de *S. Romain*, où il trouve un souper somptueux & une chambre élégamment ornée. S'il est pauvre, le Maître lui donne de l'argent pour se vêtir & faire route jusques chez lui; il est défendu sous des peines très-graves de reprocher le crime à celui qui a profité de ce privilege.

Digitized by Google

# JOURNAL POLITIQUE
# DE BRUXELLES.

## DANEMARCK.

*De Copenhague, le 6 Novembre.*

IL a régné ici le 30 Octobre un ouragan terrible du sud-oueſt, qui fit groſſir la mer d'une maniere prodigieuſe. Une eſta'ette de Warberg en Suede, arrivée à Helſingor, a apporté la déſagréable nouvelle que dans la tempête du 11 Octobre, il a péri pluſieurs bâtimens étrangers.

Un placard royal, du 19 Octobre, permet juſqu'à la fin de Juillet prochain la libre importation de grains dans les Evêchés méridionaux de Norwege.

La réduction projettée du militaire dans la Norwege vient d'être exécutée; de deux Régimens, on en a formé un; pluſieurs Officiers ont été réformés avec la penſion.

On vient auſſi d'apprendre, que le 25 Août, un ouragan terrible de trois heures, a cauſé d'affreux dégâts dans nos Iſles de



Digitized by Google

Sainte Croix & de Saint-Thomas. Un grand nombre de maisons, du côté du sud, se sont écroulées, & beaucoup de bâtimens ont été jettés à terre.

La Chambre Générale du Commerce & de la Douane, a fait publier qu'il sera permis à tous les bâtimens, allant d'ici à Sainte-Croix, de charger en Irlande & dans tout autre lieu étranger, des provisions de bouche pour cette Isle & celle de Saint-Thomas, & qu'ils ne paieront, à leur arrivée, qu'un droit de trois pour cent, argent des Indes-Occidentales. Cette importation restera ouverte jusqu'à la fin de l'année.

## ALLEMAGNE.

*DE HAMBOURG, le 12 Novembre.*

La Reine de Suede, qui avoit été malade de la rougeole, est parfaitement rétablie de cette maladie. On assure que le Roi fera incessamment un voyage pour visiter les mines de son Royaume.

On écrit de Pétersbourg, que le 2 de ce mois le Traité de commerce entre cette Cour & celle de Vienne, a été signé par les Plénipotentiaires respectifs. On ajoute que les articles de ce Traité seront publiés incessamment.

Les Troupes Russes dans l'Ukraine sont entrées dans les quartiers de cantonnement,

Digitized by Google

La Cour de Pétersbourg a envoyé, dit-on, un Evêque du Rit Grec dans l'Ukraine-Polonoise pour inspecter les Eglises de ce culte. Le Nonce Apostolique s'oppose à cet établissement, & a présenté un Mémoire à ce sujet au Roi de Pologne & au Conseil permanent.

M. Bernouilli dans le Journal qu'il publie à Berlin, estime le produit des mines du Hartz, appartenantes à l'Electeur d'Hanovre, à 1,172,733 rixdalers, année commune; le dividende des Compagnies monte à 425,274 rixdalers; & la part des Seigneurs Territoriaux à 369,000. Le chef-lieu de ces mines est Clausthal; la mine la plus riche qu'on y exploite depuis 1699, est celle qui porte le nom de *Caroline*; le quintal de minerai, tité de cette mine, est communément de 60 l. pesant de plomb & de 5 marcs d'argent; on évalue son produit annuel à 194,000 rixdalers (1).

Le produit des mines dans la Saxe Electorale est évalué par an à 1,500,000 rixdalers. Ces mines ont rendu en argent depuis 1770 jusqu'en 1783 pour 3,200,000 rixdalers.

Les mines de vif-argent à Idria dans la Carniole, rapportent par an à l'Empereur près

(1) *On trouve des détails extrêmement curieux d'Histoire naturelle & d'économie publique, sur ces établissemens du Hartz, dans les Lettres sur l'Histoire de la Terre, par M. Deluc.*



Digitized by Google

d'un million de florins. Le produit annuel des fonderies & forges dans la Stirie monte à environ 18 millions de florins; les ouvriers qui y travaillent sont au nombre de 7,000.

Le nombre des ouvriers qui travaillent dans les mines, fonderies & forges en Suede, monte à 25,000. Les revenus que la Couronne perçoit par an de l'exportation du fer sont évalués à 1,769,968 l. de France; l'exportation du cuivre en rapporte autant, & on peut évaluer celle de l'alun à 30,000 rixdalers.

L'exportation du fer de Russie fait un objet annuel de 1,120,000 roubles. Le cuivre qui est frappé par an à Pétersbourg monte à la somme de 2,500,000 roubles. Le produit des mines d'or dans la Siberie est un secret.

D'après la nouvelle description de la Géorgie du Docteur Jacob Reinegg, qui a séjourné pendant quelque temps dans ce pays là, on y compte 61,000 habitans ou familles dont voici la répartition; savoir: 20,000 à Tefis, 4000 à Castel, 6000 à Kfik, 4000 à Thieulet & Ghefzur, 4000 à Schemschettil, 6000 à Somgeti & Bembek, 12,000 à Kakat, 3000 à Catek, & 2000 à Karajocs. Les sujets sont écrasés par les impositions & payent souvent au-delà de la moitié de leurs revenus annuels. La Douane est affermée pour une somme annuelle de 25,000 roubles; les mines d'or & d'argent d'Akdale, quoique mal exploitées, rendent par an 63,200 roubles, & Erivan paye un tribut de 15,000 roubles.

DE VIENNE, *le* 11 *Novembre.*

On prétend que le 25 du mois dernier,

Digitized by Google

la Cour expédia à Constantinople un courier chargé de la Réponse de l'Empereur aux dernieres propositions de la Porte. Le Prince de Galitzin, Ambassadeur de Russie a transmis à sa Cour cette Réponse dont il avoit reçu une copie.

Le Comte de Palfi, vice Chancelier de Hongrie, est nommé Grand-Chancelier, à la place du Comte d'Esterhazi qui a donné sa démission.

Afin d'entretenir une correspondance directe avec la Gallicie, on a établi des couriers qui partiront d'ici tous les jours pour se rendre dans cette province.

*Suite de l'Examen de l'Exposé des motifs publiés par S. M. P.*

*Après avoir dissimulé dans ses premieres déclarations circulaires l'existence de ce projet, elle assure à la vérité dans les dernieres, à l'imitation des déclarations de la Cour de Russie, « qu'elle n'avoit « pas songé & ne songeroit jamais à un troc violent » ou forcé de la Baviere ».*

Quoique la Cour de Berlin eût été instruite, déjà au mois de Février, ainsi qu'on vient de se prouver, par S. M. l'Impératrice de Russie, des circonstances réelles & vraies de la proposition d'échange, l'on répandit néanmoins peu après, non-seulement par toute l'Allemagne, mais aussi en plusieurs autres Cours, que S. M. l'Empereur méditoit des projets très-violens d'échange, de sécularisation & d'autres, qui ne tendoient à rien moins qu'à renverser la Constitution de l'Empire. Ce n'étoit donc pas, de la part de la Cour Impériale & Royale, une dissimulation de l'existence réelle de la proposition d'é-



Digitized by Google

change, qui avoit été faite ; mais rien de plus ni rien de moins de la confirmation de la vérité la plus pure, attendu que tous ses Ministres respectifs furent chargés de déclarer par-tout, » que S. M. Impériale n'avoir point eu, ni n'avoit alors, ni n'auroit jamais les vues qu'on » lui attribuoit. »

*Mais cette distinction entre un troc forcé ou volontaire indique assez, que la Cour de Vienne conserve encore toujours l'idée de la possibilité d'un troc de la Baviere.*

Ce qui en est de cette distinction entre un troc forcé ou volontaire, & que le bruit en a été occasionné immédiatement par les rapports qu'on répandit, c'est ce qui appert manifestement par ce qu'on vient de déduire : mais qu'on puisse d'abord faire un crime à la Cour de Vienne, même de la seule idée de la possibilité d'un échange de la Baviere, c'est ce qui surpasse toute imagination. Tandis qu'il existe devant les yeux dans les siecles les plus reculés, dans le moyen âge, & dans des tems plus récens, un si grand nombre d'exemples d'échange de pays en Allemagne, en partie réllement effectués, en partie proposés, en partie même encore aujourd'hui en négociation, la Cour Impériale & Royale n'avoit pu penser & ne sauroit penser encore, que le seul échange de la Baviere soit absolument impossible, & que l'idée même, que cet échange puisse un jour se pratiquer, ne lui soit pas permise.

*Cette conjecture, déja très-forte en elle-même, ne se confirme que trop par l'assertion de la Cour de Vienne, « que la maison Palatine avoit, par « le traité de Baden, la pleine liberté d'échanger » ses Etats ». Il est vrai, que l'Article XVIII. de la paix de Baden, porte, « que, si la maison*

Digitized by Google

» de Baviere trouve convenable de faire quelque » échange de ſes Etats contre d'autres, S. M. T. C. » a promis de ne pas s'y oppoſer « : mais il réſulte clairement du diſpoſitif même de cet Article, que les contractans n'ont pu promettre à la maiſon de Baviere qu'un échange partiel de quelques pays ou diſtricts, qui pourroit être convenable à ſes intérêts : mais on n'a ſurement pas ſongé ni pu ſonger alors à l'échange total d'un grand Electorat & Fief de l'Empire, qui, ſe trouvant ſous la diſpoſition de la Bulle-d'Or, n'étoit aucunement ſuſceptible d'une altération de cette nature, laquelle auroit affecté de trop près & renverſé la Conſtitution eſſentielle du College Electoral, & même l'intégrité de tout le ſyſtême confédératif de l'Empire.

Déjà à l'occaſion de la derniere ſucceſſion de Baviere, la Cour Impériale & Royale a ſoutenu que par la paix de Baden, il avoit été formellement ſtipulé, en faveur de la maiſon de Baviere, une liberté illimitée d'entreprendre un échange de ſes Etats contre d'autres pays. Sur cela la Cour de Berlin, dans ſa réponſe au manifeſte principal publié à Vienne, a repliqué à la page 101 mot-à-mot ce qui ſuit. « La paix » de Baden a donné, il eſt vrai, à la maiſon » de Baviere la faculté de faire un échange de » ſes Etats, mais non de telle façon que des » Membres individuels de cette Maiſon puſſent » le faire ſans le concours des autres; & le pacte » de Pavie a abſolument défendu à la maiſon de » Baviere tout échange & tout troc; défenſe, » qui ne ſauroit du moins ſe lever ſans le con- » ſentement de la Maiſon entiere. » L'on répete la même choſe dans cette réponſe à la page 179 dans les termes ſuivans : « Par le traité de Pa-



Digitized by Google

» vie il a été défendu aux Membres individuels » de la maison Bavaro-Palatine de rien échan- » ger ni troquer de leurs Etats. L'on ne s'en » est point départi à la paix de Baden ; mais il » est seulement dit à l'Art. XVIII. *Si Domus* » *Bavarica à sua integra restitutione aliquam portionem* » *suorum cum aliis permutationem rebus suis con-* » *venire autumaret, & cum Sacra Regia Majestas* » *Christianissima nihil obstare ei injiciet.* L'on n'a » proprement stipulé ici que le consentement de » la Couronne de France ; & il s'ensuit seule- » ment de cet Article, ainsi qu'il s'entend de soi- » même, que la maison entiere de Baviere peut » échanger ses Etats, lorsqu'elle le juge à pro- » pos, mais non pas qu'elle doive les échanger, » ni que des Membres individuels puissent non » plus le faire. »

Qu'on compare à présent avec le contenu, qu'on vient de citer mot-à-mot, des déclara- tions que la Cour de Berlin fit alors, le lan- gage qu'elle tient aujourd'hui. En 1785, l'ac- cord de Pavie défend tout échange & toute au- tre aliénation quelconque, de la maniere la plus absolue, même de la plus petite partie des Etats de Baviere ; de sorte que cette défense ne peut plus se lever, pas même du consentement de la maison entiere. En 1778, l'abrogation de ce pacte étoit encore permise à la Maison entiere ; & la défense n'en subsistoit qu'à l'égard des Mem- bres individuels. En 1785, il résulte du dispo- sitif même de l'Article XVIII de la paix de Baden, « que ses contractans n'ont pu promet- » tre à la maison de Baviere qu'un échange par- » tiel de quelques pays ou districts, qui pourroit » être convenable à ses intérêts ; & qu'on n'a su- » rement pas songé ni pu songer alors à l'é- » change total du grand Electorat & fief de l'Em-

Digitized by Google

» pire. » En 1778, le paix de Baden avoit non-seulement accordé à la maison de Baviere la faculté d'échanger ses Etats du consentement de tous ses Membres ; mais il s'entendoit alors de soi-même, que toute la maison de Baviere pouvoit les échanger lorsqu'elle le voudroit. En 1785, l'on soutient ouvertement « qu'on n'a » pu songer à l'échange total d'un grand Electorat, qui se trouvoit sous la disposition de » la Bulle d'Or, & qui par conséquent n'étoit » aucunement susceptible d'une altération de » cette nature. » En 1778, l'on convenoit non-seulement, que l'on avoit pu y songer, mais qu'on n'avoit jamais douté de la possibilité d'une pareille altération. En 1785, l'on prétend « qu'une altération de cette nature affecteroit la » Constitution essentielle du College Electoral, » & même l'intégrité de tout le système con» fédératif de l'Empire. » L'aveu qu'on a fait en 1778, fournit au contraire la preuve palpable, que les difficultés & les conséquences qu'on présente aujourd'hui à l'imagination, doivent ne pas s'être offertes alors, même en songe, à tout l'Empire ni à chacun des Etats en particulier, lorsqu'ils ratifierent à voix unanime la paix de Baden, notamment l'Art. XVIII de ce traité, & que par là ils confirmerent d'avance l'échange, qui pouvoit se faire plutôt ou plus tard, avec le consentement de toute la maison Bavaro-Palatine, à l'égard de ses Etats.

« *En admettant même, que la paix de Baden ait permis à la maison de Baviere de faire un échange partiel, & convenable à ses intérêts, de quelque partie de ses possessions, la paix de Teschen, & par l'acte séparé, conclu en même tems par l'Electeur Palatin & le Duc des Deux-Ponts, puisqu'on y a renouvellé, confirmé, & garanti les pactes de la*



Digitized by Google

*maison Palatine des années 1768, 1771 & 1774, dans lesquels tous les Etats de la maison de Bavarô-Palatine sont chargés d'un Fidéicommis perpétuel & inaliénable ; & on a rappellé l'ancienne Sanction-Pragmatique de cette Maison, conclue à Pavie l'an 1329, par laquelle toute cette illustre Maison s'est engagée de ne jamais faire aucun échange ni autre aliénation de la moindre partie de ses Etats. Or, comme le traité de Teschen, avec tous ses actes séparés, se trouve sous la garantie du Roi & de l'Electeur de Saxe, comme parties principalement contractantes de cette paix, ainsi que sous celle des deux Puissances médiatrices, les Cours de Russie & de France, & de tout l'Empire, qui en ont pris la garantie, il en résulte, qu'un échange quelconque de la Baviere ne sauroit plus avoir lieu, sans le consentement & la concurrence de toutes les Puissances, qu'on vient de nommer, & surtout sans l'intervention du Roi & de ses Co-Etats de l'Empire »*

L'essentiel de toutes ces objections consiste dans les assertions suivantes. » Quand même il eût été » accordé à la Maison de Baviere par la paix de » Baden la facilité de faire un échange partiel de » ses possessions, elle auroit néanmoins perdu » cette faculté par la paix de Teschen, par la- » quelle les pactes de famille de la Maison Pala- » tine, qui défendent tout échange, ont été re- » nouvellés, confirmés, & garantis par la Cour » de Berlin, par la Cour Electorale de Saxe, » par celles de France, de Russie, & par tout » l'Empire, de sorte qu'il ne sauroit plus y avoir » échange de la Baviere, sans l'aveu de toutes » les Puissances sus dites «.

Pour fixer dans une juste & impartiale balance le poids qu'ont ces assertions, faites aujourd'hui

Digitized by Google

par la Cour de Berlin, l'on n'a besoin que de les comparer avec les principes, par lesquels on a soutenu en 1778. la validité de la réunion des pays d'Anspach & de Bareith avec la primogéniture de la Maison Electorale de Brandebourg, & qu'on l'a établie enfin par la paix de Teschen. Ces principes consistent essentiellement, & même mot-à-mot, en ce qui suit.

» La Maison Electorale de Brandebourg avoit, » comme toutes les autres Maisons des Princes » de l'Allemagne, le droit incontestable de trai- » ter de ses pays héréditaires à son bon plaisir » pour autant qu'on ne portât point de préjudice » aux Loix Féodales & de l'Empire. Suivant » toutes les Loix naturelles, civiles & féodales il » devoit être libre à cette Maison d'abolir, de » l'aveu unanime de tous ses Membres, les an- » ciens pactes de famille, de les altérer, & de » faire, suivant les circonstances du temps, » d'autres arrangemens, qui lui seroient utiles. » Sans cela la Maison Electorale de Brandebourg » auroit été la seule en Allemagne, qui n'auroit » pas eu cette faculté naturelle. L'Empereur & » l'Empire, en confirmant les pactes de famille » de la Maison de Brandebourg, n'avoient cer- » tainement pas acquis par-là ni ne s'étoient » réservé le droit de s'arroger sur quelque inno- » vation portée à ces pactes le moindre juge- » ment ni connoissance. Par la confirmation de » l'Empereur & de l'Empire ces pactes de famille » étoient aussi peu devenus une loi inaltérable » de l'Empire, que cent & mille autres pactes » des Princes du corps Germanique. Tous deux, » ni l'Empereur ni l'Empire, n'y avoient aucun » intérêt : les seuls Princes de la Maison de » Brandebourg y étoient concernés. Eux seuls, » & non l'Empereur & l'Empire, pouvoient le



Digitized by Google

» fonder sur les pactes Albertin & de Gera, & » en demander l'accomplissement : mais, lorsqu'ils étoient d'accord entre eux de ne point » le faire, & de prendre un autre arrangement » à l'égard de leur pays, ni l'Empereur, ni » l'Empire, ni quelque autre que ce fût, n'avoient droit de s'y opposer. »

Qu'on pose à présent le cas, que la proposition, faite amicalement, d'un troc volontaire, eût été effectivement agréée par la Maison Palatine, mais que la Cour de Berlin eût fait contre le troc les objections ci-dessus mentionnées, ne se seroit-elle pas condamnée elle même, précisément d'après les mêmes principes, que nous venons d'alléguer; & la Maison Palatine n'auroit-elle pas été incontestablement autorisée à lui répondre de la maniere suivante?

*La suite à l'ordinaire prochain.*

Le Conseiller d'Etat Martini, que l'Empereur a nommé son Conseiller privé & principal Commissaire royal pour régler la Justice dans la Lombardie, a prêté Dimanche dernier le serment de fidélité entre les mains de S. M. Imp.

L'Empereur a ordonné de verser la caisse pour les nouveaux Convertis & celle des aumônes de la Cour dans la caisse générale des pauvres, à laquelle participeront aussi les Protestans.

La fabrique privilégiée d'indiennes & de toile de coton à Graz, a fait établir à ses frais, dans la basse Stirie, plusieurs filatures de coton & de fil. Par ce moyen, un grand nombre de pauvres trouveront à s'occuper & à gagner leur subsistance.

Digitized by Google

Le Négociant Juif Isaac Arnsteiner, mort ici dernièrement, a fait à la caisse des pauvres un legs de mille florins.

*DE FRANCFORT, le 3 Novembre.*

Le 25 Octobre, on a célébré à Kircheim les fiançailles du Prince héréditaire Henri XIII de Reuss & de la Princesse Louise, seconde fille du Prince de Nassau Weilbourg.

Le 4 de ce mois, les Députés des Cercles Electoraux du Bas-Rhin & du Haut Rhin se sont assemblés ici pour régler les routes des Troupes de l'Empereur qui retourneront des Pays Bas dans les autres Etats de S. M. Imp.

Des lettres de Vienne assurent qu'indépendamment du cordon de troupes que la République de Venise a fait tirer près de Cattaro, elle en a établi un autre en Dalmatie, composé de 12,000 hommes; savoir, 4000 de troupes réglées, & 8000 Esclavons.

Un Journal Politique porte la population actuelle de la Russie à 25,700 000 ames; mais le Clergé, la Noblesse, les Cosaques, les Troupes & la Sibérie ne sont pas compris dans ce dénombrement. Les revenus ordinaires de la Couronne montent à 40 millions de Roubles & les dépenses à 35. Les épargnes sont employées à l'établissement des ports, grands-chemins, canaux, &c. L'armée de terre sans les troupes légeres est composée de 260,000 hommes, & la marine consiste en 60 vaisseaux de ligne & grosses frégates.

Un autre Journal contient l'article sui-

Digitized by Google

vant, concernant la fabrication du fer & de l'acier en Angleterre.

Le fer & l'acier manufacturés par an dans cette Isle, montent à 4,000,000 liv. sterl. Le capital nécessaire pour se procurer cette marchandise fait un objet de 10,000,000 l. sterl.

Les ouvriers occupés dans les diverses Manufactures de fer & d'acier, sont au nombre de 200,000.

Les taxes que payent ces ouvriers & leurs familles pour les besoins de la vie montent à 500,000 l. sterl.

Le montant du fer & d'acier que ces ouvriers fabriquent par an, fait un objet de 250,000 tonneaux, dont 55,000 sont importés en Angleterre.

Les impositions publiques que payent les ouvriers, montent à 154,000 l. sterl.

## ESPAGNE.

### *DE CADIX, le 15 Octobre.*

Un bâtiment de la Havane a ramené ici les débris du Régiment de la Couronne, Infanterie, dont il est revenu 30 Officiers & autant de soldats. Le reste s'est fondu en Amérique, soit par les maladies, soit par les congés qui ont laissé aux soldats, auxquels on les accordoit, la liberté de s'établir sur l'autre continent.

On a traduit une Lettre écrite par le Ministre de l'Empereur de Maroc à tous les Consuls étrangers, résidens dans les villes

Digitized by Google

maritimes de cet Empire, & voici la teneur littérale de cette circulaire.

Sa Majesté l'Empereur, que Dieu conserve ! m'ordonne de vous écrire, pour vous faire savoir que le Grand Seigneur a envoyé ici un Ministre pour travailler, par la médiation de l'Empereur de Maroc, à un traité de paix entre l'Espagne & la Régence d'Alger ; si la paix se conclut effectivement, les choses resteront sur le pied qu'elles étoient ci-devant ; mais si les Algériens refusent la paix aux conditions qui leur seront proposées, S. M. l'Empereur stationnera dix de ses navires de guerre devant le port d'Alger, & autres appartenant à la susdite Régence ; le Roi d'Espagne y en fera de même venir dix des siens qui croiseront de leur côté devant la place, lesquelles escadres ne laisseront entrer dans lesdits ports, aucun navire quelconque d'aucune Puissance ; ils empêcheront même que ceux qui s'y trouveront alors, n'en sortent. Si malgré cela, il arrivoit que quelque navire, appartenant à quelque Puissance Chrétienne, voulût forcer le passage & y entrer, contre les ordres de S. M. l'Empereur, lesdits navires seront déclarés de bonne prise, & en outre, S. M. l'Empereur déclarera la guerre à la Puissance à laquelle ledit navire appartiendroit, ou qui porteroit son pavillon, parce que ces navires seront censés avoir contrevenu aux ordres de S. M.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*à Maroc, le 4 Septembre 1785.*

(Signé) FROCHIAPPE, Ministre des Affaires Etrangeres.

Digitized by Google

*De Londres, le 12 Novembre.*

Conformément aux ordres de l'Amirauté, on ne lancera qu'au mois de Mars prochain les vaisseaux suivans, dont la construction est achevée; l'*Excellent* de 74 can., le *Bellerophon* de 74, le *Colossus* de 74, l'*Eléphant*, de 74, l'*Indéfatigable* de 64, & quatre frégates de 32 à 44 can.; tous travaillés en divers chantiers particuliers, pour le compte du Gouvernement.

Le 8 de ce mois, l'Alderman Thomas Wright, nouveau Lord Maire, a prêté serment à Guidhall, où son prédécesseur, l'Alderman Richard Clarke, reçut les remercîmens de la Cour des Aldermans pour son administration passée.

On dit que les Inspecteurs de l'Amirauté ont reçu ordre de visiter toutes les forêts de la Couronne, & de faire abattre tous les bois propres à la construction des vaisseaux de la Marine Royale.

Le Yacht envoié au Prince Royal de Danemarck est sur le modele du *Rattle-Snake* [*Serpent à sonnettes*]. On en a donné le commandement au Capitaine Seymour Finch, & l'on parle toujours de la prochaine arrivée du Prince de Danemarck, ainsi que de son mariage avec la Princesse Royale. On ajoute que le Comte de Northington s'est rendu à Copenhague, pour conduire ici l'Auguste Neveu de S. M.

La pêche de la baie d'Hudson a été aussi

Digitized by Google

heureuse cette année que les précédentes, & les deux vaisseaux qu'on envoie annuellement à la nouvelle Ecosse, donnent toujours un profit immense. Un fait remarquable, est que ces vaisseaux n'ont pas discontinué la pêche pendant la derniere guerre.

Depuis la paix de 1763 le Canada fournissoit aux provinces méridionales, par la voie du lac Champlain, une quantité de bons chevaux, que l'on exportoit aux Isles, mais jamais on n'en voyoit venir par le fleuve S. Laurent. Aujourd'hui que le canal du lac Champlain est fermé, les cargaisons pour les isles seront composées, la plus grande partie, de chevaux, d'autant mieux que l'on cherche à augmenter de plus en plus ce commerce avec les isles.

Depuis 1771, jusqu'en 1773, la Nouvelle-Angleterre a exporté aux Isles Angloises, une année dans l'autre, 2400 chevaux & 1200 têtes de bétail; tandis que l'Angleterre pouvoit les exporter elle même; puisque de tout tems ce commerce s'est soutenu en Angleterre & en Irlande, & même depuis l'indépendance des Etats Unis, l'Ecosse a exporté pour les Isles, des chevaux d'un prix médiocre. Pendant les 22 années qui ont fini en 1771, il paroît par les Registres des Douannes, que l'Angleterre a exporté 29131 chevaux. Il y a donc lieu de croire que les marais de l'Irlande, les montagnes de l'Ecosse, & les communes du Cornouaille fourniront aisément 2400 chevaux, sans qu'on soit obligé de ravaler les bons chevaux chasseurs du Yorkshire, jusqu'à les consacrer aux vils travaux des moulins à sucre.

Digitized by Google

Le départ du Duc de Dorſet pour Paris a été ſuſpendu juſqu'à préſent par des affaires particulieres ; la principale eſt celle de la ſucceſſion du feu Lord Vicomte de Sackwille ; le fils de ce Lord, qui eſt mineur, l'accompagnera en France, où il fera un court ſéjour ; après quoi il commencera le cours de voyages qui complette ordinairement l'éducation des jeunes gens de ſon rang.

On apprend de Gibraltar que le Commodore Cosby y eſt arrivé, le 16 du mois dernier, avec le *Truſty*, de 50 canons.

On a appris par la même voie, que le *Centurion*, un des vaiſſeaux de Terre Neuve, dont on n'avoit point de nouvelles & qu'on croyoit perdu, a mouillé à Livourne le 12 du même mois, après un voyage long, pénible & accompagné de dangers.

Le Prince Edouard, quatrieme fils de S. M., qui doit s'embarquer au commencement du Printemps, fait actuellement un cours d'éducation nautique. On dit qu'il ſervira ſous les ordres de ſon frere, & qu'on a deſſein de lui imprimer de bonne heure l'idée de la ſubordination du ſervice maritime.

On a remarqué dans le dernier ouragan qui a déſolé les iſles, que la tempête s'éleva d'abord à Antigoa, & delà le vent étant à l'Eſt, elle gagna S. Chriſtophe en trois heures. En ſix jours elle ſe communiqua des Indes Occidentales à la Jamaïque.

La poſition de la Jamaïque, relativement

Digitized by Google

à S. Christophe, est d'environ quinze degrés de longitude, ce qui dans cette latitude forme près de sept cents milles.

Tous nos politiques sont occupés en ce moment à rechercher les causes qui ont influé sur la hausse rapide des fonds publics [1]. L'un des raisonneurs assigne les suivantes qui ont une très grande vraisemblance.

1°. L'arrangement final du différend qui s'étoit élevé entre la Hollande & l'Empereur, fait refluer en Angleterre les capitaux retirés par les Hollandois qui spéculent dans nos fonds.

2°. Tout annonce la stabilité de la paix qui dure déjà depuis trois ans. On a pourvu au paiement des principales dépenses de la derniere guerre. Le Parlement a d'ailleurs manifesté son intention de ménager un *surplus*, destiné à fournir un fonds d'amortissement permanent.

3°. L'or que nous avions fait passer en Amérique nous est revenu, & quoiqu'il n'ait pas encore été mis dans la circulation, à cause du déchet qu'il a éprouvé par les rognures & l'altération des especes; la Banque, en les faisant fondre & les convertissant en lingots, se trouvera en possession d'une somme prodigieuse.

4°. L'Espagne, qui jusqu'à présent avoit été sourde aux représentations de ses Négocians, auxquels il étoit défendu de faire à

[1] *Les 3 pour cent sont aujourd'hui à 68; ils ont été à 54 pendant la guerre.*

Digitized by Google

l'Angleterre des remises en argent, vient de lever cette prohibition, & en conséquence, les Négocians Anglois ont déjà touché de grosses sommes en piastres.

5°. La balance générale du commerce a été tellement à notre avantage depuis deux ans, que les Négocians François, Hollandois, Portugais & Américains, plutôt que de tirer des Lettres-de-change, ont préféré de nous envoyer des especes.

Les personnes engouées du système suranné du monopole, en fait de commerce, jetteront sans doute les hauts cris lorsqu'on voudra leur persuader qu'il est avantageux à la Nation que les Marchandises étrangeres soient vendues dans nos propres marchés à meilleur compte que celles qui sortent de nos Manufactures. Une telle assertion est cependant de la plus grande évidence ; car l'unique moyen de s'assurer si une Manufacture convient à un pays, est de lui faire éprouver la concurrence de l'Etranger ; si elle succombe à cette épreuve, concluons hardiment qu'on a eu tort de l'y établir.

On présente à la suite de cet article un état des neufs principales Manufactures établies dans les deux Royaumes, en indiquant les objets dans lesquels l'une ou l'autre Nation a la supériorité.

| | |
|---|---|
| Lainerie, | |
| Clincailleries, | |
| Verreries, | La supériorité est du côté de |
| Porcelaine & | l'Angleterre. |
| Terres cuites, | |
| Cuir, | |
| Coton, | |

Digitized by Google

Soyeries,
Toiles,
Dentelles,
Papier,

La supériorité est du côté de la France.

Un Gentilhomme des environs de Shrewsbury racontoit dernierement un entretien fort plaisant, qu'il avoit eu avec un Soldat invalide, dont la bonne humeur & les aventures l'avoient fort égayé.

Je rencontrai ces jours derniers, disoit-il, un pauvre malheureux que j'avois connu enfant; il portoit un habit de matelot & une jambe de bois, en demandant l'aumône à l'une des entrées de cette ville. L'ayant su honnête & industrieux lorsqu'il habitoit la Province, j'étois curieux d'apprendre ce qui l'avait réduit à son état actuel. En conséquence, après lui avoir donné une aumône, je lui demandai l'histoire de sa vie & de ses malheurs. Le Soldat invalide (car il l'étoit, quoiqu'il eût un habit de matelot), se grattant la tête, & s'appuyant sur sa béquille, se mit dans une position convenable pour me répondre, & me raconta ses aventures de la maniere suivante :

„ Quant au malheur, Monsieur, je puis me „ vanter de l'avoir soutenu mieux que personne; „ car, excepte la perte de ma jambe, & l'obliga„ tion où je suis de demander l'aumône, je ne vois „ pas, Dieu merci, que j'aie lieu de me plaindre. „ Il y a ici *Bill-Tibbs*, du même Régiment que „ moi, il a perdu ses deux jambes, & un œil par„ dessus le marché; mais, graces au Ciel, je „ n'en suis pas encore réduit là.

Digitized by Google

„ Je suis né dans le Comté de Sbrop, mon „ pere étoit Laboureur, & j'avois cinq ans quand „ il mourut. En conséquence, je fus mis à la „ charité de la Paroisse. Comme il avoit été une „ espece de vagabond, les paroissiens ne pou- „ voient dire à quelle Paroisse j'appartenois, ni „ l'endroit où j'étois né; ils me renvoyerent „ donc à une autre Paroisse, & celle-ci à une „ troisieme; enfin, après avoir été balotté de „ Pierre à Jacques, je trouvai un asyle. J'avois „ quelque disposition à l'étude; mais le maître de „ l'attelier me mit à l'ouvrage aussi-tôt que je „ fus en état de manier le maillet; & j'y vécus „ pendant cinq ans d'une maniere assez agréable. „ Je ne travaillois que dix heures par jour, & „ je gagnois ma nourriture. Il est vrai qu'on ne „ me permettoit pas de sortir de la maison, dans „ la crainte que je ne décampasse; mais qu'im- „ porte? j'avois la liberté d'aller dans toute la „ maison, & cela me suffisoit. Je fus ensuite en- „ gagé par un fermier chez lequel j'étois le pre- „ mier levé, & le dernier couché; je mangeois, „ je buvois bien, & j'étois assez content de mon „ état, lorsqu'il mourut; ce qui m'obligea de „ me pourvoir ailleurs.

„ J'allai de ville en ville, travaillant lorsque je „ pouvois trouver de l'ouvrage, & mourant de „ faim lorsque je n'en trouvois pas: lorsqu'un „ jour, traversant un champ qui appartenoit à „ un Juge de Paix, je vis un lievre fuir le sen- „ tier précisément devant moi; le diable me mit „ dans la tête de lui jetter mon bâton. —— Fort „ bien, direz-vous; mais de quel droit? Je „ tuai le lievre, & je l'emportois, lorsque le „ Juge lui-même me rencontra; il m'appella „ braconnier & drôle, & me prenant au collet, „ il m'ordonna de lui dire qui j'étois. Je tombai à

Digitized by Google

„ genoux en implorant son pardon, & commen-
„ çant à lui rendre un compte exact de tout ce
„ que je savois de ma naissance, de mes parens,
„ & de toute ma génération. Mais quoique mon
„ rapport fût de la plus grande vérité, le Juge
„ ne s'en contenta point. Je fus enfermé pour être
„ jugé aux Sessions, & ma pauvreté ayant été
„ regardée comme un crime, on m'envoya à
„ Londres, dans la prison de Newgate, pour
„ être transplanté comme vagabond.

„ Le peuple peut dire tout ce qu'il voudra sur
„ les prisons; mais, quant à moi, je trouvai
„ Newgate l'endroit le plus agréable où j'eusse
„ été de ma vie. J'avois toujours le ventre
„ plein sans être obligé de faire la moindre
„ chose. Cette espece de vie étoit trop bonne
„ pour durer toujours; aussi fus-je tiré de prison
„ au bout de cinq mois, mis à bord d'un vais-
„ seau, & conduit aux colonies, avec deux cents
„ autres honnêtes gens de mon espece. Notre
„ traversée ne fut rien moins qu'agréable, car
„ étant tous enfermés à fond de cale, le mau-
„ vais air que nous respirions en fit crever plus
„ de cent, & les autres se portoient Dieu sait
„ comme. Lorsque nous arrivâmes sur le rivage,
„ nous fûmes vendus aux planteurs, & je fus
„ engagé pour sept ans. Comme je n'étois pas
„ un savant, car je ne connois pas mes lettres,
„ j'étois obligé de travailler avec les negres.

„ Lorsque mon tems fut expiré, je travaillai
„ pour gagner mon passage, & j'étois bien aise
„ de revoir la vieille Angleterre, parce que
„ j'aimois mon pays. J'avois peur cependant
„ d'être dénoncé encore une fois comme vaga-
„ bond; en conséquence j'eus soin de ne plus
„ courir la campagne, mais de rester aux en-
„ virons de Londres, & de gagner ma vie le
„ mieux que je pourrois.

Digitized by Google

„ Je vécus très-heureux de cette manière, „ jusqu'au moment où rentrant un soir chez „ moi, après mon travail, je fus assailli par „ deux hommes qui me renversèrent sur le „ carreau, en me criant: arrête là. Ils faisoient „ partie de ces braves Messieurs employés à la „ presse. Je fus conduit devant le Jueg; & comme „ je ne pouvois pas rendre un bien bon compte „ de moi, on me laissa le choix ou de monter „ à bord d'un vaisseau de guerre, ou d'être enrôlé comme soldat; je choisis le dernier, & „ dans ce poste distingué, je servis en Flandres „ pendant deux campagnes. Je me trouvai à la „ bataille de Fontenoi, & je ne reçus qu'une „ blessure ici au milieu de la poitrine; mais le „ Médecin du Régiment m'eut bientôt guéri.

„ J'eus mon congé à la paix; & comme je ne „ pouvois pas travailler, parce que ma blessure „ m'incommodoit quelquefois, je m'enrolai au „ service de la Compagnie des Indes orientale.

„ J'ai combattu six fois contre les François en „ bataille rangée, & je crois, en vérité, que si „ j'eusse su lire ou écrire, notre Capitaine m'auroit fait Caporal. Mais je n'étois pas assez chanceux pour parvenir aux grades. Etant tombé „ malade, je fus obligé de demander la permission de revenir en Angleterre, où j'arrivai „ avec quarante guinées dans ma poche. C'étoit „ au commencement de la guerre actuelle, & „ j'espérois d'être mis à terre, & d'avoir le plaisir de dépenser mon argent; mais le Gouvernement avoit besoin d'hommes, & en conséquence je fus arrêté par les *Presseurs* pour être „ matelot, avant même d'avoir pu mettre les „ pieds à terre.

„ Le Contre-maître prétendit que j'étois un „ drôle obstiné; il jura que je savois très-bien le

„ métier,

Digitized by Google

„ métier, mais que je feignois le contraire pour „ ne point travailler. J'avois toujours mes qua- „ rante livres ; c'étoit une espece de consolation „ pour moi, à chaque coup que je recevois, in- „ dépendamment de l'argent que je pouvois avoir „ gagné depuis ; mais notre vaisseau fut pris par „ des François, & je perdis tout.

„ Notre équipage fut conduit à Brest, & plusieurs „ d'entre nous moururent, parce qu'ils n'étoient „ pas accoutumés à vivre en prison. Quant à „ moi, cela m'étoit égal ; j'y étois accoutumé. „ Une nuit que j'étois couché sur le carreau, en- „ veloppé dans une couverture chaude (car j'ai „ toujours aimé à être bien couché), je fus „ éveillé par le Contre-maître qui avoit une lan- „ terne sourde à la main : Jack, me dit-il, „ veux-tu faire sauter la cervelle aux senti- „ nelles ? Si je le veux, *Goddem*, répon- „ dis-je, en faisant tous mes efforts pour m'é- „ veiller — Hé bien, suis-moi, ajoura-t-il, & „ j'espere que nous ferons l'affaire. En consé- „ quence, je me leve, & enveloppé dans ma „ couverture, qui étoit mon seul vêtement, je „ marche avec lui contre les François.

„ Quoique sans armes, *un Anglois est capable de „ battre cinq François à la fois* : en conséquence „ nous descendîmes à la porte où étoient les deux „ sentinelles, & nous précipitant sur elles, nous „ saisîmes en un moment leurs armes, & nous „ les renversâmes. Ensuite neuf d'entre nous „ coururent ensemble vers le quai, & nous étant „ emparé de la premiere chaloupe qui s'y trou- „ va, nous sortîmes du port, & gagnâmes le „ large. Nous n'y avions pas été trois jours que „ nous rencontrâmes le corsaire le *Dorset*. Il „ nous prit à bord, fort aise de trouver une aussi



Digitized by Google

„ bonne recrue, & nous consentîmes volontiers à
„ partager sa fortune. Cependant nous n'eûmes
„ pas autant de bonheur que nous en attendions.
„ Trois jours après nous rencontrâmes le cor-
„ saire le *Pompadour*, de quarante canons. Quoi-
„ que nous n'en eussions que vingt-trois, nous nous
„ mîmes sur lui & le combattîmes vergue à vergue.
„ L'action dura trois heures, & je suis persuadé
„ que nous aurions pris le vaisseau françois, si
„ nous avions eu quelques hommes de plus. Mal-
„ heureusement nous perdîmes tout notre monde
„ au moment où nous étions près de remporter la
„ victoire.

„ J'étois encore une fois au pouvoir des Fran-
„ çois, & je crois qu'on m'eût fait un mauvais
„ parti si j'eusse été ramené à Brest; mais par bon-
„ heur nous fûmes repris par la *Vipere*. J'ai ou-
„ blié de vous dire que j'ai été blessé à deux en-
„ droits dans ce combat. J'ai perdu quatre doigts
„ de la main gauche, & j'ai eu la jambe emportée.
„ Si j'avois eu le bonheur de perdre ma jambe à
„ bord d'un vaisseau de roi, & non pas d'un corsaire,
„ j'aurois été habillé & entretenu le reste de mes
„ jours; mais ce n'étoit pas là le sort qui m'étoit
„ destiné. Un homme naît avec une cuillier d'ar-
„ gent dans la bouche, & un autre avec une de
„ bois. Cependant, graces à Dieu, je jouis d'une
„ bonne santé, & j'aimerai toujours la liberté &
„ la vieille Angleterre. Oui, a jamais *hizza pour*
„ *la liberté & la vieille Angleterre* „.

Après avoir parlé, ce soldats'en alla en boitant, & me laissa dans l'étonnement de sa gaieté. Cet entretien m'a convaincu que pour mépriser la misere, l'habitude du malheur vaut beaucoup mieux que la philosophie.

Les dernieres gazettes d'Amérique con-

Digitized by Google

tiennent la Lettre suivante d'un habitant du Comté de Bottetourt à son ami en Virginie; Lettre datée du 23 Août dernier.

Le Colonel Lewis, qu'on croyoit avoir été tué par les Indiens, a été ramené dernierement sous l'escorte de 10 Chefs Shawanesis, qui l'ont tiré des mains des Cherokees & des Mingoes, dont il étoit prisonnier. Ce sont ces Indiens qui ont fait feu sur lui & sur son détachement, tandis qu'ils se rendoient à Saltlick, pour y traiter avec les Shawaneses. Le discours prononcé en Conseil à Musquisacktourn, le 29 Juillet de la présente année, est de la teneur suivante :

FRERES,

Vous avez vu hier tous nos Chefs; mais ils ne sont pas tous ici en ce moment. —— Freres, lorsque vos Concitoyens ont formé un établissement sur la partie de Big-River, laquelle avoisine notre territoire, cela nous a causé beaucoup d'inquiétudes. —— Nous sommes bien aises que vous leur ayez ordonné de quitter cet établissement. —— Nous souhaitons la paix. —— Freres, nous nous félicitons, jeunes & vieux, de ce que vous avez ordonné à tous vos Concitoyens d'abandonner notre territoire, & nous envisageons cette démarche de votre part, comme un moyen de faire regner entre nous la paix & la concorde. —— Nous vous ramenons notre frere le Colonel Lewis, & l'un de ses camarades, que nous avons tiré des mains d'un méchant homme. —— Nous vous souhaitons à tous un heureux retour dans votre pays. —— Freres Virginiens, nous espérons que vous serez toujours attentifs à conserver la paix & à resserrer les liens d'amitié qui nous unissent.



Digitized by Google

Vous ne devez point avoir égard aux méchantes gens qui se trouvent parmi nous. —— La paix est le comble de nos vœux. —— Tout le mal doit être imputé à un seul homme, qui ne tient aucun compte des sages conseils que l'on lui donne. —— Frere Colonel Lewis, nous nous flattons que vous représenterez avec force à nos Freres Américains, que la paix est notre seul desir. Nous enverrons 10 de nos Chefs pour vous escorter jusques dans votre pays. Nous en avons choisi un dans chaque ville, afin de vous convaincre que tous les nôtres sont dans les mêmes dispositions, & qu'ils désirent unanimement de renouer l'ancienne amitié qui a si heureusement subsisté entre nous. —— Freres Virginiens, prêtez une oreille attentive à vos jeunes Freres; le grand esprit nous a accordé le bonheur de nous trouver réunis en ce moment, & nous profitons de cette occasion pour vous témoigner notre vive douleur de tout ce qui s'est passé. —— Frere Colonel Lewis, lorsque vous quittâtes votre pays pour venir traiter avec vos jeunes Freres, & que l'espérance de les voir épanouissoit votre ame, un désastre imprévu a troublé votre joie. Lorsque vous arrivâtes ici & que vous vous présentâtes chez vos Freres, ils vous prirent par la main & essuyerent les larmes qui couloient de vos yeux. Maintenant que vos larmes sont essuyées, vous pouvez juger si vos jeunes Freres vous traitent avec amitié.

Nous regrettons tous la perte du grand homme qui vous accompagnoit dans votre mission; mais nous espérons que vous envélevirez dans un éternel oubli les circonstances de sa mort. En vous suppliant d'oublier ce qui s'est passé, nous ne consultons que le desir sincere où nous

Digitized by Google

sommes de vivre amicalement avec vous. Quant à votre commerce, nous sommes bien-aises d'apprendre que vous avez le projet d'être raisonnables dans l'échange de vos Marchandises contre nos Pelleteries. Nous nous flattons, Freres, de vous avoir démontré que la faute ne doit pas être imputée aux Shawanéses. Nous sommes chargés par toutes les Nations, tant rouges que blanches, de vous demander la paix; mais les Chérokees & un homme de la Nation des Mimgoes s'efforcent de faire tout le mal qu'ils peuvent, & de susciter la discorde. Vous voyez que nous ne sommes point les auteurs du mal, & qu'il nous est impossible de nous opposer à ceux qui le font.

Au nom de vos jeunes Freres le Shawanéses.

Signé par dix Chefs.

L'un de nos Journalistes vient de découvrir une origine des Papiers publics, plus respectable qu'on n'auroit lieu de s'y attendre. Voici comment il présente son opinion.

Au commencement du dix-septieme siécle, les Gazettes furent introduites en Italie. Ainsi, l'on doit tirer de la langue Italienne, & non pas d'une plus ancienne, l'étimologie du nom de ces papiers actuellement adoptés dans toute l'Europe. Nous ne pensons pas qu'il dérive du mot latin *gaza*, trésor, ni de la piéce de monnoye que coutoient ordinairement ces papiers; mais simplement du nom Italien *gazza*, dont on a fait le diminutif (*gazzi*), *le petit babillard.*

Quant à l'usage de ces récits périodiques connus sous le nom de papiers publics, il remonte à une plus grande antiquité & ils étoient connus du tems de Cicéron. On peut regarder Cœlius, dont les lettres forment le huitieme



Digitized by Google

livre de celles de cet orateur, comme le premier éditeur des papiers publics. Cicéron ayant été nommé Pro-Consul de Cilicie, recommanda à ce Cœlius, son ami, de lui envoyer pendant son absence, un détail des événements les plus intéressans; en conséquence Cœlius choisit plusieurs coopérateurs, & tandis qu'il les chargeoit de compiler les décrets du Sénat, les édits, les proclamations des préteurs & la chronique du jour, lui-même s'étoit réservé la rédaction plus importante des affaires politiques, & découvroit à son ami les secrets de l'Etat. Cette collection ainsi rangée, étoit envoyée sur le champ à Cicéron, comme nous l'indique la premiere lettre de Cœlius. Le Pro-Consul, dans sa réponse, lib. 2, se plaint du peu d'importance des articles contenus dans ce papier, comme des articles sur les théâtres, (qui étoient peut-être aussi partiaux & aussi fades que ceux de nos jours) le nom des Gladiateurs appareillés, le renvoi des procès & autres niaiseries, que les gens de distinction à Rome, se soucioient fort peu de voir ou d'apprendre.

Il paroit aussi que Cœlius, comme plusieurs de nos éditeurs & propriétaires de papiers publics modernes, payoit ses rédacteurs plutôt en conséquence de la quantité que de la qualité des articles qu'ils fournissoient. Il continua son entreprise pendant un tems considérable, car dans la onzieme lettre il dit à Cicéron qu'il trouvera ce qui s'est passé dans le Sénat relativement aux pro-consulats, dans les commentaires sur les événemens du jour, *in commentario rerum urbanarum*; ajoutant qu'il pourroit en lire aussi peu qu'il jugeroit à propos. « Choisissez, » lui disoit Cœlius, » choisissez vos matières; » parcourez seulement les choses que vous

Digitized by Google

» croyez peu dignes de votre attention, » comme par exemple la critique de la relation » des mariages, des funérailles & d'autres ba- » gatelles de ce genre. Je vous avouerai que » j'aime mieux vous exposer au dégoût de lire » les choses indifférentes, que de courir les » risques d'omettre des avis qu'il vous impor- » teroit de recevoir ».

## FRANCE.

*DE FONTAINEBLEAU, le 16 Novembre.*

Le Comte de la Pallu, le Comte de la Rochelambert, le Comte de Kergolay, le Vicomte de Botterel-Quintin & le Vicomte de Boisdenemets, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 7 de ce mois, celui de monter dans les voitures de S. M. & de la suivre à la chasse.

Le Comte de Conway, Maréchal-de-camp, Commandant pendant la guerre les Troupes du Roi au Cap de Bonne-Espérance, étant revenu de son commandement, a eu, à son arrivée ici, le 9 de ce mois, l'honneur d'être présenté à S. M. par le Maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine.

Le 12, le Baron de Groschlag, Ministre plénipotentiaire du Roi près le Cercle du Haut-Rhin, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination, étant présenté par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangeres.



Digitized by Google

Le Roi ayant créé, en faveur du Duc de Polignac, une charge de Directeur général des Postes aux chevaux, Relais & Messageries de France, unie à celle de Directeur général des Haras, le Duc de Polignac a eu l'honneur d'en faire ses remercîmens à S. M. Le même jour, le Roi, sur la présentation du Duc de Polignac, a nommé le sieur de Veimerange à la place d'Intendant des Postes aux chevaux, Relais & Messageries de France, & approuvé qu'il lui soit présenté en cette qualité.

La Cour quittera demain Fontainebleau pour revenir à Versailles.

M. de Piis a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un Exemplaire de son Poëme sur l'*Harmonie imitative de la Langue Françoise* [1].

*DE PARIS, le 20 Novembre.*

M. Grosley, Associé libre-régnicole de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Auteur de divers Ouvrages, dont les plus considérables sont celui intitulé : *Londres* 3 vol. *in*-8°., & les *Observations sur l'Italie & sur les Italiens*, est mort à Troyes en Champagne, sa patrie, le 4 de ce mois.

Nous n'avons pas changé une expression de la lettre suivante, qui contient une découverte & une relation bien plus merveil-

[1] *Cet ouvrage se vend chez l'Auteur, rue Copeau, & chez les Marchands de nouveautés. Prix, 50 sols.*

Digitized by Google

leuſes encore, que toutes celles avec leſquelles on s'eſt diverti du Public depuis quelque temps.

MONSIEUR,

Je ſuis le Phyſicien qui ſe fit annoncer dans le Courier de l'Europe, en l'année 1784, pour avoir trouvé le moyen de marcher ſous terre auſſi aiſément qu'une taupe. Vous vous rappellerez d'autant plus facilement cette époque, qu'elle eſt auſſi celle de l'invention des ſabots élaſtiques, par un de mes confreres, Phyſicien & Horloger à Lyon. Mon expérience n'eut pas lieu au tems marqué, par les difficultés & les contrariétés de toute eſpece, que me firent eſſuyer les perſonnes ennemies des gens à talens. Forcé donc de manquer à la parole que j'avois donnée au Public, je n'ai ceſſé depuis cet inſtant de me livrer à la recherche de tous les moyens capables de perfectionner ma découverte; j'ai eu le bonheur de réuſſir, & je puis me flatter de l'avoir portée à un point auquel toutes celles faites de nos jours, auront bien de la peine à parvenir. Cependant, avant d'entreprendre une expérience publique, j'avois réſolu de faire un eſſai. En conſéquence, je me ſuis tranſporté il y a eu mercredi huit jours, c'eſt-à-dire, le 2 Novembre, à 7 heures du matin, hors la barriere de Ménil-montant, à trente toiſes du grand chemin, ſur la gauche, dans un endroit rempli de brouſſailles; & là, m'étant affublé de ma tête & de mes pieds de taupe en acier fondu, je me ſuis enfoui avec une rapidité égale à celle de l'animal que je repréſentois.

L'ardeur que je mettois dans cette opération, m'empêcha de faire réflexion aux carrie-



Digitized by Google

res immenses qui se trouvent dans cette partie de terrein, & peu s'en fallut que je ne m'y précipitasse ; heureusement pour moi, elles me revinrent assez à tems dans l'idée, pour que je cherchasse à les éviter ; j'en vins à bout, en changeant de direction, c'est à dire, en rapportant la tête où j'avois les pieds lors de mon départ, ce qui fut le plus difficile à exécuter de tout mon voyage terrein. Je me rapprochai alors de la superficie de la terre, & continuai ma route à environ deux pieds & demi de profondeur, me dirigeant sur les fondemens du village de Montmartre, où j'arrivai sur les cinq heures & demie du soir sans autre accident, que celui d'avoir laissé les trois quarts du derriere de ma culotte, & le pan entier de ma chemise, en traversant deux arpens de vignes dont je joignis les souches d'un peu trop près. Quoique les habitans de Montmartre ne fussent point prévenus de mon arrivée, j'en fus cependant traité avec la plus grande distinction. Dès que l'on lut qu'un voyageur terrein étoit sur la place, en habit de route, les notables de l'endroit s'assemblerent, & accompagnés des musiciens du canton, renommés pour les basse-tailles, ils vinrent me recevoir, ayant à leur tête les principaux d'entr'eux. On me présenta une pinte de vin, mesure de Saint Denis, trois litrons de farine, & des patentes de Bourgeois de Montmartre; l'un d'eux poussa même la générosité, en voyant l'état déplorable de mon haut-de-chausse, jusqu'à me forcer d'accepter les siens, qu'il ôta sur le champ, quoiqu'il eût ce jour-là une chemise fort courte. Vous avouerez, Monsieur, que tant d'honneurs sont bien faits pour encourager les gens de mérite, & les dédommager des peines qu'ils se donnent pour se rendre utiles à l'humanité. Aussi étois-je en-

Digitized by Google

chanté ! Après le compliment d'usage, je fus conduit en triomphe, debout sur un âne, soutenu des deux côtés par les deux plus vigoureux meuniers du canton, qui se chargerent de me loger, & de me donner un souper convenable à un Physicien, qui sort de dessous terre ; & le lendemain jeudi ayant empaqueté ma tête & mes pieds de taupe, je revins à Paris, déterminé à faire un voyage public, sans proposer de souscription, & sans distribuer de billets, dérogeant en cette circonstance, à l'usage établi par mes confreres les Physiciens, qui se sont rendus utiles à l'humanité, en volant dans tous les pays à l'aide des aérostats.

Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir bien insérer au plus prochain Mercure, que le 6 Décembre à 9 heures du matin, je m'enfouirai au bout de l'avenue de S. Mandé, près la barriere du Trône, & que je traverserai Paris depuis cet endroit, jusques à la montagne des Bons-Hommes, à Passi. Et afin de convaincre les incrédules, & les gens mal intentionnés, je préviens que je voyagerai toujours assez près de la superficie, pour soulever les pavés de distance en distance, & que je me mettrai à l'air en quatre endroits différens : La premiere fois sera au milieu de la place Baudoyer ; la seconde, au bas du Pont-neuf ; la troisieme, au milieu du grand bassin des Tuileries, par l'embouchure du tuyau ; & la quatrieme & derniere, au bas de la montagne de Passi, précisément sous la borne adossée à l'encoignure du mur des Minimes.

Je vous demande pardon, Monsieur, de la longueur de cette lettre, & vous prie de vouloir bien corriger les fautes d'orthographe, & de Grammaire qui peuvent s'y trouver. Je suis



Digitized by Google

Physicien, & n'ai point le talent d'écrire; ainsi je compte sur votre indulgence.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de considération qui vous sont dus,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serv,
NÉGRARD, Physicien & Bourgeois de Montmartre.

*Paris, ce lundi 14 Novembre 1785.*

Quoique la discussion suivante ne soit pas d'un intérêt général pour nos Lecteurs, elle est cependant assez importante pour être mise sous les yeux des Gens de l'Art.

*Paris, ce 30 Octobre 1785.*

MONSIEUR,

Je saisis le peu de tems que me laissent mes occupations, pour m'élever contre le projet des écluses, de M. de Fer, ancien Capitaine d'Artillerie, Sous-Ingénieur des Ponts & Chaussées, inséré dans le Journal de Paris, du 9 Août, n°. 221.

Lorsque j'ai entrepris d'écrire sur la navigation intérieure, & de démontrer combien il étoit important, pour le bien de l'Etat, de mettre un frein à la licence des riverains de nos fleuves & rivieres, de débarrasser ceux-ci de la multitude des encombres qui interceptent une grande partie de la navigation, & rendent l'autre très-difficile & périlleuse, je ne me suis pas dissimulé que cette opération importante ne pût rencontrer quelques obstacles; mais je n'aurois jamais pensé qu'on lui en eût opposé un aussi extraordinaire que celui qu'a conçu M. de Fer, dans la vue, dit-il, de faire disparoître toutes les

Digitized by Google

difficultés de la navigation intérieure dans tous les pays.

Quel succès M. de Fer a-t-il pu se promettre d'un pareil projet, & ne pas appercevoir un seul inconvénient à son exécution ? S'il avoit tant soit peu réfléchi sur tous les désastres que causent journellement, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, les digues des moulins & usines que la barbarie des tems & une licence effrénée ont introduit à travers nos fleuves & rivieres, il auroit vu qu'il indiquoit un moyen encore plus puissant de dévastation sur leurs rives, & de nouveaux obstacles à la navigation.

Examinons en général l'état naturel des lits des fleuves & rivieres ; la plupart, ou une grande partie, ne sont point encaissés, & se trouvent en beaucoup d'endroits, de demi, trois quarts & une lieue de largeur, dans lesquels les fleuves & rivieres forment plusieurs bras, ou font des passes ou maigres qui se succedent de proche en proche, & très-souvent il y a une aussi grande diserte d'eau à ceux qui sont vers les embouchures des rivieres, que vers la moitié de leurs cours, & où elles commencent à devenir navigables ; & dans celles qui sont très-rapides, ces maigres sont encore plus multipliés.

D'après cet état des lits des fleuves & rivieres, on voit évidemment qu'il faudroit une quantité immense d'écluses, même dans le cours d'une riviere qui couleroit lentement, & dont le lit seroit bien encaissé, & qui, à tous égards, favoriseroit le plus les vues de M. de Fer : dans celles qui seroient rapides & le lit spacieux, il en faudroit une multitude, en ce que le refluement qu'y opéreroit chaque écluse, se porteroit peu au-dessus, soit que les eaux se répandroient dans tous les bras adjacens, soit la grande pente

Digitized by Google

de la riviere ; & la construction & l'entretien de tant d'écluses exigeroient une dépense énorme.

D'après toute la pratique que j'ai dans cette partie ; & toutes les recherches que j'ai faites, je n'ai reconnu d'autre moyen pour diminuer en basses eaux dans les maigres extraordinaires, les difficultés de la navigation, que de faire usage des digues mobiles, ainsi que je l'ai proposé dans mon dernier Ouvrage ; ces digues ne seroient susceptibles d'aucun inconvénient, on les placeroit & déplaceroit facilement avec une très-modique dépense.

Tous ces premiers obstacles qui s'opposent si fortement à l'exécution du projet de M. de Fer, ne sont rien en comparaison de ceux qu'on éprouveroit pour placer & déplacer continuellement ses écluses, & des ravages affreux qu'elles occasionneroient lors des crues subites des rivieres. Dans ces circonstances, comment déplacer toutes ces écluses à point nommé? Le torrent ne donne pas de délai ; il faudroit donc toujours avoir une armée d'écluseirs au bivouac & en sentinelle ? Mais comme ce moyen, très-foible encore, n'est nullement praticable, les trois quarts des écluses seroient emportées par le torrent, & la plupart brisées, ou contre des roches & des digues, ou contre des ponts dont plusieurs seroient renversés, & les écluses qui résisteroient au torrent occasionneroient des débordemens qui dévasteroient la campagne ; enfin ce seroit continuellement de nouveaux désastres que l'on auroit à éprouver de plus.

Est ce qu'on ne frémit pas quand on pense à ceux de cette nature qui viennent d'arriver dans plusieurs Etats d'Allemagne ? Ils sont effrayans, & ont porté par-tout la désolation, ainsi que ceux très-récens qu'on a essuyés à vingt lieues à la ronde de Metz, occasionnés, j'en suis sûr, en

Digitized by Google

plus grande partie, par les digues des moulins & usines qui barrent les rivieres, & forcent celles-ci à sortir de leurs lits. Dans ces débordemens, le fléau le plus terrible de tous, on voit les récoltes, les arbres & les terres emportés par le torrent; des maisons abattues, beaucoup de monde & de bétail ensevelis sous les eaux. Enfin des rives très-riantes auparavant n'offrent plus que des ravins affreux, & la plus grande désolation à tous égards. Après des désastres si affligeans, n'est-on pas étonné d'entendre parler de projets qui ajoutent de nouveaux moyens à ceux qui n'existent que trop malheureusement, pour multiplier ces malheurs? En voilà assez sur les écluses de M. de Fer. Bornons-nous ici à continuer nos vœux pour que le Gouvernement, au lieu de permettre l'introduction de nouvelles entraves dans nos fleuves & rivieres, daigne faire lever celles qui y sont, si inhumaines & si contraires à tous égards au bien de l'Etat.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

ALLEMAND.

On mande de Poitiers, qu'on s'occupe avec activité de l'exécution d'un port commode & marchand, auprès de la petite ville de Brouage, pour favoriser les bâtimens Américains qui viendront y chercher du sel, qu'on doit leur vendre à très-bas prix. On fait les mêmes travaux aux sables d'Olonne, d'où sera creusé un canal aboutissant à la riviere du Clain, laquelle sera communiquer de la mer à la Loire, au-dessus de

Digitized by Google

de la riviere ; & la construction & l'entretien de tant d'écluses exigeroient une dépense énorme.

D'après toute la pratique que j'ai dans cette partie ; & toutes les recherches que j'ai faites, je n'ai reconnu d'autre moyen pour diminuer en basses eaux dans les maigres extraordinaires, les difficultés de la navigation, que de faire usage des digues mobiles, ainsi que je l'ai proposé dans mon dernier Ouvrage ; ces digues ne seroient susceptibles d'aucun inconvénient, on les placeroit & déplaceroit facilement avec une très-modique dépense.

Tous ces premiers obstacles qui s'opposent si fortement à l'exécution du projet de M. de Fer, ne sont rien en comparaison de ceux qu'on éprouveroit pour placer & déplacer continuellement ses écluses, & des ravages affreux qu'elles occasionneroient lors des crues subites des rivieres. Dans ces circonstances, comment déplacer toutes ces écluses à point nommé? Le torrent ne donne pas de délai ; il faudroit donc toujours avoir une armée d'écluſiers au bivouac & en sentinelle ? Mais comme ce moyen, très-foible encore, n'est nullement praticable, les trois quarts des écluses seroient emportées par le torrent, & la plupart brisées, ou contre des roches & des digues, ou contre des ponts dont plusieurs seroient renversés, & les écluses qui résisteroient au torrent occasionneroient des débordemens qui dévasteroient la campagne ; enfin ce seroit continuellement de nouveaux désastres que l'on auroit à éprouver de plus.

Est ce qu'on ne frémit pas quand on pense à ceux de cette nature qui viennent d'arriver dans plusieurs Etats d'Allemagne ? Ils sont effrayans, & ont porté par-tout la désolation, ainsi que ceux très-récens qu'on a essuyés à vingt lieues à la ronde de Metz, occasionnés, j'en suis sûr, en

Digitized by Google

plus grande partie, par les digues des moulins & usines qui barrent les rivieres, & forcent celles-ci à sortir de leurs lits. Dans ces débordemens, le fléau le plus terrible de tous, on voit les récoltes, les arbres & les terres emportés par le torrent; des maisons abattues, beaucoup de monde & de bétail ensevelis sous les eaux. Enfin des rives très-riantes auparavant n'offrent plus que des ravins affreux, & la plus grande désolation à tous égards. Après des désastres si affligeans, n'est-on pas étonné d'entendre parler de projets qui ajoutent de nouveaux moyens à ceux qui n'existent que trop malheureusement, pour multiplier ces malheurs? En voilà assez sur les écluses de M. de Fer. Bornons-nous ici à continuer nos vœux pour que le Gouvernement, au lieu de permettre l'introduction de nouvelles entraves dans nos fleuves & rivieres, daigne faire lever celles qui y sont, si inhumaines & si contraires à tous égards au bien de l'Etat.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

ALLEMAND.

On mande de Poitiers, qu'on s'occupe avec activité de l'exécution d'un port commode & marchand, auprès de la petite ville de Brouage, pour favoriser les bâtimens Américains qui viendront y chercher du sel, qu'on doit leur vendre à très-bas prix. On fait les mêmes travaux aux sables d'Olonne, d'ou sera creusé un canal aboutissant à la riviere du Clain, laquelle sera communiquer de la mer à la Loire, au-dessus de

Digitized by Google

Tours, lieu de son embouchure. On a continué ces travaux, déja entrepris l'année derniere. [*Journal de Provence.*]

Louis Philippe d'Orléans, Duc d'Orléans, né le 12 Mai 1725, est mort à Saint-Assise, le 18 de ce mois, âgé de 60 ans & demi.

Cesar-Gabriel de Choiseul, Duc de Praslin, Pair de France, Ministre d'Etat, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & au Gouvernement des huit Evêchés de la haute & basse-Bretagne, ci-devant Ambassadeur de S. M. très-Chrétienne près de la Cour de Vienne, & au Congrès d'Ausbourg, &c. est mort en son Hôtel, rue de Bourbon, & a été transporté en sa Terre de Praslin.

Jacqueline-Henriette d'Aumenil de Lignieres, Vicomtesse de Néel, Gouvernante des Enfans du Duc de Bourbon, épouse du Vicomte de Néel, Lieutenant-colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, est mort le 29 Octobre, en son château de Sainte-Marie-l'Aumont près Vire.

## PAYS-BAS.

*De Bruxelles, le 20 Novembre.*

Il passe pour certain que le Traité d'alliance entre la France & les Provinces-Unies, déja arrêté & suspendu à l'instant des différends de cette République avec l'Empereur, a été signé à Fontainebleau le 10 de ce mois. La paix de ces mêmes Provinces Unies avec l'Empereur a été aussi ratifiée le 8 à Fontai-

Digitized by Google

nebleau, ainſi que nous l'avons dit l'Ordinaire dernier.

Le Baron de Reiſchach eſt à Maſtricht depuis quelques jours ; & l'on ne doute point que ce Miniſtre Impérial ne revienne inceſſamment reprendre ſes fonctions à la Haye.

Les Etats-Généraux ſont moins preſſés que les Etats de Hollande de répondre à la Lettre que leur a adreſſé le Roi de Pruſſe. Un meſſager d'Etat a porté à Berlin la Réponſe particuliere des Etats de Hollande ; comme elle eſt une répétition des mêmes choſes qu'on a lues antérieurement dans les réſolutions de cette province, en pareille occaſion, & qu'on s'y retranche à nier tout deſſein ſur les prérogatives du Stathouder, nous croyons ſuperflu de la rapporter en entier.

Il y a eu à Amersfoort une eſcarmouche entre les Bourgeois & le détachement militaire qu'on a envoié il y a deux mois dans cette ville. Un des ſoldats eſt mort de ſes bleſſures ; & pluſieurs des combattans ont été dangereuſement maltraités.

Une Feuille publique des Pays-Bas Autrichiens ordinairement très exacte, rapporte de la maniere ſuivante les circonſtances qui ont ſuivi la réforme du Corps-Franc de Stein.

Les ordres étant donnés pour que le corps franc de Stein ne fût plus ſur le tableau de guerre au

premier Novembre, le Général Comte de Rutant lui annonça sa dissolution le 31 du mois d'Octobre. Mais comme le Baron de Charver, Commissaire civil, qui avoit des instructions pour faire passer cette troupe sur la frontiere d'Allemagne, n'étoit pas arrivé, on renferma ces réformés dans les casernes, auxquelles ils mirent le feu.

Ce premier désordre fut cause qu'on en fit partir le lendemain, premier Novembre, six cents hommes, sous l'escorte de soixante soldats de Tillier, commandés par le Prince d'Isembourg. On les embarqua sur la Meuse, sur neuf bateaux, pour les conduire par eau jusqu'à Naiwagne; mais ce trajet étant trop fort pour un jour, les *Stein* réformés se mutinerent entre Huy & Liege, prirent le Prince commandant au collet, le menacerent de le jetter dans la Meuse, si on ne leur permettoit de descendre au village de Chokier. Si cette révolte eût été générale, qui sait jusqu'où ces mutins eussent porté les extrémités? Mais une grande partie de leurs camarades sentant tout l'odieux de pareils procédés, à l'égard d'un jeune Officier qui avoit eu la générosité de se priver de ses provisions pour les leur distribuer, vinrent à bout de le dégager des mains des rebelles, dont une partie prit terre à Chokier, & se débanda. L'autre ayant passé la nuit sur les bateaux, continua le lendemain sa route par Liege jusqu'à Visé, où ils débarquerent, & où des recruteurs hollandois & espagnols qui s'y trouvoient, en enrôlerent le plus grand nombre.

Son Excellence le Général de Lillien ayant eu avis de ce départ, avoit fait partir de Herve, le même jour du grand matin, un demi-escadron de Cobourg pour Visé. Ils avoient l'ordre de prendre les soldats réformés, & de les conduire

Digitized by Google

ici, où effectivement il en est arrivé environ trois cents trente, entre huit & neuf heures du soir. Le lendemain ils ont été conduits jusqu'à la frontiere de notre Province, du côté d'Aix, par peloton de vingt à trente, escortés de six à sept Dragons. Les Commissaires civils de guerre, Mrs. Wunch & Osts de Bulloi, ont fait donner la nourriture à ces pauvres gens, & ont expédié des ordres de patrouiller dans tout le pays, afin d'arrêter & de faire partir tous ceux qui pouvoient encore s'y trouver. Ces précautions n'ont point été inutiles, puisque le 4 on a encore conduit sur la frontiere vingt-deux de ces hommes, qui avoient été arrêtés la veille; elles étoient d'ailleurs nécessaires pour éloigner de notre contrée des gens sans ressource, que la misere auroit pu contraindre à former des bandes de voleurs & d'assassins.

Le Prince de Nassau, en se rendant à Loo en Gueldres, a reçu sur sa route des démonstrations d'attachement qui, à Meppel dans le pays de Drenthe, ont entraîné une scene, décrite en ces termes dans une lettre de Meppel, du 12 Novembre.

Hier dans l'après-midi vers quatre heures, S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange, S. A. R. Madame la Princesse & leurs SS. Enfans arriverent ici de Groningue. Quoique quelques étincelles de discorde parussent couverts depuis quelque temps sous les cendres, entre quelques personnes qui s'exercent dans le maniement des armes, & d'autres qui ne croyent pas devoir le faire, on s'attendoit cependant à la plus grande union parmi nous à l'occasion de cet agréable événement. Les habitans de divers Villages des environs s'étoient réunis pour témoigner leur

Digitized by Google

joie, en élevant des arcs de triomphe, & un grand nombre de personnes de distinction s'y trouverent également, pour prévenuir par leur présence toute espece de désordre. M. le Comte de Heyden, Drossard de ce lieu, s'y étoit rendu dès la veille, afin de pourvoir à tout ce qui pourroit assurer le bon ordre, en faisant d'ailleurs connoître que toutes démonstrations extravagantes de joie ne seroient point vues de Leurs Alteſſes comme de veritables marques d'affection, mais seroient au contraire très-fort désapprouvées. Peu de momens après son arrivée, M. le Comte de Heyden reçut une Députation du Conseil de guerre du Corps armé, le priant instamment de permettre qu'ils eussent l'honneur de recevoir LL. AA. sous les armes, & de les escorter jusqu'à leur logement, avec intention de donner par là des marques de leur attachement à Leurs Alteſſes; ce qui ne leur a cependant été accordé que sur la promesse & assurance qu'aucun de leurs membres ne seroit muni de cartouches à balle qui, à ce qu'on avoit appris, avoient été préparées. A l'approche de Leurs Alteſſes, le Corps armé fut gêné dans ses manœuvres par un groupe nombreux de batteliers, charpentiers, &c. portant des scies, des haches, & autres instrumens avec lesquels ils faisoient beaucoup de bruit, entourant les caroſſes du Prince, avec grande presse, lesquels défiloient entre une haye des Bourgeois armés, qui se trouverent choqués de ne pouvoir conserver le bon ordre qu'ils desiroient de maintenir dans leurs manœuvres. Leurs Alteſſes étant descendues chez M. Scholtes Kniphorst, la foule augmenta, & la confusion devint plus forte; des paroles on en vint aux faits, & les exhortations les plus vives de se modérer furent inutiles. Alors on entendit ti-

Digitized by Google

rer plusieurs coups de fusil, & l'on apprit bientôt qu'un habitant honnête & tranquille, qui, sans être du Corps armé, ni ne s'être jamais mêlé d'aucun différend parmi les Bourgeois, ne se trouvant-là que comme spectateur, venoit d'être tué sur la place, & étoit ainsi devenu la victime d'une fureur insensée parmi les habitans. Les personnes à qui on en vouloit, entrerent alors en une telle rage contre ceux qui étoient armés, que ces derniers durent profiter de ce que l'occasion leur permettoit de se retirer. Sans cela une horrible scene de meurtre, auroit ensanglanté la place: d'autant qu'on a vu ensuite par la visite des fusils, que presque tous étoient chargés à balle. Cet événement a répandu une consternation générale ici, & a troublé entierement notre joie. L'Auguste Famille a témoigné par des faits combien elle prenoit part au triste sort de la femme & des deux enfans de celui qui a eu le malheur d'être tué.

La certitude de la paix a déterminé les derniers ordres reçus par les différens Corps militaires, cantonnés dans les Pays-Bas.

Les ordres qui avoient suspendu la vente des chevaux d'artillerie & la délivrance des congés viennent d'être révoqués & le départ des troupes venues d'Allemagne est résolu. Le 14 le régiment de Coburg-Dragons, qui est dans le Limbourg, prend le devant sur Aix-la Chapelle & Cologne. Le même jour les Hussards de Wurmser, qui sont à Tirlemont & dans ses environs, quitteront le Brabant pour suivre la même route. Le 15 les Dragons de Toscane partiront des environs de Louvain & iront occuper les quartiers abandonnés la veille par les Wurmser.

Les régimens de Lattermann, Preiss & Teut-

Digitized by Google

chmeister accompagnés chacun d'une division de l'artillerie les suivront à deux jours de distance l'un de l'autre.

Le régiment de Tiller prendra la route de Luxembourg, d'où Bender & Migazzi partiront incessamment pour Fribourg.

Les régimens nationaux quitteront d'abord Anvers, celui de Wurtemberg ira décidément à Luxembourg, & probablement celui de Ligne à Tournai.

Six-cents hommes du corps de Stein réformés à Namur se sont présentés à la fois aux portes de la ville d'Aix; la bourgeoisie alarmée s'est mise sous les armes, & les a conduits poliment jusqu'aux confins de son territoire.

Les troupes qui prennent la route de Cologne seront pourvues des magasins de Sa Maj. Imp. jusqu'à Cologne inclusivement, le pain y compris. Le restant de ces magasins à Liege & Cologne sera vendu après leur passage.

Le bois immense qui avoit été coupé dans les forêts royales pour le besoin éventuel de l'armée est déja mis en vente.

*Paragraphes extraits des papiers Anglois & autres.*

„ L'affaire de Mr. *van Slype*, Vice-Bailly de „ *Maestricht* se renouvelle aujourd'hui. Le juge„ ment que le Conseil-d'Etat avoit porté en sa „ faveur, ordonnoit que les papiers trouvés dans „ sa maison lui fussent remis, puisqu'ils ne „ contenoient rien de criminel à sa charge; „ mais Mr. le Fiscal *Tulling* les ayant jugé (*lui*) „ de trop grande importance pour les rendre, „ n'a pas cru à propos de le faire. Mr. *van Slype* „ se disposoit à l'attaquer pour cela, Mr. *Tulling* „ a pris les devans, & intenté un nouveau procès

Digitized by Google

„ au Vice Baillí. C'eſt le Haut-Conſeil de „ *Hollande* qui eſt chargé du jugement par ordre „ ſpécial de *L. H. P.* Il paroît par les diverſes „ preuves que fournit Mr. *van Slype*, qu'il a été „ fort maltraité par le Fiſcal, & même que ce „ dernier a outrepaſſé les pouvoirs de ſa com- „ miſſion. Les amis de Mr. *van Slype* ne doutent „ point qu'il ne remporte encore une victoire „ complette, & digne du caractère de probité „ qu'on lui connoît. *Courier du Bas-Rhin*, „ *n°.* 91.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS. GRAND'CHAMBRE.

*Cauſe des Officiers de la* BASOCHE *du Palais à Paris, oppoſans à la réception en l'Office de Procureur, de deux Clercs qui n'avoient pas dix années de Clériçature.*

Pluſieurs Ordonnances, Arrêts & Réglemens de la Cour défendent, de la maniere la plus préciſe, de ſe préſenter pour être reçu dans l'état & Office de Procureur au Parlement, ſans avoir demeuré & travaillé, en qualité de Clerc, pendant dix ans accomplis, chez des Procureurs au Parlement, dont trois au moins en qualité de Maître Clerc; les mêmes Réglemens obligent ceux qui ſe deſtinent à la profeſſion de Procureur, de rapporter des certificats en bonne forme, du tems qu'ils auront paſſé dans les Etudes; & les Officiers de la *Baſoche* tiennent des regiſtres ſur leſquels chaque Clerc eſt obligé de ſe faire inſcrire, lorſqu'il veut faire commencer les dix ans d'étude dont il a eſſentiellement beſoin.

Nonobſtant ces Réglemens, il eſt arrivé plus d'une fois que des Clercs ayant mérité par leur intelligence, & ſur-tout par leur aſſiduité au travail, la confiance & l'eſtime de leurs Procureurs, ont traité de leurs Charges avant l'expi-

Digitized by Google

ration des dix ans de Cléricature ; souvent même ils se sont proposés pour épouser leurs filles ; & à la faveur de ces mariages de convenance, ils ont été traités avec moins de rigueur quand il s'est agi de leur réception. —— Des circonstances particulieres avoient nécessité cette indulgence pendant quelques années ; mais les mutations étant devenues plus rares, & les sujets en plus grand nombre, les Officiers de la Bazoche ont cru devoir réclamer l'observation rigoureuse des Réglemens sur les dix ans de Cléricature. Cependant le sieur *Champagne*, qui n'a travaillé que huit ans & demi dans les Etudes, a néanmoins traité de la Charge de Me. *Contant*, qui lui a promis sa fille en mariage. Le sieur *Brunetiere*, qui n'a travaillé que neuf ans, a également traité de la Charge de Me. *Jobelin*, dont il doit épouser la niece. Malgré ces arrangemens, les Officiers de la Basoche ont formé opposition à la réception de ces deux candidats, & demandé que les Réglement fussent exécutés, & qu'il leur fût fait défenses de traiter d'aucune Charge de Procureur avant qu'ils eussent fait leurs dix ans d'Etudes. —— Les sieurs *Champagne* & *Brunetiere* ne pouvoient contester une réclamation aussi juste ; mais ils demandoient, en considération des mariages présentés, la faveur qui avoit déjà été accordée à plusieurs autres. —— L'Arrêt du 20 Août 1785, pour faire droit aux Parties, les a appointées au Conseil, & sur les demandes en droit & joint, dépens réservés. Cet interlocutoire donnera à ces jeunes gens le tems nécessaire pour s'instruire davantage, & pour se rendre par conséquent plus dignes de leurs épouses futures & de la confiance publique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 3 1 1938

Digitized by Google